

B 60

Société d'Archéologie et d'Histoire
du Pays de Lorient
Maison des Associations
12 rue Colbert - 56100 LORIENT

BIBLIOTHEQUE

SAHPL



SOCIETE

D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE

DU PAYS DE LORIENT



BULLETIN N° 35 2006 - 2007

Édité avec l'aide de la Direction des Affaires Culturelles - BRETAGNE

Chers sociétaires,

Une année de recherche s'achève, la 38^{ème} depuis la création de la société en 1969.

Une année féconde en conférences, en sorties, en prospections et en articles comme vous pourrez le juger en compulsant ce 35^{ème} bulletin, un ouvrage qui, il faut le souligner, reçoit de plus en plus d'audience auprès des lecteurs et des chercheurs.

Cette année aura été pour les adhérents une nouvelle occasion de connaître son patrimoine proche en assistant aux conférences très variées présentées chaque mois, en participant aux sorties historiques et touristiques, aux prospections individuelles et collégiales proposées.

Merci donc à tous ceux qui ont contribué à donner à l'association une image positive au sein du Pays de Lorient et du département, aux conférenciers, aux organisateurs de sorties et de séminaires, aux membres du bureau qui veillent avec dévouement à la bonne marche de la SAHPL.

Merci aussi au comité de rédaction, à Gabry le Cam, Louis Goulpeau, Dominique Paulet, Yves Cocoual qui contribuent à améliorer la qualité du bulletin et de son édition.

Bien entendu je n'oublie pas les auteurs qui nous présentent ici une palette d'articles allant de l'époque paléolithique jusqu'aux projets urbains locaux du XXI^{ème} siècle.

Et si quelques bonnes volontés voulaient nous rejoindre pour nous accompagner dans notre action, elles seraient les bienvenues.

Je conclurai cette présentation en citant la devise chère à Georges Pin :

«Chercher – Etudier – Protéger»

Le Président

Claude Le Colleter

SOMMAIRE

N° 35 2006 2007

Roger Bertrand et Bernard Ginet	La Prospection aérienne	5
Joseph Le Guernic	Les Ardoisières de Gourin - Note géologique	7
Marc Galludec, Alain Le Guen	Un Biface triangulaire à Talon cortical	13
Claude Le Colleter	Préhistoire de Lanester : Le Dolmen de Malachappe	17
Marc Galludec	Découverte de deux Haches polies, à Larmor-Plage et Guidel	25
Alain Le Guen	Le Gorzed - Une Station du Mésolithique moyen sur l'île de Groix	27
Yann Bougio	Stage de Terrain de Kernevel (29) - L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale	39
Anne Villard-Le Tiec	Les Monuments circulaires du premier Age du Fer de Ploemeur (56)	47
Marie-Yvonne Daire	La Production de Sel dans les Iles et sur le Littoral breton à l'Epoque gauloise	53
Cyril Driard	L'Etablissement romain de « La Falaise » à Etel	57
Louis Goulpeau	A propos de la « Crux Bernardi vix comiti »	63
Alain Leroux	Des saints bretons connus et priés depuis des siècles, mais qui n'ont jamais existé	73
Georges Mousset	La Croix de Kervilaire	99
Daniel Faurie	La Chapelle Saint Christophe	101
Le Cam Gabriel	Le Village de Poul-Fetan – Joyau de l'Architecture rurale (XV ^e - XVII ^e siècles)	105
Claude-Youenn Roussel	Le Jardin de la Compagnie des Indes à L'Orient	109
Claude Le Colleter	La Redoute-Batterie de Kerhonno à Lanester	115
Paul Jan	Histoire et Anecdotes de Lorient – 1787-1789	119
Sébastien Nofficial	Le Port et l'Arsenal de Lorient en 1793	123
Lucien Le Pallec	Petite Histoire de l'Arsenal de Lorient	137
Claude Le Colleter	Lanester: du Hameau à la Ville moderne	143
Hélène Lettry-Hério	Le Château de Keroman	149
Louis Goulpeau	Le Revers des Cartes	153
Gilbert Baudry	Cohors - Asturies	159
Hélène Lettry-Hério	L'Histoire du Cimetière de Kerentrech	199
Le Cam Gabriel	Les Usines de Kerglaw	201
Le Cam Gabriel	Les Roches du Diable - Le Breuil du Chêne	211
Marie-Christine Detraz	Le Patrimoine lorientais	213
Isabelle Guyvarch	Aquarelles – Illustration de la sortie « Sur les pas de Brizeux »	217
Conseil d'Administration et Bureau de la SAHPL		219

LE PROGRAMME DE PROSPECTION AÉRIENNE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Roger BERTRAND et Bernard GINET
SAHPL

Depuis la mise en œuvre de notre programme de prospection aérienne en 1990, 766 sites inédits, en majorité protohistoriques, ont été découverts sur les départements du Morbihan et du Finistère (Partie Ouest du Morbihan et Sud-Est du Finistère).

Ces découvertes sont une avancée majeure pour la découverte de la Protohistoire de notre Bretagne dont on ne connaissait en général jusqu'à présent que des monuments funéraires ou religieux, stèles et tombelles en particulier. Sauf rares exceptions, les sites d'habitats de cette époque nous étaient jusqu'à présent inconnus.

Ils sont inégalement répartis, le record étant détenu par la commune de Caudan dans le Morbihan avec 33 enclos. Mais il ne faudrait pas en conclure que la concentration d'enclos protohistoriques est plus importante sur cette commune, les conditions de détection des enclos étant particulièrement aléatoires selon les cultures et l'influence du vent qui assèche plus ou moins le sol. Et un certain nombre de ces enclos était probablement des parcs à bestiaux, en particulier dans le cas où ces enclos étaient situés sur des terrains en pente.

En cette matière il faut donc se garder de conclusions hâtives sur l'occupation du sol à telle ou telle époque. En l'absence de fouilles ces enclos ne peuvent être ni identifiés, ni datés de façon précise, la fourchette chronologique la plus large généralement admise s'étalant de la fin de l'Age du Bronze au Haut Moyen-Age. Seules des fouilles pourraient peut-être permettre de dater ces enclos. Ce n'est pas le cas actuellement : mettre en œuvre des



Langonnet

chantiers de fouille qui permettraient de mieux comprendre quelles étaient les fonctions de ces structures nécessiterait des investissements financiers qui ne sont pas actuellement prioritaires pour le Ministère de la Culture.

Une lueur d'espoir toutefois : l'un des sites reconnus par notre équipe de prospecteurs sera bientôt fouillé : ce sera le premier fouillé en 17 années de prospection.

Nous présentons ici les clichés de trois sites détectés dans le Morbihan.



Le Croisty



Ploërdut



LES ARDOISIÈRES DE GOURIN

NOTE GÉOLOGIQUE

J. Le Guernic

Ingénieur ENSPM

2, rue du Four – Gourin

En quittant Gourin plein Nord, nous avons pris la route de Saint-Hernin qui monte de 132 NGF à 245 au niveau de Minez Cluon avant de redescendre à Malachap puis vers 215 au carrefour de Penquerhoët dans une combe E-W où nous avons pris à pied le chemin des Ardoisières (voir carte de l'itinéraire page suivante). Vers le Nord, la topographie remonte à 290/300 pour former une crête reliant Roc'h Toullaëron à Minez Guernazo et limitant la dépression de Guernanic. Comme toujours en géologie, cette disposition des lieux - qui va bien au-delà d'une simple géographie - pose clairement le problème de la nature et de la structure du sous-sol, éléments nécessaires pour comprendre la raison de cette double crête à l'origine de l'appellation plurielle " les Montagnes Noires "

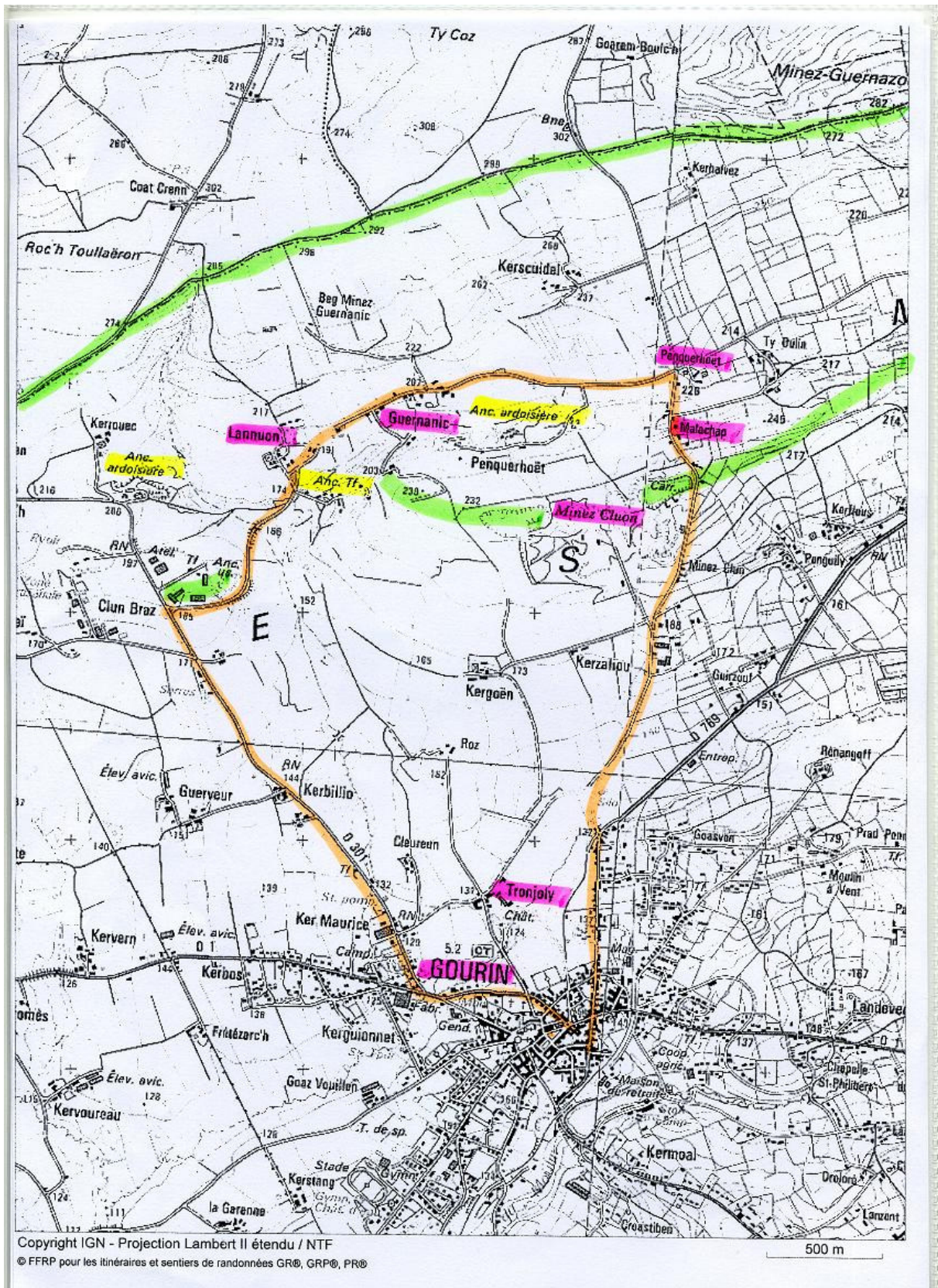
1 - Contexte géologique des Ardoisières

Entre Le Faouët et Gourin, les terrains sont constitués par un ensemble schisteux complexe attribué au Briovérien, âge géologique précédant l'Ere Primaire dont la base a été placée vers 540 MA (millions d'années). Cette série sédimentaire a plus tard été traversée par des granites comme Kerguz et Rostrenen (voir rappel stratigraphique à la page 10).

Sur le versant Sud de la première crête, il existe de nombreuses lentilles à galets centimétriques siliceux dit " poudingue de Gourin " correspondant à des dépôts morainiques de la fin du Briovérien (Eocambrien), période durant laquelle la Terre entière était recouverte de glace. Il n'y a pas de coupure stratigraphique et l'on passe régulièrement (accordance) au Cambrien caractérisé par des Séries rouges peu épaisses bien qu'elles représentent environ 60 MA soit toute la durée du Tertiaire ! Brusquement, des grès quartziques gris clair à pendage vertical apparaissent. Cette couche très dure, en bancs épais, correspond dans la topographie des Montagnes Noires à une première barre rocheuse et donc à la crête Sud traversée par la route de Malachap. C'est un niveau géologique majeur dans la structure de la Bretagne. Il se retrouve jusqu'au Normandie (Mortain, Falaise...).

Après cette période sableuse (détritique) datée de l'Ordovicien (Arénigien), la sédimentation change complètement devient calme avec dépôt d'argile et de sable très fin (limon, silt). Pendant 12MA (1a genèse de l'homme depuis Tollmaï n'est que de 7MA), les conditions du milieu (paléogéographie) ne vont pas varier. Ce sera le domaine des sédiments planctoniques, des bivalves et surtout un milieu très favorable au développement et à l'évolution des trilobites, sortes de cloportes marins de 1 à 10 cm de long. Ce sont les Schistes de Postolonnec (voir page 10) ou " à calymènes " contemporains des schistes ardoisiers d'Angers. Nous sommes ici dans les séries les plus anciennes du synclinal de Châteaulin.

Itinéraire suivi lors de la sortie



Au Silurien et au Dévonien, la sédimentation sera argileuse avec des épisodes grossiers donnant des schistes ou des grès quartzite. *Leur présence explique la 2ème crête des Montagnes Noires*, celle que nous n'avons pas franchie. Le couple "schiste / grès " se retrouve régulièrement jusqu'au Carbonifère alors que les premiers mouvements tectoniques sont déjà apparus précédés par des phases volcaniques.

2 - L'origine des ardoises

L'appellation commune de " schiste " est ambiguë car très générale. C'est pourquoi les géologues l'emploient le plus souvent accompagnée d'un terme explicatif : calcschiste, schiste pélitique, micaschiste, schiste bitumineux, schiste ardoisier... En effet, la schistosité est la particularité d'une roche à présenter un clivage qui peut avoir 2 origines :

- + sédimentaire dans un dépôt contenant des argiles, des limons (sable très fin), des micas ou ayant subi un métamorphisme léger (argile schisteuse),
- + tectonique dans une roche ayant été soumise à des contraintes très élevées sous des températures faibles (épimétamorphisme) à fortes.

La schistosité - ou clivage - permet un débit de la roche en feuillets qui vont du centimètre (calcaires à lauzes des Alpes) à 1 mm (ardoises de Gourin). Dans ce dernier cas, il faut évidemment que le grain élémentaire de la roche s'y prête. Pour être qualifiée de " schiste ardoisier " ou ardoise au sens géologique et/ou industriel du terme, les conditions sont les suivantes :

- +le dépôt doit être homogène (milieu de sédimentation calme) formé d'apports très fins et la roche dans son ensemble peu fissurée,
- + le clivage tectonique doit être produit par une contrainte perpendiculaire à la sédimentation (image du presseur et des lits de pommes).

Ces conditions sont réunies dans l'exploitation que nous avons vue à l'extrémité Ouest des ardoisières de Guernanic. Le pendage de la roche est quasi-vertical comme celui des quartzites situés plus au Sud et donc - stratigraphiquement - plus anciens. De plus, les efforts tectoniques depuis le Dévonien ont refermé le Bassin de Châteaulin (orogénèse hercynienne) par des mouvements horizontaux conformément à la Théorie des plaques.

Par ailleurs, la qualité de l'ardoise peut être affectée par deux anomalies qui la rendent impropre à son emploi dans le bâtiment :

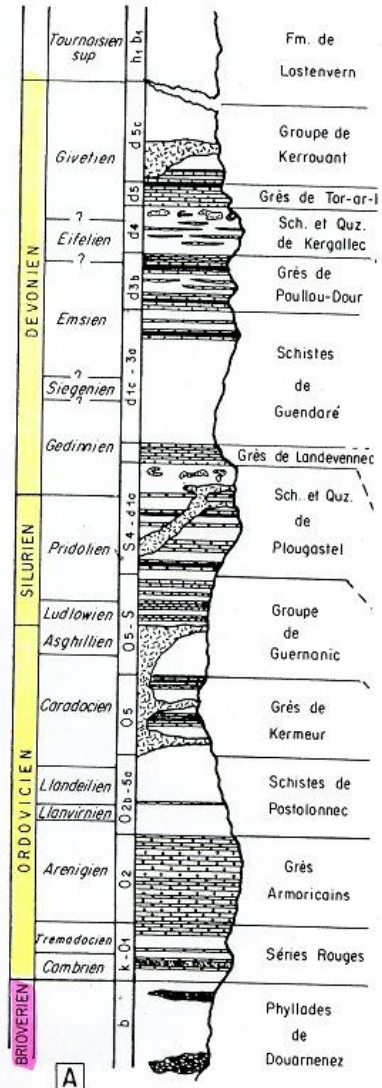
- + la présence de pyrite qui est un sulfure de fer (S_2Fe) cristallisant très facilement (système cubique). En présence d'eau, il disparaît en laissant des traces de rouille et donc un trou. . . ce qui est mal vu pour l'étanchéité d'un toit,
- + des dépôts sableux bien individualisés liés à un apport saisonnier (crues de printemps) ou exceptionnel (légère modification du niveau de la mer avec réajustement des paramètres d'érosion).

A noter que la couleur gris/noir bleuté est due à la présence de matière organique (cf. le Callovo-Oxfordien du Briançonnais à Gap et Barcelonnette). Elle est essentiellement liée à des microorganismes (plancton). Or, la matière organique est un élément fixateur du sulfure de fer qui peut localement constituer des amas de pyrite (l'or du pauvre en raison de sa couleur). Certains membres du groupe en ont trouvé.

Echelle des temps géologiques

Echelle des temps géologiques

Système	Étage	Millions d'années	Système	Étage	Millions d'années	Système	Étage	Millions d'années
Néogène								
	Gélasien	1,81	Maastrichtien		70,6		Changhsingien	253,8
	Plaisancien	2,59				Permien	Wuchiapingien	260,4
	Zandéen	3,6	Campanien				Capitanien	265,8
							Worden	268,0
	Messinien	5,33					Roaden	270,6
							Kungurien	275,6
							Artinskien	284,4
							Sakmarien	294,6
							Assélien	299
						Gzhélien	303,9	
						Kazimovien	306,5	
							Moscovien	311,7
							Bashkiri	318,1
							Serpukhovien	326,4
							Viséen	345,3
							Tournaisien	359,2
							Famennien	374,5
							Frasnien	385,3
							Givétien	391,8
							Eifélien	397,5
							Emsien	407
							Praguien	411,2
							Lochkovien	416
							Ludfordien	421,3
							Gorstien	422,9
							Homérien	426,2
							Sheinwoodien	428,2
							Télychien	436
							Aéronien	439
							Rhuddanien	443,7
							Hirnantien	445,6
							Ashgillien	455,8
							Caradocien	460,9
							Llandeili	468,1
							Llanvirnien	471,8
							Arénigien	478,6
							Trémadocien	488,3
							Paibien	501
							Mayaïen	513
							Amgaïen	513
							Tommotien	542
							Attabanien	542
				</				



3 - Questions posées lors de la journée

Des questions très diverses ont été posées lors de l'excursion. Certaines sont liées au site, d'autres plus générales. Sans vouloir rentrer trop dans les détails, nous pouvons préciser les éléments suivants :

+ Quartzite. La " pierre blanche " de Gourin est caractéristique du Grès armoricain. Elle est constituée par des grains siliceux cimentés par de la silice ce qui lui donne une très bonne résistance mécanique mais aussi une fragilité aux chocs. Elle contient quelques feldspaths, très peu de mica et a subi un métamorphisme léger.

C est donc à l'origine un grès siliceux ou grès quartzite roche que l'on retrouve dans le Trias des Alpes (quartzite du Briançonnais, Haute vallée de l'Ubaye...). Nous l'avons également rencontré en Inde, sur le versant Sud de l'Himalaya. Bien que d'origine différente, les grès de Fontainebleau du Tertiaire parisien sont aussi des quartzites (99% de silice).

+ Trilobites. Avec la fin des conditions glaciaires du Briovérien, le Cambrien a vu une expansion extraordinaire de la faune marine (sur le continent il faut attendre le Dévonien inférieur pour identifier les premiers végétaux vascularisés). En particulier des arthropodes qui vivaient sur le fond de l'eau (benthiques). Plusieurs espèces ont été identifiées à Gourin dans les schistes ardoisiers

+ Exploitation des ardoises. Le gisement de Guernanic est géologiquement le plus ancien. Il comprend un niveau de 32 m de puissance avec une veine Sud de 8m et une veine Nord de 10m. Les conditions favorables à leur présence se trouvent ailleurs dans les horizons plus récents du Carbonifère schisteux du Bassin de Châteaulin (St Hernin, St Goazec...)

Les couches superficielles sont toujours altérées (15 à 20m) en raison de leur clivage vertical facilitant la pénétration de l'eau ce qui a nécessité la réalisation de puits d'accès aux filons pour atteindre la roche saine exploitable (le plus profond fermé en 1961 avait 208m). Ce phénomène d'altération est dû à l'action de l'eau sur les constituants minéraux qui, par hydrolyse, se transforment et deviennent très sensibles à l'érosion. Ce n'est pas le cas du quartz, expliquant de ce fait la présence du vallon schisteux de Guernanic entre les reliefs formés par les bancs de grès quartzite de la double crête des Montagnes noires.



BIFACE TRIANGULAIRE A TALON CORTICAL

sur galet de quartzite à grain fin de couleur gris bleuté

*découvert par **Marc Galludec** (SAHPL)*

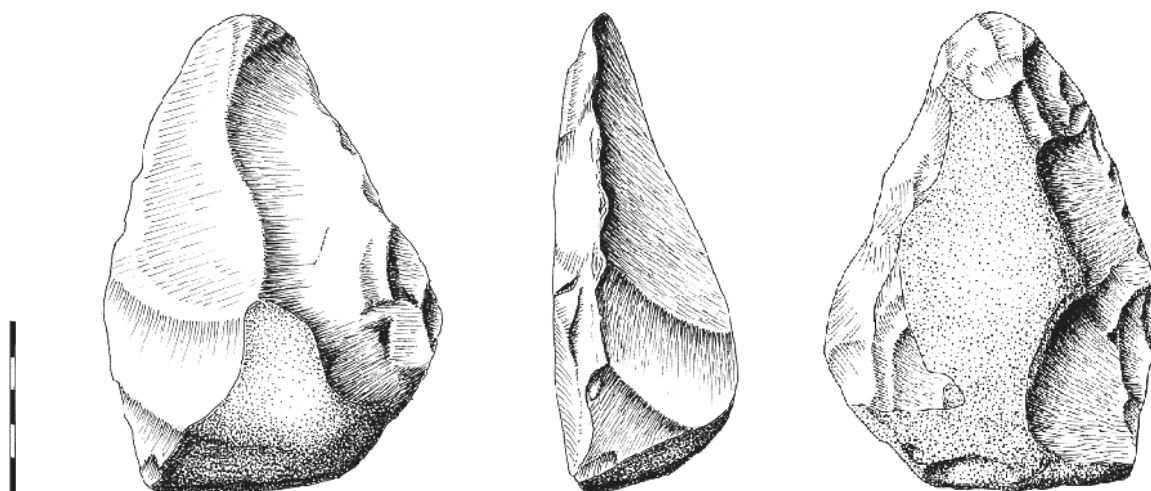
*présenté par **Alain Le Guen** (SAHPL)*

Description de la pièce

La face supérieure présente quatre enlèvements dont les deux principaux déterminent la partie distale, en pointe, de l'outil. Ce premier travail visant à donner un contour triangulaire à la pièce, a été obtenu par la technique dite au « percuteur dur ». Les arêtes provoquées par l'enlèvement des éclats corticaux sont légèrement émoussées. Le talon, en partie proximale du biface conserve son cortex d'origine, comme il est fréquemment d'usage lors des prélèvements de galets marins sur les plages fossiles de l'époque quaternaire.

Cette face supérieure très épaisse par rapport à la longueur de l'outil, est opposée à une face inférieure plane, ce qui donne à l'objet une coupe transversale en triangle isocèle. Le côté droit de la face supérieure est approximativement rectiligne, le côté gauche franchement convexe. Le profil du galet d'origine correspond très certainement à un choix délibéré de la part du futur utilisateur de l'outil, la partie corticale la plus lourde étant positionnée dans la paume de la main de ce dernier.

La partie inférieure du biface est occupée par une large plage de cortex, sur environ la moitié de sa surface. Les bords de la pièce ont été rendus tranchants par la technique de retouche « en écailles ». « C'est la retouche dite « moustérienne » classique. Large et courte, plus large à sa partie distale qu'à sa base, elle figure les écailles d'un poisson, d'où son nom. Elle s'obtient au percuteur de pierre ou de bois » (F. Bordes). « En gros, la retouche partage les caractéristiques du débitage et de la taille. Quand le percuteur ayant servi à la retouche est en matière dure, la retouche est creuse, en gouge. Quand le percuteur est de bois, elle est plus plate. Mais en plus des caractéristiques dues au percuteur, d'autres viennent de la technique utilisée. » (F. Bordes). En l'occurrence, nous retrouvons les deux caractéristiques liées à l'obtention des tranchants : percuteur dur / percuteur tendre !...



Biface triangulaire partiel à talon cortical
sur galet de quartzite à grain fin de couleur gris bleuté (*Dessins Marc Galludec*)

Mensurations du biface	
Longueur hors tout	138 mm
Largeur maximale	98 mm
Position de la plus grande largeur par rapport à la longueur	55 mm
Largeur à la mi-hauteur du biface	85 mm
Largeur aux trois quarts de la hauteur	55 mm
Epaisseur maximale	56

Poids : 680 grammes

Utilisation du biface

« Aux temps préhistoriques, comme de nos jours, « la technique n'est jamais qu'un moyen », l'outil définit par sa morphologie ou son usage étant la fin » (F. Bordes)

Le biface, outil polyvalent permet en effet de se servir, en toute hypothèse, de ses côtés tranchants, à des fins de découpe de peaux d'animaux, de leur chair, de leurs os, « substantifique moelle » (Rabelais) ; de se servir également pour le raclage de ces mêmes peaux (confection de vêtements, d'abris temporaires, ...). Le biface peut être utilisé comme « pioche » pour déterrer des tubercules ou préparer des trous de poteaux, ou écorcer des pieux pour la chasse au gros gibier. Autre possibilité, l'homme préhistorique peut s'en servir comme moyen de défense ou d'attaque, en combat rapproché lors de conflits territoriaux... ; mais, en aucune manière, il ne peut affronter la faune sauvage où la seule possibilité est l'utilisation de pièges naturels ou artificiels ...

Datation relative

Paléolithique moyen. Appartenance typologique : Acheuléen supérieur (final ?), à situer dans une fourchette de 150 000 à 200 000 ans

Espèce humaine : Pré-néandertaliens

Conclusion

A l'échelle des temps préhistoriques, le façonnage d'un biface est le fruit d'un « savoir faire », d'un apprentissage millénaire ; la technique utilisée à Plouhinec est identique à celle utilisée lors de la récente découverte de deux pièces au lieu-dit Kernours en Kervignac, par un sociétaire de la SAHPL.¹

La réalisation remarquable et la fraîcheur exceptionnelle du biface tiennent peut-être à son enfouissement dans une formation sableuse à gros grains, d'un lambeau de plage quaternaire. Son apparition à marée basse pose une fois de plus le délicat problème du « trait côtier » de notre littoral à l'époque considérée.

A Kerloret, Ile de Groix, le 1^{er} février 2007



¹ Bulletin annuel de la SAHPL n°33 – Année 2004-2005, page 29

PREHISTOIRE DE LANESTER : LE DOLMEN DE MALACHAPPE

Claude Le Colleter
SAHPL

Cinquante ans après sa destruction le dolmen de Malachappe-Lanester livre encore quelques uns de ses secrets. Proche du littoral, la région a été habitée dès l'époque néolithique, comme en témoigne l'existence du tumulus de Talhouët-Kervignac et du Belane-Lanester découvert en 1980 dont la présence est encore visible sur le terrain.

Historique d'une découverte

-Le monument au début du XXème siècle :

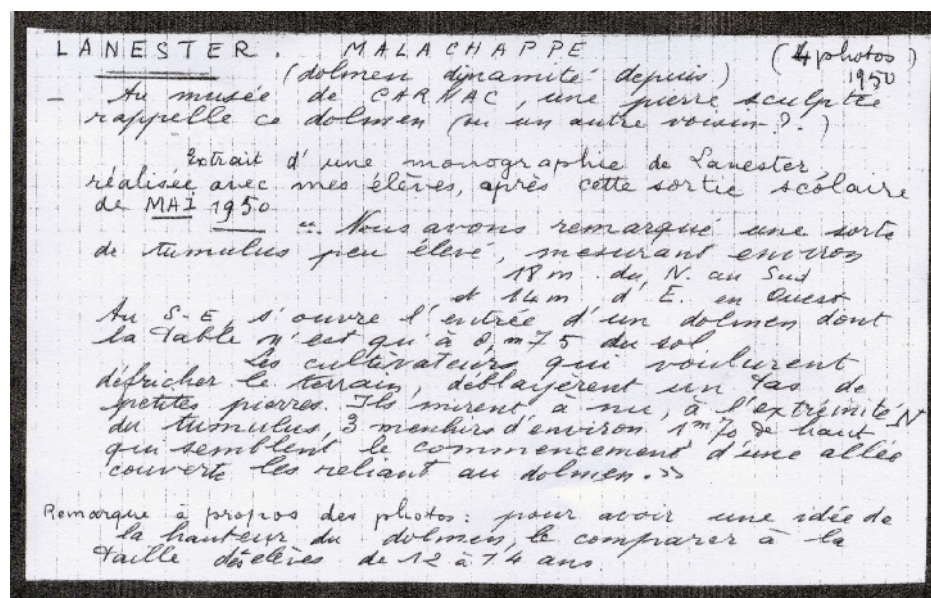
Dans le bulletin mensuel de la polymathique consacré à l'inventaire des monuments mégalithiques du Morbihan de Zacharie Le Rouzic, on peut lire ceci :

Commune de Lanester

Dolmen de Kervanguen, près et à l'ouest du chemin de Le Ruseau et Le Resto, en assez bon état; pourrait être restauré. En partie exploré, sans relation ni résultat connu.

Aux archives municipales de la commune se trouve un document indiquant la présence d'une allée couverte à Kercand. Il s'agit vraisemblablement du même monument.

Une recherche effectuée avec Jean Marc Lacot, lanestérien et membre de la S.A.H.P.L m'a permis de recueillir des informations complémentaires :



Mai 1950 :

Document transmis à la Société Lorientaise d'Archéologie par M. Jollivet, instituteur bien connu exerçant à Lanester à l'école du bourg

« Extrait d'une monographie de Lanester réalisée avec mes élèves après cette sortie scolaire de mai 1950 ... »

« Nous avons remarqué une sorte de tumulus peu élevé, mesurant environ 18m du Nord au Sud et 14m d'est en ouest.

Au Sud-Est s'ouvre l'entrée d'un dolmen dont la table n'est qu'à 0,75m du sol. »

Les cultivateurs qui voulurent défricher le terrain déblayèrent un tas de petites pierres. Ils mirent à nu à l'extrémité nord du tumulus 3 menhirs d'environ 1,70m de haut qui semble le commencement d'une allée couverte les reliant au dolmen.

Remarques à propos des photos: pour avoir une idée de la hauteur du dolmen, le comparer à la taille des élèves de 14 ans.

La classe en promenade scolaire



Selon une riveraine, Marie Laurence Joly, les Allemands qui occupaient les blockhaus édifiés au carrefour de Malachappe, auraient entrepris en 1943 de fouiller le monument d'une

façon assez méthodique, mais aucune conclusion n'a été tirée de leurs recherches. Que sont devenues leurs trouvailles ? Ont-elles été dispersées à proximité ?

Elle indique aussi que le dolmen a été détruit vers les années 1956-57, sans doute pour gagner de la terre cultivable avant les travaux du remembrement du début des années 60.

Le 21 avril 1972, le Conservateur des bâtiments de France rédige le courrier suivant qui sera transmis à la mairie de Lanester :

OBJET - LANESTER - Vestiges d'archéologie préhistorique
P.J. - Deux plans en retour
Un extrait de plan au 1/5000

Vous avez bien voulu me demander s'il existait des vestiges d'archéologie préhistorique sur le territoire de Lanester.

J'ai l'honneur de vous informer que le Professeur GIOT m'a signalé l'existence possible d'un dolmen à KERVENGUEN.

Ce monument figure à un inventaire de Z. LE ROUZIC, datant des environs de 1950 et est indiqué comme se trouvant : "à KERVENGUEN, près et à l'Ouest du chemin de Le Ruzo et de Le Rasto" Le Rouzic ajoute que le monument est susceptible d'être restauré.

Il serait intéressant de savoir si ce mégalithe a subi sans autres dommages la guerre 1939 - 1945 et est toujours en place.

Le KERVENGUEN indiqué par Le Rouzic doit être le lieudit KERVENGUEN figurant au plan de l'état actuel de Lanester au 1/5000 que je vous retourne. Ce lieudit se trouve bien au voisinage du C.V. 8 qui conduit au Ruzo et au Rasto villages situés sur un promontoire qui domine la rive droite du Blavet. Je vous serais obligé lors d'un de vos prochains passages à Lanester de vérifier si le dolmen signalé par Z. LE ROUZIC existe encore.

Dans l'affirmative je vous demande de porter sa situation aussi précisément que possible sur l'extrait de plan au 1/5000 joint à la présente lettre, et de me retourner cet extrait.

Signé: SIMON

La mairie ne fournira aucune réponse, et pour cause : le monument a été dynamité au milieu des années 1950, vraisemblablement pour gagner de la terre labourable, sans doute avant les opérations de remembrement.



Art pariétal :

Cette pierre issue du monument et gravée de motifs serpentiformes, difficilement identifiables (certains y voient parfois une symbolisation de l'eau ? le culte ophiolâtre à l'époque néolithique n'ayant pas été prouvé), accompagnés de représentation de deux haches peu évidentes sur la photo, est visible au musée de Carnac.

A Kergillet, en Arzon, les supports du dolmen du Grah Niol présente des motifs avec quelques similitudes).



Avec l'aide de Mme Marie Laurence Joly, j'ai retrouvé la dalle sommitale à proximité de Kerhervy et les orthostates (ci-dessous) à l'emplacement présumé du monument.



Photos : C. Le Colleter

Le mobilier lithique

Le monument bien que détruit a continué à livrer quelques éléments jusqu'à une époque récente. Voici quelques haches répertoriées dans un rayon de 600 m autour du site primitif.



Années 80

Un chercheur de champignons découvre dans un bois une magnifique hache en fibrolithe que Jean Marc Lacot membre de la Société d'Archéologie de Lorient déclarera au Service régional d'Archéologie. (photo ci-dessus J.M. Lacot).



Mme Marie Laurence Joly, a découvert dans un champ à proximité du village de Saint Niau cette hache en dolérite.



Un habitant du Resto possède lui aussi 2 haches découvertes dans un champ à 500m à l'est du monument.

Photos C.Le Colleter

Un riverain a fait part dernièrement à Marc Galludec, membre de la SAHPL, de la découverte récente de deux haches, l'une en fibrolithe, l'autre en jadéïte dans son jardin, près du carrefour de Malachappe.

Ce type de hache en jadéïte, par ailleurs magnifique, n'est pas très fréquent dans la région, les gisements de jadéïte se trouvant essentiellement dans les Alpes. Cela donne une idée des migrations et des échanges commerciaux de l'époque.

Voilà donc un inventaire du mobilier lithique découvert à ce jour.



Hache jadéïte



Hache fibrolithe

*Photos
Marc Galludec*

Conclusion

Même cinquante ans après une destruction quasi totale, la petite enquête que j'ai menée montre que l'on peut, après quelques recherches et un peu de ténacité, restituer le passé préhistorique d'un terroir alors que celui-ci avait pratiquement disparu. D'autre part il semble que le dolmen de Kervanguen et celui de Kercand, signalés dans divers inventaires ne soient en réalité qu'un seul, celui de Malachappe ;

BIBLIOGRAPHIE

De la préhistoire de Lanester à l'histoire de ses villages, Claude Le Colleter, Jean Marc Lacot, SAHPL, 2004.

Archives Municipales de Lanester.

Remerciements à Jean Marc Lacot, Mme Marie Laurence Joly et Marc Galludec pour leur collaboration.

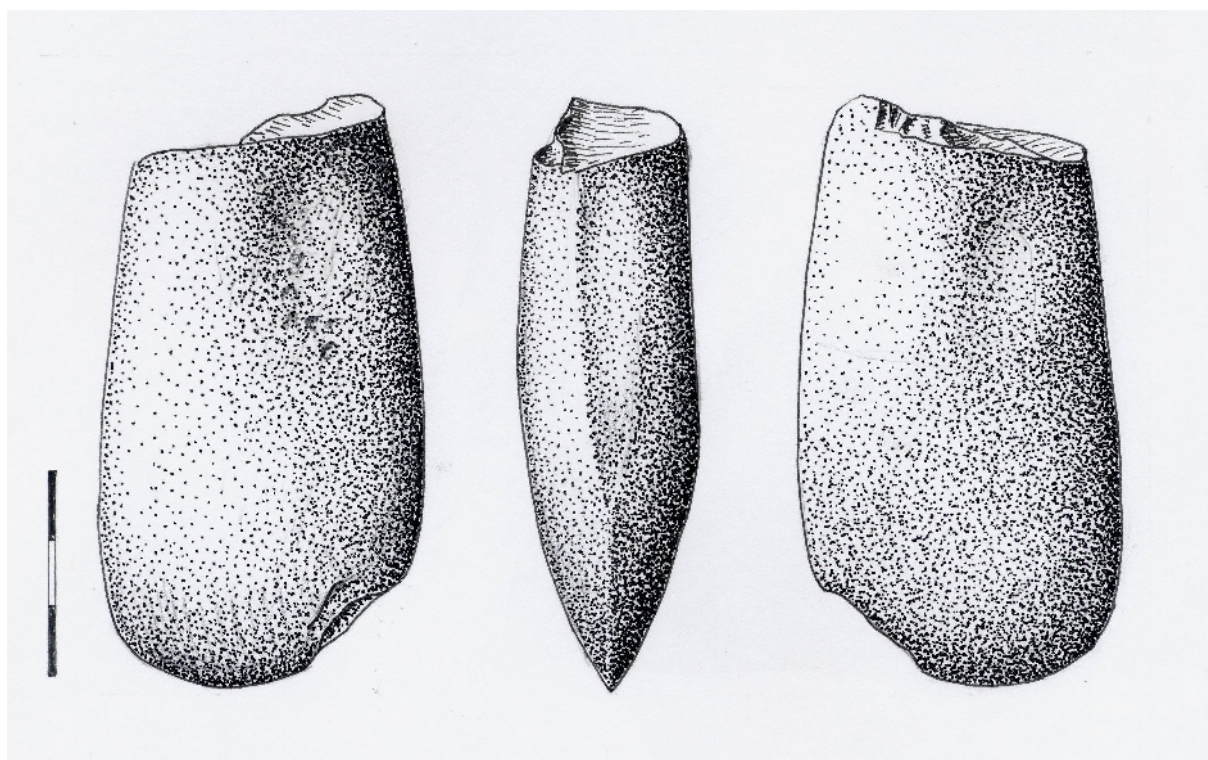


DEUX HACHES POLIES découvertes sur les communes de LARMOR-PLAGE ET GUIDEL

Marc Galludec
(SAHPL)

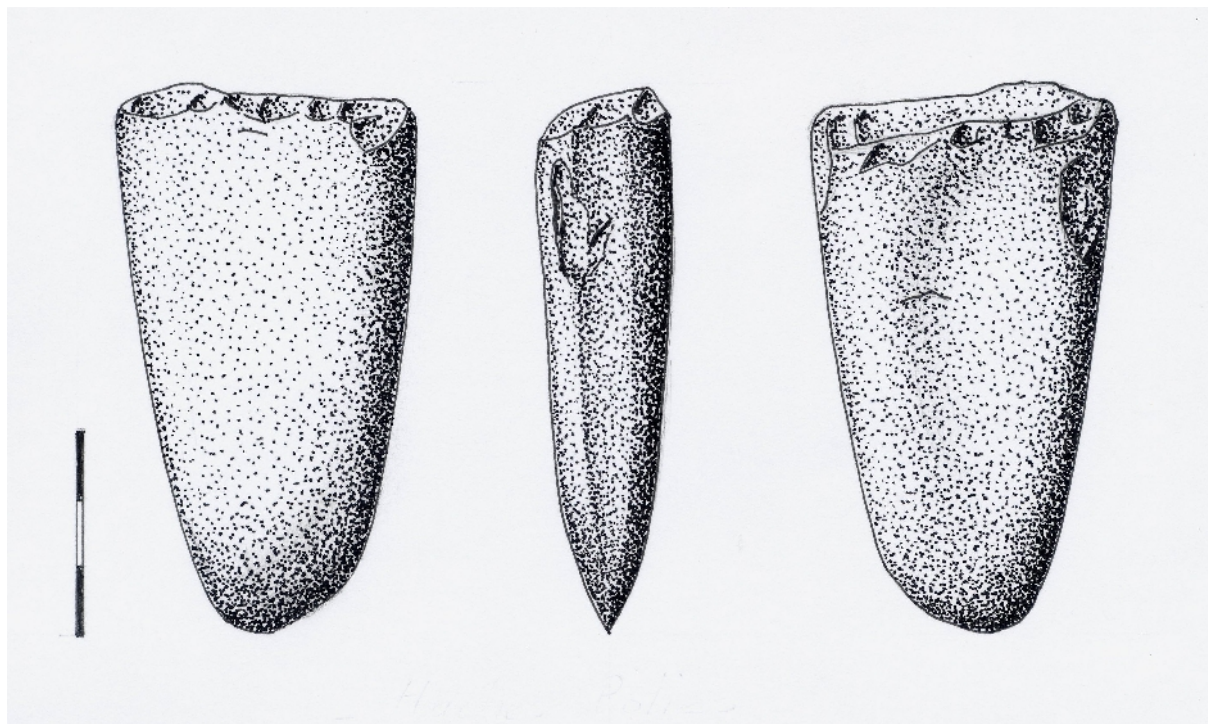
Mes promenades - prospections m'ont permis de découvrir deux haches polies, l'une sur le littoral de Larmor-Plage, l'autre dans un labour guidelois.

La matière utilisée est la dolérite, celle de Larmor-Plage a une teinte verdâtre, elle est brisée au niveau de l'emmanchement, un petit éclat affecte son tranchant.



Hache polie découverte à Larmor-Plage

La hache de Guidel, de teinte gris-brun, est également brisée. La hache d'origine semble avoir été brisée intentionnellement pour obtenir deux outils, la fracture est nette et légèrement retouchée pour un réemmanchement et, élément rarissime, c'est le talon qui est réaffûté et présente un tranchant très réduit par rapport à la largeur de la pièce.



Hache polie découverte à Guidel

Dessins Marc Galludec



"LE GORZED", UNE STATION DU MESOLITHIQUE MOYEN SUR LA CÔTE OCCIDENTALE DE L'ÎLE DE GROIX

Alain Le Guen
SAHPL

LE GORZED, un site côtier armoricain.

La côte sud-ouest de Groix exposée aux bourrasques de l'Atlantique offre un abri naturel, la ria de Port Saint-Nicolas bien connue des adeptes de la voile qui viennent y trouver un havre de repos durant la période estivale. La partie ouest de cette importante échancrure du rivage offre le spectacle d'imposantes falaises rocheuses au pied desquelles viennent se briser, en période hivernale, les déferlantes venues du grand large.

Ces falaises sont recouvertes d'un vaste plateau tapissé de végétation rase d'où émergent de rares formations rocheuses permettant de s'abriter des vents dominants. C'est dans cet environnement aujourd'hui hostile que s'établit, il y a environ 6000 ans avant notre ère durant la période du Mésolithique moyen, un petit groupe de chasseurs-pêcheurs nomades que je qualifiais, jadis, de "coureurs de grèves"!...



Les falaises de la côte S.O.A droite de la pointe rocheuse : le Gorzed

Localisation et présentation du site.

LE GORZED (la roselière). Ce gisement auquel j'ai attribué le nom du lieu-dit le plus proche porté sur la carte topographique 0721 nord, de l'IGN, carte de l'île de Groix au 1/25000, est situé sur la bordure littorale de la branche occidentale de Port Saint-Nicolas.

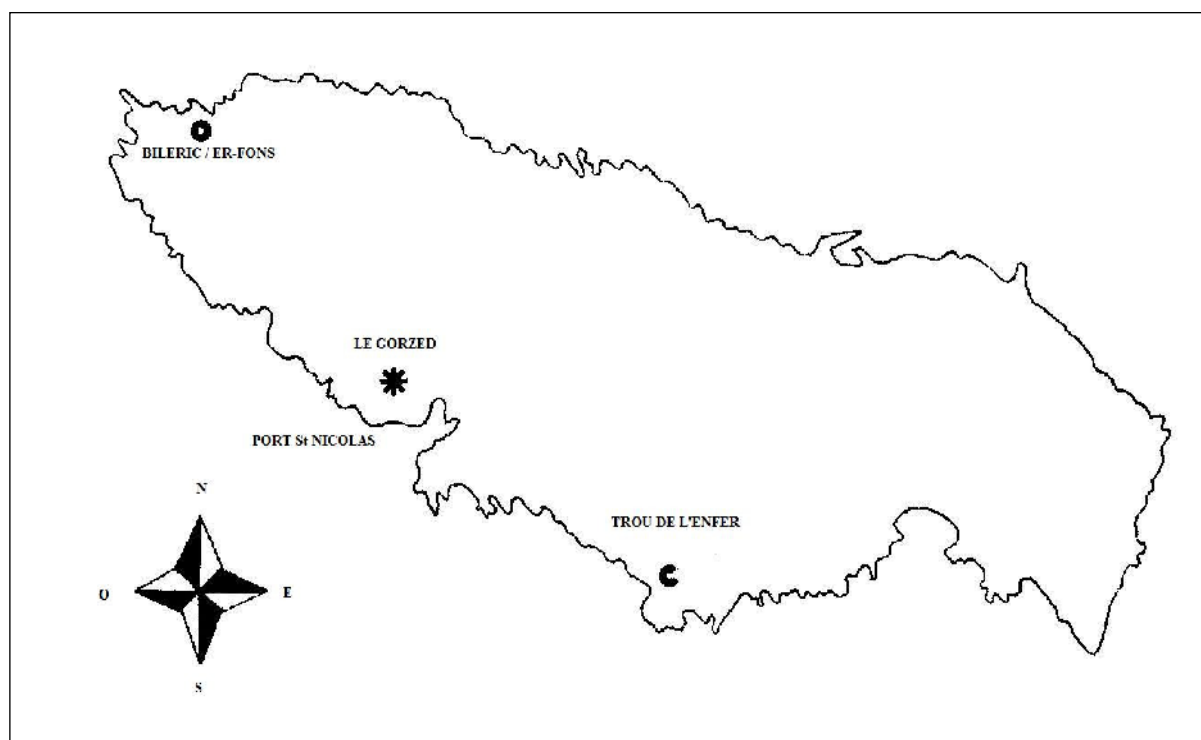
A proximité du site, dans sa partie est, un vallon en pente douce descend vers les rochers de la ria; ce vallon se termine par une roselière où, une humidité quasi permanente autorise la croissance de roseaux, graminées répandues, en divers points de la zone côtière de l'île.

Orthographié de manières différentes, en breton, le toponyme adopté pour désigner le lieu-dit (la roselière), sera celui de Le Gorzed mentionné sur la carte de l'IGN A Groix, la dénomination locale est celle de Er Gorzeg (Gorzet en prononciation locale).

En toponymie bretonne, Korz, signifie (roseau); Korz-mor (roseau maritime); Korzdour, associe (le roseau, à l'eau ou au ruisseau)...

Du village de Kerlard, en Piwisy, partie ouest de l'île, un sentier pédestre aboutit à un amer, la Marque Blanche (cote 29). De ce repère, en longeant la côte vers l'est en direction de Port Saint-Nicolas, un chemin de terre arrive en fin de parcours au site préhistorique (cote 34).

Plusieurs impératifs ont dû mener les hommes de la Préhistoire à choisir ce point de la côte pour y effectuer des haltes probablement saisonnières. En abordant par voie terrestre ou maritime cette échancrure du littoral, ils découvrirent le lieu idéal propice à leurs activités de chasse et de pêche.



Île de Groix, Morbihan : principaux sites du Mésolithique moyen

La jonction des deux vallons, celui de Quéhello, à l'est et de Kerlard, à l'ouest donna naissance à la ria de Port Saint-Nicolas. Cette dernière, largement ouverte sur l'océan laisse entrer, par gros temps, des épaves qui à l'époque mésolithique devaient être essentiellement des troncs d'arbres morts. Ces bois flottants représentaient une aubaine lors de la construction d'esquifs de fortune, l'édification d'habitats temporaires, l'entretien des feux de boucanage...

Dans ce cadre naturel, les vallons leur offrirent de nombreux abris rocheux et cavités les protégeant des rudes vents dominants. Au pied de ces reliefs devaient couler d'impétueux cours d'eau, source de vie. La faune de l'époque venait s'y abreuver permettant des activités de pêche aux salmonidés et de chasse à l'arc. Lorsque le gibier se raréfiait, la mer réservoir inépuisable (heureux hommes!...) procurait aux chasseurs-pêcheurs, poissons, coquillages, crustacés...

Sur le plateau, depuis fort longtemps, le passage de véhicules lourds ne se fait plus; seuls les éléments naturels, pluies d'automne et action des vents violents accompagnés d'averses durant les fortes tempêtes d'hiver viennent accentuer, un peu plus chaque année la dégradation du sol. Il faut ajouter à ce constat, l'action dévastatrice des lapins et taupes creusant allègrement terriers et galeries dans la faible épaisseur de terre végétale.

Actuellement, la partie sommitale du gisement mésolithique s'étendant entre les cotes d'altitude 34 et 32,5, au sud du chemin de terre, est formée d'un amas de blocs rocheux; la roche mère mise à nu laisse entrevoir de petits couloirs d'érosion où se trouve concentrée la quasi totalité du matériel lithique des chasseurs-pêcheurs. Par extension aux abords immédiats des blocs de roche et principalement sur la forte pente orientée S.E. menant au rivage, relique probable d'un ressaut du plateau, des éléments épars d'outillage peuvent apparaître. La superficie de la station peut être évaluée à environ 700 m².

Variations climatiques durant l'Holocène.

Entre 8000 et 6700 avant notre ère : climat préboréal; (moyenne de juillet 8° à 12°). Vers 6000 avant notre ère : climat boréal; (plus froid que l'actuel). Retour d'un climat atlantique; (légèrement plus chaud et sec que l'actuel), entre 5000 et 4000 avant notre ère; (moyenne de juillet : 17°).

Environnement et adaptation des humains au milieu naturel.

L'ère quaternaire est le dernier groupe des époques géologiques, qui se subdivise en deux séries d'étages : le pléistocène, ou quaternaire ancien, et l'holocène, ou quaternaire récent. Deux grands phénomènes caractérisent l'ère quaternaire : les glaciations et les transgressions marines. L'alternance de périodes froides et de périodes de réchauffement ("interglaciaires") a entraîné des variations importantes du niveau des mers.

Durant l'Holocène, entre 8000 et 7000 ans avant notre ère, la remontée des eaux a provoqué l'enneigement du littoral, faisant disparaître nombre de sites fréquentés par les chasseurs-pêcheurs du Mésolithique ancien. L'adoucissement du climat se poursuivant, une faune nouvelle habite le monde végétal renouvelé. Dans l'hinterland, à la steppe succède la forêt des conifères parcourue par des hardes de sangliers; puis, plus tardivement lorsque les arbres tempérés supplanteront les conifères, cerfs et chevreuils, dont l'utilité est bien plus grande, domineront.

La remontée des eaux se poursuit...Des groupes de chasseurs-pêcheurs s'installent le long de nouvelles côtes venant demander à la mer la nourriture que la chasse ne leur fournit plus. Au Mésolithique moyen la montée des eaux se stabilise; nous sommes en présence d'un environnement côtier profondément perturbé. Certains territoires maritimes se sont détachés de la bordure continentale formant des îles et des îlots rocheux.

De nouveaux groupes humains perpétuant les traditions de leurs ancêtres parviennent aux périodes de très grandes marées, à la basse mer, à atteindre les îles et îlots et à récupérer les anciens lieux de pêche sur les promontoires dominant l'océan.

Le Mésolithique final, vers 5000 avant notre ère, est une période de transition vers le Néolithique. Le passage permettant d'aborder l'île de Groix, très certainement situé dans la

partie orientale de l'île, n'étant plus accessible, les derniers nomades "coureurs de grèves" eurent recours, selon toute probabilités, à de primitives embarcations, afin de poursuivre leurs activités halieutiques et de ramassage de coquillages.

Sur l'île de Groix, trois stations principales du Mésolithique moyen ont été repérées : Biléric-Le Fons; la Pointe de l'Enfer; auxquelles viennent s'ajouter la station du Gorzed.

Préparation du matériel de chasse et de pêche.

A la station du Gorzed, le matériau utilisé pour la préparation de l'outillage lithique se présente sous la forme de petits galets côtiers de silex. A la fin du Préboréal et au début du Boréal, des gisements de galets issus de bancs fossiles se trouvaient à quelques kilomètres, plus au large par rapport au littoral actuel (Morzadec-Kerfourn, 1974).

A Groix, le problème de la provenance de ces galets de silex, de petit calibre, reste entier; *"leur présence dans les cordons littoraux de l'île n'est pas attestée à l'heure actuelle"* (G. Marchand, 1992). L'hypothèse d'un transport de matière première à partir de la zone côtière s'étendant de la côte ouest de la presqu'île de Quiberon, jusqu'à la Pointe de Gâvres, serait peut-être à envisager (?).

Les nucléus, en l'occurrence les galets côtiers, globuleux ou ovalaires sont réduits après les possibilités maximales de débitage, à des mesures comprises entre 30 à 40 mm. Le poids moyen d'un galet prélevé avant le débitage avoisine 70 à 80 grammes.

Le but du débitage d'un nucléus est l'obtention d'éclats, de lamelles, parfois de lames suivant le volume des blocs à tailler. Les produits obtenus ont subi les contraintes mécaniques liées au débitage du matériau; la présence sur le site de galets testés, l'importance des micro-galets ne pouvant offrir qu'un ou deux éclats ou lamelles de faibles dimensions, le rejet de nombre de galets de médiocre qualité, témoignent d'une gestion rigoureuse de la ressource en matière première.

Les nucléus récoltés sur le site ont été débités par "percussion directe"; l'artisan, à l'aide d'un percuteur frappe directement le nucléus afin d'aménager ce que l'on nomme un "plan de frappe", à partir duquel il effectuera le détachement des éclats, lamelles, ou lames. Ce percuteur est qualifié de "dur" lors de l'utilisation d'un galet ou d'une masse de pierre ; le percuteur porte alors les stigmates de la percussion (étoilures). L'absence de tels percuteurs sur la station du Gorzed laisse supposer l'utilisation de percuteurs "tendres", en matières périssables (bois, os).

Les nucléus à un plan de frappe (unipolaires) représentent la majorité du lot prélevé au cours de ramassages successifs. Cependant, certains galets de par leurs formes ont exigé d'autres procédés de débitage; ces types de nucléus sont toutefois minoritaires.

-102 nucléus ont été récoltés sur ce secteur du plateau totalisant un poids d'1,500kg.

Les opérations de préparation des nucléus ont libéré sur le sol une quantité importante d'éclats en tous genres, principalement des éclats d'amorçage et d'épannelage ainsi que des déchets de taille découlant des opérations d'extraction des produits de débitage. Ces résidus forment un ensemble de 1968 pièces, d'un poids appréciable de 3,527 kg de matière première.

Au retour du climat atlantique, une nouvelle faune s'installe dans les forêts de l'arrière-pays; la chênaie-hêtraie abrite des hardes de sangliers, cerfs, chevreuils. De petits animaux sauvages, à fourrure, occupent également le couvert forestier. Sur les promontoires rocheux du littoral, les oiseaux de mer vivent en colonies nombreuses; des oiseaux migrateurs venus du Nord retrouvent en saison hivernale les étendues d'eaux dormantes...Le gibier est là.

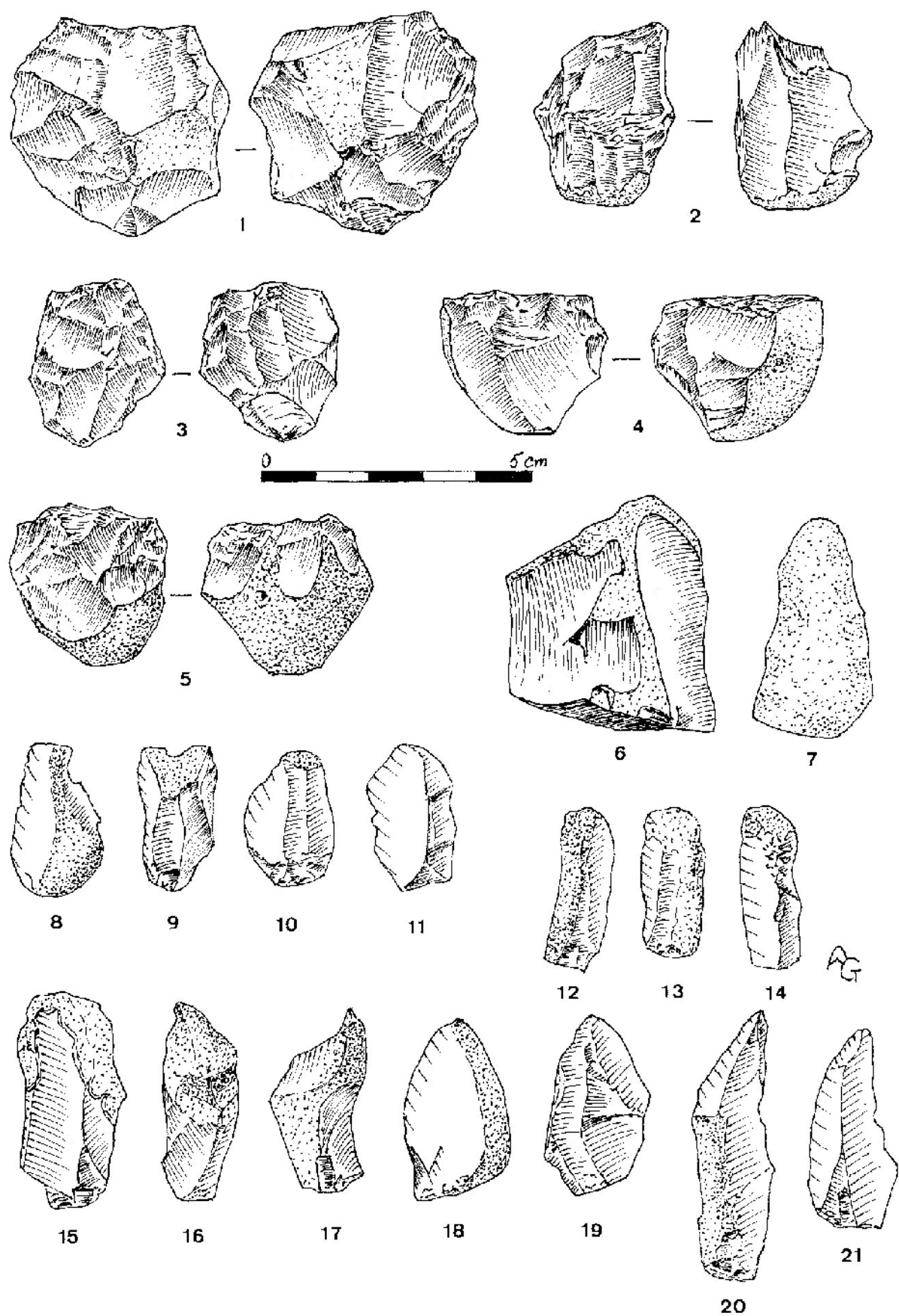


Fig. 1- Le Gorzed (Île de Groix, Morbihan); 1 à 6 : nucléus; 7 à 21 : produits de préparation des nucléus.

La nécessité de perfectionner des armes permettant de chasser à distance ces animaux agiles, devient impérieuse. L'invention de l'arc, arme composite, va transformer les méthodes des traditionnelles de chasse. Les préhistoriques vont devoir créer de nouveaux produits afin d'armer leurs projectiles. Les "microlithes géométriques", éléments provenant du débitage des

TPOLOGIE DE L'OUTILLAGE LITHIQUE

GROUPE D'OUTILS DU FONDS COMMUN. (Figures, 2 et 3)	
N° des pièces	Caractères particuliers
N° 1 à 6	<u>Grattoirs simples sur éclats.</u>
N° 7 à 12	<u>Perçoirs simples sur éclats.</u> n° 10 : sur éclat d'épannelage.
N° 13 à 19	<u>Lame et lamelles à bord retouché.</u> n° 13 : bord droit, de la face supérieure de la lame, finement retouché; bord opposé, enlèvement d'une chute de burin (?) n° 14 à 19 : lamelles d'épannelage à bord retouché; n° 27 à 30 : lame et lamelles arquées à bord abattu par retouches abruptes. N.B : éclats retouchés (72) lamelles et fragments de lamelles retouchées (84) ne sont pas dessinés sur les figures 2 et 3.
N° 27 à 30	
N° 20 à 26 N° 31 à 33	
N° 1 à 12	<u>Pièces à encoche.</u> n° 20-22 : éclats à encoche; n° 21-23 : lamelles à encoche; 24 à 26 : éclats denticulés; 31 à 33 : lamelles denticulées.
N° 1 à 12	<u>Pièces à troncature.</u> n° 1-2, 9-10, 12 : à troncature rectiligne n° 3; 7-8, 11 : à troncature oblique; n° 4 à 6 : fragments de lame à troncature oblique.
N° 15	<u>Burin.</u> Burin dièdre droit sur éclat.
NOMBRE TOTAL D'OUTILS DU FOND COMMUN : 46 pièces.	

POINTES DIVERSES AYANT PU SERVIR D'ARMATURES. (Figure, 3)	
N° des pièces	Caractères particuliers
N° 13 à 14 N° 16 à 20 N° 21 à 24	<u>Sur éclats bruts.</u> Certains éclats de préparation des nucléus constitués par la rencontre de deux bords tranchants ont pu, à l'occasion, servir d'armatures. <u>Sur éclats retouchés.</u>

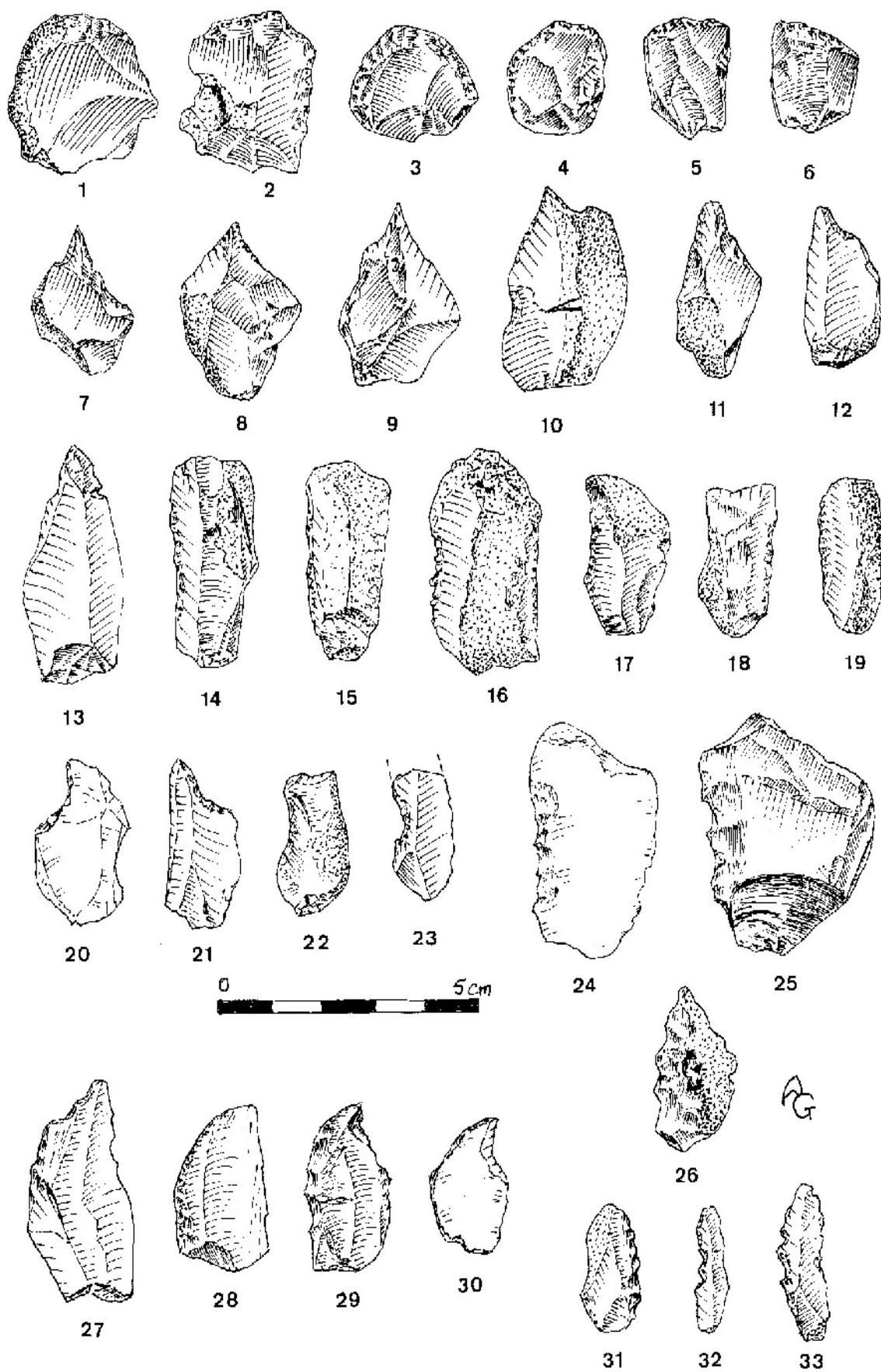


Fig. 2- Industrie du Gorzed: outillage du fond commun: grattoirs, perçoirs, encoches, denticulés...

nucléus vont entrer, en typologie de l'outillage lithique, dans la catégorie des objets dénommés "armatures".

Les armatures géométriques retrouvées sur les sites permettent de suivre les stades évolutifs des industries mésolithiques et leur répartition sur l'ensemble du territoire armoricain.

MICROLITHES GEOMETRIQUES. (Figure. 3)	
N° des pièces	Caractères particuliers
N° 25 à 27	<u>Segments.</u> Microlithes géométriques ayant la silhouette d'un segment de cercle (J. Tixier).
N° 28 à 35	<u>Trapèzes.</u> n° 28-29 : trapèzes isocèles; n° 30 : trapèze rectangle; n° 31, 34-35 : trapèze à deux côtés concaves; n°32-33 : trapèze à un côté concave.
N° 36 à 43	<u>Triangles.</u> n° 36 : triangle équilatéral; n° 37 à 39 : triangles scalènes; n° 40 à 43 : triangles à un côté concave.
DIVERS	
N°des pièces	Caractères particuliers
N° 44-45	<u>Nucléus et armature,</u> en quartz (mésolithique)
N° 46	<u>Armature de flèche</u> à tranchant transversal, (Chasséen Néolithique moyen).
N° 47	<u>Armature de pointe de flèche,</u> à retouches bifaciales (Néolithique final).
N° 48-49	<u>Microburins.</u> n°48 : distal; n°49 : proximal.

Le total des microlithes géométriques s'élève à 19 pièces, auxquelles il faut ajouter 20 fragments.

La variété des formes géométriques des microlithes, devait correspondre aux différents procédés de fixation; à la pointe des traits destinés à la chasse à l'arc, ou disposés dans les rainures latérales sur la hampe des harpons, lors de la pêche du haut des rochers. Ces petits éléments de silex, parfois tirés de lamelles fracturées suivant la "technique du microburin", étaient ensuite retenus dans le bois (matière périssable), à l'aide de gommes ou de résines et, ligaturés.

Trois groupes d'industries mésolithiques ont été définis pour différencier ces industries (Kayser, 1984 et 1989). L'outillage de la station du Gorzed semblerait appartenir au groupe sud-breton ou morbihannais, stade moyen du Mésolithique qui occupe une position chronologique comprise, approximativement, entre 6000 et 5500 avant notre ère.

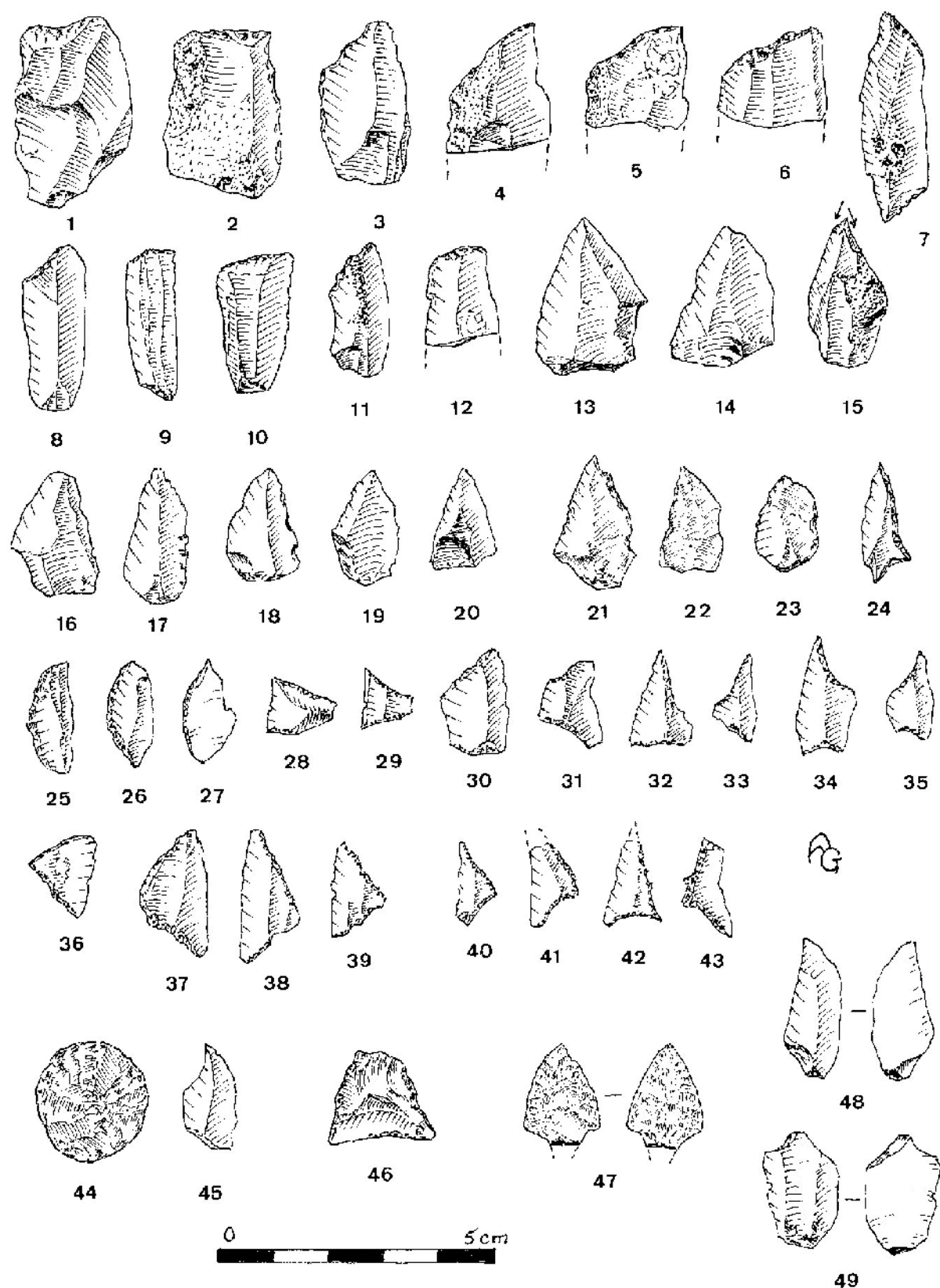


Fig.3- Industrie du Gorzed: outillage du fond commun: 1 à 24, armatures géométriques: 25 à 43; divers: 44 à 49.

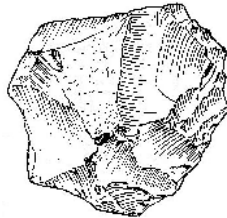
Conclusion.

De nos jours, la station du Gorzed se présente comme une aire, très érodée, de débitage basé sur l'obtention d'éclats et de lamelles tirés de nucléus provenant de petits galets côtiers de silex; bien que le quartz semble avoir été utilisé, aucun apport de matériaux de substitution n'apparaît sur le site.

La dégradation du sol ne permet pas l'observation de possibles postes de travail; tout au plus, peut-on reconnaître une concentration d'outillage lithique du fonds commun, au pied du principal ensemble rocheux et, sur le pourtour de ce dernier, une dispersion de microlithes géométriques (armatures). Apparemment, le secteur réservé au débitage des galets aurait été, la partie haute du versant exposé au S.E., en direction du rivage; actuellement cet emplacement bénéficie d'un bon ensoleillement.

La station du Gorzed, était-elle, à l'époque mésolithique un lieu permanent de préparation du matériel lithique ou un campement temporaire sur un itinéraire de chasse ou de pêche ? Dans l'expectative, bien des questions resteront en suspens; seul le plaisir de la découverte demeurera bien présent.

L'attrait de l'insularité, n'est-ce pas, de façon paradoxale, d'offrir la possibilité, à partir d'un espace restreint, d'élargir son horizon, et d'y retrouver le "Dreamtime" le "Temps du Rêve !...



BIBLIOGRAPHIE

BERNIER G., LE BERREA. (1972)- Toponymie nautique de l'Île de Groix et des abords de Lorient. Annales hydrographiques t. XVI, n° 737, p. 453-522.

BREZILLON M.- La dénomination des objets de pierre taillée. IVe supplément à "Gallia Préhistoire", Paris, 1968, 416 p. 227 fig.

CAMPS G. (dir.), (1968)- L'Homme préhistorique et la mer. Paris, Ed. C.T.H.S., 446 p.

GIOT P.R., MONNIER J.L., L'HELGOUAC'H J., (1998)- Préhistoire de la Bretagne, Ouest France Université, 589 p.

GOUPIL F. (1989)- Prospection-inventaire archéologique sur l'île de Groix (Morbihan) A.M.A.R.I. Bulletin d'information n° 2.

KAYSER O., (1996)- Le Mésolithique, Travaux de la S.A.H.P.L., bul.an. n°27, pp.21-46.

KAYSER O., (1999)- Le Mésolithique récent et final sur l'île de Groix, Cahiers de l'île de Groix, n° 3, pp. 12-16.

LE GUEN A., (1976)- Un site mésolithique à Groix, Travaux de la Société Lorientaise d'Archéologie, pp. 12-16.

LE GUEN A., (1979)- Une nouvelle station mésolithique à Groix, Travaux de la Société Lorientaise d'Archéologie, pp. 38-41.

LE GUEN A., (1980)- Une station mésolithique à Groix, Cahiers Groizillons, 1, pp. 33-38

MARCHAND G., (1992)- Le Mésolithique ancien/moyen de l'île de Groix dans son contexte régional, Cahiers de l'île de Groix, 1, pp. 38-47.

ROLLANDO Y., (1985)- La Préhistoire du Morbihan. Le Vannetais littoral, bul. De la S.P.M.
(tome III; juillet 1984).

TIXIER J.- Typologie de l'Epipaléolithique du Maghreb. Mémoire n° 2 du C.R.A.P.E., Paris, A.M.G.



STAGE DE TERRAIN DE KERNEVEL DU 10 AU 12 NOVEMBRE 2006

L'occupation néolithique de la Cornouaille orientale

Yann Bougio

Cartographe S.I.G. – Organisateur du stage

Un inventaire archéologique diachronique

(Synthèse des résultats sur les 8 ans de Prospection)

Région de l'Aven – Zone Odet / Laïta

Depuis huit ans, je suis chargé de l'inventaire archéologique de la région bordant la rivière Aven. Dans ce cadre, j'ai organisé un cinquième séminaire de prospections thématiques sur ce territoire. Ce travail s'inscrit dans un contexte particulier et concerne divers organismes de recherche. La Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient est à l'origine du projet à la fin de l'année 1999. En effet, suite à mon arrivée dans le sud Finistère (29), pour un métier de Cartographe dans un bureau d'étude en environnement marin (In Vivo Environnement), j'ai intégré la société archéologique, sous l'impulsion de Jean Marc Lacot et M. Roger Bertrand, dans le but de poursuivre des recherches archéologiques dans le secteur au sud des Montagnes Noires entre l'Odet et la Laïta.

Mon expérience acquise auprès de M. Pierre Gouletquer et de l'association Tumulus (UBO) me permet d'avoir une bonne vision de ce travail d'inventaire (Prospections et inventaire sur le Bas Léon et la commune de Dirinon (29)). La première étape de l'étude consiste à contrôler les sites repérés par photographies aériennes. Dans ce cadre, la prospection au sol, dont je suis chargé, analyse et échantillonne des objets récoltés sur des parcelles où l'on a vu des enclos ou des villas (observation de fossés ou de murs), pour les dater. L'objectif est de transmettre des fiches archéologiques complètes pour le Service Régional d'Archéologie de Rennes qui coordonne la fabrication de la carte archéologique de la région Bretagne. Celle-ci est l'outil premier de l'archéologie préventive qui précède tout aménagement. Les fouilles éventuelles sont alors confiées à l'INRAP ou au service départemental d'archéologie.

Au cours de ces premières prospections, nous avons mis vite en évidence autre chose que de simples tessons de la protohistoire, de l'époque romaine ou du haut moyen Age. Nous avons commencé à relever une quantité importante de pierres taillées ou polies. Cela, m'a permis d'ouvrir cette recherche d'abord centrée sur Trégunc sur l'ensemble du territoire de l'Aven. Pour mettre en valeur ces découvertes, je me suis rapproché du PCR (Programme collectif de recherche sur mésolithique). De là, est née une collaboration entre différents chercheurs et prospecteurs de la région Bretagne. L'objectif étant une analyse fine du territoire et son étude dans un contexte plus large sur les périodes du mésolithique et du néolithique. A partir de là, j'ai intégré mes recherches avec les études précédentes effectuées par Grégor Marchand (Chercheur au CNRS – UMR 6566) dans la partie Est du territoire et

les recherches de prospecteurs locaux comme M. Raymond Le Floch, M. Le Roux, M. Perry, M. Gueguen, M. Scoazec (sur la commune de Névez) et Mme Delaloy.

Après les diverses prospections engagées depuis 8 ans et le complément fait avec les anciennes études, l'analyse du territoire devient plus fine et nous pouvons commencer à avoir une bonne vision de l'occupation humaine aux différentes périodes. De la même façon, nous avons aujourd'hui une idée précise des roches employées par les hommes de la préhistoire pour fabriquer leurs outils (avec l'aide de Rodrigue Tsogou – Doctorant à Rennes 1) et les échanges pouvant exister dans ces périodes anciennes. Nous appliquons ici les méthodes utilisées sur d'autres territoires comme on le fait en région Centre (voir l'ouvrage récent : « La Prospection » ; Alain Ferdière et Co ; édition Errance ; 2006) et dans le reste de la Bretagne.

L'analyse des résultats nous a permis de mettre sur pied sous la direction de Grégor Marchand une première synthèse avec le mémoire de Master de Claire Le Bloa soutenu en 2006. Mon travail de cartographe m'a permis en outre de constituer et compléter une base de données précises sur cette zone d'étude. Il en ressort un certain nombre de résultats que j'exposerai dans une deuxième partie. Dans un premier temps je vais vous présenter le travail du dernier séminaire de novembre dernier.

I / Séminaire de terrain du 10 au 12 Novembre 2006 – Kernevel (29)

A / Remerciement et contexte :

Pour débiter cette présentation du dernier séminaire de terrain, je tiens à remercier vivement Anne Sylvie Pécot pour son accueil une nouvelle fois dans son gîte au cœur de notre zone d'étude (à Kerfloc'h en Kernevel), l'association Tumulus pour sa participation financière et son soutien depuis le début pour ce projet d'inventaire en Basse Cornouaille, Grégor Marchand pour son appui de tout instant et enfin, la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient pour son aide.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des prospecteurs qui depuis des années m'accompagnent et m'aident dans cette entreprise. (Jean Claude Sonic en particulier pour le reportage photographique lors de ce dernier séminaire)

Cette nouvelle campagne de prospection au sol (5^{ème} depuis 2000) s'est orientée comme pour les années précédentes sur divers axes de recherches. Une équipe sous la direction de Roger Bertrand a poursuivi la datation des sites vus par photos aériennes. Quatre autres groupes de cinq personnes ont travaillé sur la poursuite des inventaires sur la préhistoire. Après observations de la carte de synthèse établie par Claire Le Bloa et moi, il ressortait une absence d'informations et des zones vides sur les communes de Saint-Yvi, Fouesnant, Bénodet, Riec-sur-Belon et le nord de Bannalec. Comme nous l'expliquions avec Yvan Pailler (Docteur en Préhistoire) dans un précédent article (Bulletin 2005 de la SAHPL), la synthèse des premières données fait apparaître une faible occupation mésolithique et une forte influence de l'occupation néolithique. Nous n'avons que quatre sites majeurs sur le littoral avec Raguenees en Nevez (29) et Pors-Mali à Moëlan-sur-Mer sur la période mésolithique et une trentaine de sites le long de la faille sud armoricaine entre Melgven et le canton de Quimperlé. Certains ont été fouillés par Grégor Marchand, ces dernières années. Concernant l'occupation paléolithique, des informations sporadiques existent avec la découverte de bifaces, en particulier sur la commune de Trégunc (29) en Kerdalé (*Collection Le Roux*) et chez Mme Scaer en Kernalec. Concernant le Néolithique, nous avons une large palette de données, à la fois sur les matériaux récoltés en prospections et l'inventaire des monuments mégalithiques (114 sites observés).

Nous pouvons avoir ainsi, une vision intéressante sur les hommes vivant entre – 4500 et – 1500 avant JC sur ce territoire. Grâce à des découvertes récentes comme celle d'une flèche datant du Néolithique ancien par M. Scoazec de Nevez (29) nous savons aujourd'hui que la sédentarisation s'est faite assez tôt dans cette partie du territoire breton. A partir de toutes ces découvertes il était important d'observer l'ensemble du territoire, d'où la nécessité d'un nouveau séminaire de terrain pour compléter les espaces vides.

B/ Déroulement du séminaire :

(Voir tableau des résultats du séminaire)

Durant ces trois jours de travail, nous nous sommes fixé des objectifs. Le premier était de prospecter dans les zones vides pour savoir si effectivement elles l'étaient au Néolithique. Le deuxième cherchait à poursuivre un inventaire des carrières de roches susceptibles d'être utilisées par les hommes pour leurs outils (fibrolite et grès lustré en particulier). Le troisième et dernier portait sur la datation des sites vus par photographies aériennes.

Dans le premier cas nous avons constitué des équipes de prospecteurs qui ont étudié les parcelles libres d'accès, c'est à dire non semées. Le problème de ces zones vides, réside dans la difficulté d'accéder à des terrains « lisibles ». En effet, la zone est caractérisée par la prédominance de prairies du fait de l'élevage et la présence de grandes zones boisées. Nous avons sur ce territoire beaucoup plus de problèmes pour la prospection archéologique au sol, au contraire du pays Léon par exemple. Il m'est arrivé durant ce séminaire de parcourir, au Nord de Bannalec, des kilomètres sans voir un seul champ cultivé. Cette situation explique ainsi la pauvreté des résultats dans ces espaces. Nous avons pu cependant compléter notre base de données à travers certaines parcelles disponibles.

Dans le tableau et la carte en pièce jointe vous pourrez constater que nos équipes ont pu mettre en évidence 37 nouveaux sites (un site correspond à environ 30 pièces de la même période) ou indice de site. Nous avons été ici à nouveau dans la moyenne des séminaires précédents (environ 40 nouveaux sites par séminaire, soit environ 250 en 5 occasions). La prospection s'est passée selon la méthode traditionnelle : observation et prélèvements dans les sillons des vestiges (pierres taillées ou aménagées, tessons, tegulae et scories). Nous ramassons tout ce qui peut nous donner un indice du passage de l'Homme dans le passé et pour une datation précise. Nous observons ensuite les concentrations pour déterminer l'implantation exacte de l'habitat. Pour la première fois une équipe a pu utiliser un GPS pour situer cet aspect (grâce à Annette Flageul, archéologue amateur aguerrie qui a rejoint notre équipe cette année, pour la zone de Fouesnant). Sur la totalité du week-end nous avons prospecté 62 champs pour un résultat positif à 59 % pour les champs prospectables.

A signaler dans les découvertes faites cette année par nos équipes 2 sites d'importance : Loj-Nahennou en Bannalec avec 54 pièces et Kerandreo Lohan en Riec-sur-



Belon. Dans le premier cas, on a retrouvé 4 éclats retouchés caractéristiques du Mésolithique final. Dans le deuxième, on est face à un habitat du Néolithique final avec un grattoir et une pointe de flèche (*ci-contre*). A noter aussi la présence le long de l'estuaire de l'Odette d'une concentration importante de sites inédits, avec la découverte une nouvelle fois cette année, de deux sites néolithiques sur la commune de Combrit : Kerlec Penker et Kerlosquet, mis à jour par notre équipe de prospection géologique, avec sur le premier site un outillage et un éclat de dolérite de type A retouché, de Plussulien (22).

Concernant cette même équipe, pas de nouvelle carrière découverte (en particulier de fibrolite ou de grès lustré). Un aspect qui fera l'objet dans les mois à venir d'un travail spécifique par Yvan Pailler. Par contre, nous avons pu compléter notre carte des faciès de cette zone géographique marquée par la faille sud armoricaine avec l'aide de Rodrigues Tsogou. Rappelons que cet espace est caractérisé par la présence de roches compressées comme l'ultramylonite de Tremeven qui possède les mêmes propriétés de taille que le silex.

La dernière équipe dirigée par Roger Bertrand a permis de dater et confirmer les sites gallo-romains de Kerjamet Stang Quinquis et Scalennou en Bannalec, observés par photographie aérienne.

Pour conclure cette partie sur le séminaire 2006, je tenais à remercier Loïc Langoët (Président de la section archéologie de l'Institut Culturel de Bretagne) qui est venu le samedi après midi. Il nous a fait un exposé sur le mégalithisme dans les Côtes d'Armor. La séance a été suivie par une visite de quelques sites sur la commune de Pont-Aven avec l'étude de deux allées couvertes et d'un menhir. Cette partie nous a permis de confronter les méthodes de relevés des monuments mégalithiques. Un nouvel inventaire sera mis en place dans les années à venir pour ce territoire. Il n'existe pas actuellement d'état des lieux ou de publications récentes comme sur les Côtes d'Armor ou dans le Pays de Lorient.

II / Synthèse du séminaire et intégration dans le travail d'étude

A / Analyse des dernières découvertes :

(Analyse des cartes 1 et 2 p.44)

Après ce dernier séminaire de novembre 2006, je suis resté en partie sur ma faim. En effet, de larges étendues restent inexploitées dans la partie nord du territoire à cause des prairies et des bois prédominant dans la zone. C'est pourquoi, il sera important de poursuivre le travail de prospection en faisant une veille collective entre les différents prospecteurs. La basse Cornouaille fait apparaître une occupation intensive à partir du Néolithique moyen comme le montre une nouvelle fois les résultats de cette dernière campagne. En prospection au sol, nous devons être attentifs au changement de l'environnement et les aménagements qui pourraient être engagés dans les années à venir. Pour la prospection aérienne, la concentration d'enclos (protohistorique ou médiéval) et de villas gallo-romaines ne fait pas de doute et ne manque pas d'enrichir la base de données. Pour chaque période il pourrait y avoir sur ce territoire une étude. L'inventaire s'enrichit de manière exponentielle.

Concernant le Mésolithique et le Néolithique nous avançons de manière très positive, malgré les trous sur la carte archéologique.

Les dernières découvertes permettent de mettre en place des modèles d'occupation sur cet espace.

B / Synthèse générale sur les découvertes :

(Voir cartes 3 et 4 p.45)

L'observation des cartes de synthèses, fait ressortir un certain nombre de phénomènes que Claire Le Bloa a mis en évidence dans son mémoire de Master. Les dernières découvertes le confirment. La prédominance des habitats néolithiques permet d'affiner les résultats. De là, on observe des critères d'installation topographiques, hydrographiques et géologiques.

Comme l'avait observé déjà Pierre Gouletquer, les habitats néolithiques sont situés à une certaine distance du littoral de l'époque (fin de la transgression flandrienne) à la

différence du Mésolithique. Ensuite, les plaines ou plateaux sont privilégiés pour avoir un regard général des terres environnantes (voir les sites Maner Bot Bodern en Elliant et Loj-Nahennou en Bannalec).

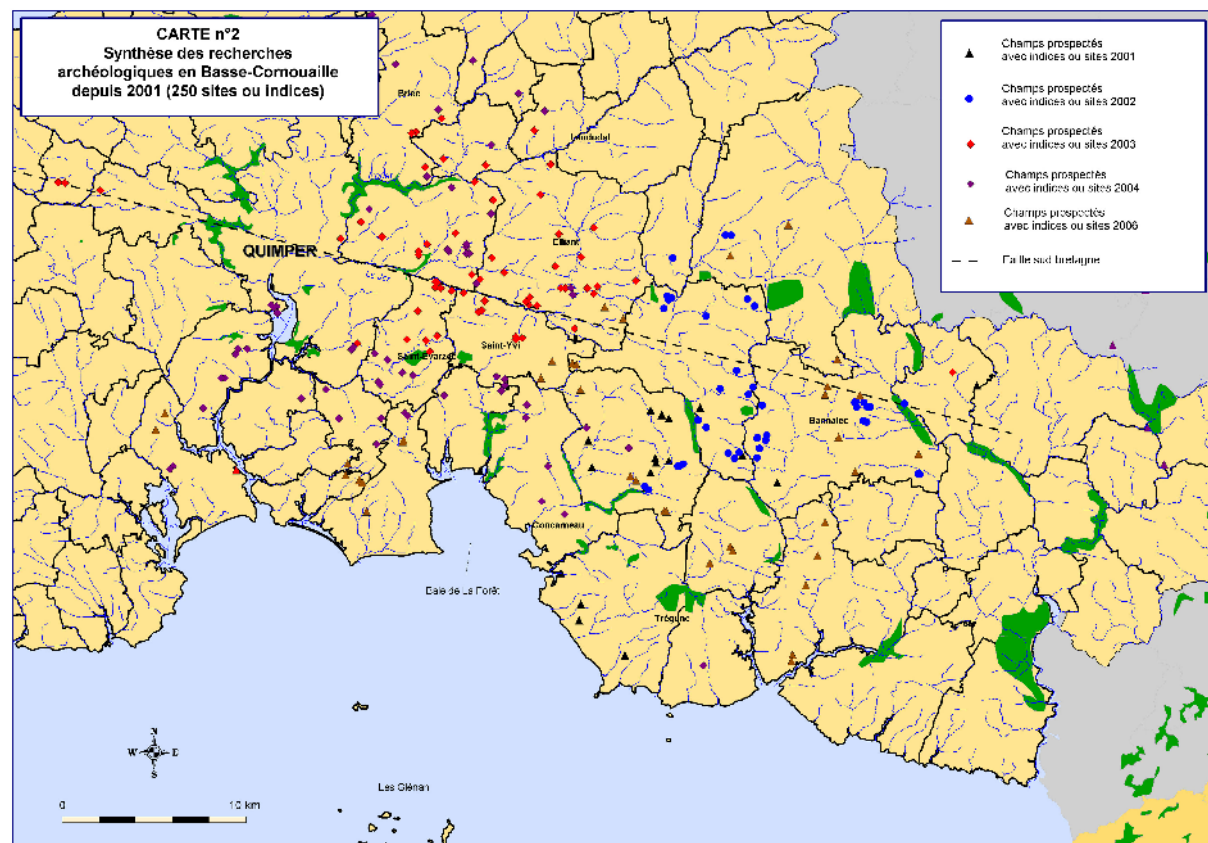
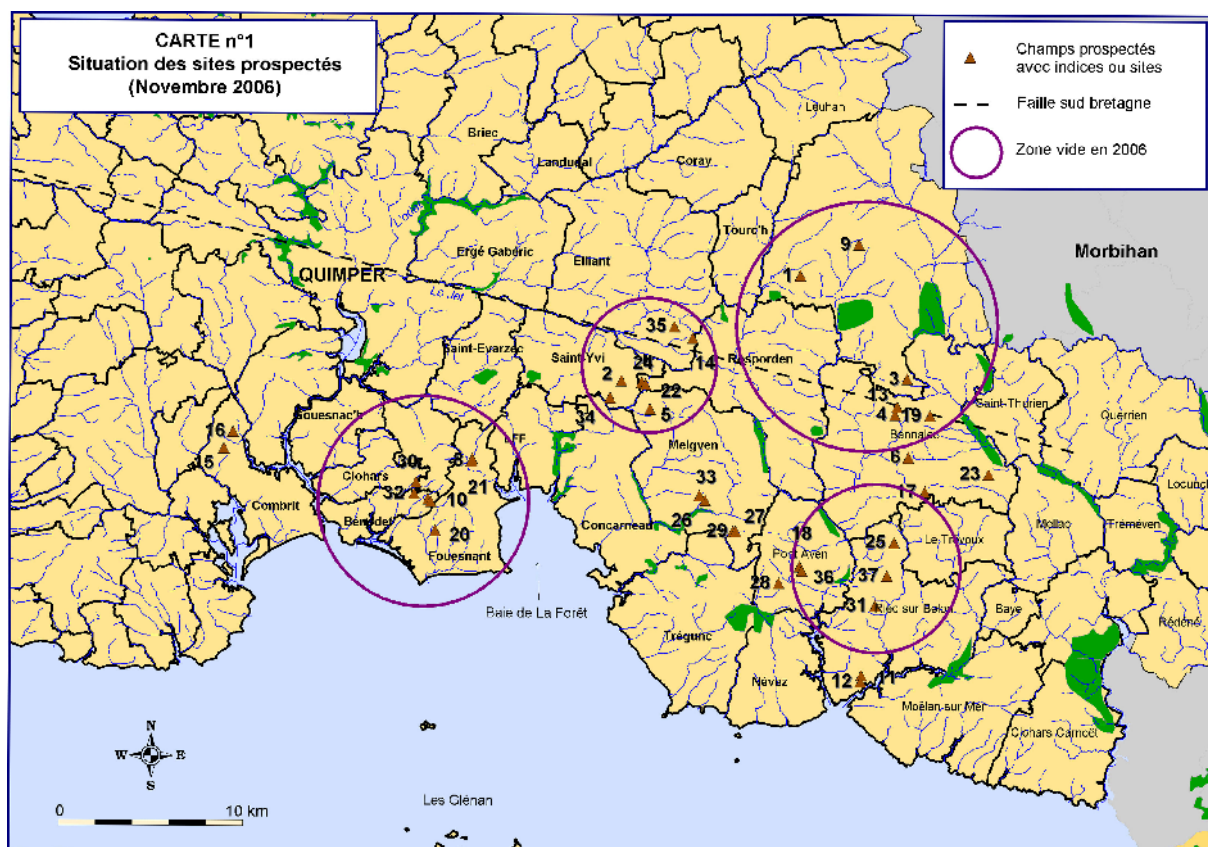
La dernière observation est tout particulièrement intéressante et concerne l'étude du mobilier lithique en fonction de la géologie. En effet, les populations néolithiques comme mésolithiques possédaient une véritable capacité d'adaptation au milieu dans lequel elles se trouvaient. Comme, le montrent les cartes, on n'utilisait pas les mêmes matériaux pour l'outillage selon le lieu où l'on se trouvait. La cartographie montre une concentration des outils en silex sur le littoral où les galets sont présents en grande quantité. A l'intérieur des terres le long de la faille sud armoricaine c'est l'ultramylonite qui prédomine, tandis qu'à l'ouest c'est le grès lustré avec la présence des gisements du Moulin du Pont et du Porzay. Le territoire se découpe ainsi en trois zones d'habitat importantes. A signaler la présence de silex et de grès lustré un peu partout. On peut imaginer un échange commercial entre ces différents groupes humains. Plus largement, à petite échelle, on retrouve des phénomènes similaires autour des haches polies (dolérite de Plussulien (22)) et du silex d'import comme celui venant du Grand Pressigny (37) (en Touraine).

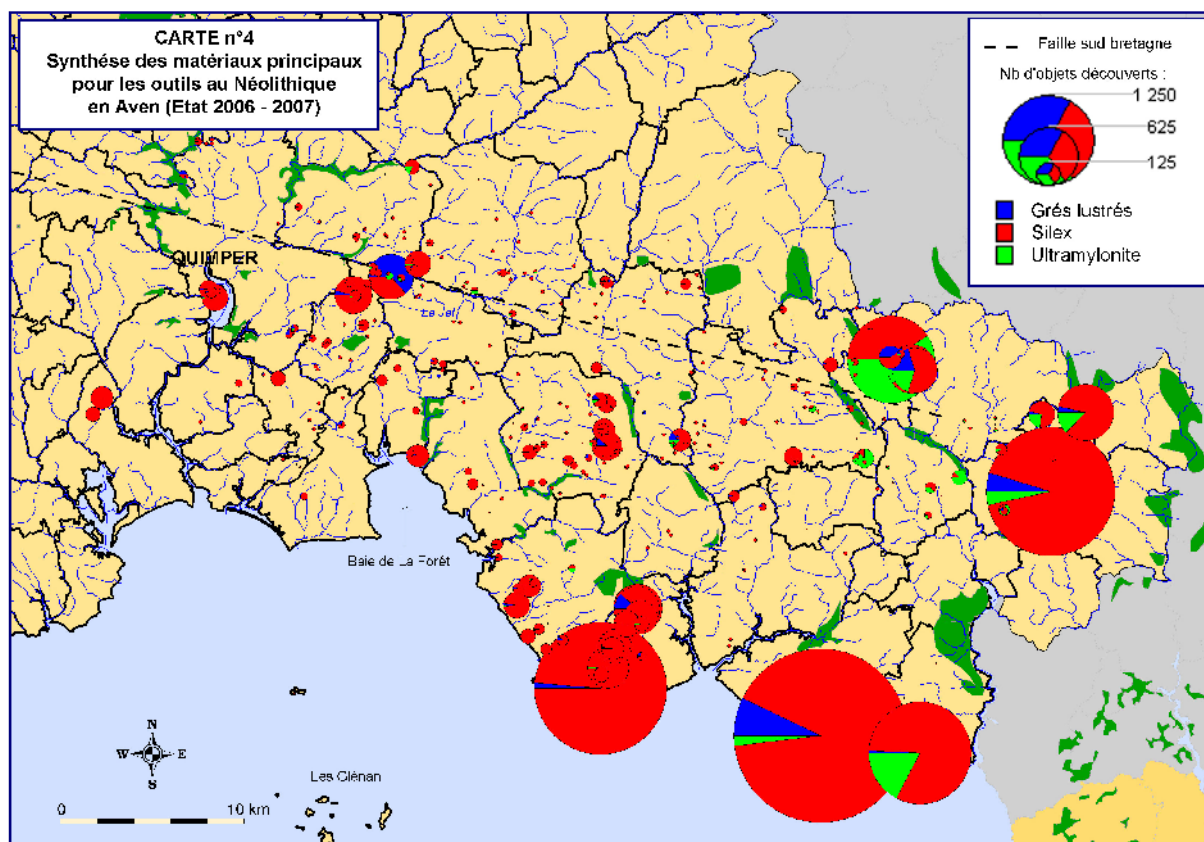
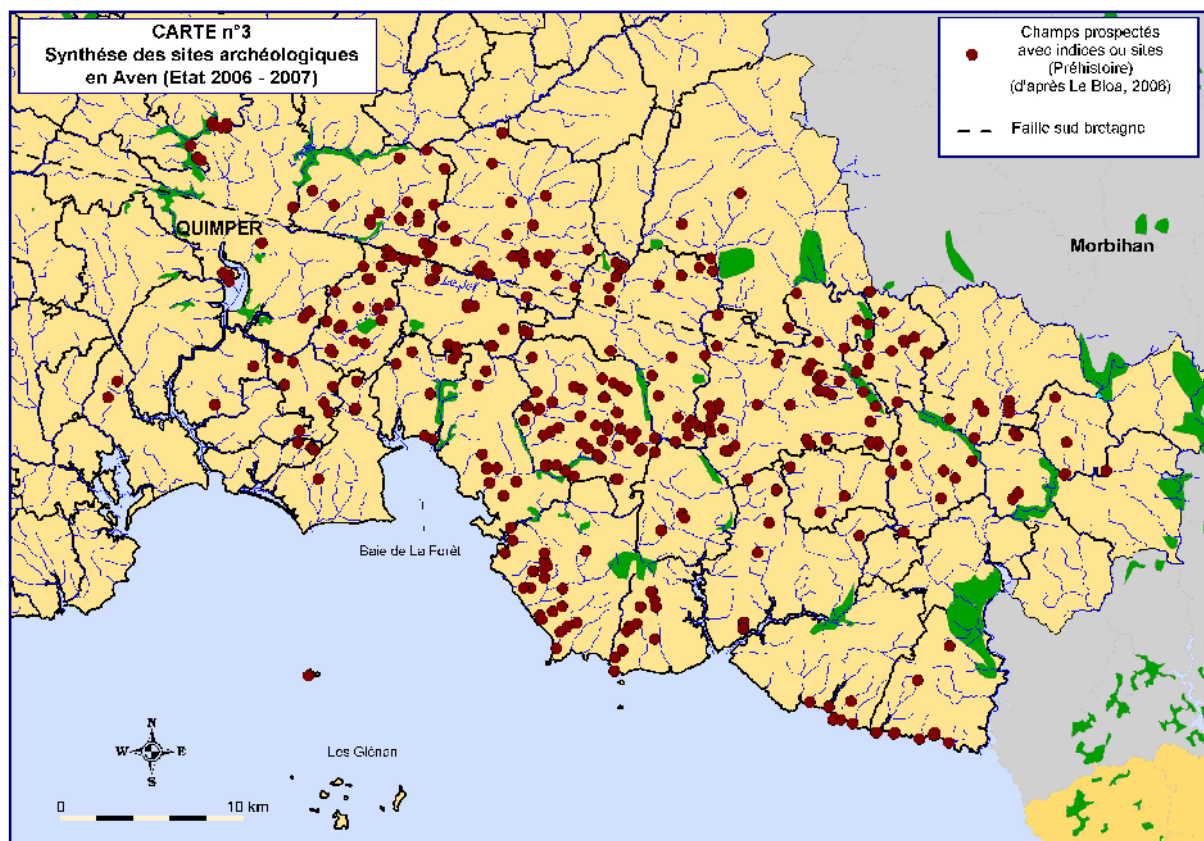
Les prospections au sol entreprises depuis plusieurs années ont ainsi permis d'avoir une vision assez précise de l'occupation humaine sur un territoire à une période donnée. Au-delà, du travail fait en Aven le complément effectué sur les autres territoires permettra d'avoir une vision d'ensemble des phénomènes. La comparaison avec les travaux de Pierre Gouletquer (Pays Bigouden et Finistère), Yvan Pailler (Bas Léon), Estelle Yven (Vallée de L'Hyère et Trégor), Gérard Tournay (Pays de Pontivy) ou Bernard Ginet (Pays au nord de Lorient) sont des indices importants pour comprendre les relations entre ces hommes du passé.

Au-delà de ce travail sur le Néolithique qui devient aujourd'hui payant au vu des informations que nous obtenons, il reste à effectuer sur ce territoire, comme pour ceux qui l'entourent, des inventaires sur l'ensemble des périodes. Ces études ne pourront se faire sans l'implication active des professionnels de l'archéologie et un appel aux étudiants des universités bretonnes. Au cours des prospections aériennes et au sol nous avons recensé de nombreux sites de l'époque romaine, de la protohistoire et de l'époque médiévale qui restent en suspens dans l'étude. Les collections de céramiques commencent à être étudiées par des chercheurs comme Gwenaëlle Hamon qui fouille sur des sites aux Glénan. (découverte par exemple d'une céramique décorée de la Tène à Savarléry en Ergué Gabéric). Les îles sont aussi une source importante du travail d'inventaire.

Enfin, des communes comme Ergué Gabéric (29), suite à nos prospections, ont un inventaire archéologique complet qui mériterait d'être publié. Ce travail en vue de compléter la carte archéologique de la Bretagne, ouvre une multitude d'études qu'il sera important de favoriser pour comprendre ce territoire dans les années à venir.







Résultats du séminaire d'archéologie (Kernevel - Novembre 2006)

N°	Département	Commune	Site	Carte	X	Y	Nbre	Silex	Nbr céram
4	29	Bannalec	Kervinic Braz	0620 ET	149005.0	2344810.0	1	1	
6	29	Bannalec	Kerjemet Shang Quinquis	0620 ET	149760.0	2342490.0	22	2	20
13	29	Bannalec	Kerjemet	0619 ET	149143.0	2345256.0	2	1	
17	29	Bannalec	Loj-Nahennou	0620 ET	150660.0	2340810.0	54	48	
19	29	Bannalec	Kerleoa Le Vieux Chêne	0620 ET	150912.0	2344767.0	6	5	1
23	29	Bannalec	Scalennou	0619 ET	154120.0	2341563.0	7		7
7	29	Bannalec	Kervour 3	0519 ET	122864.0	2340444.0	7	4	3
10	29	Bénodet	Kerorie 2 Est	0519 ET	123619.0	2340168.0	1		1
32	29	Bénodet	Kerorie Ouest	0620 ET	123777.0	2340028.0	1		1
30	29	Clohars Fouesnant	La Maiterie	0519 ET	122980.0	2341068.0	31		31
9	29	Coadry	Kersalaun	0619 ET	147020.0	2354060.0	1		1
14	29	Elliant	Ty Palmer	0519 ET	138004.8	2348944.0	2	2	
35	29	Elliant	Kerzouez	0519 ET	136996.6	2349579.5	2	1	1
8	29	Fouesnant	Rosnabat	0519 ET	126980.0	2342230.0	5	2	3
20	29	Fouesnant	Kerdicé	0519 ET	124010.0	2338440.0	11	8	3
21	29	Fouesnant	Rosnabat	0519 ET	128030.0	2342330.0	21	8	10
26	29	Meleven	Saint-Antoine	0620 ET	138702.5	2340118.0	10	6	2
27	29	Meleven	Kerhaléguan 1	0620 ET	140222.5	2338453.0	3	1	2
29	29	Meleven	Kerhaléguan 2	0620 ET	140396.0	2338445.8	2	1	
33	29	Meleven	Cosqueliac'h	0620 ET	138395.0	2340382.0	20	17	
18	29	Port Aven	Kerjacadic Bihan	0620 ET	143650.0	2336540.0	5	5	
28	29	Port Aven	Kersimon Bihan	0620 ET	142720.8	2335628.9	1	1	
36	29	Port Aven	Kerjacadic Bihan 2	0620 ET	143970.0	2336317.8	9	2	4
11	29	Riec sur Belon	Goréquier	0620 ET	147233.0	2330640.0	2	2	
12	29	Riec sur Belon	Questelan	0620 ET	147180.0	2330295.0	4	2	2
25	29	Riec sur Belon	Kerandreo Loyan	0620 ET	149001.0	2337853.0	38	11	17
31	29	Riec sur Belon	Kersouz	0620 ET	147970.0	2334420.0	8	3	3
37	29	Riec sur Belon	Trebellec	0620 ET	148901.0	2336044.0	1	1	
2	29	Saint-Vi	Creac'h Nevez	0519 ET	134119.8	2346624.0	4	1	3
5	29	Saint-Vi	Guerveur	0519 ET	135677.0	2345087.0	1	1	
22	29	Saint-Vi	Kerleannou 3	0519 ET	135233.0	2346544.0	1		1
24	29	Saint-Vi	Kerleannou 1	0519 ET	135444.0	2346451.0	1		1
34	29	Saint-Vi	Kernevez Locmaria	0519 ET	133505.0	2345707.0	5		3
3	29	Scaer	Crémoren	0619 ET	149678.0	2346740.0	3	2	
1	29	Tourch	Locunduff Coadiguou	0619 ET	143850.0	2362370.0	2		1
15	29	Combit	Kerlec Penker	0519 OT	112515.0	2342895.0	32	28	3
16	29	Combit	Kerlosquet	0519 OT	113010.0	2343795.0	64	62	2

Nbre :	Nombre total d'objets trouvés
Silex :	Nombre total de silex trouvés
Nbr céram :	Nombre de tessons trouvés

LES MONUMENTS CIRCULAIRES du PREMIER AGE DU FER de PLOEMEUR

« Kerham – Lann Porz Menec'h » et « Lann Tinikeï »
(Morbihan)

*Anne Villard-Le Tiec*²

avec la collaboration de G. Le Delliou³, T. Lorho, et Caroline Magitterri⁴

Le site de Lann Porz Menec'h, au sud-ouest du hameau de Kerham, commune de Ploemeur (Morbihan), est implanté en face de l'île de Groix, sur le flanc d'une petite éminence dominant les environs à 20 m NGF et la côte toute proche. L'étude de la correspondance du commandant Le Pontois à son ami Paul Du Châtelier, conservée aux Archives départementales du Finistère à Quimper⁵, a permis de retrouver des lettres et des plans concernant les monuments de Lann Porz Menec'h, qu'il a fouillés à partir de 1891. Un autre plan, non daté, figure les sites qu'il a étudiés dans les années 1891-1896 du Fort Bloqué au Courégan.

Le site de Lann Porz Menec'h comprend à cette époque trois grands tumulus mégalithiques, un monument circulaire, et trois très petits *tumuli* (sic). L'ensemble des structures a été fouillé de manière plus ou moins exhaustive et une partie des objets, confiée à Paul Du Châtelier, est actuellement conservée au Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye (Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur 2003 p. 21-35).

Les monuments les plus remarquables, les tumulus de Tuchenn Pol (27 m de diamètre), Tuchenn Bonhomme (34 m x 12 m) et Tuchenn Bonnefemme (45 m x 25 m), sont disposés sur une ligne nord-nord-est / sud-sud-est. Au sud-est de la tombe à couloir mégalithique de Tuchenn Pol, située sur le point culminant de la butte, est implanté un monument circulaire, représenté par Le Pontois sous la forme de deux parements concentriques de pierres, l'un d'environ 8 m de diamètre, l'autre de 12 m. Ce plan de détail de la tombe à couloir et du monument circulaire est le seul document conservé présentant l'architecture de ce dernier telle qu'elle a été perçue par Le Pontois après la fouille. L'irrégularité des parements du monument circulaire et la complexité évidente du plan du Tuchenn Pol montrent manifestement d'importants remaniements traduisant une évolution des structures funéraires mal comprise par Le Pontois.

² SRA Bretagne/ UMR 6566

³ Collectif pour la sauvegarde du patrimoine mégalithique ploemeurois

⁴ INRAP

⁵ Réf. AD.29 Fonds de Kernuz, côte 100 J 1364

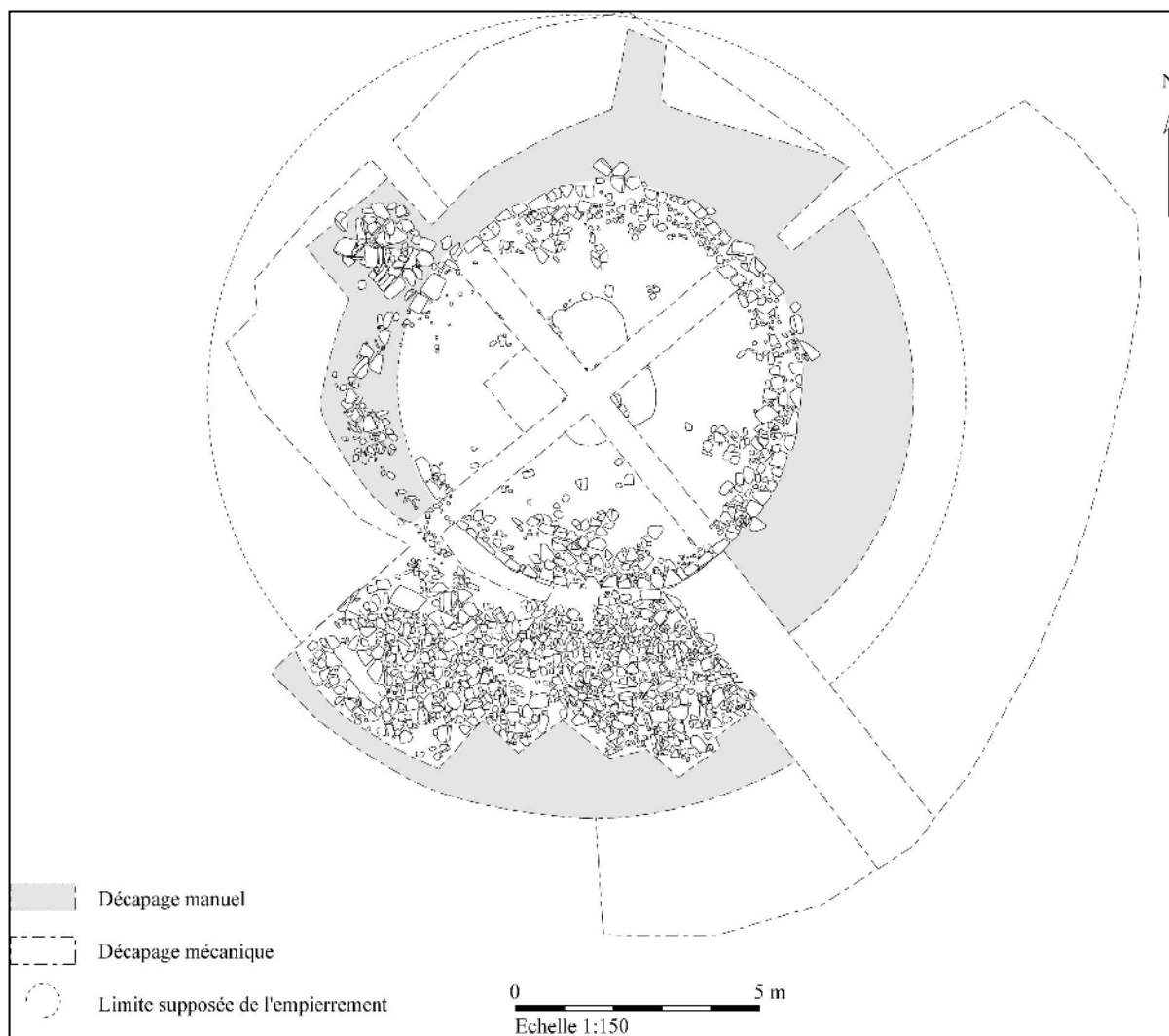
Depuis, l'ensemble du site a été très dégradé par les aménagements liés au Mur de l'Atlantique (blockhaus, tranchées, ...), puis par des remblais d'un mètre d'épaisseur recouvrant le Tuchenn Pol et le monument circulaire, et enfin par les terrassements liés à l'installation du Golf Océan, dans les années 1980. Les relevés réalisés par Le Pontois puis par R. Bertrand de la Société Lorientaise d'Archéologie en 1977 restent les documents les plus précis à ce jour pour notre connaissance des monuments mégalithiques (Bertrand 1992). Quant aux trois petits *tumuli*, ils ont probablement été détruits.

Un sondage a été mené en octobre 2005 sur le monument circulaire, remis au jour en 2004 par le Collectif pour la sauvegarde du patrimoine mégalithique ploemeurois lors des travaux de mise en valeur du Tuchenn Pol. La fouille n'a mis en évidence qu'un parement de 8,20 m de diamètre, au lieu des deux signalés par Le Pontois, constitué de blocs de granite soigneusement agencés et taillés de manière à offrir une surface régulière en forme de tronc de cône. Il n'est conservé que sur 3 assises au maximum. Le blocage interne, construit sur une assise de pierres soigneusement disposées sur le sol, était vraisemblablement entièrement constitué de blocs de granite. Une récupération systématique des pierres de ce blocage été



Vue générale du monument – Au premier plan : effondrement du parement vers l'extérieur
(cliché A. Villard-Le Tiec)

réalisée à une date inconnue, peut-être pour la construction des maisons environnantes, ou au moment de la fouille de Le Pontois. La fosse centrale de 2,80m sur environ 1,20 m, orientée approximativement N-S, creusée d'une trentaine de centimètres de profondeur dans le paléosol, correspond vraisemblablement à une sépulture à inhumation, comblée de terre et de pierres. Elle rappelle en effet les fosses centrales de deux des tumulus du Bono, Le Rocher (Morbihan) (Milcent 1992, pl. 3 et 6, Haldemann 2005, p. 15-27, fig. 5-6).



Plan général du tumulus de Ploemeur « Lann Porz Menec'h » (dessin : C. Magitteri)

Le monument était entouré d'une couche de pierres provenant de l'éboulement du parement et du blocage interne. Un réaménagement de la périphérie de cet éboulis a été observé dans la petite partie qui a été dégagée lors de ce sondage. Des pierres, formant la bordure d'une fosse oblongue de 0,90 m sur 0,35 m, signalent la présence d'une vraisemblable inhumation d'enfant, sans trace d'ossements ni mobilier. Une seconde ligne de pierres longeant une dépression correspond vraisemblablement à une autre structure de ce type, d'environ 2m sur 0,40 m.

Malgré l'absence d'éléments déterminants, il semble possible d'attribuer le monument circulaire au premier âge du Fer et, en l'absence de charbons de bois et d'ossements incinérés, à une phase où l'inhumation prédomine dans le sud-ouest de la péninsule armoricaine, antérieurement au développement des cimetières à incinérations du Hallstatt D3 et de La Tène A. Si l'on tient compte du laps de temps écoulé entre la construction du tertre parementé et l'aménagement des tombes adventices dans les remblais de sa destruction, peut-être plusieurs décennies plus tard, on peut proposer une création du site au 6^{ème} siècle au plus tard.

L'étude du site de Lann Porz Menec'h a également permis le réexamen du monument circulaire de Lann Tinikeï, situé à 900 m vers le nord-ouest et fouillé par Le Pontois en 1892-1893. Il appartient à un groupe de cinq structures disposées sur une petite colline dominant

une fontaine et les anses de Porz Guer et Porz Madahan. Dans un courrier adressé à P. du Châtellier, Le Pontois précise qu'il a achevé la fouille d'un dolmen à galerie « en ruines », du tumulus est « contenant des vases » et de « 3 buttes contenant les substructions de maisons, peut-être contemporaines du tumulus » (*sic*).

Le croquis du tumulus est de Lann Tinikeï figure d'un tertre construit en pierres ou en terre et délimité par un parement d'environ 10 m de diamètre et 1 m de hauteur, ainsi que l'emplacement de trois vases (Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur 2003, p. 33-34). Les vases n° 1 (le très bel exemplaire décoré de motifs estampés et de cupules jumelées) et n° 2, les seuls conservés à ce jour, sont attribués au Hallstatt D3-La Tène A1 (Milcent 1992 p. 80-81, pl. 69-70, 1993, p. 31, Chérel 1996 p. 29) Il sont généralement interprétés comme des urnes à incinération. Un tesson mis au jour dans les couches supérieures du Tuchenn Pol possède un décor tout à fait similaire à celui du vase n°1.

La proximité des sites de Lann Porz Menec'h et de Lann Tinikeï aurait pu apporter des informations déterminantes sur l'évolution des architectures et des rituels funéraires de la fin du premier âge du Fer en Bretagne occidentale. En effet, malgré une documentation très lacunaire, on observe que le dépôt de vases (urnes?) dans le tumulus de Lann Tinikeï est contemporain du développement des nécropoles à incinération du Hallstatt D3/La Tène A tandis que le monument avec possibles inhumations de Lann Porz Menec'h peut être rapproché des tumulus n°4 et n°5 du Bono, que nous avons attribués à une phase antérieure.

Enfin, on peut s'interroger sur les substructions découvertes à proximité du tumulus, puisque Le Pontois n'en donne aucune description. La présence de bâtiments construits en pierre sèche à proximité d'un monument funéraire pourrait trouver un parallèle avec le site de Talhouët à Pluvigner (Tanguy 1988, 1989). Mais, aucune vérification n'étant possible sur ce site aujourd'hui détruit, on ne peut écarter définitivement toute autre hypothèse, dont celle de structures funéraires mal identifiées formant une nécropole de l'âge du Fer, comme celle du Bono.

Il est tentant de mettre en relation ce(s) tertre(s) avec la stèle en granite découverte à proximité en 1982, « sur le sommet d'un vallonement » (Guéguen J.-C. 1982). Aujourd'hui perdue, elle était en tronc de pyramide de section rectangulaire aux angles arrondis. L'une des faces présentait une rainure. Sa hauteur totale était de 1,05 m et celle de l'embase de 0,25 m ; la largeur de la base (grand côté) était de 0,63 m et celle du sommet de 0,23 m sur 0,28 m.

Elle trouve peu de comparaisons dans l'inventaire des stèles gauloises du Morbihan (Tanguy 1997, Lecornec 1999). Des exemples proches sur un plan typologique ont toutefois été découverts, notamment à Cosquer, commune d'Erdeven et à proximité de la chapelle Notre Dame du Cloître dans la commune de Quistinic (Tanguy 1997 p. 29-31 et 60).



Vue générale du monument à l'issue du sondage, en direction de l'île de Groix (cliché A. Villard-Le Tiec)

BIBLIOGRAPHIE

AD 29 100 J 1364 : Fonds de Kernuz. Correspondance du Commandant Le Pontois à P. Du Châtellier

BERTRAND R., 1992 -. *Prospection-inventaire, Ellé, Laïta, Isolé, Scorff, Aven – Rapport d'activité, année 1992*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, SRA de Bretagne, dactylographié.

CHEREL A.-F., 1996.- *Ornementation et comparaisons des céramiques armoricaines du deuxième âge du Fer*, Mémoire de D.E.A., Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 233 p.

Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur, 2003.- Ploemeur et ses mégalithes, *Les Cahiers du Pays de Ploemeur*, n°13, juillet 2003, 48p.

HALDEMANN M., 2005.- *Les nécropoles du Morbihan : nouveaux acquis sur les pratiques funéraires des 6ème et 5ème siècles avant J.-C.*, Mémoire de Licence en archéologie provinciale romaine, Lausanne, 2 vol.

GUEGEN J.-C., 1982.- *Déclaration de découverte d'une stèle de l'âge du fer et dessin au trait*, Rennes, archives du S.R.A. de Bretagne.

LECORNEC J., 1999.- *Les stèles de l'âge du Fer dans le Morbihan. L'arrondissement de Vannes, Patrimoine Archéologique de Bretagne*, n°17, Institut culturel de Bretagne, Skol-Uhel Ar Vro, Association des Travaux du Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire, Université de Rennes 1, Rennes, 82 p.

MILCENT P.Y., 1992. *L'âge du Fer dans l'Ouest armoricain à travers les ensembles funéraires (IXe - IIIe siècles av. J.-C.)*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire ancienne, Université de Paris IV, 197 p., 61 fig., 108 pl.

MILCENT P.Y., 1993.- *L'âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX e -III e siècles avant J.-C.)*, *Antiquités Nationales*, t.25, p.17-50, 11 pl.

TANGUY D., 1988.- *L'habitat du second âge du Fer de Pluvigner (Morbihan)*, in *Architectures des âges des Métaux : fouilles récentes, Dossiers de Protohistoire*, 2, Paris, éd. Errance, équipe de recherche 314 du CNRS, Ecole Normale Supérieure, p.71-80

TANGUY D., 1989 - *Fouille programmée sur le site d'habitat et les sépultures de l'âge du Fer, au Talhouet, commune de Pluvigner (Morbihan), années 1988-1989*, rapport de fouille, dactylographié, Rennes, SRA-DRAC de Bretagne, 19 p., nb ill.

TANGUY D., 1997.- *Les stèles de l'âge du Fer dans le Morbihan. Les arrondissements de Lorient et Pontivy*, *Patrimoine Archéologique de Bretagne*, n°15, Institut culturel de Bretagne, Skol-Uhel Ar Vro, Association des Travaux du Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire, Université de Rennes 1, Rennes, 122 p.



LA PRODUCTION DE SEL DANS LES ÎLES ET SUR LE LITTORAL BRETON A L'EPOQUE GAULOISE

Marie-Yvane DAIRE*

Chargée de Recherche au CNRS, Rennes

*UMR 6566 “ Civilisations atlantiques et archéosciences »
(CNRS, Universités de Rennes 1, Rennes 2, Nantes, Ministère de la Culture).*

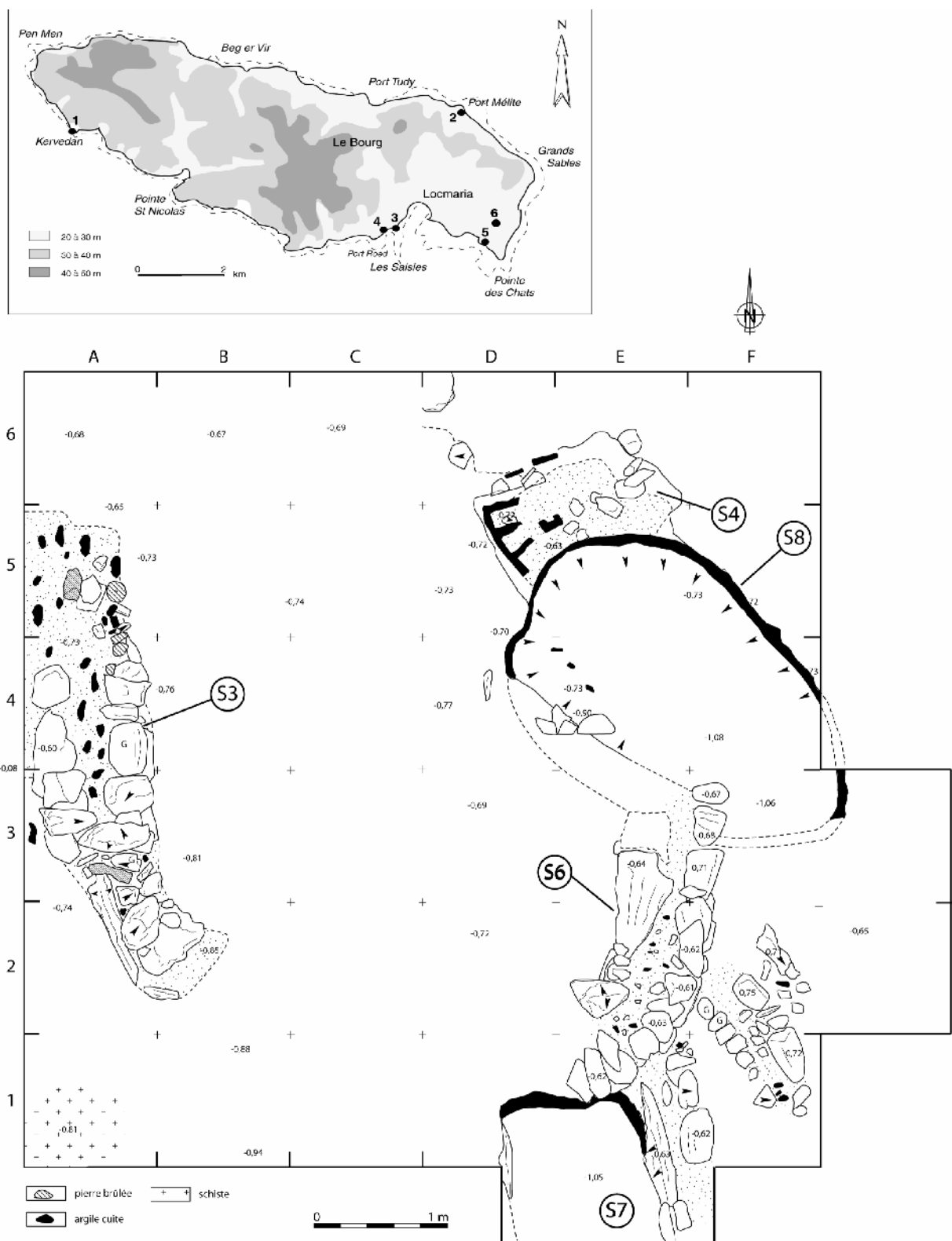
Le sel, produit vital pour l'homme et les animaux, joue de multiples rôles (médecine, peausserie...) ; c'est également un agent de conservation des alimentations carnées (viandes, poissons, mais aussi fromages).

Les principales sources d'approvisionnement en sel exploitées pendant la Préhistoire sont d'une part, les mines de sel gemme et d'autre part les eaux salées, exploitées par des méthodes dites “ ignigènes ” ou “ ignifères ”, qu'il s'agisse de sources (Pologne, Lorraine, Angleterre) ou de l'eau de mer (côtes de la Manche et de l'Atlantique). La matière première est traitée dans des structures de combustion (fours ou fourneaux) de sorte à accélérer l'évaporation de l'eau et la concentration des sels, jusqu'à la cristallisation de ces derniers dans des récipients d'argile et l'obtention de pains de sel séchés.

Les récentes recherches menées sur ce dernier type d'exploitations (1), connues sous le nom d'installations de “ briquetages ” ou encore “ d'ateliers de bouilleurs de sel ” ont nettement fait progresser les connaissances dans l'Ouest de la Gaule, en particulier pour la période de l'Age du Fer. Plus de cent cinquante de ces ateliers sont aujourd'hui recensés le long des côtes bretonnes. Des fouilles archéologiques ont été menées sur les ateliers armoricains des Ebihens à Saint-Jacut-de-la-Mer, de Landrellec et d'Enez Vihan à Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor), de l'île d'Yoc'h à Landunvez (Finistère) et des Saisies à Groix et d'Ilur, dans le Golfe du Morbihan. Ces recherches de terrain nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces ateliers, les chaînes opératoires, les choix architecturaux...

Pour s'en tenir aux recherches les plus récentes, nous évoquerons les données livrées dans le cadre du programme dirigé par N. Molines (Université Rennes 1, UMR 6566) depuis 2001 et visant à l'étude diachronique du peuplement de l'île de Groix (Morbihan) (2) (3).

L'occupation humaine de l'île de Groix, pendant l'Age du Fer, est caractérisée par plusieurs sites livrant divers types de vestiges. Mais à la fin de l'Âge du Fer, la côte sud de l'île et la zone de Locmaria, en particulier, était le siège d'une activité artisanale importante, avec des gisements de briquetages installés en bordure de côte et connus jusqu'en 2003 uniquement par des prospections et ramassages sur l'estran, à la Pointe des Saisies, à Kermarec- Port Roed et à la pointe des Chats-Port Morvil, sur la commune de Locmaria (4).



Le sondage mené à la Port-Morvil montra assez nettement que, si un site de briquetages a incontestablement existé en ce lieu (quelques restes étant encore bien visibles en coupe de falaise), les vestiges subsistants sont extrêmement ténus, probablement parce que le site est érodé à l'extrême et qu'il n'en subsiste que les ultimes témoins. Ceci s'est manifesté à la fois dans la stratigraphie du sondage mais aussi à travers la quantité de mobilier collecté (450 g), pratiquement insignifiante par comparaison avec le sondage de la pointe des Saisies. Cette situation paraît aggravée par la perturbation résultant d'une décharge sauvage d'ordures, qui a cependant ramené le mobilier le plus significatif en surface (quelques tessons de céramiques domestiques de l'Âge du Fer, accompagnés d'éléments de briquetages caractéristiques). Sans être totalement négatif, ce sondage ne nous a pas incités à envisager des recherches plus approfondies sur ce secteur.

A la Pointe des Saisies les sondages ont permis la découverte de structures et niveaux en place. Le site a connu une réutilisation très postérieure à l'Âge du Fer, manifeste par la présence d'éléments modernes (notamment un tesson de céramique glaçurée et deux fragments de tuyau de pipe en terre blanche) ainsi que de structures ayant en partie bouleversé les niveaux et aménagements antérieurs.

Probablement liée à la production du sel, une vaste fosse (S8) a connu une phase de combustion assez intense et a ensuite servi de dépotoir. Puis, toujours en liaison avec cet artisanat, la principale structure est un four (S7) dont la longueur totale peut être évaluée à environ 2 m pour une largeur de 1 m. Lui sont associés des moules à sel en forme d'augets parallélépipédiques et une grille supportée par des voûtains. Des murets de pierre sèche à double parement (S3 et S6) et au tracé incurvé sont des éléments architecturaux également attribués à l'Âge du Fer.

En totalité, ce sont 352 kg d'éléments de briquetages, liés à la production du sel, qui ont été collectés sur le site. Ils correspondent à deux technologies différentes, à savoir d'une part une grille amovible, à base de briques et de boudins de calage et, d'autre part un four à grille fixe (structure S7) à voûtains.

Le mobilier domestique est principalement constitué de plusieurs fragments d'amphore Dressel 1 (fragments de panse et d'anse), en association avec des éléments de céramiques domestiques, que leurs caractéristiques typo-morphologiques (dont des lèvres à cannelure interne fine, des poteries ornées de stries multiples...) permettent une attribution à La Tène finale et plus précisément au 1^{er} siècle av. J.-C.. La présence de ces derniers mobiliers tend à indiquer une occupation sporadique du site au cours de l'antiquité, peut-être en continuité de l'occupation gauloise.

Ces éléments renouvellent la réflexion sur cette production artisanale dont les infrastructures demeurent relativement moins bien connues sur la côte sud de la Bretagne et sur la côte atlantique, d'une manière plus générale que sur les côtes de la Manche (Daire, 2003). Par ailleurs, l'association, aux Saisies, de mobilier domestique et artisanal apporte un certain nombre d'informations utiles sur la chronologie de l'occupation, assez tardive, ainsi que sur les contacts ayant existé entre les populations locales et d'autres, extérieures à la région, ou bien des négociants (présence d'amphores vinaires, notamment). Ce type d'approche est d'autant plus pertinent que l'on a affaire ici à un territoire insulaire à cette époque, dont la position géographique pourrait avoir induit un rôle fondamental dans les circuits d'échanges par voie maritime.

Les données historiques et les textes antiques nous aident à situer cette activité dans le contexte économique de l'époque. Les données archéologiques nous montrent que la production de sel, à l'aube de la conquête romaine, était une activité florissante et sans doute économiquement significative sur les côtes de l'Armorique. La question de la production est intimement liée à celle des transformations (salaisons) et des débouchés (vers la Méditerranée, en particulier), le sel paraissant, pendant tout l'Age du Fer, avoir été lié aux circuits d'échanges à l'échelle européenne.

Notes

(1) Programme autorisé et financé par le Ministère de la Culture (DRAC, SRA Bretagne) et le Conseil Général du Morbihan.

(2) DAIRE M.Y., 2003 – *Le sel des Gaulois*. Éd. Errance, 152 p.

(3) MOLINES N., DAIRE M.Y., GUYODO J.N. 2004 – Les premiers peuplements de l'île de Groix. *Penn ar Bed*, n° sp. Histoire Naturelle de l'île de Groix, n°190-191, déc. 2004, p. 39-45.

(4) Ces deux sites des Saisies et de Port-Morvil se trouvant inclus dans l'emprise de la réserve naturelle, les travaux et sondages y ont été réalisés en accord et en concertation avec les gestionnaires de la Réserve François Le Bail et la Société "Bretagne Vivante" (SEPNB, Société pour l'étude et la protection de la Nature en Bretagne) que nous remercions pour leur collaboration.



L'ETABLISSEMENT ROMAIN DE « LA FALAISE » A ETEL

Sondage archéologique d'un atelier de salaisons de poissons.

Cyril Driard

Doctorant UMR CITERES-LAT, Tours

La ville d'Etel dans le Morbihan est surtout connue pour son passé lié à la pêche à la sardine puis au thon. Les activités associées au port, conserveries et presses, se développent à la fin du 17^{ème} siècle. Cependant, dès l'antiquité, la pêche jouait un rôle important dans l'économie locale, comme en témoigne les vestiges d'un atelier de salaisons de poissons situé au lieu-dit « la Falaise »

Présentation du site et de l'opération archéologique : ¹

Le site archéologique est localisé au sud-ouest de la commune d'Etel (**Figure 1**). Il est établi sur un promontoire rocheux granitique (9,60 m NGF) surplombant à l'ouest l'embouchure de la Ria d'Etel et bordant au nord une anse aujourd'hui condamnée. L'océan se situe à un kilomètre au sud.

En 1942, à l'occasion de travaux de terrassement pour la construction d'un blockhaus, une sépulture est mise au jour¹. Le mobilier associé (vase, plaque-boucle et couteau) est daté du début du haut-moyen âge. A 80 mètres au sud-ouest, des murs en petit appareil avec des arases de briques sont visibles en front de falaise sur près de deux mètres de haut et une dizaine de mètres de long. Ces structures (**Figure 2**) sont identifiées en 1998 à des parois de cuves², caractéristiques des ateliers de salaisons antiques.

Le sondage réalisé en mai 2007 était destiné à évaluer l'extrémité ouest du site. Il s'agissait de déterminer le nombre de cuves construites en bordure de falaise, d'étudier l'architecture de l'ensemble, d'obtenir des informations sur la nature des produits contenus dans les cuves, de préciser la chronologie de l'établissement et d'étudier l'environnement immédiat de l'atelier. La surface de fouille (17 m x 1,50 m) était limitée à l'ouest par la falaise et à l'est par les remblais liés au rehaussement du camping municipal.

Configuration de l'atelier :

La confrontation entre les données issues de la fouille archéologique et les vestiges visibles en front de falaise permet de restituer le plan de l'extrémité ouest de l'atelier (**Figure 3**). Une série de quatre cuves axée nord-ouest / sud-est a été découverte. Elle est bordée au nord par un mur délimitant l'espace intérieur de l'atelier. Entre ce mur et la paroi de la première cuve, un espace de circulation de 0,65 mètre avait été aménagé. Trois cuves ont été sondées : la paroi la mieux conservée permet de restituer une profondeur minimale de 2,20

mètres. La longueur de la cuve nord est supérieure à 3,80 mètres et la largeur des trois cuves est similaire : 3,65 mètres. L'extrémité sud de l'atelier n'a pas encore été étudiée.

Les différents témoignages oraux recueillis laissent supposer la présence de cuves en partie arasées sous l'actuel terrain de camping, à l'est du sondage.

Ces différents éléments permettent d'ores et déjà de comparer ce site aux plus gros établissements de salaisons connus dans l'ouest de la Gaule.



Figure 1 : Localisation du site archéologique de « la Falaise ».



Figure 2 : Murs visibles en front de falaise

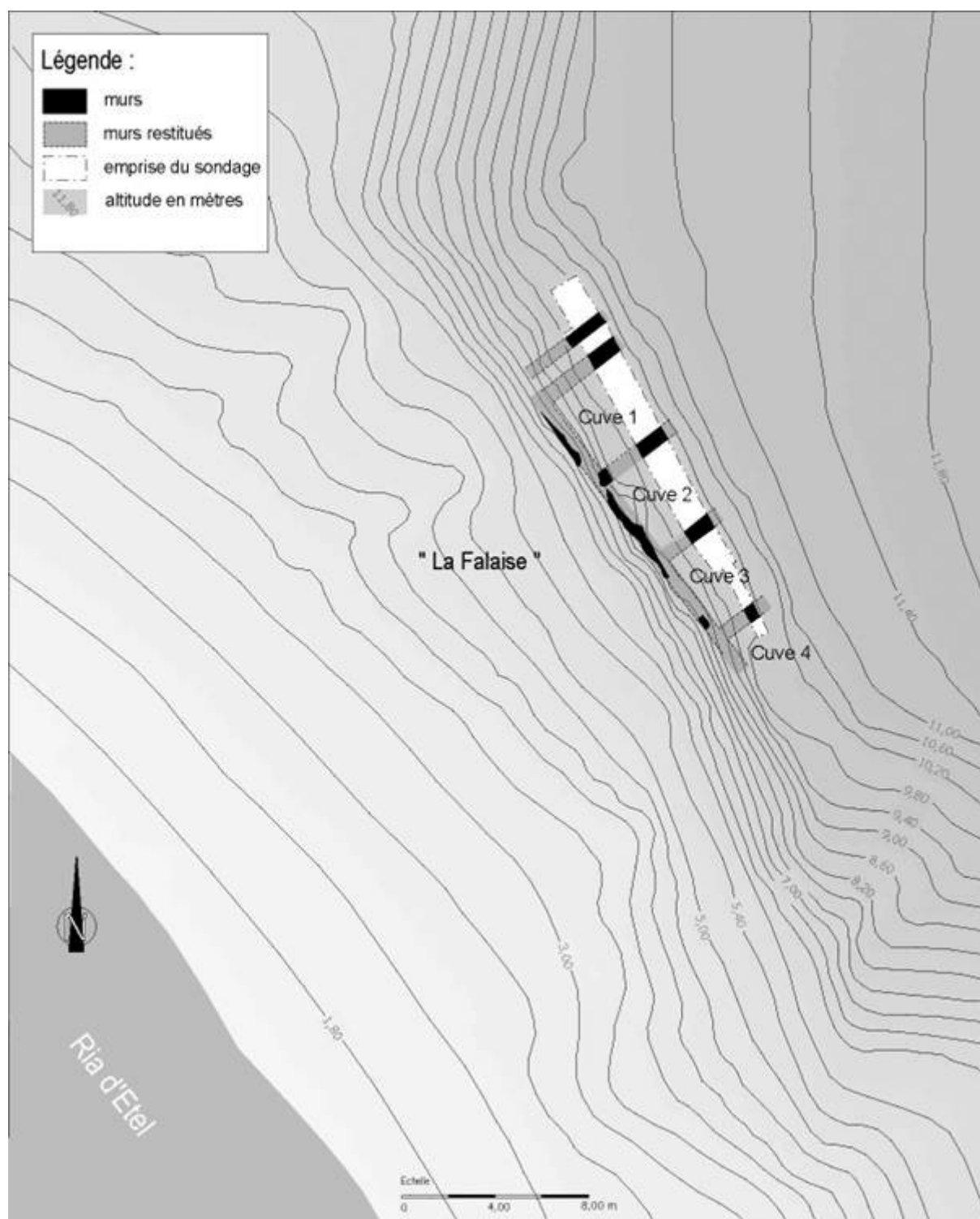


Figure 3 : Plan général du site à l'issue du sondage.

Construction :

L'atelier a été construit dans une large excavation, profonde de deux mètres, pratiquée dans le substrat granitique. Le mur nord du bâtiment, large de 0,56 mètre se situe en bordure de la fosse de construction. Le parement intérieur (petit appareil joint au fer) s'appuie contre la paroi de la fosse. Un espace de 0,65 mètre est conservé entre ce mur et la série de cuves. Ce vide est ensuite comblé par des pierres et du mortier. En surface, une couche de cailloux est déposée afin de créer un espace de circulation. Les murs des cuves, épais de 0,65 mètre, sont construits en moellons de granite et arases de briques liés au mortier de chaux, revêtus de plusieurs couches de mortier de tuileau (Figure 4).



Figure 4 : Vue détaillée d'une des cuves.

Un solin d'étanchéité est aménagé aux jonctions entre les parois et les fonds de cuve. Ces derniers sont parfaitement plans et établis au même niveau. L'ensemble est recouvert d'un enduit de bonne qualité, qui venait s'appuyer contre un solin en mortier de chaux situé au sommet des cuves. Il s'agit

d'une construction homogène. Aucune observation archéologique n'a été faite concernant une éventuelle couverture de l'édifice et la datation de la construction n'a pu être déterminée.

Fonctionnement et productions :



Figure 5 : Vue détaillée des restes de salaisons de poissons contenus dans les cuves. (cliché : E. Philippe).

Les dépôts conservés sur les parois et au fond des cuves permettent de discerner deux contenus différents. Le premier est caractérisé par des dépôts bruns, similaires à ceux retrouvés sur les parois de l'une des cuves à Douarnenez³ et décrit comme « caramélisé ». Cette matière est présente dans les cuves n° 1 et 2. Souvent interprétée comme un reste de sauce de poissons, elle va faire

l'objet d'analyses. Le deuxième type de contenu est caractérisé par des restes de poissons et des cristaux de sel. Il a été retrouvé sur les parois de la cuve n° 3. Celle-ci était en réfection lors de son abandon et avait été vidangée. Mais son contenu ou celui de cuves contenant un produit similaire a été rejeté dans le comblement des cuves n°1 et n° 2. Des prélèvements ont été effectués pour analyse : il s'agit d'arêtes, de vertèbres, d'écailles et de nageoires de poissons (principalement de la sardine) mélangées à des cristaux de sel et un sédiment sableux. Il pourrait s'agir de déchets ou de restes décomposés provenant de poissons traités en salaisons (Figure 5).

Un fragment de rouleau de forme conique, en granite, a été découvert dans le comblement d'une cuve. Il présente des similarités avec celui retrouvé à Douarnenez⁴ et pourrait être associé au traitement du sel.

Comblement des cuves et destruction de l'atelier :

Les cuves n°1 et n°2 servent de dépotoirs, constitués dans un premier temps d'une majorité de coquilles d'huîtres. Ces rejets



Figure 6 : Monnaie de Gallien découverte dans le comblement des cuves

sont ensuite recouverts par les restes de poissons et de sel provenant vraisemblablement de la vidange de la cuve n° 3, qui est alors en réfection. Ensuite, les cuves sont partiellement et méthodiquement démontées jusqu'au niveau des arases de briques, puis volontairement comblées par des blocs de granite et des moellons. L'atelier sert de nouveau de dépotoir (rejets d'ossements d'animaux majoritaires). Le seul élément de datation pour cette phase est une monnaie de Gallien (Figure 6).

Des murs encore en élévation s'effondrent progressivement alors que le site est ensablé.

La découverte d'une boucle de ceinture en alliages cuivreux et argent (Figure 7) est le témoignage d'une fréquentation du site au début du haut-moyen âge. Cet objet est vraisemblablement à mettre en relation avec la sépulture découverte en 1942.



Figure 7 : Boucle en alliages cuivreux et argent

BIBLIOGRAPHIE

¹ M. JACQ : *Carnac, Découverte faites dans la région, sépulture gallo-romaine dans les dunes d'Etel*, manuscrit, 1948.

² O. KAYSER, J-P. BARDEL : *Etablissement de salaisons antique, compte rendu de l'inspection du mercredi 29 octobre 1997*, SRA, Rennes, 1998.

³ R. SANQUER : Douarnenez, à Plomarc'h Pella, in *Gallia*, 35, 2, 1977 : p 355-360.

⁴ J.-P. BARDEL : L'établissement antique de Plomarc'h Pella à Douarnenez (Finistère) : un ensemble représentatif des établissements de salaisons romains de la baie, in *Aremorica, Etudes sur l'ouest de la Gaule romaine*, 1, 2007 : p 102-116.



A PROPOS DE LA "*CRUX BERNARDI VICECOMITIS*"

Louis GOULPEAU

1 rue des Sœurs, 56270, Ploemeur

Lors de l'étude publiée en 2002/2003 sur la stèle épigraphe de Kervanguen en Lanester [Goulpeau (2002/2003)] et pour appuyer l'hypothèse d'une éventuelle utilisation de celle-ci afin de marquer une limite des terres appartenant au monastère de Saint-Guénael tout proche, nous avons proposé comme exemple le texte d'un acte (notice n°XCIII) du cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé [Maitre et Berthou (1896)]. Rappelons pour mémoire le début de ce texte.

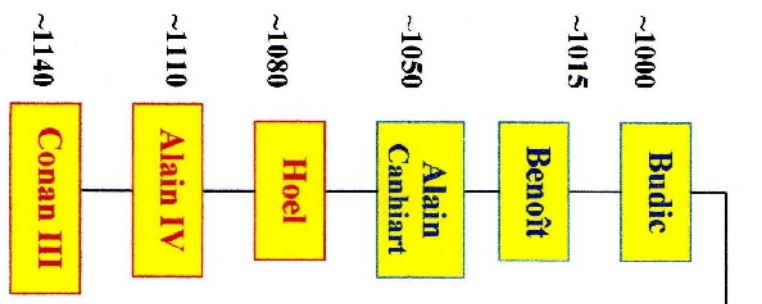
Riuallonus vicecomes, Bernardi predicti filius, et Riuallonus filius suus et Azelice filia sua dederunt terram, a fine Latdrum fluvii usque ad crucem Bernardi vicecomitis, in perpetuum possidendam, abbatie Kemperelegiensi. Guenlodoë filia Haelgoret filii Perenes, que erat heres terre illius, et filii ejus Herueus et Riuuallonus hoc donum concesserunt ;

Le vicomte Riuallon (fils de Bernard), son fils Riuallon et sa fille Azelice font donation à l'abbaye de Quimperlé (Sainte-Croix), en possession perpétuelle, d'une terre allant depuis une rivière (Latdrum fluvii) jusqu'à la "croix du vicomte Bernard". D'autre part, Guenlodoë et ses fils Hervé et Riuuallon, qui sont dans la dépendance du vicomte et détiennent des droits héréditaires sur cette terre donnent leur consentement à cette donation.

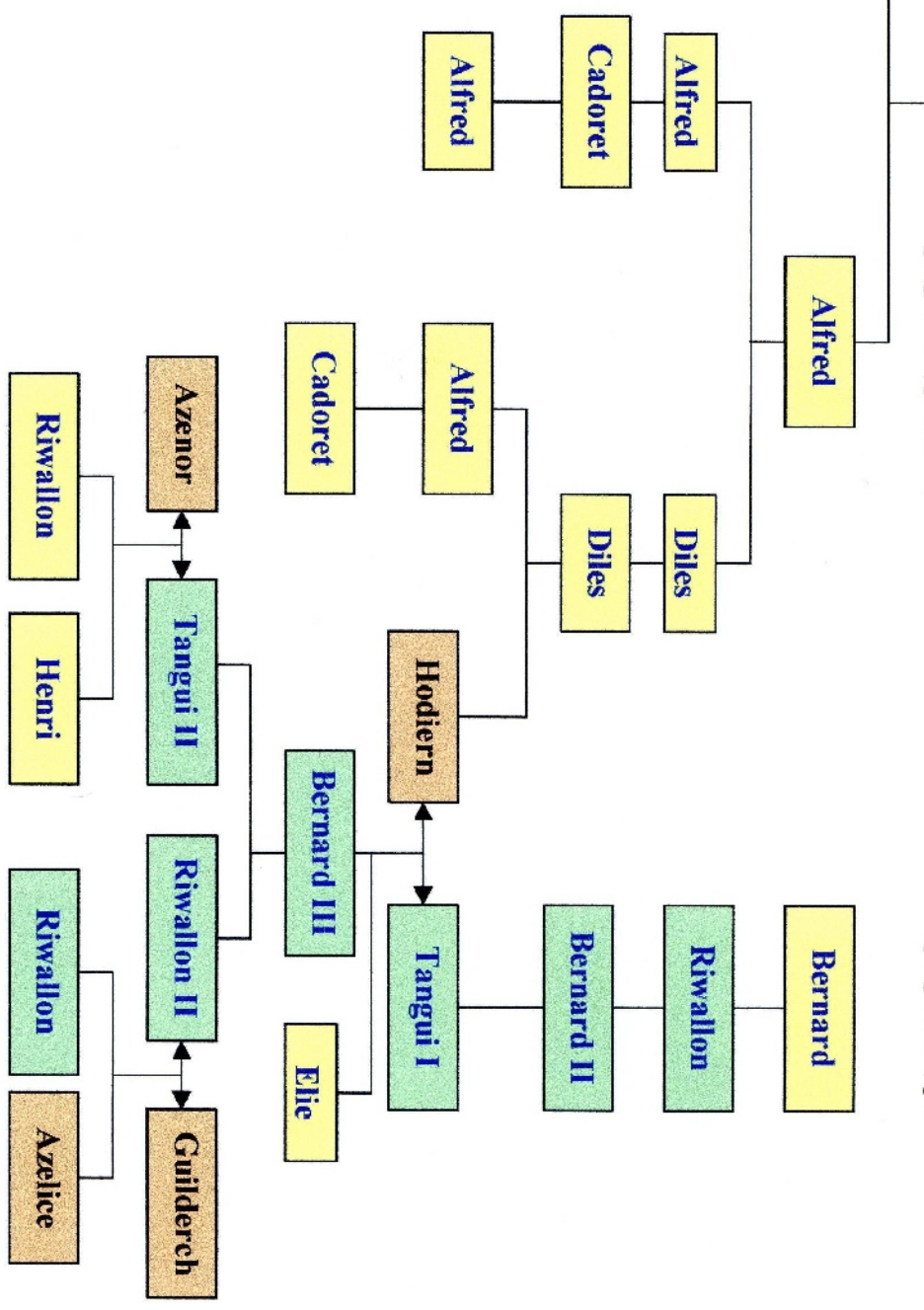
Il est aisé d'identifier la rivière avec le *Ster Laeron* ou *Laër* (également appelé Inam – carte IGN 07190), affluent de droite de l'Ellé. Le confluent, à 3 km au sud du Faouet, se situe juste au-dessous du site défensif terroiré de Keruran (plutôt bien conservé) qui le domine de 40 mètres, perché au-dessus de lui sur le coteau boisé de la rive gauche. Un peu plus haut, le cours de l'Inam, qui marque la limite entre Gourin et Guiscriff, passe entre le manoir de Menguiounet et la motte de Gossal (proche du château de Kerandraon). Par contre, situer l'emplacement des terres concernées par cette donation et donc la dite-croix le long de ce cours d'eau et très probablement en Guiscriff ou Gourin (vue la teneur des notices qui encadrent la n°XCIII), est un tout autre problème que nous allons essayer d'aborder.

Nous aurions pu prendre également comme exemple le cas de la stèle épigraphe de Pen-er-Pont [située à l'entrée de l'isthme menant à Locoal (56)] qui porte l'inscription *Crouxx Prostlon*. La tradition identifie cette personne avec **Prostlon**, fille de **Salomon** et épouse de **Pascuethen** (morte en 875). Il a été proposé de voir dans cette stèle la limite des terres du prieuré de Saint-Goal (relevant de l'abbaye de Redon), hypothèse que renforce l'existence d'une seconde stèle située au sud de l'église et dite stèle du Couédo (anépigraphe celle-là). Là, ce sont les stèles qui sont connues mais les sources sont muettes quant à leur raison d'être.

Lignée comtale



Lignage d'Alfred Quaghebeur, p.153



Lignage vicomtal de Poher Quaghebeur, p.386

A) Identification des donateurs et de leur lignée

Commençons par nous intéresser à l'identité des donateurs, ce qui devrait nous permettre de les situer au sein de la noblesse cornouaillaise et en conséquence dans la chronologie de l'époque (XI^e-XII^e siècle). Pour cette partie, nous nous aiderons des travaux de Quaghebeur sur les principales lignées de la noblesse de Cornouaille entre les IX^e et XII^e siècles [Quaghebeur, (2001)]. Après analyse approfondie des listes de donateurs, de signataires ou de témoins dans les actes des cartulaires bretons à notre disposition (abbayes de Landévennec, de Redon, de Quimperlé, de Locmaria ou église cathédrale de Quimper) et en utilisant les règles de transmission à l'époque médiévale et au sein de chaque lignage des titres et des noms qui leur sont propres et ainsi que de l'emprunt de certains noms appartenant à d'autres lignage lors d'alliance ou de filiologie, cet auteur a pu proposer une reconstitution convaincante des principaux lignages de Cornouaille. Nous avons synthétisé en un tableau unique (voir page précédente) trois de ceux-ci parmi les plus importants.

En premier lieu et sur la gauche du tableau, nous donnons la lignée des comtes de Cornouaille commençant avec Budic à la fin du X^e siècle. A la suite d'une politique fort judicieuse d'alliances lignagères menée par Benoît puis Alain Canhiart et avec le décès prématuré en 1066 de Conan II dernier duc de la maison de Rennes, cette lignée devient avec Hoel (marié à Havoise, sœur de Conan) celle des ducs de Bretagne. Ce lignage nous servira, à titre indicatif, de base chronologique pour situer les membres des autres familles.

Il n'est pas inintéressant de signaler la découverte récente (dans les sables de la plage Sainte-Anne à l'est de Douarnenez) d'une première monnaie (restée unique à ce jour) de Budic premier comte de Cornouaille [Dizerbo et Dhénin (2001)]. La titulature abrégée au droit de cette petite monnaie est : **BVDICO CO(rnvalis) CON(e)S** (pour Comes). Elle entoure une croix aux bras largement pattés (proche de la croix de Malte et décrite "en quatre triangles appointés" par Dhénin) (figure 1). Cette forme de croix, «qui n'existe pas dans la numismatique française», est par contre semblable en tous points à celles que l'on trouve gravées sur de nombreuses stèles anciennes de Bretagne [voir Légevin en Nostang (56) ou S^{te}-Anne à Branderion (56) par exemple] ou à de nombreuses croix taillées du Léon ou de Cornouaille entre autres.



Figure 1 – Recto et verso de la monnaie de Budic, comte de Cornouaille.

En second (au centre du tableau) figure le lignage de la branche cadette de la famille comtale de Cornouaille qui commence avec Alfred, frère de Budic. Elle est constituée de la parentèle des comtes, formant le noyau de leur Maison et donc au service rapproché de leur pouvoir. On les retrouve à côté de ceux-ci et souvent juste après eux dans les listes comme signataires ou témoins de chartes importantes. Or ce lignage nous concerne directement parce qu'il se trouve lié par alliance matrimoniale avec celui qui nous intéresse. Hodierne, arrière-

petite-fille d'Alfred (frère de Budic) est donnée en mariage à Tangui, vicomte de Poher qui se trouve être le grand-père de notre vicomte Riualon.

Par commodité et pour éviter certaines ambiguïtés dans l'exposé, nous donnons selon l'habitude un numéro d'ordre à chaque titulaire d'un même *honor* portant un même nom. Cette pratique qui deviendra habituelle par la suite mais beaucoup plus tard, n'apparaît jamais dans les actes officiels à l'époque qui nous concerne. On essaie alors de contourner la difficulté en précisant les ascendants (parfois les descendants) mais de nombreuses incertitudes demeurent pour nous aujourd'hui. Par exemple, dans le lignage des vicomtes de Poher analysé ci-dessous et figurant à droite dans notre tableau, il y a deux vicomtes nommés Riualon qui sont fils d'un vicomte Bernard, mais seul Riualon (II) a un fils qui porte le même nom que lui (voir l'énoncé des donateurs dans l'acte XCIII donné plus haut). De même, il y a deux vicomtes nommés Tangui qui sont fils d'un vicomte Bernard, mais seul Tangui (II) a un fils nommé Riualon, etc... Etudions maintenant comment on a pu reconstituer ce lignage des vicomtes de Poher.

Partons de la charte C.Q. - XCII, qui nous fait découvrir (<1114) un vicomte Tangui (I), marié à Hodierne et père de Bernard. Il ne faut surtout pas le confondre avec Tangui fils de Guégon et père de Guillaume et Rivallon, seigneur d'Hennebont. Pour qu'apparaisse ce *nomen* dans la lignée vicomtale de Poher, faut-il envisager une descendance directe depuis le comte Tangui gendre d'Alain le Grand ou à une date plus basse y a-t-il eu une alliance entre les lignées d'Hennebont [vicomte de Vannes (?)] et de Poher. On retrouve ce même vicomte Tangui comme témoin de la charte LXXII vers cette même date. Détail intéressant, il est précisé dans la charte CCCLXXVII du cartulaire de Redon (signée entre 1105 et 1107), dans laquelle il apparaît en tant que donateur, qu'il est : ***Tangicus uicechomes de Poher*** et c'est la seule fois qu'on voit le titre énoncé sous cette forme ; parmi les témoins sont présents Bernard et Elie ses fils ainsi qu'Alfred fils de Diles donc son beau-frère (lignage cadet de Cornouaille).

Il n'y a pas d'acte de donation effectuée par Bernard fils du vicomte Tangui (I). De plus, le vicomte Bernard témoin lors de la donation (charte CXI du cartulaire de Quimperlé), effectuée le 1^{er} août 1088 par la duchesse Constance (épouse d'Alain IV), ne peut être que Bernard (II) père de Tangui (I) et sûrement pas le fils de celui-ci. Nous pouvons identifier sans ambiguïté ce Bernard (III) comme le fils de Tangui (I) [grâce à la charte (C.Q. - XCII) datée de 1088-1114] puis comme le père de Tangui (II) [par la charte (C.Q. - XCVI) datée de 1163-1186] et de Riualon (II) [par la charte (C.Q. - XCIII) datée également de 1163-1186]. Il y a largement la place pour caser Bernard (III) en tant que vicomte bien que nous ne possédions pas de source pour attester cet *honor*. Le problème est que l'intervalle chronologique est tel (aucun acte assuré marquant une étape entre 1114 et 1163 soit une cinquantaine d'années ou deux générations) qu'il y a la place pour loger un autre vicomte s'appelant alors obligatoirement Bernard pour être soit fils de Tangui (I) soit le père de Tangui (II) et de Riualon (II). Admettons qu'il n'y ait bien qu'un vicomte Bernard (III).

Notre seconde étape va donc concerner les petits-fils du comte Tangui (I) donc les deux fils de Bernard (III). En premier lieu, l'aîné Tangui (II) nous est connu avec le titre de vicomte par la charte [(C.Q. - XCVI) rédigée entre 1163 et 1186] où nous apprenons qu'il est marié à Azenor et a deux fils Bernard et Henri. Une importante remarque s'impose. Son épouse porte un nom qui n'est pas breton mais plutôt roman et renvoie peut-être à un lignage angevin ; quant au nom d'Henri donné à son second fils, il est également étranger à la province. Comme de plus le titre de vicomte semble échapper à sa descendance pour passer sur les épaules de son frère cadet (Riualon II) puis du fils de celui-ci, on est en droit de se demander avec Quaghebeur s'il n'a pas été influencé dans le conflit qui s'engage alors entre lignée ducale bretonne et Plantagenêt, par le parti de la famille de son épouse et n'a pas opté pour le "camp anti-breton". Cette rupture de la fidélité due à son *dominus* aurait alors été

payée au prix fort. Le titre passa à son frère Riwallon (II) qui nous est connu par l'acte [(C.Q. - XCIII) rédigé également entre 1163 et 1186] étudié ici mais également par les actes [C.Q. – LXXXIV et C.Q. - XCIV] rédigés tous deux dans ce même intervalle de temps. Ils nous enseignent que le vicomte Riwallon (II) était marié à Guilder (fille d'Haelgomarc'h) et avait un fils nommé Riwallon et une fille Azelice. Ce fils Rivallon (III) est quant à lui donné comme vicomte dans des actes postérieurs situés à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle.

On connaît donc l'ensemble du lignage depuis Bernard (II) en 1088 jusqu'à Rivallon (III) au début du XIII^e siècle. Mais est-il possible de remonter plus haut vers la source. C'est un acte extérieur à la Cornouaille qui nous donne peut-être l'identité et le titre du père de Bernard (II) puisqu'on découvre un vicomte Riwallon auprès de Hugues, évêque de Tréguier lors de la donation faite en 1086 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel (dom Morice) d'une terre d'Hyrglas provenant du patrimoine personnel de l'évêque, "*cum villa de Treveruer*" (d'après une bulle ultérieure de confirmation des possessions de cette abbaye par le pape Alexandre III). Or le domaine de Tréveruer où fut par la suite établi un prieuré du Mont-Saint-Michel est situé près de la commune d'Elliant (29). La présence de Riwallon, hors de Cornouaille lors de l'enregistrement de cette donation, se justifierait alors par la nécessité d'une caution officielle de la part d'un des *optimates* du comté auquel appartenait la terre concédée.

Remonter plus haut serait hasardeux d'autant qu'avant l'époque de Budic comte de Cornouaille, l'*honor* vicomtal de Poher semble avoir été détenu par le vicomte Diles (lui-même fils d'un vicomte Diles), oncle maternel de Budic et d'Alfred, lequel apparemment resta sans descendance. La transmission de l'*honor* à un nouveau lignage se serait alors faite dans des conditions qui nous échappent totalement. Le premier vicomte Bernard de notre tableau est donc conjectural [tableau 14, p. 286 dans Quaghebeur (2001)].

B). Quel aspect pouvait présenter la *Crux Bernardi vicecomitis* ?

Le problème qui se pose maintenant est de chercher à déterminer auquel des 3 vicomtes Bernard de la lignée de Poher la croix fait référence, parce que compte tenu de l'évolution estimée des formes prises par ces croix au haut moyen-âge puis au Moyen-Âge, la date peut présenter quelque importance.

Après être allé étudier sur le terrain toutes les stèles gravées d'une croix et d'une inscription de Bretagne [voir Davis et al. (2000) puis Paulet (2003-2004)], puis les stèles anépigraphes du Morbihan également gravées d'une croix [Paulet (2003-2004)] et la plupart des croix taillées les plus anciennes dans une large partie de la façade sud de la Bretagne, les membres du groupe "Haut-Moyen-Âge en Bretagne" de la S.A.H.P.L. ont vu se dessiner une évolution chronologique des formes, tant des stèles-supports que des croix gravées puis des croix taillées. Sans être contraignante, cette typologie semble quand même un bon indicateur.

a). En premier lieu, apparaissent des stèles protohistoriques de forme haute, récupérées puis gravées généralement en creux d'une croix et d'une inscription se développant le plus souvent verticalement (8 cas sur les 11 recensés). Deux stèles cannelées à inscription des Côtes d'Armor ne possèdent pas de croix gravées (Ste-Tréphine et Louannec). La forme des croix gravées peut varier : croix pattée sur hampe [6 exemplaires –cf Paulet (2003-2004)], croix pattée sans hampe (1 exemplaire = Landunvez), croix latine avec l'extrémité des bras pattée (2 exemplaires). Il est intéressant de noter que les inscriptions peuvent se répartir grossièrement en deux familles.

La plus nombreuse de celles-ci (7 cas dont 6 dans le Morbihan) commencent par *crux*, *crox*, *croux* ou *lapidem* suivi d'un ou deux anthroponymes. Ce sont :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| * Kervily à Languidic (56) | <i>Crox Harenbili fil</i> |
| * Kervanguen à Lanester (56) | <i>Crox ...inet fil</i> |
| * Pen er Pont à Locoal-Mendon (56) | <i>Croux Prostlon</i> |

- * Langombrac'h à Landaul (56)
- * Sainte-Tréphine (22)
- * Saint-Gonvel en Landunvez (29)
- * Mané Justis en Crac'h (56)

Dans la seconde famille (4 exemplaires), l'inscription ne comporte qu'un anthroponyme parfois avec filiation. Ce sont :

- * Plumergat (56)
- * Lanrivoaré (29)
- * Plouagat (22)
- * Louannec (22)

Crux Britou et mulier ... Drilec ...
Crux Mihael
Hec Crux Budnouenous abbax ...
Lapidem Heranhuen fil Heranhal ...

Rimoete
Gallmau
Uormuini
Desideri fili Bodognus

Il est troublant de retrouver dans la forme même de l'énoncé retenu dans la charte étudiée ici (C.Q. – XCIII), «*usque ad Crucem Bernardi vicecomitis*», l'exacte structure adoptée dans les inscriptions de la première famille des stèles gravées. Cela n'implique pas pour autant que cet énoncé ait été gravé dans la pierre, sur une stèle ou une croix matérialisant la limite de la terre concédée par Riualon à l'abbaye Sainte Croix de Quimperlé. Mais cela peut entraîner que dans la manière officielle ou populaire employée pour décrire la matérialité de cette limite, l'expression soit passée dans le langage courant, même s'il s'agit d'une stèle gravée seulement d'une croix et non d'une croix réellement taillée comme nous l'entendons aujourd'hui.

L'intervalle chronologique durant lequel on voit apparaître cette première famille de croix (gravées en creux sur stèles et avec inscription) pourrait s'étaler en gros du VII^e siècle à la fin du IX^e siècle.

b). Dès la fin de cet intervalle chronologique et très probablement avec un large recouvrement (IX^e siècle peut-être) pour aller jusqu'au XI^e siècle, on voit apparaître (au moins dans le Morbihan) des stèles assez proches mais anépigraphes [Paulet (2003-2004)]. Elles portent encore d'assez belles croix pattées sur hampe mais on passe insensiblement pour les stèles des formes hautes [Languidic (56) – Kergonan, Saint-Jean-Brévelay (56) – chapelle du Moustoir, Plouharnel (56)] à des formes souvent plus basses [Branderion (56) – chapelle Ste-Anne, Locoal-Mendon (56) – Le Couédo, Landaul (56) – place de l'église] et pour les croix à un raccourcissement de la hampe. Parallèlement dans le Finistère, on trouve par exemple à Clohars-Carnoët (29), proche d'une entrée latérale de l'église, une belle stèle droite gravée en creux d'une croix grecque avec les extrémités des bras pattées.

Mais chronologiquement parlant, nous commençons à nous enfoncer dans l'inconnu. N'ayant plus le support précieux de l'évolution de la langue (forme des anthroponymes) ou de l'écriture (forme des lettres : onciales ou semi-onciales), il devient difficile d'être assuré dans l'échelle du temps. Et si nous pouvons proposer une évolution relative des formes, il devient de plus en plus aléatoire de caler celle-ci au fil des siècles.

c). La suite de l'évolution se fait, encore sur des stèles souvent basses, par des croix (maintenant gravées au trait et non gravées en creux), toujours pattées mais ayant perdues leur hampe. La stèle proche du pignon de la chapelle Sainte-Anne à Branderion (figure 2) pourrait constituer un chaînon de transition puisqu'elle porte deux croix sur deux de ses faces : une croix pattée à longue hampe fine gravée en creux, une croix pattée avec hampe très courte et épaisse gravée au trait. Dans notre logique, ces deux croix ne seraient pas contemporaines mais successives avec un écart de plusieurs décennies.

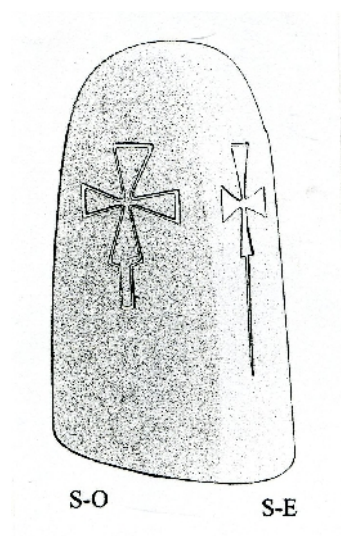


Figure 2 – Stèle de Branderion



Figure 3 – Stèle de Tréauray

De la même manière, une stèle basse située sur le terre-plein entourant la chapelle de Légevin en Nostang (56) porte, sur chacune des faces marquant ses axes dominants, des croix présentant également une évolution : croix grecque pattée à bras longilignes (sud-est), croix latines pattées à bras évasés semblables à celle figurant au droit de la monnaie de Budic (reproduite en fig. 1) et entourées d'un cercle (faces nord-ouest et nord-est), croix grecque à bras minces et extrémités pattées (face sud-ouest).

La forme de la croix gravée au trait peut alors prendre l'aspect de celle portée par la petite stèle basse près de la chapelle de Tréauray (figure 3) ou toute autre forme plus ou moins pattée. Mais comment situer chronologiquement cette étape et surtout quelle durée lui accorder ?

La réponse à cette question est importante parce qu'apparemment ce n'est qu'après celle-ci qu'on voit apparaître les premières croix taillées. Elles prennent alors souvent l'aspect d'un fût droit avec deux bras pattés plus ou moins réguliers (souvent tombants) et plus ou moins symétriques. Que cette forme ait été adoptée en Bretagne sud par continuité avec la forme des dernières croix gravées est plus que vraisemblable mais n'écarterons pas la possibilité qu'une difficulté technique n'ait conduit les tailleurs de pierre à lui donner la préférence. Mais où placer dans le temps la superbe croix de Kerduellic en Ploemeur (56) unique en son genre avec ses deux bras en ailes de papillon et ses multiples gravures au trait [fin du I^{er} millénaire comme le suggère Huchet, Lukas et Moy (2000) ou plus tard] ? Et dans la même commune de Ploemeur, combien d'années plus tard apparaît la croix massive de Saint-Déron au fût droit et aux bras pattés ? Autant de questions qui n'ont pas de réponses à ce jour.

Si maintenant nous cherchons à identifier dans la lignée vicomtale de Poher le vicomte Bernard qui fit dresser cette ***Crux Bernardi vicecomitis***, dont la présence est suffisamment attestée à la fin du XII^e siècle pour marquer une limite reconnue de la terre donnée par Riualon (II), il faut bien lui admettre alors une certaine ancienneté. Il est dans ces conditions peu probable qu'il puisse s'agir de Bernard (III) le propre père du donateur ; mais dans ce cas (milieu du XII^e siècle) il pourrait éventuellement s'agir d'une croix taillée. Par contre, ce serait plus probablement Bernard (II), le père de Tanguy (I), d'autant que nous n'avons aucune certitude quant à l'identité et au titre de son arrière-grand-père [l'hypothétique Bernard (I)]. La date d'érection de la-dite ***Crux Bernardi vicecomitis*** serait donc à situer plutôt vers la fin du XI^e siècle.

Il est alors quasiment certain que cette "croix" devait se présenter sous la forme d'une stèle plutôt basse et anépigraphe. Une croix y était gravée probablement au trait (plutôt qu'en creux), sinon on aurait eu une dénomination commençant par ***Maen*** ... [comme pour la "***Maen Tudi***" marquant une limite du *minihi* de Locmaria à Quimper (pancarte de Locmaria citée par Quaghebeur p. 192)]. Il est difficile par contre de préciser s'il s'agissait d'une croix

pattée (modèle du droit de la monnaie de Budic) ou d'une croix avec des bras aux extrémités pattées (comme sur le revers de cette même monnaie – figure 1). Par contre, il est certain que cette croix gravée ne possédait pas de hampe, l'aire de distribution des croix hampées étant nettement plus méridionale (la plus proche se trouvant au sud du Scorff).

C) Où situer la *Crux Bernardi vicecomitis* ?

Si enfin nous souhaitons identifier l'emplacement probable de cette "*croix du vicomte Bernard*" ou pour le moins resserrer le secteur géographique de sa possible (sinon probable) implantation, deux indices peuvent nous aider : tout d'abord la proximité (attestée dans la charte C.Q. – XCIII) du Ster Laër (*Latdrum fluvium*), ensuite la présence d'un nom de lieu rappelant le patronyme Bernard.

Ce nom d'origine franque (ou plus largement germanique) n'est pas très courant en zone cornouaillaise. Dans le cartulaire de Quimperlé, les hommes qui le portent se retrouvent presque exclusivement dans l'entourage de la lignée des vicomtes de Poher et de ses branches latérales ou apparentées. On peut trouver par exemple dans l'acte C.Q. – LXXXIV, un homme nommé Bernard fils d'Haelgomarch, marié à Auan et père d'Hervé et Haelgomarch. Il est le frère de Guielderch, épouse de Riualon (II), lequel se trouve lui-même signataire de cet acte en tant que vicomte vers 1163-1186. Ce Bernard fils d'Haelgomarch descend peut-être, mais nous n'en avons pas la preuve, d'une des branches latérales de la lignée de Poher.

Dans le cartulaire de Redon, on trouve par contre au début du XI^e siècle une autre lignée où existe le patronyme Bernard ; c'est celle des seigneurs de la Roche. Mais là, la présence d'un tel anthroponyme surprend moins, les noms d'origine franque n'étant pas rares dans l'onomastique ligérienne.

En consultant l'ouvrage récent d'Hollocou et Plourin (2006) sur les noms de lieux entre Isole et Ellé, on constate qu'à proximité immédiate du Ster Laër le seul toponyme faisant référence au patronyme Bernard est en fait le nom d'un hameau aujourd'hui dédoublé : Kervernat Braz et Kervernat Bihan. Il est situé à moins d'un kilomètre du Staer-Laër ; maintenant sur la commune du Saint, il appartenait au Moyen-Age au *treff Blen* de la paroisse de *Gourvrein* (Gourin). Faute d'avoir retrouvé les actes de réformation des fouages du XV^e siècle (1426 et 1448) pour ce secteur précis, la forme la plus anciennement connue (**Kervernant**) de ce toponyme retrouvée par ces deux auteurs provient de l'aveu de 1542 d'Yvon de Bouteville, seigneur du Faouët. Puis cette forme évolue peu, tournant autour de l'association du préfixe **Ker** (village) et d'un patronyme soit en breton **Bernand** (1644) ou **Vernant** (1682), soit en français **Bernard** (1679, 1702, 1720, 1742, 1774, 1793). La forme actuelle **Kervernat** est une création du cadastre de 1838.

Ces mêmes auteurs signalent également à 1 km encore plus au nord la petite seigneurie du Beux (ou Beuz), appartenant dès 1426 à une famille Bernard.

Il semble très probable qu'une part importante de ce secteur appartenait ou était contrôlée par des membres de la famille vicomtale de Poher, d'où le toponyme Kerbernard et la famille Bernard issue vraisemblablement d'une des nombreuses branches cadettes de cette lignée. Les chaînons intermédiaires faisant défaut (entre le début du XIII^e siècle pour la lignée directe et le début du XV^e siècle pour la branche cadette tenant la seigneurie de Beux), il est risqué d'être trop affirmatif. Il demeure cependant une forte présomption pour situer entre Kervernat et le Ster Laër la terre donnée à Sainte Croix (charte XCIII) et donc l'espace où se trouvait la "*croix du vicomte Bernard*".

D). Conclusion

Y a-t-il quelqu'espoir de retrouver cette stèle gravée d'une croix ? Alors là, il faudrait beaucoup de chance, mais on peut rêver.

Tout d'abord, elle a pu être déplacée comme bon nombre de celles qui sont parvenues jusqu'à nous. La stèle de Kervily en Languidic, déplacée dans les années 1930, se retrouve aujourd'hui dans le parc du château de Kerzo à Port-Louis et donc hors de portée de tout un chacun. La stèle anépigraphe située à l'origine près de la fontaine de Kergonan en Languidic est maintenant dans le parc d'une propriété privée à la sortie de Baud (la Villeneuve). La stèle de Mané-Justis en Crach, brisée en deux parties, a été remontée et érigée dans la cour du Château Gaillard à Vannes, etc. Pour ne pas parler de celles regroupées dans les enclos paroissiaux des églises.

Ensuite, entières ou brisées, plusieurs d'entre elles ont connu de curieuses destinées. La stèle de Lanrivoaré (29) était couchée au sol près d'un lavoir situé à 120 mètres de l'enclos paroissial et on y empilait le linge pour l'égoutter (Morel – 1924). Giot et L'Hostis la retrouvèrent, une trentaine d'années plus tard, couchée sur le flanc et servant de banc. Elle fut alors déplacée et érigée dans le cimetière proche de l'église où elle est maintenant visible.

La partie supérieure de la stèle de Mané-Justis fut d'abord signalée par Keranflec'h (1854). Déjà brisée en 1847, sa partie supérieure était dressée au bord de la route menant vers Lomarec. Peu d'années plus tard (en 1858), Rosenzweig retrouva la seconde partie de cette stèle servant de banc à proximité du château du Plessis-Kaer (en Crac'h) et ayant manifestement été utilisée auparavant comme dalle de foyer (partie fortement rubéfiée). Les deux morceaux furent alors regroupés et l'ensemble fut dressé dans la cour du Château-Gaillard à Vannes (comme indiqué plus haut).

Mais même demeurée dressée en place et intacte, les aléas du couvert végétal peut noyer notre stèle dans un maquis ou un roncier où seul un lapin de garenne peut se glisser ou à la rigueur un chasseur à la suite de son chien poursuivant le dit-lapin. La découverte récente et fortuite de la stèle de Kervanguen lors d'une opération de débroussaillage en est la parfaite illustration. Après coup, plusieurs paysans âgés du voisinage, anciens chasseurs à leurs heures, affirmèrent l'avoir vue ; mais aucun ne l'avait signalée. Il faut dire qu'à travers des broussailles, ce n'était jamais qu'une grosse pierre si on ne détecte pas la croix ou les inscriptions. Et puis, pour le commun des mortels, quel intérêt ?

Finalement, nous proposerons donc pour cette "croix du vicomte Bernard" de rechercher une stèle ornée d'une croix gravée dans une zone située entre Kervernat Bihan au Saint (56) et le Ster Laër. Récemment, Hollocou et Plourin (2006) ont écrit à la notice concernant Kerogan en Guisriff (56), village situé à 650 mètres du Staer Laër et sur sa rive droite au sud-ouest du prieuré Saint-Gilles de Pontbriant, *«c'est sur ces terres que devait se trouver la "croix de Bernard le vicomte" citée dans le cartulaire de Quimperlé au XII^e siècle»*. Malheureusement ils ne précisent pas quels sont, en dehors de la proximité du Ster Laër, les indices ou arguments qui ont dicté ce choix. Rien dans la toponymie du village ne va dans ce sens. Ces auteurs ont-ils des indices cachés (tradition orale locale ou microtoponyme dans le parcellaire) ? Il nous tarde de les connaître.

RÉFÉRENCES

- DAVIES, W., GRAHAM-CAMPBELL, J. et al., 2000** – *The inscriptions of early medieval Brittany*, Celtic Studies Publications, Oakville, Connecticut.
- DIZERBO, A. et DHENIN, M., 2001** – *Un denier d'un comte de Cornouaille (début du XI^e siècle)*, Bulletin de la S.F.N., 1, p.6-7.
- GOULPEAU, L., 2002-2003** – *Une nouvelle stèle à inscription du Haut Moyen-Age découverte à Kervanguen (Lanester – 56)*, Bulletin de la S.A.H.P.L., 31, p.45-57.
- HOLLOCOU, P. et PLOURIN, J.-Y., 2006** – *De Quimperlé aux Montagnes Noires – Les noms de lieux et leur histoire entre Ellé et Isole*, Emgleo Breiz.
- HUCHET, P., LUKAS, Y. et MOY, M., 2000** – *Ploemeur – Histoire d'un pays*, Editions Palantines.
- MAITRE, L. et BERTHOU (de) P., 1896** – *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, Bibliothèque bretonne armoricaine, fasc. IV, Paris-Rennes.
- MORICE (dom), H.** – *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. Revue historique, t. I, col. 460, d'après le Cartulaire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.
- PAULET, D., 2002-2003** – *La pierre gravée découverte à Lanester en relation avec les stèles du même type*, Bulletin de la S.A.H.P.L., 31, p.39-43.
- PAULET, D., 2003-2004** – *Douze stèles gravées d'une croix hampée dans le Morbihan occidental*, Bulletin de la S.A.H.P.L., p.57-73.
- QUAGHEBEUR, J., 2001** – *La Cornouaille du IX^{ème} au XII^{ème} siècle*, Société archéologique du Finistère Quimper.



DES SAINTS BRETONS CONNUS ET PRIÉS DEPUIS DES SIECLES, MAIS QUI N'ONT JAMAIS EXISTÉ

Alain Le Roux

SAHPL Conférence du 7 janvier 2006

En Bretagne, de très nombreuses chapelles, de très nombreux lieux-dits portent des noms de saints souvent inconnus en d'autres lieux de notre région, ni ailleurs en France. Ces noms de saints qui donnent leur nom à nos lieux sacrés, nos paroisses ou nos communes, quand on en recherche l'origine, les auteurs sont souvent d'accord sur le fait que rien ne prouve l'existence de certains de ces personnages plus ou moins mythiques. L'Eglise elle-même a donné un coup de balai en 1969 en supprimant des bréviaires, quelques saints ou saintes dûment consacrés depuis des siècles mais qui, historiquement, n'avaient jamais existé.

Notre intérêt sera centré sur les saints ou saintes essentiellement bretons, celtes, c'est-à-dire ceux qui seraient nés en Bretagne armoricaine, en Bretagne insulaire ou en Irlande, qui auraient vécu et œuvré en Armorique, mais dont aucune preuve d'existence n'est certaine.

Rappelons le fait que l'Irlande et le pays de Galles (Wales) ont toujours été l'objet de relations maritimes entre eux, l'Irlande n'étant distante de la Bretagne insulaire que seulement d'environ 55 milles marins (soit 100 km). D'autre part, la Cornouaille britannique (Cornwall) n'est séparée de la Bretagne armoricaine que d'une centaine de milles marins. Au Moyen Âge, selon les vents, cette distance était parcourue en moins de 36 heures (une nuit encadrée de deux journées avec départ le matin, arrivée le lendemain soir) à la vitesse de 3 nœuds (5,5 km/h) réalisable par toute embarcation même sommaire ; un nageur amateur moyen nage en mer à 2 ou 3 km/h.

Le mot "légende", est à prendre dans son sens premier "ce qui doit être lu" ; un autre sens, plus usuel, équivaut à fable, conte, sens qui n'est pas valable ici.

Tout d'abord, le titre semble ambigu : comment un Saint n'a-t-il pu exister ?

Il a fallu un travail passionnant de recherche, long et difficile car, dans les documents étudiés, les noms des saints sont notés en français, parfois en latin, le plus souvent en breton (morbihannais, trégorrois, cornouaillais ou léonard) sinon en patois haut-breton ; le KELT [comme dans le mot Breizh qui intègre Breiz et Breih] n'a pas encore unifié les noms de saints, loin de là ! Sans parler des homonymes ou des noms différents pour la même personne, comme saint Tugdual ou saint Pabu, sainte Guentroc ou sainte Ediltrude, saint Aelvod qui, selon le Dictionnaire des Saints bretons, pourrait être aussi saint Dolay ; sans parler des saints ou saintes "transsexuels" comme saint Gravé / sainte Gravide ou saint Melaine / sainte Melaine, dont on pourra parler une autre fois.

Autre difficulté majeure, la visite des chapelles et parfois des églises, fermées le plus souvent ; elles appartiennent aux communes, le maire en délègue la garde et l'usage aux recteurs qui souvent en confient une clef à un voisin. Les fréquents vols malheureux d'objets

religieux ne facilitent pas la mise en confiance qu'il faut gagner pour visiter et photographier statues et vitraux.

Combien y a-t-il de saints bretons ? Beaucoup d'auteurs s'accordent pour en annoncer 800 à 900. Si l'on y ajoute quelques saints importés d'autres régions, comme saint Christophe ou sainte Catherine d'Alexandrie définitivement radiés depuis 1969 (sauf dans l'esprit des Bretons !), des saints rarement répertoriés comme sainte Dahud ; si l'on compte quelques homonymes comme les deux ou trois (selon les auteurs) saints Félix (Feliz) bretons qui n'ont rien à voir les uns avec les autres ; selon du Pontavice, le premier fut martyr au III^{ème} s., le deuxième évêque de Nantes vers 550 (fête le 7 juillet), et le troisième, moine de Saint-Gildas-de-Rhuys, refonda l'abbaye de Rhuys au X^{ème}- XI^{ème} s. (fête le 9 mars) ; les deux saints Drédén, priés tous les deux comme un seul saint Drédén, mêmes statues avec mêmes détails excepté la position du livre tenu ; les 3 saints Rioc ou Riec : 1) saint Rioch, originaire d'outre-Manche, parent de saint Patrick, 2) saint Rioc qui vécut dans une grotte au milieu des rochers de Camaret, et à Landévennec près de saint Guénolé, 3) saint Rioc qui évangélisa Hoedic, dont le tombeau se trouve dans l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys ; et si l'on compte enfin de nombreux saints locaux vénérés uniquement dans une seule chapelle ou un seul village, on dépasse le chiffre de 1900 saints bretons dûment dénombrés. Il faut encore ajouter les noms multiples de certains saints comme saint Venier ou saint Fingar, qui sont des noms différents pour notre saint Guiner de Pluvigner. J'ai relevé vingt-cinq noms différents pour saint Hervé comme Mahouarn, Houarniaule et M'hervé etc. et vingt-sept pour saint Guézennec qui comptent tous pour un seul saint, à moins qu'il ne s'agisse parfois de personnages différents...

Il est parfois difficile de faire la part des choses, comme les liaisons entre les mots ; par ex. saint Alor et saint Talor. Saint Nic ne serait-il pas la transcription de "sannig" (vallon), saint Bry de "san bri" (vallon argileux) [Renouard et Merrien], dont les noms aurait été "sanctifiés" ?

De nombreuses substitutions de saints à d'autres saints dans les églises ou les chapelles, pas toujours acceptées par les habitants locaux qui fêtent parfois les 2 saints, à 2 dates différentes, le saint ancestral et le saint imposé par l'autorité religieuse. Saint Eustache (fête le 20 septembre), par exemple, a été substitué à saint Rachoux (fête le 17 novembre) ; saint Guenganton (2 fêtes à lui tout seul, les 4 juin et 17 octobre) à saint Ganton (fête le 10 mai).

Beaucoup d'anciens sites religieux celtes, souvent les plus anciens, ont été repris, Saint-Ronan en est un exemple où il y a eu récupération par l'Eglise de rites païens solaires, la transformation en pardon ou en procession de certaines déambulations liées à de vieux cultes de fertilité que Minois détaille. La troménie de Locronan en est l'exemple type.

Des hommes et des femmes ont été canonisés par le peuple qui a constaté leur vie édifiante ; certains villages n'ont pas hésité à faire une synthèse de la vie de plusieurs moines ou abbés, de plusieurs religieuses pour en faire un saint ou une sainte ; d'autres en ont inventé, en toute bonne foi, parfois selon des Vitae (Vies) plus ou moins supposées, écrites souvent plusieurs siècles après leur décès, biographies quelquefois créées de toutes pièces, largement édulcorées selon les besoins. Lisons certaines de ces Vitæ, par ex "Vies des Bienheureux et des Saints de Bretagne" du chanoine M. de Garaby, en 1839 ; cet auteur a repris des Vitæ écrites, certaines, plusieurs centaines d'années avant, par des scribes désireux de rendre leurs saints irréprochables et surtout exemplaires ; leur rédaction a dû être difficile pour ne pas utiliser le même texte pour chacun d'entre eux...

Avant de rencontrer quelques uns de nos saints bretons, vrais ou faux, nous devons bien comprendre qu'il ne faut pas sourire de ce culte de nos saints, objet de la croyance de nos ancêtres, base de notre culture ; il ne faut pas sourire du patronyme de certains personnages bretons ou celtes au nom parfois déroutant ; il ne faut pas sourire de ce culte ancestral aux

saints bretons, ce n'est pas du folklore... Ces noms de personnages ont très souvent une étymologie que l'on peut reconnaître, toute à leur avantage, comme Artz Maël (l'ours chef) origine du nom d'Armel en breton (arzh) et en ancien breton (maël). Les noms de saints bretons ont été donnés à des personnages sans doute méritants ; c'est l'expression de la religion chrétienne dès le Haut Moyen Âge, c'est le fondement de notre culture religieuse, mais aussi géo-politique par la dénomination de lieux-dits, des paroisses puis des communes, et sociale par l'appartenance farouche à un village portant un nom de saint, différent du village voisin, tous deux objets de rivalité, de querelles, parfois de combats comme lors des jeux de soule plus près de la bataille rangée que du divertissement. L'instinct de la propriété à un saint patron était absolu sinon vital. De nos jours, lors de matches internationaux où le service d'ordre est obligé de séparer par des grilles certains supporters d'équipes opposées au risque de batailles rangées parfois sanguinaires, n'en est-il pas de même ? Autrefois, les habitants de Saint-Caradec-Trégomel "jouaient" contre ceux de Kernascléden distants d'une lieue à peine, mais séparés par le Scorff, barrière ethnique infranchissable. Aujourd'hui ce sont les équipes de Français qui affrontent celles des Anglais au foot ou au rugby, ne dit-on pas la France contre l'Angleterre ?

Dans mes recherches (toujours en cours), j'ai trouvé un peu moins de deux mille noms de saints bretons dont près de quatre cents faux saints avérés, ce qui équivaut à peine à 20 %. Même en prenant en compte l'homonymie et les synonymes, les multiples noms concernant un même saint en breton, en langue celtique irlandaise ou galloise et souvent en latin, on peut estimer que le nombre donné par certains auteurs dignes de foi est bien sous-évalué, "vrais" et "faux" saints comptabilisés, c'est-à-dire ceux ayant laissé une trace dans la toponymie ou dans un culte plus ou moins local. Le nombre de saintes et saints bretons doit se situer entre les deux chiffres relevés (900 et 2000), nombre difficile à affiner pour les raisons détaillées ci-dessus.

J'ai constaté qu'il y a très peu de noms de saints en mer (pointes, rochers...) ni dans les régions boisées. En mer, cela doit venir du fait que les saints étant généralement bénéfiques, il n'y avait aucune raison de leur attribuer les dangers rencontrés ; d'ailleurs, les marins, avant d'embarquer et leurs familles durant toute l'absence de l'homme, priaient les saints capables de les protéger ; rappelons que le Breton préfère s'adresser à ses saints personnels ou locaux plutôt qu'à Dieu, chacun ayant sa spécialité. La vénération d'un saint ou d'une sainte est surtout celle d'une croyance, d'une idée ou d'un besoin, plutôt que celle d'un personnage parfois hypothétique. En fait, indirectement, c'est à Dieu que nos ancêtres adressaient leurs suppliques, souvent terre-à-terre, à Dieu difficile à joindre car sa ligne était très occupée. En ce qui concerne les régions boisées alors impraticables, il s'agit de régions qui, peu peuplées avant le X^{ème} siècle, n'ont été évangélisées que tardivement.

Enfin, je garantis l'authenticité des photos présentées en conférence ou jointes à ce texte, même si elles ne comportent pas le nom du saint concerné. Si je n'ai pas trouvé de monument dédié au saint, de statue ou de vitrail, un panneau routier, par le nom d'un lieu-dit indiqué, prouve la présence locale et "l'existence" du saint en question.

Qu'est-ce qu'un saint ?

«Ce sont des personnages dont l'Eglise a constaté la sainteté et les miracles, et qu'elle a placés solennellement sur les autels, en leur décernant la gloire de la canonisation. Parmi les saints que l'Eglise honore d'un culte public et qui ont leur fête au calendrier, il y a :

- les Apôtres, qui ont été les auxiliaires du Christ dans la prédication de l'Evangile,
- les Martyrs, qui ont donné leur vie pour la foi chrétienne,
- les Docteurs, qui ont enseigné la vérité catholique, avec l'éclat du savoir et de la sainteté,

- les Confesseurs, saints qui, sans avoir souffert la mort, ont édifié l'Eglise par leurs vertus ; ils sont pontifes ou non, selon qu'ils ont été évêques ou non,
- Les Vierges, qui ont gardé à Dieu la pureté virgine, avec ou sans le martyr
- Les Saintes Femmes, épouses ou veuves qui sont parvenues à la sainteté. »

Source : Catéchisme Cauly 1923, 75^{ème} éd. 1947

Quels sont les différents stades avant la canonisation d'un personnage décédé, en vue de lui attribuer le titre suprême de saint ?

A partir du moment où le Vatican ouvre le dossier de canonisation d'une personne décédée, celle-ci est reconnue de facto "vénérable". Dès lors, si 2 miracles (pré- ou post-mortem) lui sont attribués avec certitude, le procès de béatification débute qui peut déboucher sur le titre de "bienheureux". Alors, la procédure en vue de la canonisation commence afin de décerner le titre de "saint". Ces actes religieux et judiciaires peuvent durer des dizaines d'années, sinon plusieurs siècles.

Cette procédure est celle mise en place par Rome au XII^{ème} s. le Saint-Siège se réservant dès lors le droit exclusif de canoniser. Mais, depuis l'arrivée des premiers chrétiens en Bretagne armoricaine (vers le III^{ème} et surtout le V^{ème} s.) et les conversions qui suivirent, les évêques locaux sinon le peuple lui-même avaient "canonisé" un très grand nombre de "saints" réels ou inventés que l'Eglise pouvait difficilement renier. Par un décret de 1215, ces saints vénérés depuis un siècle au moins ont été acceptés et reconnus comme tels, un certain nombre de ces saints ayant eu une existence improbable, sinon carrément apocryphe. Quoiqu'il en soit, venant de Bretagne insulaire en accompagnant et en dirigeant les populations déjà chrétiennes fuyant les invasions saxonnes, les (futurs) saints ont participé à leur installation en Bretagne armoricaine, maintenu la nouvelle religion chez ces migrants et prêché le christianisme auprès de leurs "cousins" d'outre-Manche, les Armoricains, encore baignés de paganisme. Moines ou clercs et évêques, seules personnes quelque peu instruites, ils ont eu une action considérable sur l'implantation chrétienne en Armorique et sur l'organisation sociale de la région ; pris comme exemple par le peuple, ils furent souvent qualifiés de saints dès leur décès ; leur nom fut utilisé pour baptiser les villages nouvellement créés où ces religieux vivaient parmi la population ou dans des groupes de moines en abbayes, sinon, suprême sainteté, isolés ; ce fut le début des plou, lan... suivis du nom du saint local, noms de communes ou de lieux-dits utilisés encore de nos jours. Au même moment, quelques "vrais" saints ont participé à l'implantation du christianisme en Armorique, tels saint Patern et saint Melaine.

La vie de tous ces saints bretons d'Armorique ne nous est connue que par le souvenir religieux ou administratif, nom de chapelles ou de lieux-dits ; leurs vitae très rares, ont été rédigées longtemps après leur mort par des clercs ne les ayant pas connus, édulcorant au mieux leurs hagiographies afin de les donner en exemple au peuple, via moines et prêtres les proposant comme modèles à suivre pour être assuré du salut éternel. Dieu seul sait si ont existé ou pas ces saints proclamés...

Il est évident que nombre de ces saints n'ont jamais été canonisés par Rome qui en a accepté la pérennité à partir du moment où le Vatican a décidé la canonisation des candidats à la sainteté uniquement par le pape. Dès lors, le nombre de saints proclamés a considérablement diminué, mais nos saints bretons, eux, ont continué à être priés, honorés, parfois fustigés pour la non-obtention d'une grâce demandée.

Castel rappelle le pardon de saint Corentin à la cathédrale de Quimper où le chanoine Pol Aubert a pris avec véhémence le contre-pied de la thèse d'un certain cardinal qui, lors d'un pardon précédent, avait solennellement douté de l'existence de St Corentin. Ceci a dû avoir lieu peu après la guerre 39-45.

Résumons-nous : au Moyen Age, la meilleure façon d'être proclamé saint à sa mort et, de ce fait, de bénéficier de culte autour de ses -présumées- reliques, d'avoir son nom associé à un village, sa statue dans quelque chapelle, bref de bénéficier de la mémoire historique, était d'être clerc, moine ou prêtre au service de la population locale, et d'avoir une vie exemplaire de prière et de renoncement. Mais si, en plus, le candidat saint était un religieux anachorète ou, mieux encore, évêque (père abbé de monastère ou prélat d'un évêché), alors la sainteté lui était acquise. Ne nous étonnons pas que le ciel soit empli de saints bretons, parfois réels, souvent bien idéalisés, sinon inventés parfois.

Les reliques apportaient une "preuve" de l'existence d'un saint ou d'une sainte. Mais les reliques de saints, examinées au moment de leur transport ou en vue de leur attestation, ont souvent été sources de tracas pour les responsables de leur présentation à la dévotion du public. Pour plus d'une relique de saint ou de sainte, vénérée depuis longtemps, il a été démontré que ces ossements hautement précieux et dignes de foi étaient en fait les restes d'autres corps, parfois ossements masculins présentés comme reliques d'une sainte. Déjà fin XVIII^{ème} s. Gibbon écrivait : "Il y a même lieu de soupçonner que le diocèse de Tours n'est pas le seul où l'on ait adoré sous le nom d'un saint les os d'un malfaiteur". Heureusement, la phrase devenue adage populaire, proférée au moment du massacre des cathares, nous redonne confiance : "Dieu reconnaîtra les siens".

Pourquoi tant de saints en Bretagne ?

La Bretagne, loin des routes principales d'invasion romaine avait été quelque peu sauvegardée des envahisseurs. Dès le III^{ème} siècle, de nombreux Romains s'étaient convertis à la nouvelle religion plus ou moins tolérée au sein de l'armée impériale.

Les Romains avaient envahi la Gaule et avaient traversé la "Mare gallica", la Manche, investissant le Sud de la Grande Bretagne actuelle, dont la Cornouaille et le Pays de Galles, pays celtes de culture, de langue et de religion très proches de l'Armorique. Certains Romains étaient chrétiens et convertirent à la nouvelle religion nombre d'habitants locaux ; des prêtres et évêques romains consacrèrent des officiants, des moines et une hiérarchie épiscopale.

Aux IV^{ème} et V^{ème} s. les Anglo-Saxons venant du continent (Allemagne, Danemark... actuels) envahirent le Sud de la Bretagne insulaire, l'épée et le feu à la main, tuant et détruisant tout sur leur passage. Beaucoup de celtes de Cornwall et Wales ont fui vers le sud, traversant la Manche vers l'Armorique qu'ils savaient proche de leur culture. Ils naviguaient sur des bateaux légers à voile et à rames, certains transportant des dizaines de passagers, d'autres seulement quelques uns sinon un seul, comme nombre de Saints que nous connaissons (comme saint ou sainte Avoye [transsexuel ?], saint Gildas, saint Mériadec...) qui traversèrent dans des auges de pierre... dont nous connaissons l'explication : lest de bateau dont la carcasse a rapidement disparu.

Naturellement, toutes ces personnes, laïques et nombreux religieux, s'installent dans les îles et sur les côtes, ne pénétrant pratiquement pas dans les forêts denses couvrant le centre de l'Armorique, sauf aux endroits stratégiques, carrefours de voies romaines, gués ou ponts, agglomérations déjà constituées comme Rennes, Carhaix actuels. Les religieux étaient formés en général dans des couvents corniques ou gallois, irlandais, parfois écossais, donc toujours dans des pays celtes, comme la Bretagne continentale. Leur adaptation, le prosélytisme dont ils faisaient preuve en étaient facilités ; nombre d'habitants d'Armorique attachés aux dieux celtes et gaulois se convertirent à la chrétienté dès le V^{ème}-VI^{ème} s. Proches d'eux, les religieux faisant preuve d'ascétisme, de vie sainte, d'exemplarité, le peuple local n'eut aucun mal, à leur mort, à les glorifier, à les nommer Saints, ce que la hiérarchie du clergé local bénissait ; c'est l'origine de nos multiples Saints bretons.

Entre le début de la chrétienté en Bretagne et le XIII^{ème} s. (environ 1215), date à laquelle Rome s'est réservée le droit exclusif de béatification et canonisation, ce sont les autorités religieuses locales sinon le peuple seul qui décidait de porter sur les autels les personnages ayant eu une vie considérée comme sainte. D'où la multiplication de ces saints inconnus ailleurs et parfois inventés de toutes pièces. Après le XIII^{ème} s., la canonisation de certains "Saints" bretons a été refusée par Rome, telle celle d'Yves Mahyeuc, évêque de Rennes et confesseur de la duchesse Anne de Bretagne, "saint" breton non reconnu par l'Eglise. Toutefois, la vox populi l'avait "béatifié" (bien qu'ayant vécu dans la première moitié du XVI^{ème} siècle), deux dates de fête lui étant réservées : le 20 septembre ou le 11 mai selon les calendriers.

Ces saints locaux étaient priés dans la vie de tous les jours car utiles, étant dotés de pouvoirs importants : guérir la maladie, assurer la santé, trouver un conjoint, modifier le temps atmosphérique selon les besoins (pluie, moins de pluie, chaleur...), protéger les personnes, le bétail, les récoltes...

Saintes ou bienheureuses ; il y en a peu car il était hors de question qu'une femme, mariée, ayant eu des enfants, puisse être sainte. Ce qui fait que sainte Enora, la femme de saint Efflam, ait passé sa vie dans un oratoire proche de son mari, mais dit la légende, sans jamais se rencontrer. Malgré cette interdiction, on pourrait compter les nombreuses saintes, mères d'autres élus comme sainte Guen ter bronn (aux trois seins) mère de St Guénolé et de ses deux frères, ou sainte Julitte mère de saint Cyr...

Je n'ai compté que 162 femmes saintes (ou bienheureuses) parmi les saints et saintes que j'ai répertoriés, soit seulement 12 % environ. Mesdames, vous avez fort à faire là aussi pour que la parité soit respectée, à moins que la sainteté...

Les vrais saints bretons

Jusqu'au pontificat de Jean-Paul II, il n'y en a eu que **trois** :

- Saint Guillaume Pinchon, [1184 à Saint-Alban près de Lamballe-1234 à Saint-Brieuc] premier saint breton canonisé par le Vatican en 1247. La cathédrale de Saint-Brieuc est sous l'invocation de saint Etienne, et saint Guillaume Pinchon y a son tombeau (Le Scouëzec, Madec, Dictionnaire des Saints Bretons) ou son gisant (Renouard et Merrien) ;
- Saint Yves Heloury [Hélory] [saint Yves, à Tréguier 1253-1303], canonisé en 1347 ;
- Saint Louis-Marie Grignon de Montfort [ou Grignon], 1673 à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)-1716 à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), canonisé en 1947, près de 250 ans après sa mort.

De plus :

- Saint Vincent Ferrier (Valence en Catalogne 1357-1419 à Vannes), espagnol, prédicateur durant un ou deux ans en Bretagne avant d'y mourir et d'y être enterré ; canonisé en 1445 ; considéré comme un saint breton.
- Saint Gohard (évêque de Nantes né à Angers) canonisé par le Vatican en 1095 avant le décret de Rome. Très peu connu si ce n'est que, saint céphalophore, il porta sa tête de Nantes où il fut assassiné en l'an 843 jusqu'à Angers pour y être inhumé. Evêque de Nantes il est souvent considéré comme un saint breton.

Saintes bretonnes récemment canonisées :

- Sainte Jeanne-Marie Guerguin, 1864-1900, sœur Marie de Sainte Nathalie en religion, canonisée en 2000 à Rome par Jean-Paul II. Elle meurt décapitée en 1900, victime de la révolte des Boxers [secte chinoise, combattant l'influence occidentale en Chine, qui, en 1900, massacra les missions étrangères à Pékin].

- Sainte Anne Françoise Moreau, 1866-1900, sœur Marie de Saint Just en religion ; elle a suivi le même itinéraire que sainte JM Guerguin, décapitée le même jour par les Boxers, béatifiée en 1946 par Pie XII, canonisée elle aussi en 2000 par Jean Paul II.

Note : le pape Jean-Paul II, pendant les vingt-sept ans de son pontificat de 1978 à 2005, aurait canonisé ou béatifié environ deux mille saints ou bienheureux du monde entier, autant que pendant plusieurs siècles précédents. Parmi eux, il y aurait 42 saints et 96 bienheureux français nouveaux ; à ce jour, il ne m'a pas été possible de savoir combien il y a de Bretons parmi eux, ni leur identité.

Les "vrais" bienheureux bretons :

- Bienheureux Michel Le Nobletz, Dom M Le Nobletz, XVII^{ème} s., "l'Eglise s'est contentée de le béatifier" [selon Le Scouëzec] ; "vénérable" en 1897 [Chardonnet] ; "réputation de saint thaumaturge" [Poisson - Le Mat]. En fait, vraisemblablement bienheureux par vox populi seulement.

- Bienheureux Julien Maunoir, (Bx Julien Maner en breton) vénérable en 1875, béatifié en 1951.

- Bienheureux Marcel Callo, résistant de guerre 39-45, volontaire par prosélytisme pour le STO lui ayant permis un apostolat en Allemagne où, arrêté et déporté, il meurt peu avant la chute du nazisme ; béatifié en 1987. Lagrée, et Chardonnet, rendent hommage à ce jeune, mort à 23 ans.

- Bienheureux Yves-André Guillou de Keranrun (1748-1792) béatifié par Pie XI en 1926.

- Bienheureuse Jeanne Jugan, XIX^{ème} s., créatrice des Petites Sœurs de Pauvres, sœur Marie de la Croix en religion, béatifiée en 1982.

- Bienheureuse Françoise d'Amboise, XV^{ème} s. béatifiée en 1863.

- Bienheureux Alain de la Roche, Breton, sans doute béatifié par Rome car un jour de fête lui est attribué, le 8 septembre. Mais "le pape Benoît XIV l'appelait «Bienheureux», titre [...] jamais ratifié officiellement par l'Eglise" [Chardonnet].

- Bienheureux Charles de Blois = Bx Bleiz = Bx Charlez ; Charles de Blois vécut au début du XIV^{ème} s. Un premier procès de canonisation a été suspendu sine die en 1376 ; un nouveau procès de béatification en 1904 aurait-il abouti ? A ce jour, je n'ai trouvé aucune preuve tangible d'élévation sur les autels par Rome (ni canonisation ni même béatification). Selon les auteurs et certains recteurs de paroisses, il est parfois dit saint, plus souvent bienheureux, mais probablement n'a-t-il été béatifié que par le peuple, la vox populi, entérinée par l'Eglise qui lui a accordé plusieurs dates de fête, le 12 octobre, le 23 ou le 29 septembre et le 3 février. Une église Saint Charles de Blois existe à Auray. Selon Le Patrimoine des communes du Morbihan, il y a eu enquête de canonisation en 1371 qui, proclamée en 1376, est ignorée jusqu'à la fin du XIX^{ème} s. ; le 12 décembre 1904, Charles de Blois est admis au nombre des bienheureux. En fin de compte, est-il saint ou pas, bienheureux ou non, puisque "canonisé" en 1376, puis "béatifié" en 1904, il aurait suivi la procédure inverse du chemin habituel, d'abord béatification, puis canonisation ?

- Bienheureux Ruaud, évêque de Vannes au XII^{ème} s. Beaucoup d'inconnues au sujet de ce bienheureux : lieu de naissance, date de béatification... Il aurait été fondateur d'abbayes en Bretagne et évêque de Vannes. "Mort le 22 juin 1177 [...], fête le 22 octobre" [Chardonnet].

- Bienheureux Pierre René Rogue. Pendant la Révolution, prêtre réfractaire guillotiné en 1796 à Vannes. Des fidèles viennent prier sur la tombe de "Saint Rogue" où fut élevé un monument. Béatifié en 1934, ses reliques sont aujourd'hui dans la cathédrale de Vannes où il est prié comme "saint" thaumaturge pour des guérisons de tout ordre. Aucun jour de fête n'a été trouvé pour ce bienheureux dans aucun des calendriers bretons dont nous disposons ; pourtant il a été béatifié dans les règles.

- Bienheureux Jean Discalceat, "Santig" du Discalceat, Quimper vers 1280-1349. Fête le 14 décembre. On appelle le bienheureux ou saint Jean Discalceat "Santig Du Discalceat" en breton (soit le "petit saint noir sans chaussures") ; sans doute canonisé par la vox populi, je n'ai pas trouvé trace d'une possible canonisation par le Vatican ; son culte est encore quotidien dans la cathédrale de Quimper. Nous en parlerons plus loin.

Notons que certains de ces Bienheureux, comme Charles de Blois, auraient été canonisés ultérieurement ; je n'en ai, pour l'instant, trouvé aucune trace certaine.

Nous allons peu parler de ces "Vrais" saints et bienheureux bretons, placés sur les autels par Rome ; leurs vies sont connues, incontestables, leur sainteté étant parfois sujette à caution.

Classement des saints et saintes bretonnes en fonction de leur authenticité estimée :

Il est indéniable que le classement de personnages aussi importants dans la vie régionale,

en tant que destinataires de prières par des fidèles ayant mis toute leur confiance en eux,

en tant que titulaires ancestraux d'églises et de chapelles,

en tant qu'éponymes de communes et lieux-dits dûment reconnus par l'Etat,

ce classement est difficile. Des preuves de leur existence ont été recherchées, date et lieu de naissance, nom des parents, nom du maître qui les ont dirigés dans la vie ou vers le sacerdoce, nom des différents endroits où ils ont vécu et œuvré ; la date et le lieu de leur décès sont presque toujours "connus", inventés s'il y a lieu pour la reconnaissance, l'adoption et la "sanctification" populaires.

- Saints authentiques, vérifiés, dûment béatifiés ou canonisés par l'Eglise reconnaissant ainsi leur valeur d'exemple et la possibilité de leur intercession quant aux prières qui leur sont adressées.

Le saint répondant à ces critères sera qualifié de Vrai saint.

- Saints jouissant d'une notoriété indéniable, de plusieurs églises ou chapelles avec pardon, mais dont la vie est obscure, peut-être synthèse de plusieurs vies de personnages homonymes sinon invention probable.

Le saint répondant à ces critères sera qualifié de Saint possible, sans doute, mais...

- Saints peu connus, priés seulement dans de rares paroisses d'un même secteur géographique, sinon dans une seule ; saints dont l'état-civil n'est pas cohérent ; en fait personnages dont on ne connaît rien, bien qu'ils bénéficient d'un culte local avec, parfois, pardon annuel.

Le saint répondant à ces critères sera qualifié de Faux saint.

La modulation de ce classement arbitraire est nécessaire, la certitude n'étant pas de ce monde...

Quelques Saints ou Bienheureux, VRAIS OU FAUX, rencontrés :

Sainte Dahut, fille du roi Gradlon

Fête le 5 ou le 6 août selon les calendriers.

Sainte Dahut, fille du roi Gradlon. Implicitement canonisée puisque disposant d'une date de fête sur les calendriers religieux. Dahut = Dahud = Ahès.

Nous connaissons sa légende, celle de la ville d'Ys, cité riche entre toutes, le combat entre le Bien et le Mal, le châtement puis la rédemption. La ville d'Ys entourée d'eau, la belle Dahut, mangeuse d'hommes, tombe amoureuse du Prince rouge qui lui demande les clefs de la ville. Elle les vole à son père endormi, le roi Gradlon ; son amoureux, Satan en réalité, ouvre les portes de la ville aussitôt noyée par les eaux. Conseillé par Saint Corentin, le roi s'échappe à cheval entraînant sa fille ralentissant tellement la monture qu'il est obligé de la précipiter dans l'eau, juste punition pour sa félonie. La rédemption divine lui aurait-elle permis l'accès au paradis ce qui lui aurait octroyé une date de fête chrétienne ?

Sainte Iseult

Fête le 4 septembre ou le 14 juillet selon les auteurs.

Amante de Tristan, neveu du roi Marc'h son mari. L'histoire de Tristan raconte celle de son amante désireuse de rester fidèle à son mari.

Etant fêtée sur les calendriers de l'Eglise, on peut considérer qu'elle a été, elle aussi, implicitement portée sur les autels.

L'une comme l'autre, elles peuvent avoir été présentées, au Moyen Âge, comme la rédemption divine idéale : elles ont commis le péché le plus grave contre l'amour du père ou du mari bien-aimé ; la mort s'en est suivie, châtement de la faute ; puis avec le temps, la rédemption est venue effacer l'inconduite permettant l'entrée au paradis des saints, officialisée, en principe, par une décision vaticane permettant l'inscription au calendrier. Qu'en est-il dans ces deux cas précis ? La rédemption n'aurait-elle été entérinée que par la vox populi ? Cette dernière proposition nous semble la plus probable.

Fausse saintes toutes deux, canonisées par Dieu sait qui ?

L'Ankou

Pas de date de fête, mais :

Il est d'usage que seuls les saints soient représentés dans les églises, saints identifiés ou identifiables sous forme de statues, de vitraux...

L'Ankou, Ankeu à Groix, figure dans nombre d'églises et de chapelles. La Mort faisait partie de la vie des Bretons, objet de nombreuses représentations, de nombreuses légendes orales ou écrites. A des périodes différentes, Anatole Le Bras, Gwenc'hlan Le Scouëzec, Lucien Gourong et autres ont conté nombre de légendes montrant la terreur provoquée par la rencontre de l'Ankou au creux d'un chemin, généralement la nuit, souvent un simple arbuste agité par le vent ou un linge mis à sécher sur une haie.



L'Ankou à Ploumilliau

L'Ankou, notamment celui représenté en statue à Ploumilliau, continue à exercer son pouvoir maléfique, aujourd'hui bénin, en particulier sur les nombreux touristes le photographiant dans l'église et qui ne voient pas la marche à ses pieds... Certains, comme Vallerie, considèrent cette statue comme la plus belle représentation en Bretagne de l'Ankou, appelée familièrement Erwanig Plouilio (le petit Yves de Ploumilliau), qui a réussi à échapper à toutes les tentatives du clergé pour la faire disparaître.

Le martyrologe breton (s'il en existe un) n'a pas attribué de date de fête à l'Ankou. Le 2 novembre, jour des Morts, précédé du jour de la Toussaint, est peut-être le jour où certains le prient, sans doute en demandant de ne pas venir prendre tel de son entourage ou, charité commence par soi-même, de ne pas regarder de trop près l'auteur de la supplique. Nos pères, indéniablement, le priaient ou l'adjuraient souvent pour les mêmes raisons ; des messes noires, des cérémonies pas très catholiques, avaient lieu, prenant appui sur des prières adressées à des saints dûment reconnus, comme St Yves ; nous y reviendrons peut-être une autre fois.

Faux saint s'il en est, bien que représenté dans des églises ou chapelles, respecté sinon prié.

Sainte Anne, santez Anna

Fête le 26 juillet



Sainte Anne et la Vierge apprenant à lire

N'engageons pas la polémique sur l'existence de sainte Anne mise en doute par nombre d'auteurs, ni sur la survivance du culte de la déesse celte Ana, ni du fait que *ana*, en gaulois voulait dire endroit marécageux, comme les sites de Sainte-Anne-la-Palud et de Sainte-Anne-d'Auray avant remblayage.

Bien sûr, Jésus a eu une grand'mère comme tout le monde sauf Adam, Eve et leurs enfants si l'on en croit la Bible où les premiers Hommes sont, pour la première fois, dénommés ainsi dans le

paragraphe de la Genèse 3;20.

Il n'est pas question d'Anne dans la Bible. Selon Gérard, Anne, Annas ou Anna, nom masculin ou féminin a été porté par 5 personnages bibliques : le grand prêtre Anne, de l'an 6 à l'an 15 ; Anne, la mère du prophète Samuel ; Anne, la femme de Tobit, mère de Tobie ; Anne ou Edna, la femme de Raguel belle-mère du même Tobie ; Anne prophétesse du temple de Jérusalem quand Marie et Joseph viennent y présenter Jésus et l'offrir à Dieu. A ces cinq personnages dont fait état l'Ecriture, une tradition remontant aux premiers siècles ajoute Anne, épouse de Joachim, et mère de la Vierge Marie ; mais aucun texte canonique ne la mentionne, aucun texte ne parle d'elle, ni de Saint Joachim, avant le XIII^{ème} s. (Jacques de Voragine, texte rejeté par l'Eglise) et avant 1650 où Nicolazic a trouvé sa statue. Les évangiles apocryphes et la dévotion populaire ont considérablement enrichi l'histoire de la vie de la Vierge Marie [peu

citée dans les Evangiles] ; elle aurait eu des parents âgés, Joachim et Anne qui se seraient rencontrés à Jérusalem. Tous deux vénérés de bonne heure par l'Eglise d'Orient, au VI^{ème} s., l'empereur Justinien fait élever à Constantinople une église dédiée à Anne, mère de Marie.

Les différentes théories, de Job an Irien à Le Scouëzec, sont connues :

Reprise de la déesse celte Ana,
Emprunt du mot indo-européen Ana = grand-mère,
Emprunt du mot gaulois ana = marécage,

La Légende dorée de Jacques de Voragine affirme que sainte Anne a eu 3 maris successifs et 3 filles toutes appelées Marie, légende rejetée par le concile de Trente vers 1550 mais encore représentée au Faouët dans la chapelle Saint Fiacre.

Je ne veux pas entrer dans ces discussions de savants ou de plaisantins comme ceux qui affirment que Ste Anne aurait passé son enfance ou serait morte en Bretagne ; ni dans celle concernant son tombeau dans la cathédrale d'Apt près d'Avignon. Une légende rapporte bien que Napoléon était breton !

Bien sûr, sainte Anne n'est pas bretonne ni celte de naissance mais, depuis Nicolazic, elle est devenue "bretonne" et figure en bonne place dans toutes nos églises, chapelles et lieux-dits ; alors, pourquoi si peu de livres sur les saints bretons parlent-ils d'elle ? Plusieurs spécialistes de la vie des saints bretons parmi les plus compétents, comme le "Dictionnaire des Saints bretons" ou Chardronnet, ne font aucune mention de sainte Anne que "les Ecritures officielles ont tendance à ignorer" (Markale).

Quoiqu'il en soit, sainte Anne a été déclarée Patronne des Bretons ; le pape Jean-Paul II est venu à Sainte-Anne d'Auray en septembre 1996, sans jamais prononcer le terme de "grand mère de Jésus", ni même, je crois, les mots "mère de la Vierge".

Elle a forcément vécu ; sous quel nom ? Elle n'a jamais été canonisée... officiellement.

Quant au mari de sainte Anne, dans la Grande Brière, (région marécageuse), une île porte le nom de Saint-Joachim.

On nous rétorque souvent le fait que sainte Anne n'était pas bretonne ; comment le sait-on puisque la Bible n'en parle pas ? Elle ne fut reconnue par l'Eglise qu'en 1382, sa fête établie le 26 juillet seulement en 1584. Elle ne s'est manifestée en Bretagne (en 1623 à Nicolazic) qu'un millénaire et demi après la naissance de son petit-fils, le Christ ; pratiquement aucun ouvrage digne d'intérêt sur les saints bretons ne parle d'elle ; tout cela est vrai, mais "Madame sainte Anne" est la "patronne" des Bretons dont je n'ai pas retrouvé, à ce jour, le responsable ecclésiastique lui ayant attribué cette qualité ni la date de cette décision.

Fausse sainte bretonne, mais vraie sainte populaire universelle. Dans l'incertitude de son patronyme, gardons notre sainte Anne comme patronne des Bretons, quelle que soit l'identité de la mère de la Vierge.

Anne de Bretagne

Pas de jour de fête, mais la duchesse Anne de Bretagne, (presque Ste Anne de Bretagne pour beaucoup de Bretons) est née à Nantes en 1476, décédée à Blois en 1514. Elle fut reine de France.

Non reconnue comme sainte par l'Eglise, ceci explique qu'aucune date de fête ne lui soit attribuée. Non reconnue sainte par la *vox populi* bretonne, bien qu'elle soit souvent priée dans diverses églises ou chapelles.

Une nouvelle fois, rappelons l'usage qui place des statues ou des vitraux de saints ou bienheureux dans les églises. Ces saints ont vécu et ont pu être entérinés par l'Eglise (avant le

décret de 1215 au Moyen Âge, ce qui n'est pas le cas d'Anne de Bretagne), sinon il s'agit de personnages dûment placés sur les autels depuis cette date. A partir de cet usage d'effigies religieuses dans les églises et chapelles, de nombreux Bretons considérant "leur duchesse" comme une sainte, en ont érigé des statues dans certaines églises ; à Saint-Léry près de Ploërmel, par exemple, sa statue est placée dans l'église parmi les cinq saints bretons exposés ; sa statue figure aussi dans la chapelle du monument "Breizh d'he Bugale" à Sainte-Anne-d'Auray, parmi les saints les plus importants de Bretagne, classés par départements [Loire-Atlantique comprise].

La Duchesse Anne de Bretagne n'a jamais été canonisée ni par Rome ni par les Bretons, mais beaucoup la considèrent comme une Sainte. Elle est priée dans de nombreux endroits.

Fausse Sainte, Anne de Bretagne est un personnage historique, parfois présentée comme sainte, "canonisée" malgré elle.

Saint Armel, sainte Armelle

Fête le 16 août ou le 26 février selon le saint concerné.

Le Paradis des Bretons, selon Madec, doit compter au moins trois saints Armel :

- 1 le plus connu, le seul dont le culte soit resté populaire, c'est le moine saint Armel fondateur du monastère de Boschaux, près de Rennes, l'ardent prédicateur en pays rennais et en forêt de Brocéliande, éponyme de Ploërmel, Plouarzel et autres, sa fête est le 16 août ;

- 2 on compte un saint Armael au nombre des premiers évêques de Dol ; pour le distinguer du précédent, on écrit Armaël ou Armahel ; des hagiographes l'ont qualifié abusivement d'archevêque, or Dol ne devint la Métropole religieuse de Bretagne qu'au milieu du IX^{ème} s., sous le règne de Nominoë ; cet Armaël était bien antérieur puisqu'il succéda à saint Restold en 651, soit 200 ans plus tôt ; c'est lui que l'on a célébré, un certain temps, le 26 février ;

- 3 un troisième saint Armel est noté comme successeur de saint Malo à l'évêché d'Aleth, venant après saint Colaphin et avant saint Maelmon ; son culte s'est perdu.

Saint breton particulièrement connu dont le nom est très souvent donné à des personnes et à des lieux, saint Armel a vécu au VI^{ème} s. originaire de Bretagne insulaire, venu en Armorique dans l'auge de pierre (lest de bateau) dans laquelle il est enterré dans l'église de Saint-Armel près de Rennes.

Connu pour ses vertus thérapeutiques, rhumatismes, migraine, goutte, l'apprentissage de la marche et la fortification des os chez les enfants, facilitateur de mariage des jeunes filles. Les nourrices prient saint Armel pour avoir du lait ; on le prie aussi pour que les vaches aient du lait.

C'est surtout en tant que saint pourfendeur de dragon qu'il est connu. Saint Armel, saurochtone comme quelques autres saints qui sont représentés tuant un dragon à l'aide d'une épée ou d'une lance ou le précipitant à l'eau où il se noie, car, comme chacun sait, les dragons ne savent pas nager... Le dragon représentait en réalité les croyances païennes qu'il fallait détruire au profit de la foi chrétienne.

Fondateur de Ploërmel dont l'église contient des reliques, il serait enterré dans le pays rennais.

Selon de Garaby : "Ayant appris la vie édifiante de saint Armel, le roi de France Childebert le fait venir à sa cour durant six ans pendant lesquelles Armel, «le juste», au milieu des pompes du monde, trouvait un préservatif contre leur séduction dans la pensée des fins dernières.

"Rentré en Bretagne armoricaine, il fonde un monastère près de Rennes, y faisant de nombreux miracles ; il y meurt très âgé, à 70 ans (en 552)".

G et B du Pontavice écrivent, eux : "l'évangélisation de la Bretagne [Armorique] n'était pas chose facile ; persécuté, Armel dut s'exiler à la cour du roi franc Childebert 1^{er}".

Alors, exil ou conseil (en gestion, en communication, comme on dit actuellement) auprès du roi franc ? Les auteurs ne sont pas d'accord, mais parlent-ils du même personnage ?

D'autres auteurs pensent qu'il s'est rendu dans la presqu'île de Rhuys retrouver son maître [ou son élève ?, les dates n'étant pas bien définies] saint Gildas. Un bourg y porte le nom de Saint-Armel.

Saint Armel figure au panthéon des Saints bretons dans la crypte à Sainte-Anne-d'Auray, "Breiz d'he bugale" comme l'un des plus grands Saints de Bretagne.

Le Moing constate le nombre important de lieux comportant le nom d'Armel, saint à la fois très connu et peu connu. Sa vita tardive et idéalisée, son origine du pays de Galles, dans une famille princière dont ne connaît rien, même pas le nom des parents, lui fait penser que "la vie de saint Armel est construite à partir de quasiment rien... si ce n'est beaucoup d'imagination".

A Plouarzel [Plou Armel], il a été supplanté par saint Eloi comme saint patron de la paroisse.

Vu le nombre de communes portant son nom français ou breton, de chapelles et lieux-dits (au moins 30) le rappelant, il semble certain qu'il y ait eu au moins deux Armel dont les vies ont été amalgamées, l'un ayant vécu dans la région de Rennes-Ploërmel, l'autre dans la région de Vannes ; un troisième saint Armel fut le 4^{ème} évêque de Saint-Malo vers l'an 600 selon de Garaby.

Il est nommé plusieurs fois dans le Cartulaire de Redon rédigé du IX^{ème} au XII^{ème} s.; par exemple, une fois associé aux noms de Ruault, Deurhouarn, Trehlouen et autres, comme homme de courage (sauf contresens de ma part...) ; plus loin, toujours associé à d'autres noms comme Ianetic, Ratfir, Riaual, Rumgual, Larngucon... dont je n'ai pas compris avec certitude s'il s'agit de personnages ecclésiastiques, bien que, dans le même paragraphe, il soit fait mention d'un établissement de moines. S'agit-il d'un même personnage ? Le doute est permis. Toutefois un Armel, "St Armel" peut être (?), a certainement vécu en Armorique.

Selon Merceron, savons-nous enfin, nous Lorientais, que saint Armel, mort vers 550, a été invoqué à Plœmeur pour les troubles de la marche (petits enfants retardés, adultes goutteux, rhumatisants ou paralysés, enflures) et aujourd'hui pour les peurs ? On asseyait l'enfant au milieu de l'autel sur la pierre sacrée qui s'y trouve enchâssée, pendant que les parents récitaient une prière.

Quant à Armela (féminin), Le Menn estime qu'il s'agit d'une forme littéraire figée ; Armelle est une féminisation "à la française" d'Armel qu'il faut éviter.

Il existe toutefois au moins deux Armelle vénérées :

- Sainte Armelle à Brain-sur-Vilaine près de Redon où figure en l'église une statue de la sainte, et

- "La Bonne Armelle" (début XVII^{ème} s.) née près de Ploërmel qui eut une vie mystique, ascétique, humble employée de maison toute sa vie. Elle est considérée par beaucoup comme bienheureuse sinon comme sainte qu'elle n'est pas, malgré plusieurs miracles qu'elle aurait réalisés dans la région. Ni l'Eglise ni la vox populi ne l'ont placée sur leurs autels respectifs. Elle n'est pas appelée sainte.

Faux Saint sans doute, Saint Armel qui a probablement vécu, mais où et à quel moment?, sans doute "mélange" adroit de plusieurs vies. L'un d'eux aurait-il été canonisé ? par qui ? quand ? Et Sainte Armelle "féminisation d'Armel", a-t-elle au moins existé ?

Fausse Sainte, la Bonne Armelle n'a vraisemblablement jamais été portée sur les autels.

Sainte Barbe

Fête le 4 décembre.



Sainte Barbe = Barba = Barbara = Barban.

Sainte non bretonne, dont le nom vient de Barbara (= étrangère). Elle aurait subi le martyre à la fin du III^{ème} s. et aurait été achevée par son propre père qui refusait sa conversion au christianisme.

Sainte largement vénérée en Bretagne dans des dizaines d'églises et de chapelles dont celle, particulièrement belle, du Faouët ; des lieux-dits, des fontaines sainte Barbe parsèment la Bretagne. Invoquée pour sa protection contre les orages, elle est la patronne des métiers dangereux et des bâtisseurs ; martyrisée, elle fut enfermée dans une tour, représentée près d'elle sur ses statues.

Sa fête liturgique a été supprimée du calendrier romain par Paul VI en 1969 après que le Vatican ait admis que sainte Barbe n'avait jamais existé (sainte apocryphe), pas plus que saint Christophe, sainte Catherine d'Alexandrie, etc. Déjà bien avant sa radiation, peu de livres sur les saints bretons en parlaient.

Le nombre de lieux de culte de sainte Barbe étant très important, nous ne pouvons d'un trait de plume la rayer de nos visites, de nos pensées. Inventée de toutes pièces au Moyen Age pour les besoins du moment, elle a sans doute dépassé les espoirs de ses créateurs ; comme souvent en pareil cas, elle avait été bâtie à partir de la synthèse de la vie de plusieurs individus, probablement des femmes, ayant mené une vie digne de respect mais n'offrant pas individuellement à la vox populi la possibilité ou le désir d'une consécration plus ou moins officielle.

Que les Bretons continuent à respecter, à prier sainte Barbe pure invention de nos aïeux. Ayant tellement compté dans leur foi que, même imaginaire, elle a laissé une trace importante grâce aux nombreuses chapelles qui lui sont consacrées, preuve, s'il en est besoin, que la foi n'est pas toujours basée sur des faits réels. Le culte ancestral de sainte Barbe est proche de la philosophie qui se base sur des idées et non sur des réalités.

La Sainte Barbe, le 4 décembre, est encore de nos jours la fête des pompiers et des militaires du Génie dans toute la France.

Fausse Sainte n'ayant officiellement jamais existé.

Saint Briec

Fête le 1^{er} mai.

A part le fait qu'il ait été élevé au V^{ème} s. par saint Germain l'Auxerrois, qu'il serait le neveu (?) de saint Jacut, je n'ai pas trouvé de dates assez précises concernant la vie de Saint Briec ; par les détails ci-dessus, on peut penser qu'il ait réellement vécu. En fait, on ne connaît rien de lui ; il est l'un des Sept Saints fondateurs de la Bretagne au V^{ème} s., la légende leur donne à peu près le même âge à tous les sept car Le Scouëzec écrit qu'ils "se séparèrent, ils ne devaient se retrouver qu'au paradis".

Saint Briec serait né au pays de Galles et mort en Bretagne continentale, "le 90^{ème} an de son âge, et de N. Seigneur l'an 614" selon Chardronnet. La légende nous montre une vie passée en Domnonée armoricaine, les faits majeurs de son existence étant tellement embellis qu'ils sont sans doute loin de la vérité, mais propices à l'édification des Bretons immigrés et armoricains du haut Moyen Âge.

Le nom Briec, dont l'origine serait Brio qui veut dire en vieux breton "le respecté", est devenu par mutation Briomaglos puis Briec.

La cathédrale de Saint-Briec, co-évêché des Côtes d'Armor avec Tréguier, est particulièrement bien lotie en cultes de saints dans ses murs : cette église est sous le vocable de Saint Etienne, elle abrite le tombeau de Saint Guillaume Pinchon, elle a été bâtie à l'emplacement du tombeau de Saint Briec. Cela fait beaucoup de saints officiels pour une même église.

Le Dictionnaire des Saints bretons note qu'une légende affirme qu'à sa mort, des anachorètes virent Briec monter au ciel sous la forme d'une colombe ; il n'aurait donc pas été enterré [donc pas de tombeau et pas de reliques]. Pourtant Minois écrit que lors des invasions normandes, de 840 à 940 environ, avec pillages, destructions des monastères et des églises, le clergé s'enfuit massivement vers l'est emmenant les reliques ; c'est ainsi que les restes de Saint Briec se retrouvèrent à Angers. Alors, ascension (non confirmée par l'Eglise) ou décès avec enterrement et reliques aujourd'hui dispersées ?

Vrai Saint sans doute.

Saint Cornély, saint Corneille

Fête le 16 septembre.

Nous connaissons bien saint Cornély dans le pays de Lorient, surtout à Carnac.

Né au IX^{ème} s. (en 808), confondu, même à Carnac, avec saint Corneille 21^{ème} pape [de 251 à 253, qui a historiquement vécu et qui n'est très certainement jamais venu en Bretagne], à six siècles de distance, notre Cornely, dit Corneille, ne mérite pas la tiare papale.

Depuis longtemps en Bretagne, le saint protecteur des bêtes à cornes était saint Herbot, encore vénéré près du Huelgoat, à Bannalec, à Pluméliau, etc. Selon les auteurs, saint Herbot vécut au VI^{ème} ou au VIII^{ème} s. et fut progressivement supplanté par saint Cornely comme protecteur des bêtes à cornes. Cette usurpation n'est pas due à une meilleure qualité du service rendu, ni au fait que Cornely ou Corneille aurait été pape, mais à la ressemblance de noms

entre la grâce demandée et le saint vénéré. L'onomastique et le constat de similitude entre les mots sont fréquents dans notre région ; saint Corneli fait penser aux cornes, il a été désigné comme le protecteur des bêtes à cornes, de même que saint Andreo est prié pour la guérison de la coqueluche (droug an dreo en breton). Cornely ou Corneille était tout désigné pour être vénéré pour la protection des bêtes à cornes, la pauvre saint Herbot n'ayant pas cette chance de similitude de noms, a été évincé là où régnait son confrère au nom plus significatif, surtout à Carnac lorsqu'on se rappelle que korn en breton = corne.

Excepté dans les guides touristiques (pages Carnac), saint Cornély est rarement nommé dans les ouvrages sérieusement documentés, ce qui tendrait à rendre son existence fort douteuse.

Selon les auteurs, saint Cornely a peut-être vécu. Si l'on étudie les dates données ci-dessus, il y a eu au moins deux personnages portant un nom similaire, dont la synthèse a été réalisée :

- Saint Corneille pape au III^{ème} s. n'est vraisemblablement jamais venu en Armorique alors peu habitée, couverte de forêts et pas encore touchée par le christianisme ; avant son martyre, il se serait exilé, l'histoire précise à Civitavecchia au nord de Rome [pourquoi l'aurait-il fait en Armorique ?], après avoir combattu Novatien, antipape.

- Saint Cornely au IX^{ème} s., n'a jamais été pape, ne mérite pas la tiare papale portée par ses statues à Carnac et ailleurs ; consacré par le peuple breton "protecteur des bêtes à cornes" par onomastique, il a ainsi détrôné saint Herbot.

Selon certains auteurs dont Le Scouëzec, saint Cornély n'a jamais existé, surtout pas en tant que saint Corneille 21^{ème} pape au III^{ème} s. qui ne serait jamais venu en Bretagne ; il serait une hypostase du [dieu] Cernunnos gaulois, maître des Enfers et dieu des bêtes à cornes, survivance du culte du bœuf Apis ; Champollion parle d'une invention pure et simple ; Chardonnet n'y consacre qu'une demi-ligne dans le paragraphe réservé à saint Herbot ; Poisson et Le Mat n'en parlent pas, etc. Quant à Le Rouzic, il signale des reliques du saint dans le buste reliquaire de l'église de Carnac "placée sous l'invocation du pape saint Corneille ou Cornély". Reliques de pape ou du saint ? Qui le sait ?

Saint Corneille, le pape, a certainement existé mais il n'a rien à voir avec la Bretagne, n'en parlons plus ; saint Cornély n'a sans doute jamais existé, peut-être synthèse de plusieurs personnages ou plutôt fruit de l'imagination fertile de quelque moine un ou deux siècles après sa prétendue vie, pour les besoins de l'édification des fidèles. Le Patrimoine des communes du Morbihan présente une statue de St Corneille à Séné avec tous les attributs de pape plus une grosse tête de bête à corne à ses pieds : "identifié par précaution avec le pape saint Corneille, Cornély était un protecteur du bétail [...] probablement canonisé en Bretagne sans l'aval des autorités romaines".

La "canonisation" d'un saint Cornély par la vox populi aurait pu être entérinée par Rome au moment du décret de 1215 ; a-t-elle eu lieu ?

Il ne faut pas confondre saint Corneille, pape du III^{ème} s. probablement canonisé par Rome et notre saint Cornély breton qui, vraisemblablement, n'a jamais existé.

Faux Saint.

Santig Du, Saint Jean Discalceat

Fête le 14 décembre.



Santig Du - Quimper

Saint Jean Discalceat ou Santig Du, sant Du, Yann Divotou (Jean sans chaussures), dit Jean Déchaux.

Né à Saint-Vougay (près Landivisiau) en 1280, moine franciscain, donc déchaussé, il marchait pieds nus d'où son nom "discalceat". A Quimper où il exerçait son sacerdoce, il soigna les malades de la peste noire au moment de l'épidémie dévastatrice suivant les batailles de la prise de Quimper en 1344 et 45 par Charles de Blois ; Jean Discalceat décéda lui-même le 14 déc. 1349 de cette peste noire. La région de Quimper a gardé une dévotion à "Santig du", le Petit Saint noir, appelé ainsi car les malades atteints de la peste noire souffrent d'hémorragies au niveau de la peau qui devient gris foncé.

Discalceat (en latin, "dis-" : défaut de, sans, et "calceatus" : chaussure) = sans chaussure. Certains pensent que son nom de famille pourrait être Déchaux (déchaussé, jeu de mots facile ?). Selon Guihéneuf, on

ne connaît pas son nom de famille ; le surnom seul est resté, en breton Santig Du Discalceat : "Le Petit Saint noir sans chaussures", moine cordelier.

Merceron pense que dans la cathédrale Saint Corentin de Quimper, les personnes soucieuses de retrouver des objets perdus déposent des pains devant la statue de Santik Du qui serait aussi imploré pour ramener le beau temps quand il pleut.

Depuis le XIV^{ème}, écrit Minois, la Bretagne a ses saints modernes et authentiques : Yves, Charles de Blois, Jean Dicalcéat. [...] La béatification (officielle ou populaire ?) de ce dernier, franciscain mort à Quimper, fut discrète mais créa néanmoins un nouveau centre de pèlerinage.

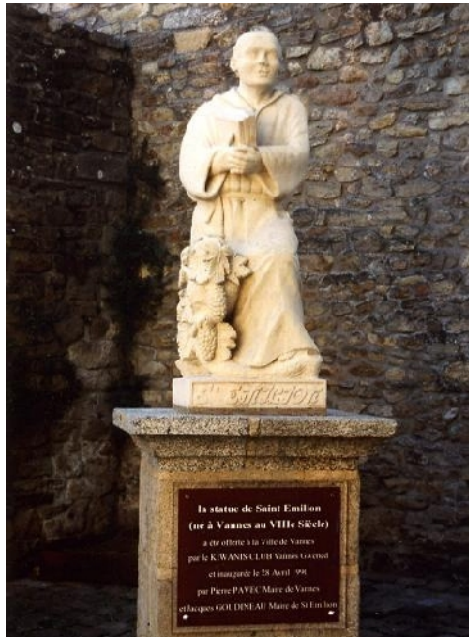
Nous n'avons trouvé aucune trace de canonisation ni de béatification de Santig du, statufié, honoré et prié dans la cathédrale de Quimper, ce qui indique une béatification, au moins populaire, de ce personnage important en Cornouaille.

En octobre dernier (2005), nous avons constaté le fait que Santig du est toujours l'objet de prières et de dons en nature à la cathédrale de Quimper. Avant notre arrivée, deux pains enveloppés étaient disposés sur la tablette au pied de sa statue. Peu après, un homme visiblement très démuné est passé devant la statue, revenant sur ses pas, regardant alentour ; détournés par discrétion, nous avons vu ensuite l'homme repartir, un pain avait disparu ; peu après, une femme a joué le même manège ; après plusieurs passages devant la statue, elle a disparu dans la cathédrale ; le deuxième pain s'était envolé, tout ceci en une demi-heure. Selon M. le curé de la cathédrale, ces dons de pain seraient quotidiens et par charité pure. Il n'a pas été question de météorologie ni d'objets perdus.

Faux saint peut-être, mais ayant vécu, sans aucun doute, au service des malades de la peste dont il est mort. Donc, vie de saint sur terre mais canonisé officiellement ?

Saint Emilion

Fête le 16 novembre.



Saint Emilion à Vannes

Un des rares "saints bretons" connus dans le monde entier, mais pas en tant que saint homme.

Saint Emilion a pourtant bien existé. Né à Vannes au VI^{ème}, VIII^{ème} ou XIII^{ème} s. selon les auteurs, il était boulanger de son état d'où son surnom breton "Tad ar bara" [Pontavice, Vallerie]. Il devint prêtre et décida d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle où il n'est jamais arrivé.

Pour quelle raison a-t-il voulu faire ce pèlerinage alors très récent ? D'après certains auteurs dignes de foi, mort à Jérusalem à la fin de la 1^{ère} moitié du I^{er} siècle après J.-C., le corps de l'apôtre saint Jacques le Majeur aurait été miraculeusement transporté à Compostelle puis découvert en 814 ; si Emilion est né au VIII^{ème} s., soit dans les années 700, il aurait dû naître en fin de siècle, vers 790, pour se rendre sur le lieu des reliques vers 820-830, à l'âge de 30 à 40 ans afin de ne pas être trop âgé pour entreprendre ce grand

périple. Passant dans la région de Bordeaux, il se serait arrêté à Saujon (près de Royan) où il vécut en ermite dans une grotte où il mourut ; d'autres auteurs le font aller jusqu'au-delà de Libourne, soit à plus de 100 km de Saujon, au village Saint-Emilion qui, lui, en conserve le nom. Il y creusa une grotte, une église troglodytique, monolithique ; il y serait mort.

Son souvenir est conservé à Vannes où il possède une statue, sur une esplanade des remparts. Son souvenir est gardé aussi en d'autres lieux de Bretagne : l'église de Loguivy-Plougras (Côtes-du-Nord) est sous son invocation, comme celles de Plouagat, Guimaec, Loquirec...

Le ruisseau Saint-Emilion est formé à partir de l'étang du Beffou près de la forêt du même nom et de Loguivy Plougras.

Enfin, selon l'Agenda Almanach 2005 des communes du Morbihan, saint Emilion était vénéré par la duchesse Anne de Bretagne (le saint ou le vin ?).

Anecdote : Saint-Emilion, Breton exilé, a son Pardon à proximité de sa ville, près de l'Entre-Deux-Mers en Saintonge. La ville de Saint-Pardon, "la Mecque" des surfeurs sur mascaret sur la Dordogne, dans le département de la Gironde, n'est pas loin de Saint-Emilion...

Nous n'avons retrouvé aucune trace de canonisation officielle ou non de saint Emilion. Seuls le parrainage de quelques églises bretonnes et la ville de Saint-Emilion, capitale du vin, font état de son existence très probable. Quant à savoir s'il a été élevé sur les autels de l'Eglise...

Faux saint breton, ayant réellement vécu, probablement non canonisé, saint Emilion doit sa renommée à son séjour en Gascogne où il a laissé son nom aux coteaux sur lesquels poussent les vignes produisant les meilleurs vins.

Saint Eturien

Jour de fête non trouvé. Saint Eturien, Ethurien.

Indiqué sur les cartes de l'IGN, le ruisseau de Saint-Eturien, se jette dans le Léguer (fleuve côtier de Lannion). Il sert de séparation entre les communes de Plouaret et du Vieux Marché dans les Côtes d'Armor.

Saint Ethurien, est honoré à Plounevez-Moedec (près de Plouaret), où il existe un lieu-dit au nom de ce saint. Plouaret posséderait une rue St Ethurien. Il est inconnu ailleurs.

De tous les ouvrages concernant la vie des saints bretons consultés, aucun ne parle de St Eturien, excepté le Dictionnaire des Saints bretons qui, en quelques lignes, le déclare saint inconnu mais honoré à Plounevez-Moedec où un lieu-dit existe à son nom et que, selon Loth, Saint Ethurien serait le nouveau nom de Saint Gourhan (fête le 12 juin) dont aucune mention n'a été trouvée nulle part. L'absence de citation dans aucun autre livre étudié tend à prouver que saint Eturien (et saint Gourhan) est totalement inconnu et qu'il n'a jamais vécu.

Les responsables des mairies et des presbytères locaux interrogés n'ont pu préciser l'origine du nom du saint, ni le lieu ni la date de son existence, ni donner une date de fête. En tout cas, un pardon saint Eturien n'existerait pas "il n'a pas de chapelle". Bref, les autorités locales confirment à demi-mot la non-existence du saint.

Faux Saint, saint inconnu, visiblement inventé de toutes pièces, peut-être à rapprocher de saint Thurien ou de saint Ourien (ou saint Gourien) dont on ne connaît ... rien.

Saint Fiacre

Fête le 30 août.

Saint Fiacre est bien connu en Bretagne où lui sont dédiées plusieurs communes et de très nombreuses églises, chapelles et villages.

Ermite scot (mais né en Irlande) (environ 610 et mort vers 670) il a traversé la Manche pour aller en Gaule. Il fixa son ermitage près de Meaux (Seine-et-Marne), qui devint le monastère, puis la ville de Breuil, Saint-Fiacre en Brie, Saint-Fiacre aujourd'hui (près de Meaux).

- 1° : à Saint-Fiacre (près de Meaux), une chapelle Saint Fiacre est située près de Montceaux-lès-Meaux proche de Saint-Fiacre ; la Brie est la région de Meaux (Seine-et-Marne), entre Marne et Seine.

- 2° : Breuil ? Il y a un Le Breuil en Saône-et-Loire à 70 km à l'est de Meaux. Saint Fiacre aurait-il séjourné dans ces 2 lieux, Saint-Fiacre (Seine-et-Marne) et Le Breuil (Saône-et-Loire) ou, plus vraisemblablement, l'ancien nom de Saint-Fiacre en Brie aurait-il été Le Breuil plutôt que Breuil ?

Priziac écrit : Saint Fiacre, irlandais d'origine, vécut longtemps en ermite dans la forêt de Breuil en Brie où il mourut en 670. Patron des jardiniers, maraîchers, invoqué dans les furoncles, les abcès, la dysenterie, il est aussi patron des cochers, Sant Fieg en breton.

En ce qui concerne l'origine du mot fiacre, nous connaissons deux explications proches :

- à Paris, au début de la location à l'heure ou à la course de voitures légères à un seul cheval, les cochers attendaient les clients en un seul point, rue saint-Fiacre, d'où le nom donné à ces véhicules.

- à Paris, les cochers des voitures légères à cheval en location attendaient les clients rue saint-Antoine devant un logis où pendait l'image de saint Fiacre (Source : Dict. Robert).

Le Moing affirme : Saint Fiacre, est un saint non breton, mais irlandais. Saint Fiacre, dont on pense qu'il ne vint jamais en Bretagne... ; installé près de Meaux (Saint-Fiacre en Seine-et-Marne). Il a donné son nom à 3 communes bretonnes.

Le Guide touristique du Morbihan Entre Terre et Mer donne une explication intéressante pas toujours connue : au Faouët, le jubé de la chapelle Saint-Fiacre... L'étymologie du mot jubé est la suivante : jadis, le diacre proclamait l'extrait choisi d'évangile du haut de la galerie, demandant d'abord au prêtre la bénédiction divine : "Jube Domine benedicere", "Daignez, Seigneur, me bénir" d'où est venu le nom de jubé.

Je n'ai trouvé, en l'état actuel de mes recherches, aucune certitude du fait que saint Fiacre soit réellement venu en Bretagne, ce qui est très improbable. Alors, pourquoi l'appeler saint breton ?

De rares ouvrages proposent la venue de saint Fiacre en Bretagne :

- Le Dictionnaire des Saints bretons : Saint Fiacre, Fiachrach (celtique) ; fête le 30 août ; pardon le dernier dimanche d'août au Faouët. Originaire d'Irlande, il aurait vécu longtemps ermite dans la forêt de Breuil en Brie ; il serait mort le 30 août 670 ; il est très vénéré dans toute la Bretagne où la tradition populaire le fait habiter Runac près de Redon.

- Champollion pense qu'il ait pu venir en Bretagne : saint Fiacre, d'origine écossaise, quitte son pays au VII^{ème} s. pour vivre une vie d'ermite en Bretagne.

- Le Scouëzec : saint Fiacre, ce saint personnage irlandais qui vint jadis en Bretagne.

D'autres auteurs écrivent l'inverse :

- Renouard et Merrien affirment : saint Fiacre n'est nullement breton.

- Priziac en quelques mots, écrit qu'il vécut dans la forêt de Breuil-en-Brie.

- Le Moing : saint Fiacre dont on pense qu'il ne vint jamais en Bretagne.

- Stéphan explique qu'au VII^{ème} s. ermite irlandais, il s'installe en Gaule près de Meaux.

Beaucoup n'en parlent pas, comme si saint Fiacre, non Breton, n'intéressait pas la Bretagne :

- Chardronnet n'en dit pas un mot,

- Poisson et Le Mat ne le nomment pas,

- Guihéneuf n'en dit rien,

- Minois non plus, etc.

Certains ne prennent pas position, comme Vallerie : [en Bretagne] "Saint-Fiacre, commune des Côtes-d'Armor et commune de Loire-Atlantique" ; il en donne la localisation, un point c'est tout.

Enfin, Madec propose une thèse qui pourrait expliquer la présence de nombreux lieux appelés Saint-Fiacre dans plusieurs régions de France : "l'adoption de l'Irlandais saint Fiacre par les chevaliers de Malte comme "hospitalier" étant donné qu'il avait fondé le premier hôpital de Meaux. [...] On peut ainsi tenir pour certain que les lieux-dits [Saint Fiacre], avec ou sans chapelle, ont été marqués généralement par la présence des Chevaliers de Malte, et assez souvent par celle des Templiers dont ils furent les héritiers". Or, nous savons combien ces ordres furent représentés en Bretagne, ce qui pourrait expliquer le culte envers Fiacre, sans qu'il n'y soit jamais venu.

Vrai personnage ayant vécu dans la région de Meaux (Seine-et-Marne), il a vraisemblablement existé, mais n'est sans doute jamais venu en Bretagne ; quelle est l'origine

de sa popularité en Bretagne ? Y aurait-il eu plusieurs Fiacre ? A-t-il été canonisé par la Vox populi, canonisation entérinée ensuite par Rome ?

Faux saint breton, mais vrai personnage irlandais largement honoré en Bretagne bien qu'ayant vécu loin de notre province.

Saint Gildas

Fête le 29 janvier. Saint Gildas, Gueltas, Veltas.

De Ouessant jusqu'à la presqu'île de Rhuys, en passant par Gâvres, Groix, Belle-Île, Houat, Auray... sans compter les nombreux Loqueltas ("lieu consacré à saint Gildas"), de très nombreuses communes, églises, chapelles et lieux-dits portent en Bretagne le nom de saint Gildas.

Dans l'église paroissiale de Saint-Gildas-de-Rhuys, on peut voir plusieurs tombeaux dont celui de saint Gildas, de saint Félix, de saint Rioc et de saint Goustan.

Tout ceci n'est pas simple car, historiquement, nous butons, selon les auteurs, sur des dates d'existence du saint très différentes, à un millénaire près...

Le Scouëzec affirme que Saint Gildas, protecteur des porcs et des chevaux, mort en 570, serait né en Ecosse, évangélisa l'Irlande, la Bretagne outre-Manche et la Bretagne armoricaine.

Venu de la Grande Bretagne actuelle au V^{ème} -VI^{ème} s. il a traversé la Manche sur une "auge de pierre" puis a fondé l'abbaye de Rhuys.

Nous connaissons la chapelle Saint Gildas à Bieuzy-Castennec près de Melrand, bâtie au pied d'un rocher où saint Gildas aurait séjourné dans l'ermitage qu'il se serait aménagé dans la grotte formée par le surplomb de la roche ; le saint, fondateur de l'abbaye de Rhuys, y aurait vécu.

Au Croisty en Arzon (près de Sarzeau), le 11 mai 565, une embarcation venant de Houat s'échoue à l'entrée de la baie du Croisty, portant la dépouille de saint Gildas ; une chapelle y est construite. Admirons au passage la précision de date de nombreux événements qui se sont déroulés il y a près de 1 500 ans, ce qui tendrait à prouver un "arrangement" des vitae des saints concernés, donc un début de suspicion de vérité.

Le Guide touristique Morbihan Entre Terre et Mer, fort bien documenté, explique que Saint Gildas dit "Le Sage", venu d'Ecosse fin VI^{ème} s., s'installe à Houat. De grande renommée, il est invité par Gwereg comte de Vannes, à s'installer sur la presqu'île de Rhuys où il fonde un monastère ; il est sans doute mort vers 570. Comme il l'aurait demandé, on a mis son corps dans une barque lancée sur l'océan, s'échouant plus tard à Saint-Gildas de Rhuys.

Dans d'autres ouvrages, on peut lire : à Bohal (Malestroit), l'église est vouée à saint Gildas, illustre moine arrivé de Bretagne insulaire en 1527 ; il est mort à Houat en 1570 ; ses restes sont conservés dans l'église Saint Gildas de Rhuys, dépendance de Marmoutier (près de Tours).

Mille ans séparent les dates de vie de saint Gildas ; y aurait-il eu plusieurs Gildas ?

Madec remarque que l'activité extraordinaire qu'on lui prête offre sans doute un côté légendaire difficilement contrôlable, et cette vitalité a fait dire qu'il y eut peut-être plusieurs Saint Gildas.

Stéphan se demande, vu la présence à Carnoët (Côtes-d'Armor) d'une chapelle Saint Gildas abritant un tombeau dit de Saint Gildas qui guérit de la folie, s'il ne peut y avoir deux

Gildas, l'auteur de "De Excidio" aurait été confondu avec un obscur Gueltas, véritable fondateur du monastère de Rhuys.

Le Moing met en doute la venue de saint Gildas en Bretagne armoricaine : "Ferdinand Lot, en 1907, a démontré (ou a tenté de) que la vie de sainte Tréphine n'est que pure invention du rédacteur de la vie de saint Gildas, Vitalis, moine abbé de Rhuys vers 1060 ; sa seule préoccupation aurait été de donner consistance à la vita de saint Gildas en Armorique, sa venue en Britannia Minor pouvant être sérieusement mise en doute". Saint Gildas ne serait-il jamais venu en Bretagne ? Son séjour aurait-il été inventé ?

Nous avons une partie de la réponse dans le Dictionnaire des Saints bretons : Saint Gildas a été surnommé Albanus ou Le Sage ; il existe 2 ou 3 saints de ce nom, tous 2 ou 3 furent abbés du monastère de Rhuys :

- le 1^{er} Gildas, chancelier du roi Gradlon, fut le fondateur du monastère de Rhuys, [donc vers le IV^{ème} - V^{ème} s.] ;

- le 2^{ème} Gildas, restaura l'établissement au VI^{ème} s ; né en Bretagne insulaire, il combattit le paganisme, le centre de son enseignement fut Armagh (Irlande du nord, Ulster aujourd'hui). Venu en Armorique, saint Gildas vécut à Houat et dans la presqu'île de Rhuys ; la légende dit qu'il ressuscita sainte Triphyme (ou Triphine, sainte céphalophore) décapitée par Conomor ; elle dit aussi qu'emporté sur la mer par des démons, il les mit en fuite et termina sa navigation avec son froc [habit de moine] pour voile et son bourdon [bâton de pèlerin] pour mât. Son tombeau et ses reliques sont dans l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys ; dans l'église de Carnoët (Côtes-d'Armor), on trouve quelques reliques et un tombeau ancien dit tombeau de saint Gildas.

L'ouvrage Le Patrimoine des communes du Morbihan indique l'existence d'un autre Gildas :

- un 3^{ème} saint Gildas : à Bohal (Malestroit), l'église est vouée à saint Gildas, illustre moine arrivé de Bretagne insulaire en 1527, mort à Houat en 1570 ; ses restes sont conservés dans l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Kerboul-Vilhon voit saint Gildas d'un tout autre œil que Le Moing : elle constate que saint Gildas n'a jamais été nommé évêque, qu'il a écrit plusieurs ouvrages dont le "De Excidio Britanniae", qui serait incontournable pour étudier l'histoire de la Bretagne (insulaire et continentale) ; elle termine son chapitre en estimant que grâce à lui, au début du très haut Moyen Age, le Morbihan peut s'enorgueillir de l'un de ses fils les plus illustres. L'auteur affirme donc que saint Gildas a passé une partie de son existence en Armorique. Ce dernier serait-il saint Gildas n°1 ou saint Gildas n°2 (le très haut Moyen Age pouvant être situé environ de 450 à 600) sinon un ou plusieurs autres, le n° 3 étant trop tardif. Les vitae du saint ont été rédigées au XI^{ème} et au XII^{ème} s. soit au moins cinq cents ans après sa mort... Les 2^{ème} et 3^{ème} Gildas seraient-ils enterrés à Saint-Gildas-de-Rhuys, ensemble ?

Jamais nommé évêque ? Les auteurs du Patrimoine des Communes du Morbihan notent à Houat une statue de saint Gildas avec mitre et crosse [signes distinctifs des évêques ou des pères abbés supérieurs de monastère, "grades" identiques]. A Gâvres et ailleurs, on le retrouve avec crosse.

Synthèse d'au moins 3 Vitae rédigées tardivement, notre saint Gildas du VI^{ème} s. a certainement vécu, mais est-il venu en Armorique ? A-t-il été canonisé ? Par qui ? Et les deux autres ?

Faux saint breton probable. Synthèse de plusieurs vies. Qui a fondé l'abbaye de Rhuys, qui l'a rebâtie après le passage des Normands, qui y est enterré ? plusieurs St Gildas ?

Saint Goal

Fête le 2 ou le 6 juin selon les paroisses, ou le 26 mars.



Saint Goal à Pluvigner

Saint Goal est rencontré dans notre région, presque uniquement entre Quimperlé et Auray, par exemple à Locoal Mendon, Pluvigner, Camors... Plus de 10 noms différents lui sont attribués, ce qui ne facilite pas la recherche d'éléments probants de sa vie.

A Locoal-Mendon, un monastère consacré à saint Goal (Locoal : loc-Goal) a longtemps existé, tour à tour détruit par des envahisseurs, reconstruit par les moines, détruit définitivement à la Révolution.

Le Dictionnaire des saints bretons nous donne quelques indications : saint Goal, ermite, vécut au VII^{ème} s à Locoal, puis il fonda un couvent à Camors où il est mort ; fêté le 2 juin, il est le patron de la paroisse de Locoal-Mendon ; plusieurs chapelles sous son vocable à Camors, à Locoal, au village de Kergoal (Kergal), à Ploemel, à Pluvigner (tous dans le Morbihan) ; une chapelle saint Oual est dite aussi saint Conval et saint Tudwal à Loctudy (Finistère) ; au bord de la mer, une pointe rocheuse porte son nom dans l'île Tudy, les noms de saints étant très rarement utilisés sur les côtes maritimes ; il a

donné son nom à un hameau en Clohars Carnoët et en Guilligomarch près de Quimperlé (29).

Chardonnet le confond avec saint Gurval, tout en se demandant s'ils n'étaient pas deux personnages distincts ayant mené leur vie dans des endroits différents de Bretagne, l'un évêque d'Aleth où il succéda à saint Malo, l'autre moine fondateur de monastères à Locoal (-Mendon) et à Locoal (-Camors) entre autres.

Une des meilleures études de la vie de saint Goal est sans doute celle de Madec. Le Breton saint Gaud fut un des premiers évêques d'Evreux au V^{ème} s. Le nom de saint Gaud (ou St Gau) a été donné à saint Gudual (ou St Goal). Saint Gudual est souvent confondu avec saint Gurlal, évêque de Saint-Malo. Gudual, lui, aurait son tombeau à Locoal-Mendon, et un tertre en ruine appelé "lit de Saint Goal" contraction de Gudual. Les litanies de saint Vougay le nomment Guidgual, devenu Gudual, puis Gual ou Goal ; si son origine est supposée, par la toponymie il est évident qu'il a tenu un rôle éminent dans le Morbihan, dans la rivière d'Etel et dans la forêt de Camors. Une autre erreur l'a fait confondre avec saint Gurval, consonance proche et changement de dates de fête liturgique. Sait-on de plus, qu'il y a eu une chapelle saint Goal à Plœmeur à Kergal (ancien Ker-Goal), et que l'église paroissiale possède une statue du saint ? Un lieu-dit Saint-Owal [ou St-Oual ou St-Conval ci-dessus] est signalé en Loctudy (Finistère), dont St Goal est l'origine ; un saint Gudal était invoqué jadis en Cornwall. Ces douze noms différents pour un seul saint ont rendu difficile l'étude sa vie ; changements de noms ou changements de personnes, il est difficile de connaître la vérité ; peut-être un jour...

Enfin, G et B du Pontavice pensent que les nombreux lieux-dits Locoal sont beaucoup d'honneur pour un moine assez obscur du VII^{ème} s.

Une jolie petite chapelle Saint Goal en Pluvigner nous a été ouverte par son gardien, le "Bedeau de Saint Goal" comme il se qualifie en prononçant Gouhal, qui nous a permis de prendre des photos des statues naïves du saint et du vitrail moderne.

Un Saint Goal ou Gurval a sans doute existé, tout du moins dans la région de Locoal-Mendon, mais est-il saint ? N'y a-t-il eu qu'un seul personnage, deux ou... une douzaine ou plus ?

En fait, on n'a aucun renseignement sur saint Goal qui permettrait d'authentifier sa vie, tels que le nom de ses parents, ses dates et lieux de naissance et de mort, bref rien. Ce fut sans doute un brave moine local que la population "canonisa" pour sa piété, son ascétisme et les services rendus magnifiés par la foi de ses ouailles. Par la suite, un savant mélange de plusieurs vies similaires a dû être opéré, ce qui ne facilite pas aujourd'hui l'authentification d'un saint hypothétique.

Faux saint ayant peut-être existé. La vie de Saint Goal est-elle la synthèse de plusieurs "saints" de la région ? A-t-il été canonisé par la vox populi ? Il dispose de plusieurs dates de fête, sa canonisation aurait donc été entérinée ? On n'est sûr de rien.

Le roi Gradlon

Fête le 1^{er} novembre. Gradlon, Gralon, Grallon, Gleran, Gleren.

Surtout connu par la magnificence de la ville d'Ys qu'il avait construite et le désastre de cette dernière par la faute de sa fille Dahud qu'il jeta à la mer, triste fin, en quittant la cité noyée.

Ami de saint Guénolé, mais pas saint car ni canonisé par la vox populi, ni par l'Eglise, le roi Gradlon figure dans la cathédrale de Quimper en divers endroits :

- sa statue équestre au-dessus du porche principal, entre les deux tours,
- sur plusieurs vitraux qui le montrent, honnêtement sans auréole, mais en bonne place parmi les saints vénérés dans la cathédrale.

Peu d'ouvrages sur les saints bretons parlent de Gradlon, et seulement en quelques lignes.

Le roi Gradlon n'a pas été canonisé, mais il a été admis au sein de la cathédrale comme les saints et les bienheureux. Ne serait-ce pas un vrai-faux saint breton, selon l'expression moderne ?

Selon Madec, la sœur du roi Gradlon, sainte Tigrid serait, elle, une "vraie" sainte, fête le 30/12. Merceron, quant à lui, donne la reine Malguen comme la femme de Gradlon [non sanctifiée].

Faux saint, mais fêté le 1^{er} novembre, le roi Gradlon figure dans le calendrier qui est un "Répertoire des Saints". Ne peut-il être un peu considéré comme un saint ?

Conclusion

Le temps de parole est toujours trop court pour un passionné qui essaye de faire partager ses recherches à un public connaisseur. Il resterait de nombreux saints -plus ou moins faux- à étudier, mais une simple énumération ne serait pas suffisante et serait vite lassante.

Quelques uns mériteraient qu'on s'y attarde, en plus de ceux étudiés ci-dessus, car ils concernent notre environnement direct à nous, Lorientais.

De plus, il faudrait parler de certains saints ou saintes qui ont eu pendant des siècles (qui ont encore aujourd'hui pour quelques "fidèles", nous en avons eu la confirmation) une activité maléfique, contraire à ce que nous pouvons penser des saints destinataires de demandes diverses, en fait intermédiaires entre Dieu et les hommes. Ces saints sont devenus maléfiques par le détournement, par certains, de leur destination bénéfique habituelle. Ainsi,

des saints hautement reconnus comme ayant une écoute bienfaisante ont vu leurs chapelles parfois utilisées à des fins négatives, voire terrifiantes, en suivant les règles d'un rite dévoyé.

Nous pourrions aussi parler des différents saints Tu Pe Tu priés pour guérir ou faire mourir immédiatement les malades dont on n'a que faire, des saints céphalophores transportant eux-mêmes leur tête après décapitation pour aller mourir ailleurs et des saints saurochtones pourfendeurs de dragons.

Une intervention ultérieure nous permettra peut-être d'en parler. La Bretagne a toujours été un pays, puis une région très religieuse, paganisme, fétichisme, idoles, culte solaire, celtique, gaulois, idoles romaines et chrétienté. C'est une des régions où il y a le plus de saints et saintes, que reste-t-il aujourd'hui de cette richesse qui a fait notre Histoire ?

Lexique

Anachorète	Moine vivant dans la solitude (contraire : cénobite)
Apocryphe	Non reconnu par l'Eglise, douteux, faux
Cénobite	Moine vivant en communauté (contraire : anachorète)
Cénotaphe	Tombeau vide construit à la mémoire d'un personnage enterré ailleurs
Céphalophore	Celui qui porte sa propre tête en main après décapitation
Eponyme	Individu dont le nom a donné celui d'un lieu
Ermite	Retiré dans un lieu désert
Hagiographe	Celui qui écrit sur des sujets sacrés
Hypostase	Personne distincte
Martyrologe	Liste officielle des saints sous forme de calendrier
Onomastique	Etude des noms propres ; similitude de noms
Prieuré	Etablissement religieux secondaire, dirigé par un prieur, dépendant d'une abbaye plus importante
Saurochtone	Destructeur de dragons
Thaumaturge	Celui qui fait des miracles ; guérisseur

Bibliographie succincte des ouvrages utilisés

CASTEL (Yves-Pascal) "Le chant du Tro-Breiz", Ed. Nouvelles du Finistère, 1995.

CAULY (abbé) "Catéchisme Cauly" 1923, 75^{ème} éd. 1947.

CHAMPOLLION (Jean-François) "Les vieux remèdes bretons", 36 pages, Ouest-France éd. 1995.

CHARDRONNET (Joseph), "Le livre d'or des saints de Bretagne", Coop Breizh 2^{ème} éd. 1995.

FELIX (Bernard), "Des légions romaines aux saints bretons", Coop Breizh éd. 1993.

Garaby (chanoine M. de) "Vies des Bienheureux et des Saints de Bretagne" JM Williamson Nantes 1839 éd, rééd. 1991.

GERARD (André-Marie) "Dictionnaire de la Bible", Robert Laffont éd. 1996, coll. Bouquins.

GIBBON (Edward) "Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain d'Occident" 1780, réédition Le Seuil éd. 1994.

GOURONG (Lucien) "Contes des îles de Bretagne", Ed. du Scorff 1999.

GUIHENEUF (Stéphane) "Chronologie de Bretagne-Des origines à nos jours", Ouest-France éd. 2003.

AN IRIEN (Job) "... Dour ar feunteun" chroniques, Minihi Levenez éd. 1998.

LAGREE (Michel) "Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950", Fayard éd. 1992.

LOTH (Joseph) "Les noms des Sts bretons" Paris 1910 ; ...

MADEC (Pierre), La Liberté du Morbihan, année 1969, 1 article par jour sur le Saint du jour.

MARKALE (Jean) "Sites & Sanctuaires des Celtes", Guy Trédaniel éd 1999.

LE MENN (Gwennoél) "Grand choix de prénoms bretons", Coop Breizh 2^{ème} éd. 2001.

MERCERON (Jacques E.) "Dictionnaire des saints imaginaires et facétieux", Le Seuil éd. 2002, 1296 p.

MINOIS (Georges) "Histoire religieuse de la Bretagne", Jean-Paul Gisserot éd. 1991.

LE MOING (Jean-Yves) "Noms de lieux en Bretagne", Bonneton éd. 2004.

POISSON (Henri) et Le Mat (Jean-Pierre) "Histoire de Bretagne", Coop Breizh éd. 2000.

PONTAVICE (Gilles et Bleuzen du) "Prénoms Bretons, 1 800 prénoms", Ouest-France éd. 1999.

PRIZIAC (Michel) "Les noms racontent la Bretagne", Ki-Dour éd. 1999.

RENOUARD (Michel) et **MERRIEN** (Nathalie), "Saints guérisseurs de Bretagne", Ouest-France éd. 1994.

LE ROUZIC (Zacharie) "Carnac, Légendes, Traditions, Coutumes ...", La Découvrance éd. 1995.

LE SCOUEZEC (Gwenc'hlan) "Guide de la Bretagne Mystérieuse", "Bretagne terre sacrée", "Itinéraire spirituel en Bretagne" ...

STEPHAN (Alain) "Les prénoms celtiques", JP Gisserot éd 1999 ; "Tous les prénoms bretons", JP Gisserot éd 1996.

VALERI (Erwan) "Sacres Noms de Lieu, Villes et Bourgs de Bretagne", Le Chasse-Marée / Ar Men éd. 1996.

Agenda Almanach 2005 des communes du Morbihan, Armorinière Lanester / A2Pb éd. 2004 2005.

Ouvrage collectif : "Le Patrimoine des communes du Morbihan", 2 tomes, Flohic éd. Paris 2000.

Ouvrage collectif : "Cartulaire de Redon", tomes I et II, 1^{ère} éd. IX^{ème} - XI^{ème} s., AHID éd. Rennes 1998.

Ouvrage collectif : "Les Saints Bretons du Pays Vannetais", Sté Polymathique du Morbihan éd. 2003.

Ouvrage collectif (dirigé par le père Y. Sancéau) : "Pèleriner en Morbihan", Bayard Service éd. 2004.

Ouvrage collectif : "Dictionnaire des Saints bretons", Sand éd. 1985.

Ouvrage collectif : "Guide Touristique du 56", Entre Terre et Mer éd. Vannes 2002 ; 2005.

Carte Blay-Foldex Breizh en breton Ofis ar brezhoneg ; Almanach du Marin breton ; Cartes marines Blondel-Rougerie.



LA CROIX DE KERVILAINE⁶

Georges MOUSSET (SAHPL)
Belz

Signalons et apprécions une initiative heureuse participant à la sauvegarde et à la mise en valeur du petit patrimoine rural de nos campagnes.



La croix abandonnée dans un taillis

Une croix ancienne dite de talus longtemps remise et abandonnée dans un roncier est aujourd'hui sauvée et mise en évidence par le propriétaire des lieux afin qu'elle puisse être sauvegardée définitivement et admirée par tout un chacun.

Cela se passe à Belz, au village de Kervilaine (Kerevelen sur les actes du XVIII^{ème} siècle), la croix que l'on pourrait dater du Haut Moyen Age a la particularité de comporter sur 1 face à

l'intersection des bras une croix pattée inscrite en bas relief dans la pierre visible seulement sous un angle d'éclairage particulier.

Cette croix monolithe du type palis à l'origine plantée dans un talus de la parcelle « *parc er groez* » aujourd'hui rasé, est de facture fruste, branches courtes pattées, constituée de granit clair à gros grains d'origine locale (hauteur totale de 1.80 m, largeur 0.60 m et épaisseur 0,25 m).

Pour déjouer les personnes mal intentionnées⁷, la croix est scellée dans un socle monolithe de granit monté dans la cour de la ferme.

⁶ Village en bordure de route entre le bourg de Belz et Ninézur en bordure de la rivière d'Etel (secteur de Pont Carnac).

⁷ Relevé récemment dans la revue «Archéologia » juin 2005 un article relatant la mise en place en Angleterre où les disparitions de croix sont fréquentes et deviennent inquiétantes, de puces électroniques de la taille d'un grain de riz incrustées dans ces anciennes croix de manière à pouvoir les suivre à la trace en cas de vol

Cette croix est semblable en tous points à celle du lieu-dit « Croix Jean » en Belz à la sortie du village en direction du village de Saint-Cado, cette dernière scellée dans un mur de clôture étant par contre dénuée de toute inscription.



La croix sur son socle au milieu du village

La tradition populaire attribue à l'ordre religieux bien connu des « Hospitaliers de Saint Jean » la paternité de ces croix érigées en limites des domaines possédés. En serait-il ainsi à Belz ? L'ancienne église de Belz était vouée au culte de Notre Dame, laquelle, selon E.Gilliouard, aurait été sous l'égide de l'ordre des Chevaliers Hospitaliers dont chacun connaît l'emblème distinctif à la croix pattée.

Enfin, signalons la découverte fortuite suite au nivellement du bosquet de la croix « Hospitalière » d'un ancien calvaire enterré mais malheureusement incomplet sur ce même lieu. Ce calvaire de granit d'origine locale représente d'une manière frustrée un crucifix en relief sur un fut à pans que l'on pourrait dater du Moyen Age, au revers de ce crucifix sont représentés des motifs en relief difficilement interprétables (en principe sont représentés au revers des crucifix la « Vierge et l'Enfant »). Ce calvaire pourrait être daté de l'époque du Moyen Age⁸, il fera l'objet d'une restauration ultérieure par son propriétaire.

Ce sauvetage est exemplaire et symbolique, ces croix placées à escient comme des jalons dans les campagnes ont marqué les consciences paysannes. Aujourd'hui la foi pour ces croix est bien moindre, évolution des mentalités oblige, et si nous y trouvons un intérêt, c'est plutôt pour leur valeurs représentatives de cette civilisation agraire dont nous sommes tous issus.



La croix pattée inscrite à la base des bras



⁸ Voir les exemples similaires dans « Inventaire des Croix et Calvaires du Finistère » en ligne sur *Internet*, on y apprend notamment la « coutume » à une certaine époque de mutiler et d'enterrer les symboles religieux qui ne convenaient plus au dogme du culte (cas notamment avéré à Kersaint-Plabennec)

LA CHAPELLE SAINT CHRISTOPHE

Daniel FAURIE

La Poterie, bords du Scorff

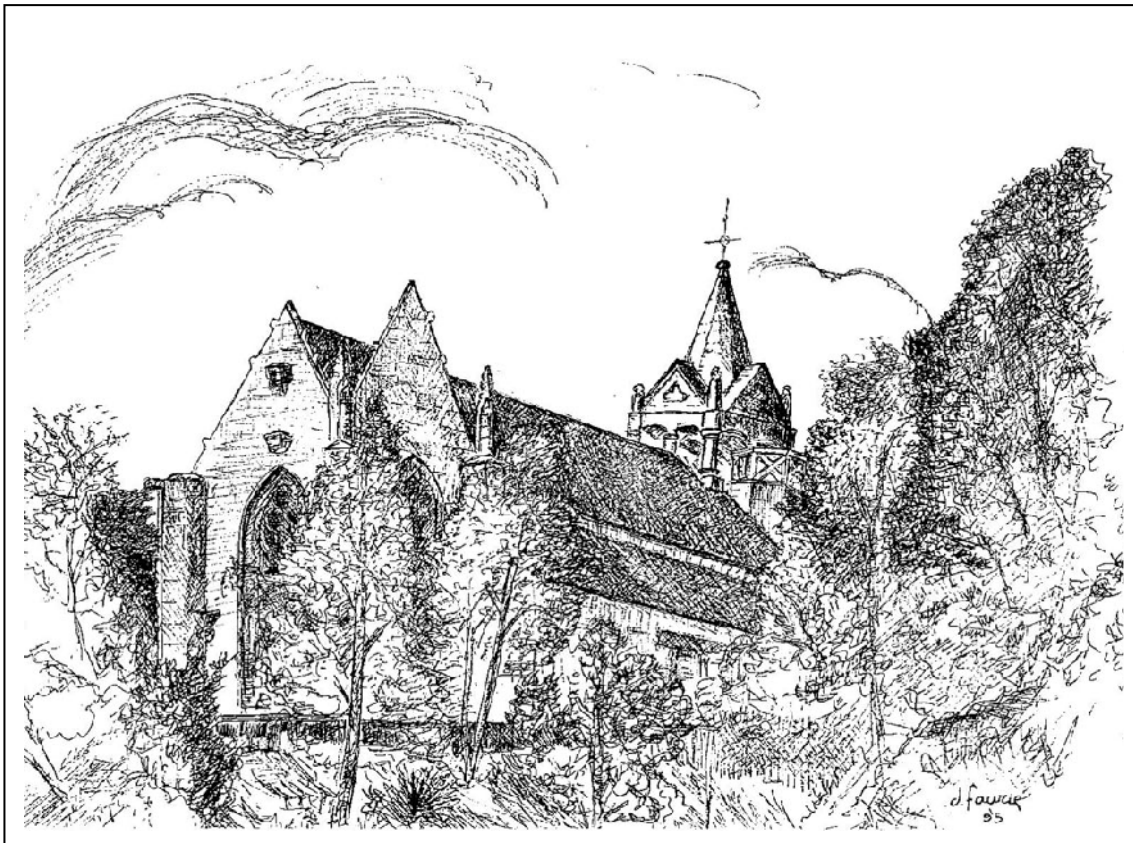
La petite Jade a 6 ans. Elle vit à l'ombre de notre belle chapelle St Christophe qui, elle, a un demi-millénaire : 500 années qu'elle trône sur son promontoire et regarde passer les eaux du Scorff dans les deux sens.

Nous allons raconter l'histoire, les histoires, à la petite Jade ; car cet édifice religieux, aussi modeste soit-il, n'a pas traversé ces époques sans quelques souvenirs.

Pas de date de naissance, aucun parchemin : 1505 approximatif. Nulle trace de nom sculpté dans la pierre. Aucun grimoire conservé à l'évêché ni ailleurs. Et voilà que sa ressemblance avec St Germain des Prés lui donne une origine approximative ; St Christophe « des Montagnes »...

Cette chapelle fut édifée sur son promontoire rocheux dominant le fleuve par les princes de Guémené qui possédaient le château de Trefaven, fortifié en 1474. Il y avait pourtant une chapelle St Judicaël (St Armel) et son chapelain Dom Alanou, un moulin à marée, une métairie et, sur l'autre rive, le château de Pendreff (château du Diable) ; quelques masures : le village de Ker an Trech ; depuis les Romains, le gué sur le fleuve, la voie romaine... le passage à gué. Kerentrech, en celte : « village au bord du gué ».

La chapelle St Christophe aurait été édifée en l'honneur du passeur d'eau.



Revenons à la légende de St Christophe :

Au III^{ème} siècle Christophe s'installe comme passeur auprès d'un fleuve...un enfant demande son aide.

Au fur et à mesure de la traversée l'enfant pèse de plus en plus.

Christophe dit : « le monde entier ne serait pas plus lourd ».

-« Tu as porté celui qui a créé le monde. »

La chapelle comporte une seule nef principale avec un clocheton pointu sur un beffroi ; par la suite on ajoutera la sacristie (les pierres en sont différentes – 1791) ; bas-côté regardant le Scorff ; le placître. Le pourtour portait un petit cimetière qui perdura jusqu'au XIX^{ème} siècle.

La vue était sûrement la plus belle, sans aucun pont : les tours de Trefaven et, en face, l'autre Kerentrech (les deux quartiers portent toujours le même nom, en vis-à-vis) ; Lorient / Lanester. Le Parc à Bois n'était qu'une pêcherie, avec ses canaux dans la vase luisante. Le Scorff était une nurserie à poisson ; la poldérisation et la pollution ont fait ce qu'il est devenu et *Natura 2000* ne pourra rien changer.

Si on regardait vers l'estuaire on pouvait apercevoir le manoir de Dom Fagoët, les bois qui couvraient le plateau rocheux de « Fandie », une métairie, un pigeonnier. Le Scorff creusait entre le plateau et le socle rocheux une vasière qui faillit devenir le port de commerce de L'Orient ; un petit port y donnera par la suite le nom de côte d'Alger. Pour sûr il aurait fallu enlever bien des vases mais le Scorff était navigable, la Compagnie de Saint Domingue y avait des magasins.

Donc ce furent les Espagnols, qui étaient en poste à la citadelle de Port Blavet (Port Louis en 1618) durant la guerre de la ligue, qui firent les tous premiers pèlerinages. Philippe II d'Espagne occupait les villes de la côte bretonne et Port Blavet. On comprendra par la suite cette venue de singulières caravanes...

Il fallut quelques décennies, et le pardon de St Christophe, par delà les Pyrénées, devint célèbre. Trois mois durait le voyage ; s'en venaient avec femmes et enfants des chefs de famille espagnols, avec de chatoyants costumes nationaux et de tintinnabulantes mules chargées, harnachées. Ils venaient célébrer le bon St Christophe, celui qui donnait la force musculaire aux enfants un peu chétifs. Aussi en face de la chapelle les hostelleries « de Toulouse », « de la Vierge », l'hôtel de Sévigné, logeaient les caravaniers.

Au XVIII^{ème} siècle le pardon de St Christophe perdure. Il est tout autant folklorique que religieux.

La matinée passait à honorer le saint. Les mères de famille amenaient leurs enfants, les plus chétifs, et nombre de curés disaient des *oremus*, leur étole étalée sur leurs jeunes têtes ; tous intimidés par le cérémonial. Les files d'attente étaient longues. Puis l'après-midi devenait fête profane, ce dimanche après le 25 juillet. Les ouvriers, les charpentiers, les soldats, les marins des frégates, les corsaires en relâche dans le port, matelots de toutes les mers et leurs « compagnes », ils prenaient place sur des tréteaux pour boire le vin, le cidre, l'eau de vie, voir les luttes bretonnes dont les charivaris étaient tonitruants ; un cheval en était l'enjeu.

Après les libations les esprits s'échauffaient et s'ensuivaient des rixes. En juillet 1735 l'après-boire devint une très grosse querelle entre les paysans de la paroisse de Ploemeur et les ouvriers de Lorient, relatée dans les gazettes : plaies et bosses... pas de mort. Tout se terminait par des chansons et des feux d'artifice le long des berges et un énorme feu de bois sur la cale du passeur.

Plus tard, le pardon attirant tant de gens, il fut scindé en trois : les trois premiers lundis du mois de mai. Une belle pagaille ; les pèlerins tournaient trois fois autour du sanctuaire gothique, le pardon des petits enfants, puis allaient boire à la fontaine St Christophe, qui soignait les diarrhées, à quelques centaines de mètres (que n'a t'on pas déplacé cette fontaine



asséchée sur le petit parvis de la chapelle !). Et les petits maigrichons pouvaient se refaire une santé avec des étals si bien achalandés : tortillons enfilés sur des branches (briquets circulaires), berlingots, ballons, médailles, petits moulins à vent, objets de dévotion, fruits, crêpes et gâteaux, confettis, imagerie religieuse. Tout pour le corps ; pour l'esprit. C'était comme l'on dit la foire au pain d'épices.

Que sonnent les cloches, dans le joli clocheton au dessus d'une tour formant beffroi avec sa balustrade en pierres croisées d'un bel effet architectural.

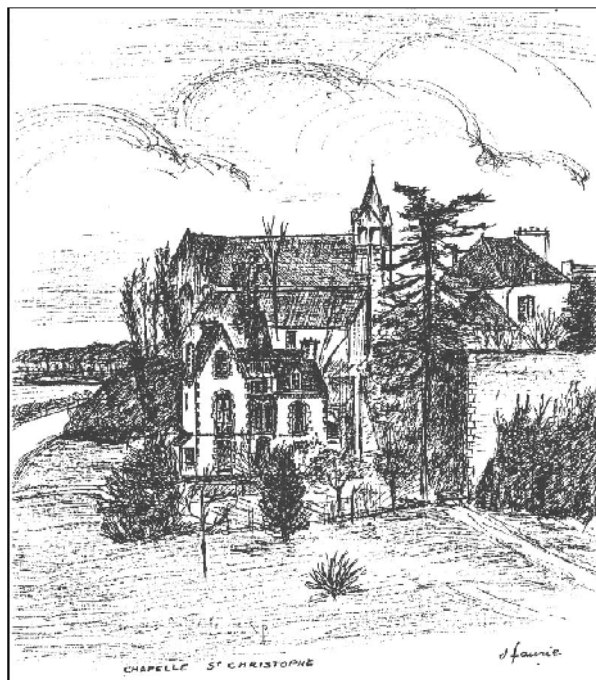
Les coups de vent tempétueux de notre vallée endommagèrent le petit clocher. On le refit en 1845 en bois et ardoises. Il devait dénaturer notre belle chapelle ; devenu vermoulu, on le remplaça par le lanterneau que nous connaissons maintenant (éclairé, mais quel effet que ces deux lumières contradictoires car l'une est chaude et l'autre froide).

Puisque la chapelle a 500 ans et Jade 6 ans, qu'on a enfin construit un escalier qui mène au parvis, qu'on va arborer les contreforts avec des rhododendrons, qu'on va enterrer les fils disgracieux qui sont d'une laideur incontournable, alors revoir les projecteurs ! Et Marie-Perrine, la cloche bénie en 1822, serait la plus fière.

Entrons dans la chapelle : la charpente est d'origine, sablière (pièce de bois courant le long des murs) et entrails sont sculptés. En 1943 les bombes incendiaires firent fondre les vitraux et brûler le mobilier à l'intérieur. Dans une liste établie juste après la guerre, la chapelle St Christophe fait partie des bâtiments entièrement détruits ; petite filouterie pour avoir des subsides. Notre voisin Marc C., spécialiste de la rénovation des monuments historiques, déclare : « nous avons remis les piliers supportant le chapiteau en état, et revu quelques joints et autres éraflures ». Pendant les travaux les ouvriers couchaient dans la villa Suzanne, cette jolie maison au pied du rocher St Christophe ; laquelle trempait ses fondations dans les eaux du Scorff au bout d'un très joli jardin public – cela avant que le boulevard du Scorff (1958) vienne dénaturer la joliesse de ce coin bucolique à souhait.

Dans cette villa, Stoskoff et Marie-Louise Régner habitèrent avant la guerre. Saluons au passage le martyr de ces lieux : résistant-direct de l'Arsenal, déporté, assassiné par les Allemands (1944).

La maison de Jade avait une terrasse qui dominait le fleuve et le pont St Christophe, jouxtant la villa et rappelant un Lorient 1900-1910 aux briques colorées et vernissées.



Remontons à la chapelle par l'escalier (2006). En d'autres temps il y avait une statue des plus monumentales de St Christophe, dont les yeux terrifiaient les enfants (pauvres gamins venus chercher un peu plus de compassion que d'effroi). Alors en 1825 le curé lui fit sauter les yeux, le bon bougre ; il mourut aveugle la même année, diantre ! Et l'on refit une statue plus sympathique : une lecture nous apprend que l'on fit une statue nouvelle dans la jambe de la colossale... Il a existé plusieurs statues. L'une était creuse et servait de planque aux contrebandiers, très actifs dans ces lieux de gué, de passage, d'octroi... Les quartiers bas n'étaient pas très bien famés.

Notre chapelle servait d'église paroissiale : on maria, on baptisa même les habitants de la nouvelle ville de L'Orient. Puis une église fut édifiée, premier édifice en pierre de l'intramuros (1676). Dans une ville tout en bois, on enterra, et même des bagnards car Trefaven fut aussi une prison (de 1720 à 1834). Plus haut sur les hauteurs on érige Notre-Dame de Bonne-Nouvelle qui déclassa la chapelle à son profit (1854).

La chapelle toute simple est un sanctuaire rectangulaire qui se termine sur un chevet à trois pans. Dans ces murs s'inscrivent au soleil levant trois vitraux : l'un représente St Christophe, les deux autres les pèlerins se rendant au pardon (œuvres de Hubert Sainte Marie, maître verrier de Quintin, 1954). Un saint qui tomba de son socle perdit la tête dans sa chute ; celui-ci dû aller piquer une tête dans le Scorff.

On peut voir sur un linteau une fleur de lys, particularité datée vers 1536, l'union de la France à la Bretagne ; un bénitier classé en 1912, en granite XVI^e ; hélas les angelots qui l'ornaient ont subi les affres du temps et de la guerre. Le baptistère est en schiste, il provient de la chapelle de la Compagnie des Indes.

D'une tribune on accède au clocher et au balcon, et à Marie Perrine la cloche (1862). Juste en dessous une porte s'inscrit dans une anse de panier admirablement proportionnée, superbe appareillage de granite arrondi dans un redan pris dans l'épaisseur du mur. Plus haut une arche contribue à solidifier l'ensemble de ce portail.

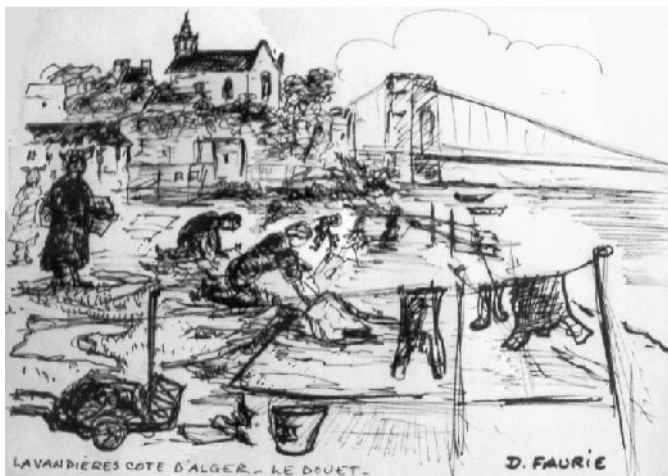
Un calvaire trône à l'entrée (1935) ; les villas viendront s'installer sur son pourtour : vue imprenable sur l'élément aqueux qui reflète les lumières de l'estuaire.

On classera le rocher et la chapelle en 1931 et 1934 à l'inventaire des monuments historiques. En 1930 St Christophe devient le saint patron des automobilistes. On instaure un pardon mais les lieux sont exigus. On déplace le pardon sur le parvis de N.-D. de Bonne Nouvelle : 94 voitures sont bénies en 1934, 100 en 1949. « Regarde St Christophe et va t'en rassuré » : les porte-clefs font leur apparition. Puis le « pardon des petits enfants », dont beaucoup de Lorientais peuvent encore témoigner, périclita. Il renaît par la volonté de quelques parents voulant des enfants sains, en bonne santé, protégés par notre saint.

Alors Jade ! On se donne rendez-vous sur le parvis, tu deviendras une belle jeune fille à l'ombre de ta chapelle. Le 6 mai, n'oublie pas !

Bibliographie

Michel de GALZAIN – *Chapelles de nos saints*
Cahiers du Faouédic
UTL Lorient - *Au delà des remparts*
Marguerite LUCAS
A.LECLERE – *Lorient en cartes postales*
Yann LUKAS
F.JEGOU – *Fondation de Lorient*



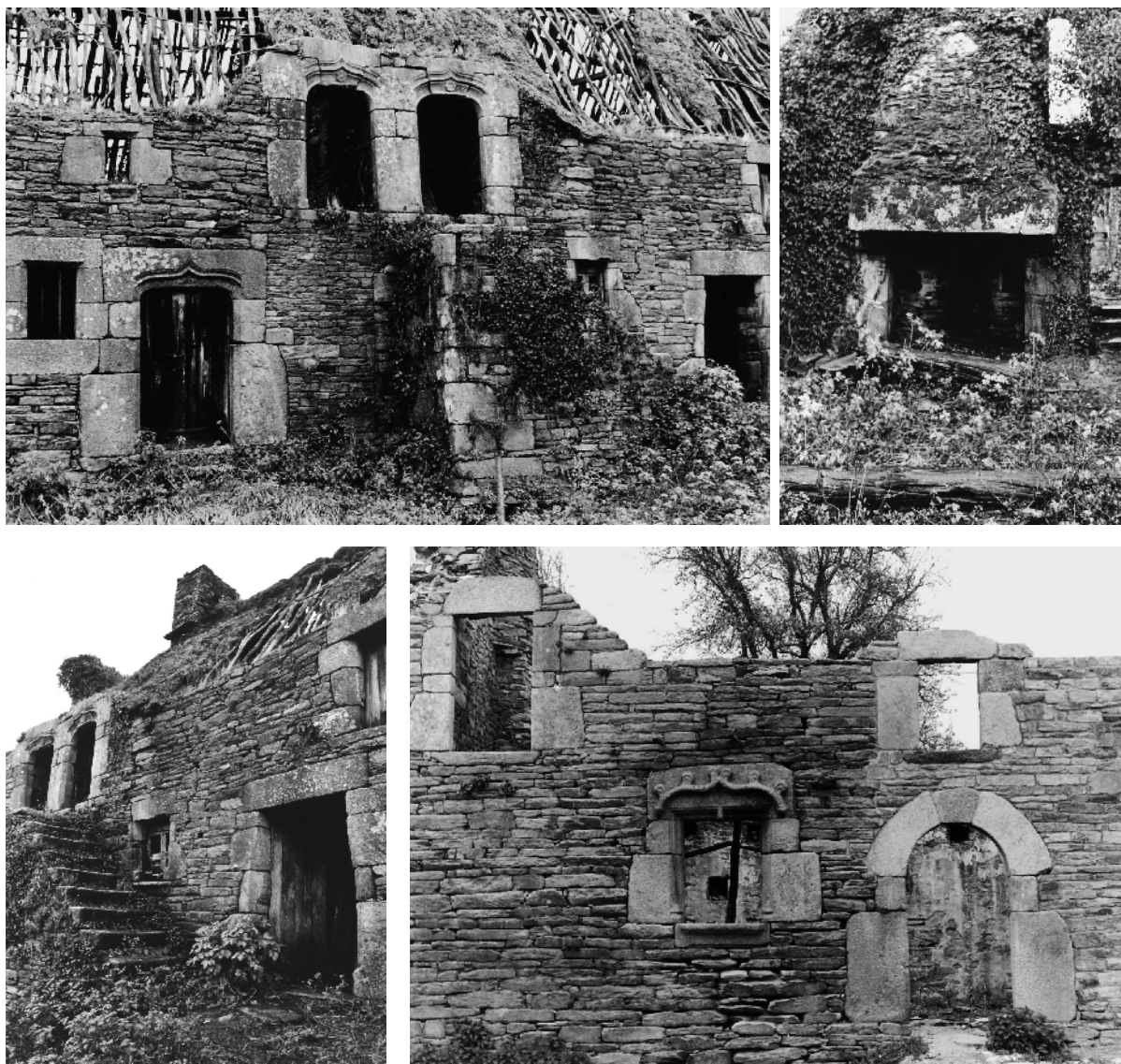
LE VILLAGE DE POUL-FETAN JOYAU DE L'ARCHITECTURE RURALE (XV^e-XVII^e siècles)

Gaby Le Cam
SAHPL

Le petit village de Poul-Fétan (*Poul le lavoir, Fetan la fontaine*) se trouve à 12 km de Baud, sur la commune de Quistinic, implanté à l'amorce d'une vallée, vers un point d'eau et à l'abri des tempêtes. Restauré, il offre aux visiteurs une image parfaite de ce que pouvait être un hameau breton il y a cinq cents ans. L'été, de nombreuses animations traditionnelles font revivre le quotidien de la vie paysanne de cette période, pourtant il s'en est fallu de peu que cet ensemble architectural d'une douzaine de bâtiments ne disparaisse dans les années 1970. Le village est abandonné, tombe en ruines, les toitures de chaume se sont effondrées, les murs éventrés, les menuiseries intérieures disparues " récupérées " par des gens peu scrupuleux. La végétation a repris le dessus et a envahi ce qui reste des bâtiments. Ce lieu de vie, baigné de silence se meurt tout doucement, une page d'histoire est-elle en train de se tourner ?



L'état du village en 1977, tout est en ruine et à l'abandon, portes et fenêtres se sont volatilisées, les toitures se sont écroulées, l'humidité et la végétation ont eu raison des bâtiments. (Photo Gaby Le Cam)



Différents aspects du délabrement des bâtiments.

(Photos Gaby Le Cam)

A Poul-Fetan autrefois on a compté jusqu'à soixante dix personnes ou plutôt "écuellées" par famille (environ sept mais nombreuses). On ne parlait pas de "maison" mais de "feux", dans le sens de foyers. La vie y était rude, les familles très pauvres comme souvent à cette époque. Les terres labourables sont peu productrices (seigle, sarrasin, du chanvre) mais permettent de subvenir, avec l'élevage de quelques animaux, aux besoins des habitants qui, il faut bien le dire, savaient se contenter de peu. En fait ils vivaient en autarcie complète, sans grands contacts avec l'extérieur mais heureux de leur vie communautaire sachant se retrouver lors de fréquentes veillées organisées chez l'un ou chez l'autre près des cheminées où il faisait bon deviser lors des longues soirées d'hiver, se raconter des histoires...d'antan !

La vie s'écoulait lentement au rythme des saisons amenant son lot de travaux, les moissons, les battages où tout le monde, femmes et enfants donnaient la main aidés par des voisins venus d'autres villages à qui l'on rendait la pareille. Ces travaux étaient l'occasion de fameux repas. Les récoltes étaient vendues par la suite à Hennebont ou Lochrist, puis le quotidien reprenait, les hommes reprenaient le travail aux champs, les femmes s'occupaient du bétail et de la maisonnée et se retrouvaient au lavoir pour leur "buée" c'est à dire leur lessive et les commérages qui allaient avec. Le modernisme touchera très peu ce village, quelques matériels agricoles, une route d'accès et l'électricité.

Petit à petit le village va se vider, en 1939 il ne restait que trois familles, en 1962 on comptait encore quatorze personnes. Joseph Evanno fut le dernier habitant, il se retira à la St Michel dans une maison de retraite. Poul-Fetan avait vécu et était condamné à mourir après avoir connu un art de vivre où la solidarité et l'entraide étaient les maîtres mots de ce monde paysan.



Dernières traces d'occupation : trois bouteilles abandonnées devant une fenêtre, quelques outils agricoles au fond d'une grange sans porte.
(Photo Gaby Le Cam)

La situation semblait inéluctable mais c'était sans compter sans la municipalité de Quistinic qui décide, en 1977, d'acquérir le hameau, consciente de son intérêt patrimoniale, et d'engager un vaste programme de restauration.



Le site en plein chantier et les premières restaurations. Déjà les maçonneries ont été consolidées, les charpentes reprises, les toitures de chaume refaites à l'ancienne.
(Photos Gaby Le Cam)

Ce projet obtient le soutien du sous-préfet de l'époque M. Proust et de nombreuses associations dont Les Vieilles Pierres de Quistinic, le Centre Culturel du Pays de Baud et son président M. Henri Maho, l'Association Bretonne de Rénovation Immobilière. Les projets étaient d'aménager des gîtes ruraux, la reconstitution d'une maison bretonne du 17^e siècle avec les outils de l'époque, d'ateliers d'artisans d'art, restait à trouver le financement de l'opération, ce qui ne fut pas une mince affaire. Il fallut frapper à de nombreuses portes : le Conseil Général du Morbihan, différents ministères, Agriculture et Environnement, la Rénovation Rurale puis les Affaires Culturelles et les Bâtiments de France. Les travaux purent démarrer en 1979 avec la participation d'entreprises, d'artisans, de tailleurs de pierres, de chaumiers de la région. Entre 1979 et 1992 quatre tranches de travaux permirent au village de renaître et de s'ouvrir à de nombreux visiteurs, aux touristes, voulant se replonger dans un environnement, une façon de vivre révolue, redécouvrir des gestes appartenant au passé, reconstitués par une équipe d'animateurs respectueux de ce patrimoine paysan breton vieux de quelque quatre cents ans.



De nombreuses animations sont proposées aux nombreux visiteurs : exposition d'artisanat, fête du cidre avec dégustation.
(Photos Gaby Le Cam)

Depuis Poul-Fetan à beaucoup évolué, de nombreux artisans sont venus s'installer et des activités sont présentées tout au long de la journée aux 50000 visiteurs qui fréquentent le site annuellement : lavandières, tisseuses de laine, fabrication du beurre, préparation de la bouillie, maréchal ferrant, potier, traite des vaches, jeux bretons, battages et fête du cidre, fabrication du pain....on peut déguster des crêpes à l'auberge de *Ti Louise*.

Une ombre au tableau en 2002 avec un dépôt de bilan. Le village allait-il mourir une deuxième fois ? Non, la Sagemor émanation du Conseil Général du Morbihan qui gère des équipements et certains sites mégalithiques reprit la situation en main.

Un renouveau donc pour ce village de Poul-Fetan qui abrita pendant plusieurs siècles une tranche de vie de la paysannerie bretonne pour se transformer en centre touristique. A-il perdu son âme ? Au moins il survit.



Sources : Archives *La Liberté du Morbihan*.

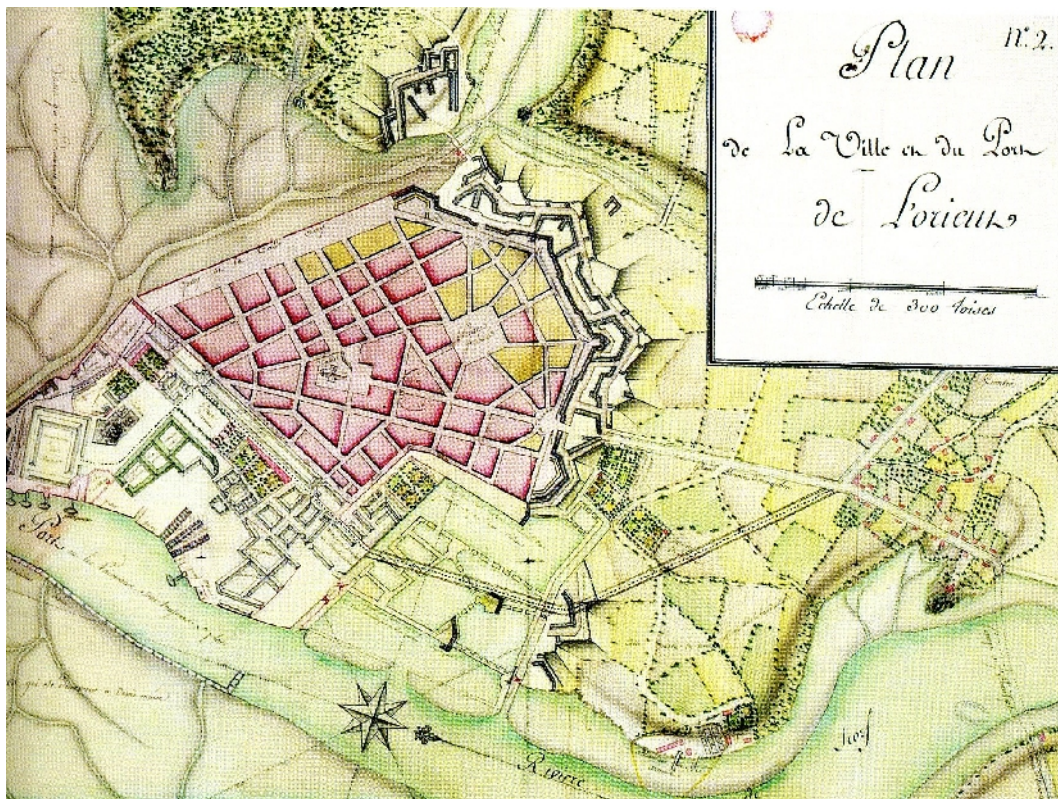
LE JARDIN

DE LA COMPAGNIE DES INDES A L'ORIENT

Claude-Youenn Roussel,
extrait de la conférence pour la SAHPL
Lorient, le samedi 22 avril 2007

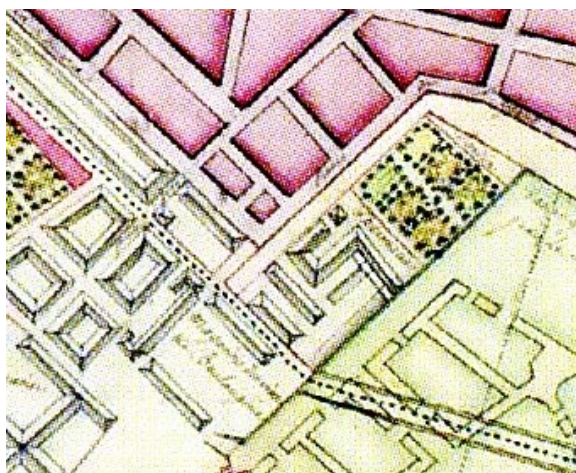
Les Jardins botaniques de la Marine, des origines à nos jours

Aux sources de la création des jardins de la Marine – Nantes, l'ancêtre médical – Rochefort, un des deux premiers jardins de la Marine – Toulon, le plus récent – Lorient, le jardin de la Compagnie des Indes – Brest, le plus prestigieux de tous les Jardins de France.



Plan de la ville de Lorient, dont le jardin botanique XVIII^{ème} - A.N. (Document extrait de l'ouvrage de C-Y Roussel, *Jardins botaniques de la Marine en France*, Spézet, Coop-Breizh, 2002)

Lorient, vouée toute entière à la Compagnie des Indes, ne possédait pas de corporation à caractère médical, médecins, chirurgiens et pharmaciens étant tous des employés de la Compagnie des Indes. En 1724, soit soixante ans après sa création, la Compagnie ne souhaitait plus s'adresser à des apothicaires extérieurs fort coûteux pour s'approvisionner en produits. Elle organisa une première culture de simples (près de son petit hôpital du centre ville, à l'angle de la rue de Bretagne et la rue des Prophètes et à proximité de l'enclos de la Compagnie). L'année suivante, 1725, une impressionnante apothicaire dotée de forts moyens financiers et de très gros stocks est fondée dans l'enclos du port, près du nouvel hôpital de l'hôtel Dieu (établissement civil de la Compagnie des Indes puis de l'État). Des logements sont construits pour les médecins, et chirurgiens, et pour le chef apothicaire qui dirige un énorme service autonome, indépendant de tout autre notamment de celui de l'hôpital. Bientôt, le premier terrain de cultures trop petit et mal situé, est abandonné pour un grand jardin botanique créé près de l'apothicaire. Le regretté docteur Romieux avait trouvé la trace de plantes, graines et arbustes de Madagascar, réexpédiés par Poireau (chirurgien à Lorient en 1760) à Jussieu pour le jardin du roi de Paris. Malheureusement, les appellations vernaculaires utilisées sont peu identifiables.



Espaces verts de l'Enclos

Quinze ans plus tard, au jardin de Monplaisir à l'Isle-de-France, l'Intendant Pierre Poivre introduit l'arbre à pain, le mûrier à gros fruit vert de Madagascar, l'arbre à huile essentielle de rose, l'arbre à suif, le thé, le bois de campêche, le bois immortel ou nouroucouy, le cannelier de Ceylan et de la Cochinchine, plusieurs variétés de cocotier, dattier, manguier, du chêne, sapin, vigne, pommier, pêcher d'Europe, avocat des Antilles, mabolo des Philippines, le sagoutier, le savonnier de Chine, le mangoustan dont le fruit est renommé dans toute l'Asie, le muscadier et le giroflier, etc. Il organise l'envoi de ces espèces vers le jardin de l'Orient (plus de nombreuses plantes sèches pour l'apothicaire) où l'acclimatation dépend du médecin Galloys. Le frère de ce dernier, aumônier de la Compagnie, passionné de botanique, fait le voyage à la Chine du 20 février 1764 au 10 juillet 1765, sur le *Berryer*, avec pour mission de rapporter à Lorient des espèces indigènes. Au retour d'un autre voyage, il écrit une lettre de protestation au ministre de la Marine, le duc de Praslin (1712-1785), pour avoir du faire redescendre sur l'île, sur ordre de Poivre, les plantes qu'il avait fait embarquer sur le *Berryer*.

L'importance accordée aux plantes et aux épices est confirmée par l'ordonnance du 16 juillet 1770, cosignée par Poivre et le gouverneur François-Julien Du Dresnay Desroches : l'exportation non officielle de plantes ou de graines, récemment introduites en Isle de France, sera considérée comme haute trahison ; voler ou abîmer des plantes sera un grave délit. A cette date, la marine royale succède à la seconde Compagnie des Indes agonisante.

Le 1^{er} septembre 1773, Galloys expose au ministre la configuration du jardin botanique de Lorient et de ses bâtiments :

« Vous verrés Monseigneur par le plan du port que l'emplacement isolé ou l'on établit actuellement la serre chaude du Roy y est très propre. Les plans étrangers que j'y élève avec succès dans une simple orangerie que le ministre m'avoit permis de faire a mes frais pour la main d'œuvre me font espérer que ceux qui demendent une serre chaude y acquèreront aisément tout ce que lon y désire pour les mettre en état de soutenir la route d'icy Paris. Les connoissances que j'ay seul icy sur cette partie qui a raport a mon état me mettront a même de bien servir, et d'exécuter tous les ordres qu'il vous plaira de me donner. Il est presque indispensable que la serre chaude soit près de ma maison afin que j'y aye l'œil, sans me détourner de mon état... »

Ce sera le cas de tous les jardiniers chefs, ou même médecins qui aimeront habiter à peu de distance des lieux de productions, pour pouvoir s'y précipiter en cas de problème, gel, grêle, incendie etc.

Au cours d'échanges épistolaires réguliers avec Galloys, Thouin, directeur des cultures du jardin des plantes de Paris accuse réception, le 19 août 1777, de 15 arbres de 13 espèces différentes provenant d'Asie, et ayant transité par Lorient, où assurément sont restés des plans et des graines doublons de cet envoi :

« 3 orangers pamplemousse à chaire rouge de la Chine, 1 citronnier hybride fort singulier de la Chine, 1 grosse espèce d'orange-mandarine de la Chine, 1 petite espèce d'Orange de la Chine, 1 oranger dit monstre de la Chine. Je ne crois pas que ces quatre espèces d'orangers ay paru précédemment en Europe, ce qui les rend précieux. 1 jam Rosa de l'Île de France, 1 acacis dont les plants ressemblent à des cocobs de soye cramoisie, arbre de l'Inde ; 1 rose de Cayenne ou Hybiscus Mutabilis, 1 Periflora, espèce de liane de Chine, arbre sarmenteux, 1 raquette à épines blanches, arbre de l'Île de France, 1 grenadier à feuilles rondes de Chine, 1 solanum ou Oranger de Quito. Plus 23 espèces de graines de l'Inde. »

Malheureusement, en recherche d'économies, le ministère suspend le traitement de Galloys en juillet 1777, le jugeant inutile. Le 25 août, Galloys, soutenu par Jussieu, réagit par un mémoire adressé au ministre, accompagné d'une note flatteuse sans doute écrite par l'Intendant. Ce mémoire se complète d'un autre exposé rappelant les mérites de Galloys :

« Le ministre a reçu une caisse qui contenoit le litchy, le lougane et autres arbres rares dont plusieurs n'ont point encore paru au jardin du Roy ; Le S[ieur]r Galloys à fait l'an passé un envoy à St Domingue un autre à la Martinique et un troisième à la Guadeloupe qui contenoient des manguiers, des vacois, des vavaques des oignons, pain des hotentots et cela est à la connoissance du ministre qui a donné ses ordres à ce sujet et qui à vu que le S[ieu]r Galloys avoit pris toutes les mesures qui dépendoient de lui pour assurer le succès.

Les habitants de la Martinique ont le plus grand empressement de cultiver plusieurs arbres qui ne se trouvent que dans l'Inde et dont ils pourroient tirer un grand parti ; d'un autre côté on est prévenu qu'il y a des arbres à l'Amérique qu'il seroit également très utile de transporter aux Isles de France et de Bourbon, au moins ne l'est il d'y envoyer plusieurs espèces d'arbres et de légumes de France. L'établissement de Lorient fourni et peut fournir à tout cela sans grande dépense.

Le S[ieu]r Galloys se contente des 1 200 L. assignées ci devant par le Roy pour l'entretien de son jardin de Lorient, pour se convaincre qu'il n'y a rien de trop, il suffit d'entrer dans les détails des frais indispensables... »

En conséquence de ses actions, Vatable, major de bataillon à la Guadeloupe, écrit à Galloys pour le remercier de ses envois et le prie de lui procurer des arbres à pain car la faim règne sur l'île, ravagée par un ouragan, et les esclaves manquent de manioc.

Malgré ces témoignages, le ministre réclame une enquête complémentaire. Jussieu et Thouin envoient de nouvelles lettres de soutien mais Galloys doit renouveler sa démarche à deux reprises. Bientôt sa mort survenu en 1779 va résoudre le problème de son indemnité. Un an après, le problème du financement est théoriquement résolu, car un personnage très riche, cultivé et amateur de botanique, se présente pour obtenir la place flatteuse de directeur du Jardin. Il s'agit de Charles-Denis Dodun de Neuvry, écuyer, ancien directeur des fermes du Roy à Lorient. Il est choisi, mais ne va pas répondre aux espoirs soulevés.

Une lettre adressée au ministère, le 29 janvier 1787, donne des informations peu connues sur la catastrophique situation lorientaise de cette époque :

« Il existe dans la seconde enceinte de l'arsenal un Jardin appartenant au Roi et dont la jouissance a été accordée en 1780. à M. Dodun ancien directeur des fermes à L'Orient. Feu M. Galloys médecin de la marine qui en jouissoit à ce titre y avoit formé un jardin botanique. Il lui étoit alloué à cet effet 1200 L. pour l'entretien d'une serre-chaude destinée à la conservation des plantes exotiques dont il devoit garnir le Jardin du Roi à Paris... Les plantes précieuses ont été enlevées ou périées faute de soins ; ce qui ne laisse aucun doute encore, c'est que la serre qui n'a jamais été chauffée ni entretenue est entièrement brisée ; pourrie et hors de service ; en un lot ce jardin est dans un état de délabrement tel qu'il n'offre plus qu'un amas de plâtrages et de décombres [ramenés] des maisons de M. Dodun.

Dans cet état de chose, Monseigneur, nous vous supplions d'ordonner que la jouissance de ce jardin cesse d'appartenir à M. Dodun »

Devant cette situation sans espoir, Thevenard, commandant de la Marine, et Clouet, commissaire général, proposent de faire raser les murs du jardin, et le nettoyer des décombres accumulés, pour pouvoir y entreposer les bois de construction des bateaux, alors dispersés dans l'arsenal. Ils précisent que Dodun n'aura aucune indemnité à réclamer car il a joui du Jardin pendant sept ans et toutes les plantations qui s'y trouvaient ont été retirées et repiquées dans ses propriétés. Le ministre approuve. A la veille de la Révolution, les malversations de Dodun ont ainsi signé la mort du jardin.

Le 9 février suivant, un autre mémoire conclue que Dodun devra rembourser 1081 L. 2 s. à la veuve Galloys pour les arbres fruitiers, arbustes et ustensiles et 1100 L. pour les frais de construction de la serre.

Le jardin ne répondait plus non plus de longtemps, à son rôle de pourvoyeur de simples de base. Deux ans plus tôt, lors de la création de la troisième Compagnie des Indes dite « de

Calonne », la fourniture des drogues et des médicaments nécessaires aux coffres de mer était déjà assurée par les pharmacies de la marine royale, car la vieille apothicaire de la Compagnie, privée de matières premières, avait cessé toute activité. En 1791, la qualité d'une nouvelle pharmacie royale lorientaise est attestée, mais les produits de base paraissent venir de l'extérieur, même s'il est possible qu'aient subsisté quelques carrés de plantes. Si les deux premières compagnies des Indes ont été de longtemps largement et parfaitement étudiées, la troisième présente encore bien des mystères et peu d'informations sont encore publiées, laissant aux chercheurs, un intéressant champ d'investigation.

A la fin du dix-huitième siècle et au début du siècle suivant, de nombreux jardins privés lorientais et à Port-Louis, offrent d'exquises variétés de plantes rapportées par les capitaines. Une preuve de la fabrication privée des simples dans la région, est donnée par Boucher de Perthes qui signale en 1819, avoir vu près de Lorient, un champ entier de rhubarbe, produit médicinal très cher, cette production pourtant modeste rapportant plus de 20 000 francs or de l'époque. Les produits étaient vendus sous l'appellation un peu fallacieuse de Rhubarbe de Chine, et possédaient certes les mêmes qualités purgatives que leurs frères importés, mais à condition de forcer les doses ! Les deux palmiers subsistant près de la Mairie, mêmes anciens ne peuvent venir du jardin primitif. Lorient n'a pas eu de chance avec son jardin, mais c'est une ville pleine d'avenir.

[Ces éléments sont extraits de l'ouvrage de Claude-Youenn Roussel : *Jardins botaniques de la Marine en France*, Spézet, Coop-Breizh, 2002.]



LA REDOUTE-BATTERIE⁹ DE KERHONNO-LANESTER

Claude Le Colleter

Pour répondre à des interrogations des Lanestériens lors des vidéo-productions du groupe Histoire de la ville, je crois qu'il est intéressant d'apporter ces précisions.

Le maillon d'un système de défense militaire construit au XVIIIème

De 1747 à 1757 (il y a 250 ans) on édifie des remparts autour de la ville de Lorient et des forts et batteries au bord du littoral, Kernével, Pen Mané, Ile Saint Michel, Fort Bloqué et Caudan-Kerhonou.



Vue extérieure de la redoute-batterie
Photo C. Le Colleter

Quels sont les faits qui ont engendré de telles décisions ?

En voici un sommaire (*sources: Le débarquement des Anglais en 1746; bulletin SAHPL 89-90*)

⁹ redoute : fort ou système de fortification consistant en un emplacement fortifié, composant des stratégies militaires de la majorité des empires européens de l'époque coloniale.(Wikipédia)

En 1746, Lorient a 80 ans et 15 000 habitants, la Compagnie des Indes y entretient 35 navires et y débarque et vend de précieux objets en provenance de Chine. En 1745, Duplex est victorieux aux Indes, les grandes puissances impérialistes de l'époque dont l'Angleterre et la France veulent établir leurs empires coloniaux. Et les Français veulent conquérir le Canada.

Les Anglais ne sont pas de cet avis et vont tout faire pour contrecarrer les initiatives françaises.

En 1746, par le biais d'une stratégie de dissuasion et de diversion, proposition est donc faite de se rendre au Canada pour contrer la France, mais en cours de voyage, vu la tempête, la flotte anglaise bifurque et décide d'accoster en Bretagne, au Pouldu-Guidel précisément, de façon à atteindre la ville de Lorient par la terre.

Le 28 septembre 1746 le guetteur de Lorient aperçoit à 15 km au large 54 voiles, qui débarquent au Pouldu-Guidel le 30.

Le tocsin sonne dans toutes les églises, les signaux de feu attirent l'attention et le canon d'alarme de Lorient se fait entendre.

Toute la population a été ainsi prévenue, et à cette époque il faut imaginer un paysage local dépourvu de routes, entouré de vasières et de marécages.

Les forces en présence selon certaines estimations :

Angleterre : 54 navires, 4500 hommes sous les ordres de l'amiral Lestock , peu de moyens logistiques, absence de chevaux... etc

France : 900 miliciens, 400 cavaliers-dragons.

Si les Anglais sont plus nombreux, deux problèmes majeurs vont se poser :

Le transport de l'artillerie d'autant plus que les paysans riverains refusent une quelconque aide à l'ennemi (ils ont conduit leur chevaux et attelages à l'intérieur des terres).

Les paysans parlent bretons, les Anglais n'y comprennent rien.

L'armée anglaise va parvenir à entrer dans Lorient, menace de faire sauter la ville font le blocus vont occuper Lanveur-Keroman et se ravitailler à la Fontaine des Anglais.

La ville ...fit payer cher cette attaque : neuf cents Anglais y périrent.

En même temps, le bruit se répandant que des renforts arrivaient au secours des assiégés, le général Synclair battit précipitamment en retraite, donnant ordre de rejoindre la flotte.

Celle-ci, établie dans la baie du Pouldu, non loin de l'embouchure de la Laita fut au moment d'y sombrer toute entière par la violence d'un coup de vent de Sud-Est, à grand peine, elle échappa au danger.¹⁰

Quelques dizaines de milliers de miliciens français et 600 hommes des troupes régulières rassemblés à Vannes et au Port-Louis sont prêts à intervenir.

Les artilleurs français étant efficaces, les munitions se faisant rares du côté anglais (absence de moyen de transport), ceux ci vont abdiquer le 7 octobre.

Il faut considérer qu'à l'époque la portée utile des canons n'excédait pas 600m.

En échec, ils vont rembarquer sereinement les 7 et 8 octobre (les Lorientais, qui comptaient d'ailleurs se rendre à l'ennemi, sont bien contents qu'ils s'en aillent), puis ils vont piller Houat et Hoëdic.

Côté français 15 civils auraient été tués.

Côté anglais 50 furent massacrés par les paysans entre Guidel et Lorient et dans le rembarquement une chaloupe se retourna faisant 15 victimes.

¹⁰ Lorient, son histoire et son port, Ch.F Aubert, ED. du Bastion 1843

Secret militaire oblige, difficile de cerner la réalité des chiffres exacts des pertes humaines même si le nombre de 900 victimes anglaises fut annoncé lors du siège, il semble que ce soit très nettement au-dessus de la réalité .

La chapelle de la Congrégation subit quelques dégâts, notamment un boulet qui vint se planter dans la façade, boulet qui restera jusqu'en 1957, date à laquelle le Maire de Lorient Jean Le Coutaller le rendit aux Anglais lors du jumelage avec la commune de Babington (proche de Liverpool).

A l'évidence, et au vu de la fragilité des défenses terrestres, il devient nécessaire de doter les installations du port de Lorient d'un système de défense efficace.

Ce sera chose faite avec la construction de ces redoutes et la construction des remparts à Lorient qui d'ailleurs ne trouveront guère d'utilité, le XIX^{ème} siècle étant d'un calme relatif dans notre région.

Dimensions de la redoute-batterie quadrangulaire (*dite aussi batterie des gardes côtes*): 56m x 24m.

Deux pans et demi de murailles sont encore visibles.

Une riveraine, Mme Madeleine Thomas se souvient avoir vu un boulet fiché dans l'une des murailles peu avant la guerre 39-45.

D'ailleurs le village à proximité s'appellera temporairement Kerbataille pendant le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle.



Intérieur du bâtiment.
Photo C. Le Colleter

Bibliographie :

Le débarquement des Anglais dans la région de Lorient ; Jean Jurbert ; Bulletin SAHPL 1989-90.



HISTOIRES ET ANECDOTES DE LORIENT

1787 - 1789

Paul Jan
Groupe Histoire de la SAHPL

Le groupe « histoire » dépouille les comptes rendus des délibérations du Conseil municipal de Lorient, aux Archives Municipales.

Une plaquette sur le théâtre est déjà parue. Une synthèse sur l'enseignement sous la troisième République est en cours.

Au hasard de la lecture, hors thèmes programmés, des anecdotes, des faits marquants dans l'histoire de la ville, retiennent l'attention. Ci-après, un échantillon.

L'orthographe a été respectée, même si elle choque parfois : ainsi le à du verbe avoir.

Certaines fautes, selon l'orthographe d'aujourd'hui, ont pu, cependant, être corrigées par erreur. Les réflexes acquis sous la férule des « blouses grises » sont solidement ancrés.

Aujourd'huy samedi quatorze juillet mil sept cent quatre vingt sept

Précaution pour la peste d'alger

« En la mesme assemblée M. le Maire à donné connaissance à la communauté de la lettre qu'il a reçue de marseille, des commissaires du bureau de santé de la ditte ville, pour donner avis que la maladie contagieuse dont sont infesté les navires algeriens, se manifeste de plus en plus, et pour mieux aviser aux moyens de s'en garantir.

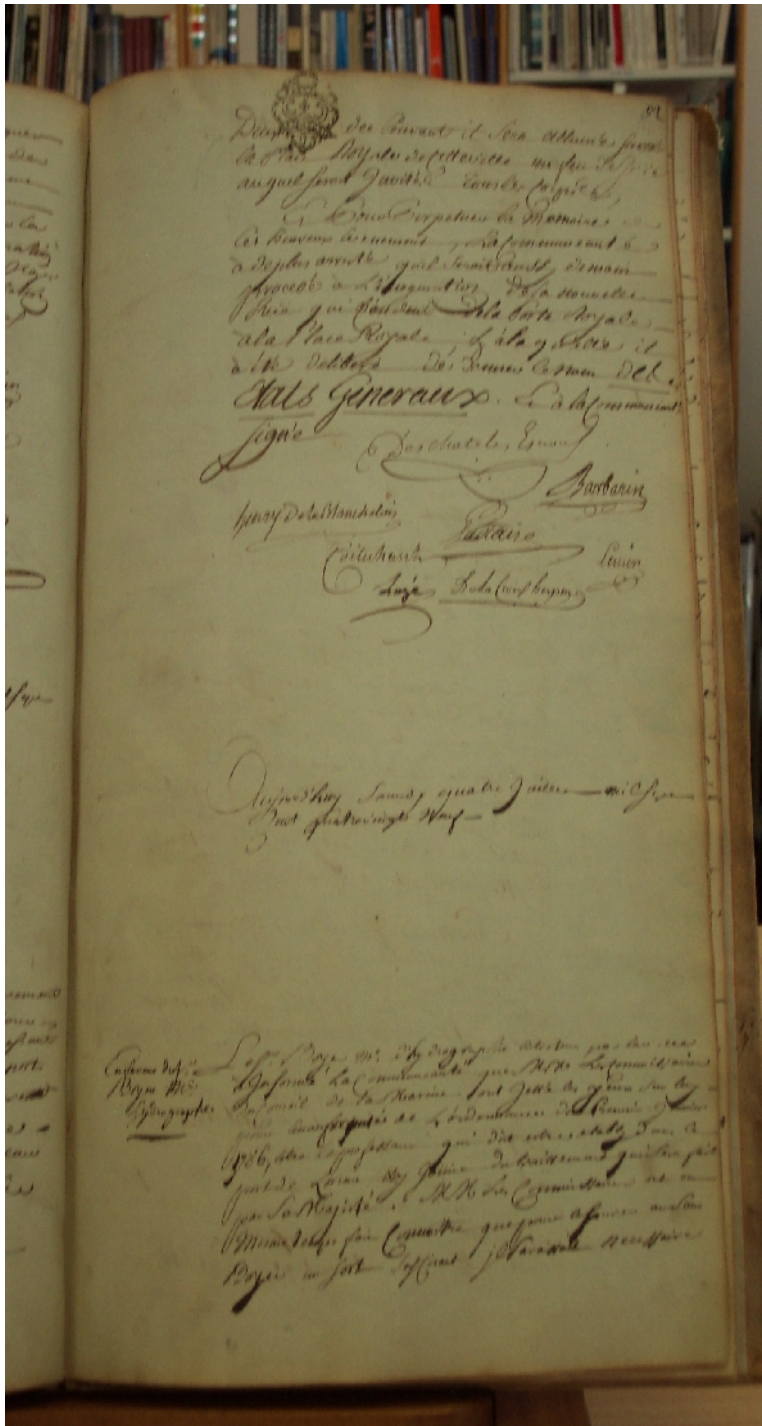
Lecture faite de la ditte lettre en date du juin (?) la communauté à arrêté de faire passer copie d'icelle aux communautés des villes du Port Louis, hennebont, quimperlé, concarneau, auray, vannes, et quimper pour qu'elles avisent aux précautions à prendre dans la circonstance presente. »

La peste a fait des ravages dans la population, notamment au siècle précédent.

Aujourd'huy samedi vingt sept juin mil sept cent quatre vingt neuf

« M le Maire a mis sur le Bureau une requette adressée à la Communauté par le nommé françois Marie tendante à (reclamer) une indemnité pour s'estre cassé la jambe en 1782 en tombant le soir en hyver dans l'un des trous faits pour planter les arbres sur la place Presminil. La Communauté sur laditte requette à bien voulu sans tirer à conséquence, et à titre de charité seulement, accorder audit Marie la somme de Deux Cent Livres une fois payée sous le bon plaisir de Monseigneur l'intendant auquel sera servy une expedition de la presente. »

En l'absence de signalisation lumineuse et d'alcootest, il est difficile de se prononcer sur les responsabilités.



**Aujourd'huy jeudy vingt
un aout mil sept cent quatre
vingt huit.**

« Il est toujours important d'avoir l'oeil ouvert sur les premiers besoins du peuple, de prévenir les trames sourdes et les machinations secrettes ... un monopole qui peze toujours plus rigoureusement sur la classe indigente des citoyens, vous devez sans doute Messieurs, redoubler de zele et d'attention sur ce point essentiel, dans cette conjoncture où le commerce des grains à (existé - excité ?) dans presque toute la province, une fermentation allarmante, elle ne s'est point encore heureusement, etendue jusqu'à (notre) ville, mais si dans la circonstance le prix du pain venait à renchérir, n'aurions nous pas à craindre le mesme desordre.

Par son arrest du 27 juin 1786, le Parlement de Bretagne convaincu des manoeuvres des boulangers de cette ville à rapporté celui du 22 aout 1775 et à ordonné que MM les juges de police regleraient la pancarte du pain, sur le prix que les grains et farines auront valu dans le commerce, lequel prix serait constaté par des déclarations que les negotiants mettront chaque semaine au greffe de police, ledit certificat des officiers municipaux.

L'arrest du 27 juin 1786 est donc encore intact ... mais comment suivre cette regle aujourd'huy que les boulangers se

sont emparés eux même du commerce des grains, et ont pris le party de s'en approvisionner directement afin de degouter les negotiants d'en faire venir ? Ce stratageme leur a effectivement réussi, et dans cet instant il n'existe à Lorient qu'un seul grenier avoué du commerce, grenier suspect par le propriétaire qui est gendre d'un boulanger; il n'est donc pas possible aujourd'huy de fournir la pancarte sur le prix des grains du commerce et les boulangers se sont appliqués à detruire cette base de fixation, dans l'espoir de revenir aux dispositions de l'arrest de 1775, dont ils savaient faire l'abus le plus étrange. »

La mauvaise récolte de céréales, et la disette qui s'ensuivit, furent l'une des causes de la colère qui aboutit à la Révolution. Rappelons-nous : « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ».

Préparation des Etats Généraux

Aujourd'huy mardy sept avril mil sept quatre vingt neuf

« En l'assemblée du corps municipal de la ville de L'Orient convoqué tant au son de trompe que par des avertissements particuliers, en conséquence de la délibération du lundy trente mars dernier sont comparus devant nous ... les députés des differants corps et corporations et des bourgeois et habitants qui ne se trouvent compris dans aucun corps ni corporations, desquels députés suit l'Etat

SAVOIR les apoticaire, arquebusiers, avocats, bouchers, boulangers, brigade de la maréchaussée, bourgeois, batteliers et canottiers, cloutiers, caffetiers, limonadiers et gardes tenants billards, capitaine et officiers de la marine marchande, capitaines et officiers de l'ancienne compagnie des Indes, chapelliers et marchands de chapeaux ...

MARCHANDS de vin; de toilettes et dentelles ; de cuir, de peau, de gands; coroyeurs et taneurs; d'épiciers, fayanciers ... de marchandises des Indes; de draps et soyes ... masons, appareilleurs, paveurs et tailleurs de pierre ... maitre de mathématiques et de langues; medecins, nottaires procureurs et greffiers ... opticien et marchand d'instrument de navigation; peintres sculpteurs et graveurs ...»

Aujourd'huy lundy treize avril mil sept cent quatre vingt neuf

« Laditte nomination des dix huit électeurs ainsi faite les Représentants de tous les corps corporations et communautés ont en notre présence remis cahiers de doléances et plaintes et remontrances affin de les porter à l'assemblée qui se tiendra à hennebond le mercredi quinze de ce mois devant M. le Sénéchal de laditte juridiction et leur ont donné tout pouvoir requis et necessaire affin de représenter le tiers Etat de cette ville en laditte assemblée pour toutes les opérations prescrites par l'ordonnance susmentionnée de M le Sénéchal comme aussi de donner pouvoirs généraux et suffisants de proposer, remontrer, aviser et consentir, tout ce qui peut conserner les besoins de l'Etat la reforme des abus l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du Royaume et de tous et de chacun des Sujets de Sa Majesté »

Dans l'attente, l'espoir de changement est grand, et l'enthousiasme est perceptible

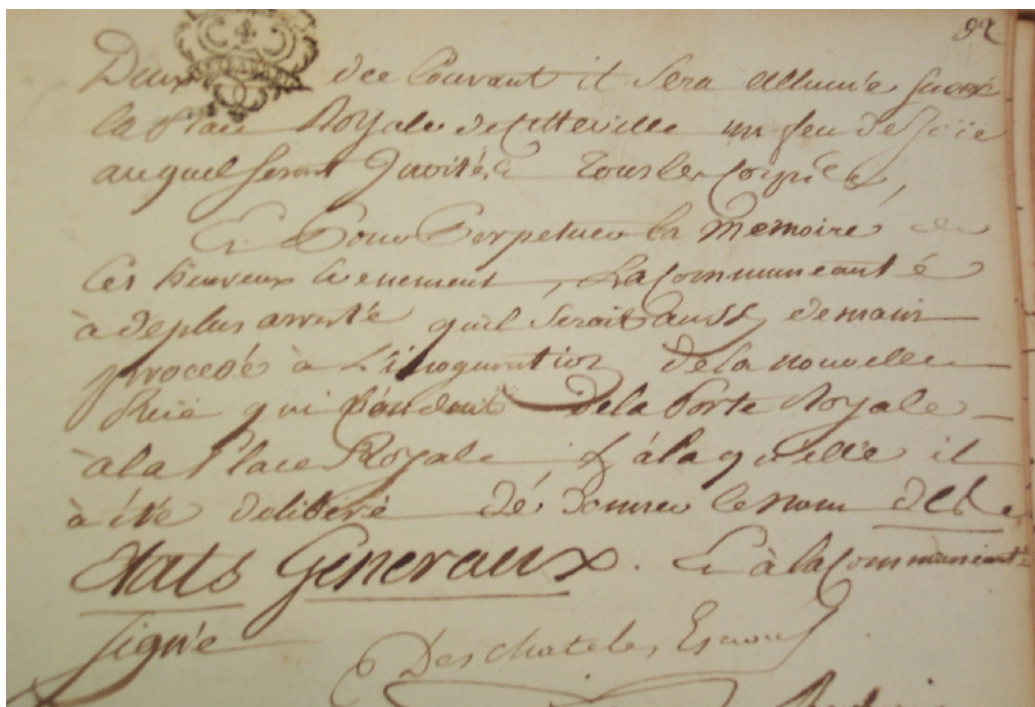


***Aujourd'huy
mercredy premier juillet mil
sept cent quatre vint neuf***

« La Communauté assemblée extraordinairement pour les heureuses nouvelles reçues ce jour de son député aux Etats Généraux s'empressant de manifester publiquement ses transports d'allégresse dans une circonstance qui assure désormais la régénération du Royaume en accomplissement des voeux du meilleur des Rois pour le bonheur de ses peuples

A arrêté que demain Jeudy Deux du courant il sera allumé sur la Place Royale de cette ville un feu de joie auquel seront invités tous les corps

Et pour perpetuer la mémoire de cet heureux evenement la Communauté à de plus arrêté qu' il serait aussi demain procedé à l'inoguration de la nouvelle ruë qui conduit de la Porte Royale à la Place Royale et à la qu'elle il a été delibéré de donner le nom des Etas Généraux. »



Aujoud'huy samedi quatre juillet mil sept cent quatre vingt neuf

« En la mesme assemblée occupée de l'evenement qui assure desormais une Regeneration universelle dans le Royaume et prevoyant qu'elle doit amener une nouvelle forme d'administration dans la municipalité de cette ville ... »

Les choses se gâtent.

Aujourd'huy samedi premier aout mil sept cent quatre vingt neuf

« En l'assemblée des députés des différents corps et corporations de la ville et des commissaires de la commune nommés le vendredy dix sept du mois dernier ... pour avizer aux moyens de former la milice citoyenne ... »

Aujourd'huy samedi douze septembre mil sept cent quatre vingt neuf

« Les officiers municipaux informés que des gens mal intensionnés cherchaient à troubler la bonne intelligence qui regne dans cette ville, ont tenu des propos injurieux contre les dits officiers et ont tenté de rendre leur conduite suspecte,

informés aussi que des (inculpations) ont été manifestée dans quelques lieux publics, n'ayant rien de plus cher que l'honneur de se montrer toujours dignes de la confiance de leurs concitoyens ont jugé indispensable de se servir de tous les moyens que la prudence pourra leur suggerer pour desabuser ceux qui auraient eu la crédulité pour se laisser persuader. »



Registres des délibérations du Conseil municipal -Cote BB6- (Photos Paul Jan, publiées avec l'autorisation des Archives Municipales – Lorient)

LE PORT ET L'ARSENAL DE LORIENT EN 1793

Sébastien NOFFICIAL

*Titulaire d'un master 2 en Histoire à l'Université de Bretagne Sud,
sous la direction de M. Gérard LE BOUËDEC.*

Le 1^{er} février 1793, la France révolutionnaire déclare la guerre à la Grande-Bretagne. Cet événement entraîne le pays dans une guerre maritime qui nécessite la mobilisation de ses ports, militaires en particulier. Parmi ceux-ci, le port de Lorient, élevé au rang de port militaire au cours de l'automne 1791 et auparavant attaché à Brest. La situation dans ce port, comme dans les autres ports militaires, est alors influencée par deux événements de la fin du siècle : la guerre d'Indépendance américaine dans laquelle la France est intervenue et qui s'est terminée dix ans auparavant ; la Révolution Française qui, depuis 1789, désorganise en profondeur la marine militaire.

Possession de cette marine depuis 1770, le port et l'arsenal de Lorient s'affirment au cours de la guerre d'Amérique comme une base annexe du port de Brest¹¹. Au début du conflit, les responsabilités lorientaises se limitent à la préparation des navires de transport pour les convois partant de Brest, l'Etat se tournant principalement vers la construction navale privée pour la commande de quelques bâtiments à Lorient. Seules deux frégates sont ordonnées et construites par l'arsenal de Lorient entre février 1778 et mars 1780. Cet arsenal connaît un regain d'activité jusque novembre 1782 : deux frégates et un vaisseau de 74 canons sont ordonnés et construits. Suite à cela, trois nouveaux vaisseaux sont commandés à Lorient qui, devant la fin de la guerre et ses propres difficultés, suspend le chantier. Après la guerre d'Amérique, la marine française s'engage dans des réformes impulsées par le ministre d'alors : de Castries. Celles-ci réorganisent la construction des vaisseaux et frégates sur des plans standardisés. Trois types de vaisseaux sont retenus : ceux de 118, de 80 et de 74 canons. Concernant les frégates, trois types sont également retenus, dénommés par le calibre des canons qu'elles embarquent : celles de 24, de 18 et de 12. Ces réformes impulsent dès lors un rythme de construction continu dans les ports.

A partir de 1789, la Marine doit faire face aux troubles de la Révolution alors qu'elle apparaît aux yeux des révolutionnaires comme une institution conservatrice des anciennes valeurs¹². De 1789 à 1793, révoltes, conflits, crises et mutineries secouent les ports et les escadres, à Brest et à Toulon en particulier. Dans ces deux principaux ports, les nouvelles élites municipales surgies au cours de l'été 1789 imposent leur autorité face à la Marine et au gré des événements. Face à la pression sociale qui s'exerce à leur encontre ou bien par conviction anti-révolutionnaire, une grande partie des officiers de Marine émigrent. La

¹¹ LE BOUËDEC (Gérard), *Le port et l'arsenal de Lorient, de la compagnie des Indes à la Marine cuirassée*, 4 t., Paris, librairie de l'Inde, 1994, 782 p.

¹² ACERRA (Martine) et MEYER (Jean), *Marines et Révolution*, Rennes, éditions Ouest-France, 1988, 285 p.

situation s'aggrave encore par la politique religieuse de Paris qui isole les ports-arsenaux, Brest et Lorient en particulier, de leurs campagnes. Le problème des salaires en retard ou non versés rend la situation explosive. En 1792, la Marine est en état matériel et moral de délabrement relatif.

Dans ce contexte, le port de Lorient doit assumer son nouveau positionnement hiérarchique au gré de la guerre contre la Grande-Bretagne. Pour cela, la mobilisation du port et de l'arsenal est triple : matérielle, stratégique et humaine.

La mobilisation matérielle

Lorient doit fournir un certain capital naval et militaire opérationnel à la Marine. Pour cela le port doit augmenter le nombre d'unités navales, leur permettre de partir en mer et enfin d'y rester un temps maximal.

Construire et acquérir

Lorient, comme les autres ports militaires, se trouve depuis les réformes de Castries en 1786 dans une dynamique de constructions continues et régulières. A la fin de l'hiver, deux cales de constructions sont occupées à Lorient : la première par la construction d'un vaisseau de 74 canons, le futur *Tyrannicide* ; la seconde par celle d'une frégate de 32 canons de calibre 12, future *Insurgente*. A ce contexte déjà actif s'ajoute un programme de construction édicté par la Convention Nationale à Paris dès le 13 janvier, en prévision d'une guerre contre l'Angleterre. Ce programme prévoit la construction à Lorient de deux vaisseaux de 74 canons, de deux frégates, d'une corvette et d'une gabarre¹³. Avec 6 navires à construire sur un total de 65 en France, l'arsenal du Scorff doit donc participer à l'effort de construction navale à hauteur de 9 %. L'arsenal connaît dès lors deux axes d'activité : la mise à l'eau des bâtiments sur cale à la fin de l'hiver d'une part, la mise sur cale de nouveaux navires d'autre part. Il en résulte le lancement de l'*Insurgente* le 27 avril, et celui du *Tyrannicide* le 28 juin. La mise en œuvre du programme de construction démarre au mois de mai avec la mise sur cale des deux vaisseaux de 74 canons programmés. Le 12 juin, le ministre de la marine rectifie le programme de construction en remplaçant une des deux frégates par un troisième vaisseau de 74 canons. L'ordonnateur Gautier, administrateur de la Marine à Lorient, fait ainsi débiter la construction de ce vaisseau dès la fin de ce mois. Quant à la corvette et la gabarre à construire par l'arsenal, le ministre de la marine les donne finalement à construire au négociant lorientais Arnous à la mi-juin, avant d'ordonner au port d'acheter directement une flûte déjà construite¹⁴. Ainsi, des constructions ordonnées à Lorient, il ne reste plus au début de l'été 1793 qu'une frégate à débiter. Celle-ci est mise sur cale en octobre. Parallèlement, le port doit se charger d'acquérir d'autres unités navales plus légères. Pour cela, il se tourne vers le commerce local.

Les offres de bâtiments du négoce pour la Marine sont nombreuses à Lorient, cela étant probablement plus dû à la recherche du profit qu'au patriotisme au vu de l'état de certains navires proposés. Les offres sont faites dès les premiers mois de la guerre : près de la moitié des 33 navires proposés par le commerce de Lorient en 1793 le sont en février et mars. Ces offres sont principalement le fait des deux négoce les plus importants sur les bords du Scorff : celui d'Arnous qui propose neuf navires et celui de la Compagnie des Indes qui en propose six. Parmi ces 33 bâtiments proposés, neufs sont achetés par la Marine à Lorient au cours de transaction pouvant parfois durer plusieurs mois. Mais il existe également trois

¹³ Service Historique de la Défense (SHD), département Marine, Lorient, 1E4, vol. 141, fol. 238.

¹⁴ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 145, fol. 1 et 63.

autres formes d'acquisition de navires : la prise de bâtiments ennemis, l'affrètement de navires privés et la réquisition de ces mêmes navires. Si le port ne semble pas affréter de navires privés, trois prises sont incorporées par la Marine à Lorient : la *Betsy*, corsaire de Guernesey pris le 23 mai et acquis par la Marine dès la mi-juin ; le *Henry*, de Guernesey lui aussi, pris le 25 mai et incorporé en même temps que la *Betsy* ; le *Tough*, pris le 3 septembre et acquis par la Marine en octobre. De plus, la Marine réquisitionne des bâtiments privés à plusieurs reprises au cours de l'année à Lorient. Cinq navires sont réquisitionnés jusqu'à octobre¹⁵. Mais c'est principalement à partir des lois du 29 septembre et du 4 octobre 1793 que les acquisitions de cette forme s'opèrent. Ces lois décrètent la réquisition des objets propres à la Marine puis de tous les bâtiments de commerce propres au service militaire. Nous n'apercevons toutefois que les prémices de cet effort à Lorient au cours desquelles cinq navires sont réquisitionnés en deux mois, octobre et novembre¹⁶.

Armer et réparer

De même que les activités de construction, les activités d'armements sont impulsées par Paris et par le décret du 13 janvier 1793. Celui-ci ordonne à Lorient d'armer quatre vaisseaux de 74 canons, trois frégates, trois corvettes et sept unités plus légères. En pratique, la majeure partie des bâtiments rattachés à Lorient est armée au printemps 1793, soit les vaisseaux l'*Audacieux*, le *Jean Bart* et le *Trajan*, la frégate la *Nymphe*, l'avisos le *Larck* et les flûtes le *Dromadaire*, la *Société*, le *Suffren* et le *Tigre*. Mais le port arme également des navires qu'il acquiert au même moment. En particulier, une dizaine de chasse-marée sont armés au printemps pour pallier aux manques matériels du port¹⁷. Finalement, dès le printemps, Lorient assure la majeure partie des armements ordonnés : trois vaisseaux sur quatre et deux frégates sur trois sont armés, deux flûtes sont en mer sur une seule ordonnée et quinze avisos sur sept ordonnés sont prêts. Seul bémol, parmi les trois corvettes devant être armées à Lorient, aucune n'est préparée au cours de l'année. Le rythme s'apaise donc après le printemps. Jusqu'à la fin novembre, seuls trois navires – de taille modeste – sont armés, tous trois à la fin septembre : les flûtes l'*Espérance* et la *Ville de l'Orient*, qui ont été achetées à des négociants lorientais et la corvette-avisos la *Betsy*, prise incorporée à la Marine à la fin du printemps.

Une fois armés, certains bâtiments doivent parfois subir des réparations en cours de mission afin de rester opérationnels. Il en existe deux types principaux. La refonte d'un bâtiment consiste à « *le reprendre et pratiquement le reconstruire* »¹⁸. Le radoub est l'« *Action qui consiste à réparer un navire. Cette réparation peut être effectuée dans une forme dite alors “ forme de radoub ” ou dans un bassin dit “ bassin de radoub ” (muni d'une porte flottante). Le navire y entre à marée haute. La forme vidée, les ouvriers descendent par des escaliers afin d'approcher la carène du bâtiment* »¹⁹. Lorient n'opère de refonte que pour un seul bâtiment, la flûte le *Dromadaire* à partir d'avril et un seul navire subit des travaux de radoub dans cet arsenal où il n'y a pas de bassin : la frégate la *Nymphe*, de retour des Antilles début février et jusqu'à début mai. Lorient n'opère donc pas beaucoup de réparations

¹⁵ Le lougre le *Chargeur* en avril, le lougre ou chasse-marée le *Loi* en mai, la flûte le *Miromesnil* en juillet et le côtre l'*Actif* en septembre.

¹⁶ Un vieux navire de 250 tonneaux appartenant au négociant Puchelberg, un navire neuf de 200 tonneaux propriété de Quinard, l'*Heureuse Entreprise* des citoyens Dufichol et Laguerre et les navires l'*Assemblée Nationale* et le *Condé*.

¹⁷ Parmi lesquels le *Chargeur*, l'*Egalité*, la *Liberté*, la *Loi*, la *Poule Noire*, le *Pathiste*, l'*Espérance*, l'*Oiseau*.

¹⁸ VERGE-FRANCESCHI (Michel), *Dictionnaire d'histoire maritime*, 2 vol., Paris, éditions Robert Laffont, 2002, 750 et 810 p.

¹⁹ *Idem*, « Radoub ».

importantes. Les navires ayant besoin d'être refondus ou radoubés sont en général envoyés à Brest. Les réparations opérées sur les bords du Scorff au cours de l'année concernent davantage de petits que de gros travaux. Sur l'ensemble de l'année, le port accueille généralement entre un et trois navires en réparation en même temps. Seules périodes d'exception : de fin juin à début juillet, période pendant laquelle quatre navires sont en réparation ; de la mi-juillet à la mi-septembre, période pendant laquelle aucun navire n'est en réparation.

Soutenir et approvisionner

Le soutien opéré par le port de Lorient concerne, au-delà des unités isolées armées et avitaillées au port, les divisions et armées navales croisant au sud de la Bretagne. La division des côtes du Morbihan et de la Vendée est née face à l'insurrection de l'Ouest de la France. Son action est liée à celle de l'armée navale de Morard de Galles. En fait, il semble que cette division n'aurait jamais dû exister et se rendre en baie de Quiberon : les deux premiers vaisseaux qui la constituent, le *Jean Bart* et le *Trajan* armés à Lorient, reçoivent l'ordre en février de rejoindre l'armée navale qui se constitue à Brest. Deux éléments changent la donne : l'insurrection de la Vendée, de la Loire Inférieure et du Morbihan, qui nécessite la croisière d'une division le long des côtes pour empêcher tout contact entre Anglais et insurgés ; le retard pris par les armements aussi bien à Lorient qu'à Brest et qui oblige la Marine à improviser avec les moyens dont elle dispose dans l'immédiat. La division est créée par l'ordonnateur de Lorient, Gautier, qui réunit quatre vaisseaux partis de Brest pour Lorient aux deux vaisseaux armés dans son port – le *Trajan* et le *Jean Bart* – sous le commandement de Villaret de Joyeuse. La division ainsi improvisée et approuvée par le ministre de la Marine part de suite pour la baie de Quiberon. Malgré l'autonomie de la division, Lorient joue un rôle central pour celle-ci, étant le port le plus proche du théâtre d'opération de la division : le port morbihannais fournit le commandant et assure le relais pour les communications entre Villaret-Joyeuse et Brest et Paris. La composition de cette division varie énormément au cours de l'année 1793, dépendant à partir de la fin du printemps de l'armée navale de Brest. Celle-ci ponctionne ou ajoute régulièrement des navires à cette division qu'elle incorpore à son commandement. Cette armée navale est réunie dans la rade de Brest au printemps 1793. Durant le mois de juin, les bâtiments quittent la rade, mais également Rochefort – et Lorient pour le cas d'une frégate – pour la baie de Quiberon où opère déjà Villaret-Joyeuse, sous le commandement de Morard de Galles. Parmi les dix-sept vaisseaux et les onze frégates qui composent l'armée, deux vaisseaux et une frégate sont rattachés à Lorient : l'*Audacieux*, le *Jean Bart* et la *Sémillante*.

Lorient approvisionne toutes ces unités navales de deux manières. L'avitaillement des navires armés au port semble être réalisé en quantité relativement suffisante, aucune source n'affirmant le contraire. Toutefois, cela s'effectue dans les limites matérielles du port, comme l'écrit au ministre de la Marine le commandant des armes Coeuret de Secqville, le 24 mai²⁰. Quant au soutien de la division de Villaret-Joyeuse puis de l'armée navale de Morard de Galles, Lorient ne réussit que très difficilement à assurer le ravitaillement de ces regroupements navals. Entre fin juin et début juillet, Lorient assure un premier ravitaillement de l'armée navale pour deux mois de vivres. Fin août, le port ravitaille une seconde fois Morard de Galles qui rentre finalement sur Brest fin septembre. Le port morbihannais soutient également les unités en mer sur un plan que nous pouvons qualifier de sanitaire, en l'occurrence l'accueil des malades et des prisonniers. Sur ce sujet, l'activité de Lorient est

²⁰ SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 24, fol. 148 et 149.

liée, ici encore, à la proximité des groupes navals de Villaret-Joyeuse et de Morard de Galles. Ce soutien est finalement une suite de débarquement : un premier contingent de malades est débarqué à Lorient par Villaret-Joyeuse fin avril²¹. A la mi-mai, ce même Joyeuse débarque entre 100 et 120 malades à Auray, dans le département maritime de Lorient²². Le 2 juillet, l'armée navale de Morard de Galles débarque 45 malades²³. Ces débarquements posent le problème des responsabilités des ports de Brest et de Lorient sur les hôpitaux du Morbihan. Après le débarquement de Joyeuse à Auray, Brest finance les besoins de l'hôpital de cette ville pour y faire face. Le 1^{er} juillet, le ministre de la Marine décide du rattachement à Lorient de dix hôpitaux auparavant attachés à Brest : Auray, Hennebont, Vannes, Quimperlé, Redon, Malestroît, Josselin, Ploermël, Guemené et Belle-Île en Mer²⁴. Ce transfert trouve sa logique dans l'indépendance récente de Lorient vis-à-vis de Brest mais a peut être été avancé face aux événements. Dès le 2 juillet et après le débarquement de malades de Morard, l'hôpital de Lorient est saturé avec 192 malades. Il semble alors que par la suite, les malades sont débarqués à Vannes qui réclame des moyens financiers à Lorient pour y faire face dès la mi-septembre²⁵. Le retour de l'armée navale à Brest, fin septembre, relâche la pression sur ces ports. Concernant les prisonniers, quelques bribes d'informations révèlent le débarquement de 200 captifs à Lorient, par Morard, le 24 juin d'une part²⁶, et d'autre part, la répartition rapide par ce port – qui n'accueille pas d'établissement pénitentiaire – de ces captifs vers l'intérieur des terres à Dinan, Pontivy et Guéméné.

La mobilisation stratégique

Le port du Scorff a pour mission d'agir militairement dans son environnement géographique immédiat afin de faire face à la guerre. Dans ce sens, trois axes d'actions lorientaises apparaissent.

Protéger les côtes

Sur un premier plan, les côtes de Bretagne Sud sont protégées par une logique statique : celle des batteries et défenses côtières. Celles-ci sont renforcées dès la première partie de l'année 1793, sur deux points particuliers. La rade de Lorient est protégée par sa situation naturelle et par des fortifications élevées à son entrée. Installé, sur les rives du Scorff, juste en amont de la jonction de celui-ci avec le Blavet, le port est naturellement protégé par l'île Saint Michel puis par un passage relativement étroit entre la pointe de Port Louis et Kernevel. A cette situation naturelle, il faut ajouter les fortifications élevées à l'entrée de la rade : la citadelle de Port-Louis et les batteries de Gâvres et de Locqueltas à l'entrée de la rade et celle du Talud, face à Groix. Ce système est renforcé au printemps par l'amarage d'un poste flottant au pied de la citadelle de Port-Louis²⁷. Les îles de Glénan, ensuite, apparaissent en 1793 comme particulièrement sensibles stratégiquement et subissant une pression anglaise. C'est pour cela que le port de Lorient se charge au printemps 1793 d'y élever des défenses. L'idée d'établir un poste de défense, afin d'y défendre le mouillage aux corsaires ennemis revient au commandant des armes Coeuret de Secqville. Lorient y envoie

²¹ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 143, fol. 35.

²² SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 144, fol. 184 ; SHD Marine, Brest, 1E, vol. 249, fol. 153 à 155, fol. 377.

²³ SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 24, fol. 186.

²⁴ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 145, fol. 202.

²⁵ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 147, fol. 225.

²⁶ SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 25, fol. 59.

²⁷ Ce projet date du printemps 1792 mais est alors refusé face au coût qu'il supposait. Il est de nouveau proposé par Coeuret de Secqville en février 1793 et est approuvé par le ministre de la Marine en avril puis établi en mai (SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 24, fol. 54, 133 et 134. SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 143, fol. 109 à 112).

40 à 50 hommes et des munitions sur une chaloupe canonnière. L'armée de terre et le département du Finistère semblent assurer le local pour abriter la garnison. Finalement, ce point de défense est établi au mois de mai mais ne semble pas en mesure d'assurer totalement la sécurité des lieux.

La surveillance active des côtes s'effectue grâce à la mise en place de stations de navires croisant sur des distances réduites, le long des côtes de l'Atlantique. C'est l'insurrection du Morbihan en mars qui impose la nécessité immédiate d'une station dans la baie de Quiberon. Pour cela, le département du Morbihan s'adresse aux ports de Brest – qui envoie deux frégates et un aviso – et de Lorient – qui envoie un aviso. Ces quatre bâtiments établissent une station qui devient rapidement une croisière entre Quiberon et Brest, prélude en fait à la mise en place effective des stations. Celle-ci est décidée par le ministre de la Marine Dalbarade au mois de mai. Parmi ces stations organisées de Dunkerque à Bayonne, six dépendent de Lorient, entre Concarneau et Noirmoutier. Le port doit en assurer la tenue en envoyant des bâtiments fournis en vivres. La station de Noirmoutier doit être assurée par une canonnière, celle de Mindin par un aviso ou un lougre, celle de Belle-Île par une canonnière et un lougre ou aviso, celle de Port-Louis par une canonnière, celle de Groix par un aviso et celle des Glénan et Concarneau par une canonnière²⁸. En réalité, ce plan va connaître de nombreuses modifications. Dès le 10 juin, Coeuret de Secqville rectifie le plan à l'échelle locale de manière qualitative – il remplace des canonnières, Lorient n'en ayant pas, par des chasse-marée – et géographique – il redéfinit les points de station. A la mi-août, il fait le compte-rendu au ministre de la Marine des mesures prises pour assurer la tenue des stations : des Glénan à Noirmoutier, le littoral est surveillé mais le plan ministériel est largement remanié. Des Glénan à Concarneau croise le chasse-marée l'*Ami des Lois*. De Concarneau à la Laïta croise le chasse-marée le *Chargeur*. De la Laïta à Quiberon croise le chasse-marée la *Liberté*. Dans la baie de Quiberon croise le chasse-marée la *Loi*. A l'entrée de la Vilaine croise le chasse-marée l'*Actif*. Enfin, à l'entrée de la Loire croise l'aviso le *Tiercelet*.

Protéger le commerce

L'organisation de convois est une première réponse à la nécessité de protéger le commerce français. Lorient ne s'insère dans l'organisation des convois que sur un plan global : il s'agit pour la Marine de fournir des bâtiments libres de mission comme escorte aux navires de commerce rassemblés dans les grands ports. Le rapport du port morbihannais à ces convois peut s'étudier autour de trois points d'observation : les convois partis de Lorient, ceux qui y sont arrivés et ceux escortés par des bâtiments rattachés à Lorient. Les onze convois partis de Lorient et les quatre convois qui y sont arrivés en 1793 révèlent les liens commerciaux entre Lorient d'un côté, Nantes, Bordeaux et Brest de l'autre. Ces liens s'insèrent dans la route maritime reliant Nantes et Bordeaux à Brest, route primordiale pour l'approvisionnement du port de la Penfeld en temps de guerre. Cette route est mise en avant par une étude des trajets des convois escortés par des bâtiments rattachés à Lorient.

La course et l'embargo sont un deuxième moyen de protéger le commerce français mais, de même que pour les convois, cela s'applique sur une échelle générale. L'interdiction faite par l'Etat aux navires français de quitter les ports de la République est définie par le ministre de la Marine dès le début de 1793 pour les navires de commerce, excepté les caboteurs. Sont rapidement exceptés les navires français destinés au transport de comestibles et de munitions à Brest, Toulon, Rochefort et Lorient puis les bateaux pêcheurs et le petit

²⁸ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 143, fol. 93 à 95.

cabotage de port à port. L'embargo sur les navires français se justifie par la nécessité de protéger la richesse matérielle que peuvent transporter les bâtiments de commerce mais aussi et surtout la richesse humaine : il est primordial de sauvegarder un potentiel humain utile à la marine de guerre. Ceci est confirmé le 22 juin par un décret mettant l'embargo sur tous les corsaires et navires de commerce tant que les armements des vaisseaux militaires ne seront pas complétés. L'embargo à l'égard des navires de commerce ennemi est décrété dès le 30 janvier : il s'applique aux navires anglais, prussiens, autrichiens, russes et hollandais puis à partir du 26 février, aux navires espagnols. Il connaît toutefois quelques exceptions teintées de pragmatisme. Dès février, les bâtiments étrangers apportant dans les quatre principaux ports de guerre français des munitions et matériaux de construction navale, sont exclus de l'embargo. Le 14 mai, le Conseil Exécutif Provisoire prend l'arrêté d'étendre à tous les ports français cette exception de l'embargo. Cet embargo ne permet la saisie que de quatre navires étrangers à Lorient, début février : la *Cornelis* et les *Deux Frères* de Hollande, et la *Merioneth* et le *Larck* des îles Britanniques²⁹.

La course, « *pratique codifiée qui confie une forme de la guerre sur mer à des particuliers* »³⁰ est autorisée entre le 31 janvier et le 22 juin 1793. Le décret du 31 janvier stipule que seul un sixième de ces équipages pourra être composé de matelots classés. Le printemps 1793 est donc une période de début de guerre propice à la course privée. Mais la marine militaire se livre également à cette activité ayant pour but d'affaiblir le commerce ennemi. Les pays ennemis concernés sont les mêmes que ceux définis pour l'embargo : l'Angleterre, la Hollande, la Russie, la Prusse, l'Autriche puis l'Espagne auxquels s'ajoutent durant le mois de mars, les villes hanséatiques. Les bâtiments capturés sont amenés jusqu'au port le plus proche. A Lorient, un seul bâtiment est armé en course au cours du printemps 1793. Il s'agit du *Citoyen*, qui sort du port de Lorient en juin, sous le commandement du capitaine Dufresne Lecque. Le nom de son armateur nous est inconnu. Il ne fera qu'une prise, le *Nemrod*. Mais le port de Lorient, s'il arme des corsaires privés, reçoit également un certain nombre de prises faites en mer, 34 en l'occurrence entre février et novembre, à partir de juillet, seuls des navires militaires amènent des prises au port³¹.

Protéger les axes de communication

Lorient intervient pour deux raisons face aux troubles qui secouent l'Ouest de la France : l'inclinaison politique de sa municipalité et sa situation géographique au cœur d'une région insurgée. Les insurrections de mars 1793 sont directement provoquées par la levée des 300 000 hommes décrétée le 24 février. Chaque département doit fournir un contingent de jeunes célibataires proportionnel à l'importance numérique de sa population et inversement proportionnel aux nombres de volontaires déjà fournis lors des levées précédentes, ce qui n'avantage guère le Morbihan : son contingent est fixé à 2 614 soldats. L'insurrection débute communément dans ce département le 14 mars avec l'attaque de Vannes par des paysans³². En quelques jours, les deux tiers du département s'embrasent. Lorient est isolé de Rennes, donc de Paris, par terre. Le port peut encore communiquer avec Nantes par mer mais Nantes est isolé par la révolte vendéenne et les communications maritimes restent menacées par les

²⁹ MILLOT (Nicolas), *La guerre de course au port de Lorient sous la Révolution et l'Empire, 1793-1814*, mémoire de maîtrise, Rennes 2, 1995, 247 p.

³⁰ VERGE-FRANCESCHI (Michel), *Dictionnaire d'histoire maritime*, 2 vol., Paris, éditions Robert Laffont, 2002, 750 et 810 p.

³¹ MILLOT (Nicolas), *Idem*.

³² LE BOUËDEC (Gérard), *dir.*, *Le Morbihan, de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, éditions Bordessoules, 1994, 508 p.

insurgés et les Anglais. En Vendée, les causes des troubles sont les mêmes qu'en Bretagne. Mais ce qui est réprimé rapidement en Bretagne évolue en Vendée en insurrection armée contrôlant le pays. L'insurrection y débute dès le 3 mars à Cholet à l'occasion d'une manifestation contre le tirage au sort, mode choisi pour désigner les jeunes gens levés. La révolte s'étend à l'ensemble de la Vendée au cours de mars et le 20 de ce mois, les insurgés, qui se sont tournés vers les nobles non émigrés pour les diriger, prennent le nom d'« armée catholique et royale ». La Convention réagit en envoyant une force armée mais une partie de celle-ci est défaite aux Aubiers le 13 avril. Jusqu'au mois de juin, l'armée vendéenne ne rencontre guère de résistance devant elle. Mais au début d'août, la Convention décide l'envoi d'une garnison aguerrie qui a pour mission de pratiquer la politique de la terre brûlée dans les départements insurgés. Cette politique et l'impasse où se trouvent les chefs vendéens amènent ces derniers à essayer de rejoindre le port de Granville pour être au contact de la flotte anglaise. Mais les insurgés échouent devant la ville les 13 et 14 novembre et les Vendéens se replient vers la Loire. C'est au cours de ce repli que le 12 décembre 1793, l'armée vendéenne est défaite et quasiment détruite devant Le Mans.

Dans ce contexte, le port de Lorient intervient par terre et par mer. Dès le 13 mars, la commune de Lorient réquisitionne la plus grande partie de la garnison du port pour les envoyer à Kervignac et Languidic, communes insurgées, et vers Vannes menacé. Ces troupes sont remplacées par la garnison des vaisseaux au port, qui sont à leur tour envoyées le 16 mars à Vannes. Le 20 mars, 200 hommes sont envoyés du port vers Hennebont menacé. Le 25, au moins 300 hommes (la garnison des vaisseaux du *Jean Bart* et du *Trajan* – futurs déserteurs en partie) sont envoyés à Vannes. Lorient envoie donc au moins 680 hommes. Parallèlement, Lorient intervient sur mer. En baie de Quiberon et simultanément à l'intervention terrestre à Vannes, le port envoie un aviso, l'*Eveillée*, pour empêcher les relations entre « la terre et les ennemis naturels »³³, en particulier Anglais et rebelles retranchés à Rochefort-en-Terre et Muzillac, cela sur demande du département du Morbihan. En Vendée la division de Villaret de Joyeuse dont les communications terrestres et deux vaisseaux sont rattachés à Lorient, intervient au mois d'avril. Le 29 avril, la division Joyeuse a purgé l'île des « brigands »³⁴. Le port de Lorient intervient une seconde fois sur les côtes de Vendée. Le 17 novembre, Coeuret de Secqville envoie secrètement la frégate la *Proserpine*, la corvette-aviso la *Betsy*, le lougre le *Lézard* et le sloop le *Henri* vers Noirmoutier. Cette opération fait suite à la reprise de Noirmoutier par les Vendéens. Ces navires sont renforcés deux semaines plus tard par deux chaloupes canonnières et un chasse-marée armé de canons. Il faut cependant relativiser ces interventions lorientaises. Celle de Villaret de Joyeuse à Noirmoutier est le fait de la Marine, non du port de Lorient. La division Joyeuse est par ailleurs formée en majorité de navires brestois et le port du Scorff ne sert que de relais entre Villaret de Joyeuse d'un côté, Brest et Paris de l'autre. De plus, les interventions terrestres du port de Lorient dans son département maritime sont associées à celle de Brest : si Lorient envoie près de 500 hommes à Vannes, Brest en envoie 1 200 dans le même temps. Ces interventions ont pour conséquences de ponctionner un capital humain déjà réduit. L'envoi des garnisons des vaisseaux gêne les armements à Lorient, mais ne semble pas suspendre les appareillages, contrairement à Brest. Ces ponctions posent également problème quant à la garde de l'arsenal, assurée provisoirement par la Garde Nationale lorientaise. Dès le 15 mars, Coeuret de Secqville réclame 300 hommes pour la garde, mais Lorient doit attendre juillet pour recevoir l'affectation d'un régiment à la garde de son arsenal, régiment qui est « réduit à rien par le détachement qu'il a fourni »³⁵.

³³ SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 24, fol. 85.

³⁴ SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 24, fol. 130.

³⁵ SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 24, fol. 203 et 204.

Troisième partie : la mobilisation humaine

Afin d'assumer ses différentes missions matérielles et stratégiques inhérentes à son statut de troisième port militaire de l'Atlantique, Lorient mobilise un certain capital humain.

Les marins

Les marins sont la principale ressource humaine de la Marine. Mobilisés au moyen du système des classes, ils sont particulièrement touchés par les troubles de l'époque. Ceux-ci gênent fortement les levées de marins qui restent le principal indicateur de la mobilisation des marins. Cette mobilisation peut se percevoir sur les plans chronologique et géographique. Dès la fin de l'année 1792 et en janvier 1793, des levées sont ordonnées pour le port militaire du Scorff. En décembre, une levée de 800 hommes, puis, en janvier, d'autres d'un total de 2 560 gens de mer sont ordonnés. Au cours du printemps, de nouvelles levées sont ordonnées pour finalement concerner plus de 4 000 matelots au mois d'avril. Nous avons tenté de calculer le rythme d'arrivée à Lorient des marins levés³⁶. Entre le 1^{er} janvier et le 8 février, 39 marins arrivent en moyenne par semaine. Entre le 8 février et le 3 avril, nous avons dénombré une moyenne de 143 marins par semaine. Entre le 3 avril et le 3 juin, nous avons calculé 117 marins par semaine. Entre le 3 juin et le 21 août, 92 marins arrivent par semaine. Ces ordres mettent donc un certain temps à s'appliquer et souvent, sont donnés avant même l'application totale d'un ordre précédent. Mais sur l'ensemble de l'année, on observe que le nombre de marins manquant à Lorient ne cesse de diminuer. Le port mobilise ainsi au fur et à mesure l'ensemble des marins qui lui sont nécessaire. Mais où les mobilise-t-il ? Le premier quartier mis à contribution est celui de Lorient : 800 gens de mer doivent être mobilisés en décembre 1792. Le mois suivant, 480 matelots sont de nouveaux mobilisés dans ce même quartier en même temps que 1 200 marins de Vannes, 800 de Nantes et 80 du Croisic. La Bretagne Sud est ainsi mise à contribution dès les deux mois précédents la guerre maritime. En ajoutant à cela le quartier de Quimper, mobilisé en février, puis celui de Paimboeuf, mis à contribution en mars, nous observons une plus grande pression dans cette région dès les deux premiers mois de la guerre. Au total plus de 3 360 matelots sont levés de Lorient à Nantes. Nous avons évalué le nombre de gens de mer classés en Bretagne Sud à 7 075³⁷. Le port de Lorient mobilise de la sorte plus de 47 % des marins des côtes sud de la Bretagne. Le Morbihan, en particulier est mis à contribution à hauteur de 63 % de ses gens de mer classés : 2 480 marins levés sur un potentiel recensé de 3 941 hommes. Deuxième département mobilisé par Lorient, la Loire-Inférieure fournit au moins 880 de ses 3 134 gens de mer classés, soit 28 %. Le port de guerre du Scorff se tourne également vers le nord de la Bretagne et le Cotentin pour assurer ses armements militaires. Mobilisés pour Lorient en février puis avril 1793, c'est-à-dire une fois la guerre maritime déclarée, les quartiers de Granville, La Hougue et Dinan le sont à hauteur de 634 marins. Mais ces levées ordonnées en Bretagne Nord pour Lorient sont anecdotiques au regard des capacités humaines de ces côtes.

Cette mobilisation des marins est largement entravée par les actes de désobéissance de ces derniers : désertions et mutineries. D'une manière générale, la Marine est frappée de plein fouet par les troubles révolutionnaires qui, depuis 1789, déstructurent sa discipline et son organisation sociale. En 1793, le mouvement de désertion est général dans la Marine mais touche particulièrement Lorient au printemps suite à l'insurrection du Morbihan et alors que les levées sont en cours d'exécution. Cela paralyse le mouvement de recrutement des gens de

³⁶ NOFFICIAL (Sébastien), *Le port et l'arsenal de Lorient en 1793*, mémoire de master 1, UBS Lorient, 2005, 240 + 92 p.

³⁷ A partir du décret de la Convention Nationale du 24 février 1793.

mer qui en profitent pour ne pas se rendre au port. Les troubles sont également l'occasion pour les marins embarqués de désertir. Il semble que ces désertions soient un mouvement de groupe, illustré par les cas du *Jean Bart* et du *Trajan* envoyés à Vannes en mars et dont la plus grande partie des équipages déserte et de la frégate l'*Engageante* dont 150 marins sur 260 manquent à l'appel le 17 mai, au moment de l'appareillage. Nous pouvons tenter de comprendre ces désertions autour de deux idées. Tout d'abord, la volonté des matelots de rejoindre leur famille pour d'une part la rentabilité économique de participer à l'activité familiale – l'embarquement sur un navire de guerre est payé en retard avec une monnaie dévaluée – d'autre part, et ceci est valable en particulier pour les désertions du mois de mars, pour protéger leurs biens et leurs familles face aux troubles. Ensuite, le relâchement généralisé de la discipline dans la Marine permet au marin de désertir plus facilement tout en courant moins de risques de sanction par rapport à la Marine d'Ancien Régime. Au même moment, les mutineries ne sont pas non plus un phénomène nouveau. Le contexte d'élargissement des libertés n'est guère favorable à la discipline sur les navires. Les refus d'obéissance s'expriment dans les ports, au cours du printemps principalement, par un refus d'appareiller sur un prétexte financier – paiement d'une solde entière au lieu d'une demi-solde – ou matériel – refus d'embarquer sur un navire en mauvais état. Trois mutineries éclatent à Lorient, toutes dans la première moitié de l'année. Celle de l'équipage de la frégate l'*Experiment* fin avril, qui refuse d'appareiller devant l'état du bâtiment. La Marine à Lorient doit finalement faire appel à la municipalité et à la Garde Nationale pour rétablir l'ordre en juillet. Celle des équipages des frégates la *Proserpine* et l'*Engageante* en mai, qui refusent d'appareiller avant d'être payés. Cela débouche sur la désertion de 150 matelots de l'*Engageante*. Enfin, celle de l'équipage du vaisseau l'*Audacieux*, en mai également, qui réclame une solde complète depuis son arrivée au port, ce que l'ordonnateur Gautier accepte avant de se faire réprimander par le ministre de la Marine pour cela. Les réactions de la Marine à Lorient sont à priori peu répressives : nous ne notons guère de mesures dans ce sens. On observe une certaine improvisation d'autant que les consignes ministérielles n'aident pas vraiment : faire respecter la discipline en même temps qu'être à l'écoute des revendications des marins.

Les officiers

Le corps des officiers est touché de plein fouet par la Révolution. D'origine aristocratique, la majorité des officiers émigrent durant les premières années révolutionnaires, participant à la désorganisation de la marine française et provoquant une mutation de ce corps. La revue de mars 1792³⁸ nous permet de connaître l'état théorique du corps des officiers militaires, mais également l'absentéisme de ces officiers : il ne reste en effet que deux vice-amiraux sur neuf, trois contre-amiraux sur dix-huit, 42 capitaines de vaisseau sur 170 et 356 lieutenants de vaisseau sur 530. En janvier 1793, le port de Lorient est officiellement pourvu de 19 capitaines de vaisseau sur les 170 théoriques – soit 11 % – et de 34 lieutenants de vaisseau sur les 530 théoriques – soit 6 % – auxquels il faut ajouter seize enseignes de vaisseau entretenus. La proportion est donc limitée mais rappelons que Lorient n'est indépendant de Brest que depuis fin 1791 et quelques officiers servant à Lorient ou sur des navires qui y sont rattachés, peuvent très bien être encore inscrits à Brest, à l'exemple de Coeuret de Secqville. Parmi ces officiers, quelle est l'ampleur du mouvement de désertion à Lorient ? En janvier 1793, quinze capitaines de vaisseau sur dix-neuf, douze lieutenants de vaisseau sur 34 et trois enseignes de vaisseau entretenus sur seize sont rayés des listes. Au total, 43 % des officiers lorientais sont absents. Par comparaison, ce taux est de 57 % à Brest.

³⁸ ACERRA (Martine) et MEYER (Jean), *Marines et Révolution*, Rennes, éditions Ouest-France, 1988, 285 p.

Il reste donc à Lorient, en janvier 1793, un capitaine de vaisseau sur cinq et deux lieutenants de vaisseau sur trois. Cet état de fait va induire la mutation du corps autour d'un principe : le remplacement des cadres émigrés. Nous qualifierons le phénomène que l'on observe pour l'ensemble de la Marine de vases communicants de promotions : le manque d'officiers du grade 1 entraîne la promotion d'officiers du grade 2, ce qui ajouté à l'émigration d'autres officiers de grade 2, a pour conséquence à ce niveau, un manque d'officiers plus important encore. Ce manque sera comblé par la promotion d'officiers de grade 3... La conséquence de ces mutations est un taux d'inexpérience particulièrement élevé. Par ailleurs, à la fin de 1793, cette mutation n'est pas terminée. A Lorient, comme dans la Marine en général, seul le grade des capitaines de vaisseau semble avoir été entièrement renouvelé au cours de l'année. Les lieutenants de vaisseau et enseignes de vaisseau entretenus sont en cours de renouvellement. Le résultat est que, dès juin, quatre capitaines de vaisseau sur cinq, un lieutenant de vaisseau sur dix et un enseigne de vaisseau entretenu sur cinq ont été promus depuis janvier. Malgré de nouvelles promotions jusqu'à la fin de l'année, ces quotients ne changent pas. En effet, ces nouvelles promotions de l'automne 1793 sont parallèles à la destitution de nombreux officiers promus depuis le début de l'année. On observe donc de l'inexpérience mais aussi de l'instabilité. Mais ce que l'on observe à Lorient ressort de l'état général de la Marine.

A propos des officiers d'administration, il nous est impossible de chiffrer le personnel d'administration de la Marine à Lorient, le nombre de commis nous étant inconnu. Deux personnages principaux apparaissent cependant. L'ordonnateur civil de la Marine Jean-François Gautier est en fonction depuis mai 1792. Le commandant des armes contre-amiral Augustin Coeuret de Secqville l'est depuis mai 1791. Les compétences entre ces deux chefs, civil et militaire – le second subordonné au premier – restent mal définies. On observe que l'ordonnateur gère les gens de mer relevant du port, les finances et l'approvisionnement. Il délègue la gestion des mouvements du port et du personnel militaire au commandant des armes. L'organisation administrative des ports est régie par le décret du 21 septembre 1791 qui institue sous les ordres de l'ordonnateur, six « *chefs de détails* » chargés : des constructions, des travaux et mouvements, de la comptabilité de l'arsenal, des approvisionnements, des vivres, des classes et approvisionnements des armements, des fonds et revues, des bagnes et hôpitaux. Cependant, cette organisation n'est pas appliquée au port de Lorient qui est organisé autour de cinq administrations : Invalides, classes, travaux, vivres et bâtiments civils. Peut-être le port du Scorff continue-t-il à être administré sur l'organigramme d'avant 1791. De la même façon, Lorient paraît dans la situation d'avant 1791 en matière d'officiers de santé. Le port n'est à priori pas pourvu en officiers de santé au début de 1793. Le gouvernement central s'occupe du problème en mars puis en mai. Le 13 mars, 5 chirurgiens sont nommés pour Lorient³⁹. Le 3 mai, des officiers de santé supplémentaires sont affectés à Lorient : un médecin, deux places de chirurgiens et deux places de pharmaciens, places « *à donner au concours* »⁴⁰. Finalement, un état de situation du 22 mai mentionne en tout et pour tout, comme étant affectés à Lorient, un médecin, dix-sept chirurgiens et un pharmacien auquel il faut ajouter une place de pharmacien à donner au concours, qui servent dans les hôpitaux de l'arrondissement de Lorient ou sur les vaisseaux⁴¹.

Les ouvriers

L'étude des ouvriers reste numérique et s'appuie sur deux états de leur situation en novembre 1792 et juin 1793⁴². Leur mobilisation est donc perçue pour la première mais principale moitié de l'année. La levée des ouvriers ne semble pas avoir posé de soucis et

³⁹ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 142, fol. 59 à 60.

⁴⁰ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 144, fol. 5 et 9.

⁴¹ SHD Marine, Lorient, 1E4, vol. 144, fol. 91 et 92.

⁴² SHD Marine, Vincennes, BB³, vol. 25, fol. 5 et suivants et fol. 154 et suivants.

paraît s'être déroulée au sein même de l'arrondissement maritime de Lorient. Au final, on observe une hausse totale des effectifs de l'ordre de 17 %. L'arsenal passe de 1 728 à 2 020 ouvriers en sept mois. Cette hausse reste cependant mesurée si on la compare à Brest sur la même période : le port de la Penfeld augmente ses effectifs ouvriers de 38 %. L'intérêt de l'étude se trouve finalement dans la répartition de cette hausse au sein de l'arsenal. La direction du port, qui regroupe les ouvriers chargés des mouvements du port, et celle de l'artillerie voient leurs effectifs augmenter alors que celle des constructions navales connaît une légère baisse :

- les ouvriers de l'artillerie augmentent de 35 %, passant de 119 à 161.
- les ouvriers du port augmentent de 47 %, passant de 598 à 879.
- les ouvriers des constructions navales baissent de 3 %, passant de 1 011 à 980.

Ces variations d'effectifs se comprennent aisément par l'entrée en guerre : il s'agit pour Lorient d'armer les bâtiments qui lui sont rattachés en y montant entre autre des pièces d'artillerie.

Au sein de l'arsenal apparaissent, au printemps 1793, des ateliers dits « à marché ». Ces ateliers fonctionnent de manière semi-privée. Ils sont composés de plusieurs compagnies d'ouvriers qui travaillent par adjudication, la Marine optant pour la compagnie dont l'offre lui paraît la plus intéressante et rémunérant ainsi les ouvriers concernés à la tâche. La présence et l'évolution des ateliers à marché dépendent de la stratégie propre choisie par les arsenaux. En novembre 1792, l'arsenal de Lorient n'en compte aucun. Sept mois plus tard, trois ateliers à marché ont été créés : une voilerie aux dépens de l'ancien atelier, une serrurerie – il n'y en avait pas jusqu'alors – et une corderie, le plus important des ateliers à marché, créée également aux dépens de l'ancien atelier. La création de cette corderie engageant 220 ouvriers au lieu de 22 précédemment, répond aux besoins de la guerre et des armements à effectuer en particulier. Seul atelier important fonctionnant à marché, il semble pouvoir être considéré comme une expérimentation à Lorient, symbole d'un phénomène de balancier récurrent dans la Marine entre les ateliers à marché et ceux « à la journée ».

Conclusion : quel rôle militaire pour Lorient ?

Troisième port militaire sur la côte Atlantique après Brest et Rochefort, le port-arsenal de Lorient tente de s'affirmer comme tel dès le printemps 1793, par les missions qui lui sont confiées et les moyens mis à sa disposition. Alors qu'au début de la guerre précédente – et avant que la situation n'amène l'Etat à lui confier davantage de responsabilités – le rôle de Lorient est limité à celui d'auxiliaire de Brest en matière de construction navale et d'armements, les débuts des guerres maritimes de la Révolution voient Lorient obtenir de suite, un certain nombre de responsabilités en égard à son nouveau rang. Il s'agit tout d'abord d'un programme de construction navale et d'armement nettement plus ambitieux que quinze ans auparavant : le port du Scorff doit construire dès les premiers mois de la guerre en 1793, deux puis trois vaisseaux de 74 canons, deux puis une frégate et plusieurs bâtiments légers ; il doit armer quatre vaisseaux, trois frégates et onze bâtiments légers. Lorient dispose donc ici d'un capital militaire propre que le port et l'arsenal doivent mettre en état de combattre et d'assumer des missions de guerre. Parmi celles-ci, le port du Scorff participe à l'organisation des escadres et divisions navales opérant sur les côtes sud de la Bretagne et de la Vendée. Pour faire face à ces responsabilités, la Marine met à disposition de Lorient, un certain nombre de moyens humains, des officiers en particulier, caractéristiques de sa nouvelle indépendance. C'est tout d'abord l'attachement d'un corps d'officiers militaires. L'organisation de ce corps est cependant largement troublée par l'émigration massive des officiers et Lorient observe, au même titre que les autres ports, un renouvellement de ses cadres militaires. Le port dispose également d'officiers de plume. Ceux-ci connaissent une

réorganisation impulsée depuis septembre 1791 et qui semble plus difficile à mettre en œuvre qu'à Brest par exemple. Ce nouveau statut paraît entraîner le rattachement à Lorient de structures sanitaires auparavant attachées à Brest : officiers de santé et hôpitaux du Morbihan et de la région de Lorient. Le statut de troisième port militaire du Ponant amène donc Lorient à assumer de plus grandes responsabilités en même temps que le port dispose des moyens humains inhérents et nécessaires à cette nouvelle position.

Si Lorient assume un nouveau rôle, son rayon d'action géographique reste cependant limité à la Bretagne Sud. La défense et la surveillance des côtes face à l'ennemi – mais également face à une population suspecte quant à ses rapports avec cet ennemi – définissent clairement l'horizon géographique lorientais en la matière. De Noirmoutier aux îles de Glénan, la responsabilité du port militaire se limite à son département maritime. Ses interventions face à l'insurrection généralisée de l'Ouest se limite à terre, au Morbihan – principalement Vannes – et en mer, à l'entrée de la Vilaine et à Noirmoutier. La mobilisation des marins et ouvriers pour le port et l'arsenal du Scorff confirme ce faible rayonnement lorientais. Les levées de matelots pour le port morbihannais s'opèrent principalement sur les côtes sud de la Bretagne, de Lorient à Nantes, malgré quelques centaines de matelots embarquant au port et provenant de Dinan ou du Cotentin. Les levées d'ouvriers – si certaines ont été opérées hors de Lorient – ne semblent pas dépasser les limites du Morbihan.

Ces responsabilités et le rayonnement géographique du port de Lorient sont limités par l'omniprésence de Brest sur les côtes du Ponant en général, dans l'Ouest de la France en particulier. Les convois à destination ou partant de Brest pour les autres ports français couvrent les côtes du Havre à Bordeaux. Entretenant des liens directs et particuliers avec Nantes, primordiaux pour son approvisionnement, Brest ignore le territoire théorique de Lorient, défini par le département maritime du port morbihannais, face aux nécessités logistiques. Protégés par le port lorientais qui se trouve sur leur chemin, ces convois ne font nullement escale sur les bords du Scorff. Le second exemple de l'omniprésence brestoïse sur le plan stratégique est l'intervention du port de la Penfeld face à l'insurrection du Morbihan, au cours du mois de mars 1793. Déjà occupé par la révolte du Léon, le port finistérien intervient sur terre et sur mer dans le domaine d'action lorientais. Sur terre, Brest envoie presque deux fois plus d'homme que Lorient pour secourir Vannes des rebelles morbihannais. Le port de la Penfeld intervient directement pour aider Lorient, principal arsenal menacé par l'insurrection du Morbihan. Sur mer, Brest participe activement à la division de Villaret-Joyeuse qui opère sur Noirmoutier ainsi qu'à la station surveillant l'embouchure de la Vilaine face aux rebelles. Les interventions navales organisées par Lorient dans ce secteur sont ainsi permises par la participation du port de la Penfeld.

La promotion de Lorient comme port militaire en 1791 redéfinit donc sa place au sein du réseau atlantique. Si ses rapports avec Brest restent importants – ne serait-ce du fait de la proximité géographique des deux ports – nous avons pu observer que Lorient tente de s'affirmer au rang de son nouveau statut, mais dans un espace géographique limité et enveloppé voire infiltré, par le rayon d'action de Brest. Ce port dominant l'ensemble du réseau maritime et militaire atlantique, le rayon d'action de Lorient est limité aux côtes sud de la Bretagne, déchargeant ainsi le port de la Penfeld de ses responsabilités sur ces côtes.



PETITE HISTOIRE DE L'ARSENAL DE LORIENT

Lucien Le Pallec

Université du Temps Libre

Avant les bombardements de 1943 qui devaient détruire la majeure partie de la ville, l'arsenal de Lorient possédait un certain nombre d'immeubles datant de la Compagnie des Indes. Pour entrer dans l'arsenal, on franchissait « La grande porte » qui se situait rue du port, cette porte qui datait de 1677 et reconstruite en 1732, était ornée de part et d'autre de deux canons datant de 1847, surmontés d'une grenade flamboyante (symbole de l'artillerie de marine, l'une de celle-ci étant tombée sur une passante en décembre 1933, on décida de les enlever).

En entrant dans l'arsenal, on laissait à gauche la façade sud de l'ancienne corderie, construite en 1676 et dont les anciens locaux utilisés autrefois à l'étuvage des cordages, servaient de corps de garde à la marine, la gendarmerie maritime et la douane. La corderie qui faisait 300 m de long, était un appentis supporté par des piliers de pierre, elle fut désaffectée au milieu du XIX^e. Elle était parallèle au mur de l'arsenal jusque « la petite porte » de la rue du Lycée⁴³. A droite de l'entrée de la grande porte, une bâtisse d'un étage



avec des mansardes, qui datait du XVIII^e était l'ancien corps de garde des soldats Suisses du temps de la marine royale, et occupée par les services de l'inscription maritime et le bureau engagement de la marine. Tout à côté une remise, où dans les années 1900, on garait la calèche du préfet maritime. Un peu plus au sud, trois bâtiments casernes de la gendarmerie maritime datant de la fin du XIX^e, (dont le premier sera démoli par les bombardements de 1943) avaient remplacé les forges des édifices, la charronnerie, les écuries ainsi que la poulaillerie de l'hôtel des ventes de la Compagnie des Indes (qui recevait

aussi des hôtes de marque). La « rampe de l'hôpital », anciennement « rampe du parc à bois » qui menait à l'ambulance maritime, annexe de l'hôpital maritime du Port-Louis depuis 1866, donne sur l'avant port. L'ancienne cour de l'ambulance maritime devenue le jardin de

⁴³ Qui se situait dans le prolongement de l'actuelle rue Georges Gaigneux

l'amirauté possède actuellement une longère datant de 1770, actuellement locaux du service historique de la défense qui fut en son temps caserne d'infanterie de marine, hôpital pour galeux puis écuries royales pour les animaux sauvages provenant des Indes et à destination de Versailles. Ainsi le 12 juin 1770 la frégate *Duc de Praslin* débarqua un rhinocéros dont le transport dura quinze jours pour gagner Versailles. En revenant sur nos pas, on se retrouve sur la place d'armes, où trônait la statue de l'ingénieur Dupuy de Lôme, ingénieur de constructions navales né à Soye en Ploemeur en 1816⁴⁴. Cette statue inaugurée le 26 juin 1899, à l'occasion du lancement du croiseur *Jurien de la Gravière* sera enlevée et fondue en mars 1942 ainsi que celles de deux illustres Lorientais Bodélio et Jules Simon, victimes du « Groupement d'importation et de répartition des métaux » de Paris.

Sur cette place il y avait également un kiosque où la musique des fusiliers-marins donnait des concerts le dimanche. Au nord, les balustres des Quinconces masquaient le premier réservoir d'eau qui l'avait alimenté au XVIIIe le parc de la Compagnie des Indes. Des bancs agrémentaient cette place qui était accessible au public. Face à la place d'armes : la préfecture maritime, ancien hôtel des ventes de la Compagnie des Indes, construit en 1740 composé deux ailes, (le bâtiment central n'ayant jamais été construit) avec un parc au centre et un jardin. Au fond une serre surplombait la rade. Dans l'aile gauche se trouvaient les appartements du préfet maritime, les salons d'honneur et les salles de réception⁴⁵, l'aile droite étant réservée à l'état-major de l'amiral et aux différents services de la préfecture maritime. Avant de descendre la rampe de l'Amiral⁴⁶, on laisse à notre droite, la rampe Guillois qui borde le côté Est de la préfecture maritime, du nom des deux ingénieurs de la Compagnie des Indes (Gervais et Philippe, le premier constructeur de l'hôtel des ventes, le second, son neveu, constructeur de la tour de la découverte) et la grille dite « grille de la tour » (1822). Du côté gauche, la rampe de la chapelle menait à celle-ci. Construite en 1670, la chapelle était le tout premier bâtiment construit en pierre dans le parc de la compagnie. Refaite en 1835 puis désaffectée en 1903, elle deviendra musée de l'arsenal, puis salle de conférences de la marine allemande pendant l'occupation⁴⁷. Dans un groupe de bâtiments orientés nord-sud et face au Scorff, se trouvait à gauche de la chapelle, la direction du port. A sa droite, la direction des constructions navales, constitué de deux bâtiments du XVIIe là où fut reçue la Marquise de Sévigné le 11 août 1689 par monsieur Céberet du Boulay directeur de la Compagnie des Indes. Face à ces immeubles se trouvent le bassin 2 construit en 1860 de 180 mètres et le bassin 3, de 204 mètres mis en service en 1925, ainsi que la grue « Titan » qui datait de 1912 qui sera démolie en 1979.

En descendant la rampe de l'Amiral, à gauche se trouvaient de vastes bâtiments qui se terminaient en bordure de quai sur le Scorff. C'étaient les anciens magasins généraux de la Compagnie des Indes construits en 1733 qui servaient à l'armement et au désarmement des navires, avec trois cours intérieures, puis au nord, un autre bâtiment parallèle au premier qui bordait le bassin n°1 dit de *Clermont Tonnerre* construit entre 1820 et 1833 de 142 mètres (1936). Le bâtiment Ouest des magasins généraux le long de la rampe de la Chapelle qui se composait de la voilerie, de bureaux d'archives et d'armements (Chantiers Arnoux situés au

⁴⁴ Mort en 1877, il était le premier à mettre en application la vapeur sur un navire de guerre et avoir construit le premier cuirassé.

⁴⁵ L'électricité est inaugurée dans la préfecture au cours d'un bal le 5 avril 1899, puis mise en service en 1901 dans l'arsenal. Ce n'est qu'en 1924 que la ville de Lorient sera électrifiée.

⁴⁶ Amiral : terme désignant également dans la vieille marine un navire amarré dans l'avant-port pour surveiller les entrées et sorties dans le port militaire, on disait aussi bâtiment de l'avant-garde ou de l'arrière-garde si celui-ci était au fond du port.

⁴⁷ Sur des photos extraites des archives allemandes, on peut voir l'Amiral Donitz pendant une conférence et en arrière plan la maquette d'une ancienne frégate, une statue, une figure de proue, un vase de la Compagnie des Indes ainsi que des effigies de marins célèbres.

Blanc) fut entièrement détruit par un incendie le 21 avril 1793⁴⁸. La voilerie ne fut jamais reconstruite, compte tenu du prix de revient, (une partie des pierres serviront à la construction des deux moulins sur la colline du Faouëdic). On édifia à sa place des locaux pour les différents services de l'arsenal. C'est dans les sous sols du bâtiment bordant la rampe de l'Amiral que furent entreposées les caisses d'or des banques des gouvernements Belge (4 944 caisses) et Polonais (1 208 caisses) qui furent évacuées le 18 juin 1940 à bord du croiseur auxiliaire *Victor Schoelcher* en direction du Maroc. Le rez-de-chaussée de ces bâtiments étant à niveau de la rampe de l'Amiral, on peut se faire une idée de la hauteur des sous sols qui étaient voûtés

L'emplacement de ces immeubles a été transformé en parc aux chaînes et ancres de la direction du port. Après avoir laissé à droite la colline du Faouëdic surmontée de la tour de la Découverte, au bout de la rampe de l'Amiral, on laisse sur la gauche l'ancien parc aux canons dont deux de ceux-ci qui ornaient les entrées furent amenés et érigés pendant l'occupation par les Allemands devant la grille de la cour de l'ancienne préfecture maritime, alors siège de l'amirauté allemande. Face à nous, la porte Nord de l'ancienne cour des ventes de la Compagnie des Indes. Vastes constructions de forme quadrilatère à un étage et mansardes dont l'entrée principale donnait sur le quai du Péristyle. Après avoir été la cour des ventes de la Compagnie des Indes les bâtisses furent transformées en 1790 en casernes et accueillirent successivement l'artillerie de Marine, le dépôt des équipages de la flotte puis une partie de l'école des mécaniciens de 1927 à 1940. Le bâtiment le plus sud face à l'estacade hébergea des bagnards de 1796 à 1819⁴⁹, puis les troupes de Marine jusqu'en 1900, ainsi que les apprentis mécaniciens jusqu'en 1940 dont c'était la caserne principale. Le long de l'avant-port en direction de l'ancienne ambulance de la marine, l'ancienne école d'artillerie datant de 1884, la batterie de la Tourmente⁵⁰ ainsi que les écuries avaient fait place aux ateliers de l'école des mécaniciens.

Que reste-t-il de tous ces vestiges ? En fait bien peu de chose....Près de la porte Gabriel à l'angle de la rue de la Corderie et de la rue Jules Le Grand : l'hôtel des fermes acquis par l'Ingénieur Guillois en mai 1744, puis vendu en décembre 1753 à Nicolas Godeheu, sieur d'Igoville, directeur de la Compagnie des Indes, fut également la propriété de monsieur Louis Nail (1864-1925), député-maire de Lorient, l'un des promoteurs du port de pêche. En 1960, la grande porte modernisée devenue porte Gabriel a été reculée de vingt mètres et l'emplacement de la corderie est devenu en partie un parking à l'extérieur de l'arsenal. La préfecture maritime incendiée lors des bombardements de 1943, a été reconstruite en 1956 et baptisée Hôtel Gabriel en l'honneur de son architecte (1667-1742). Sur « la montagne du Faouëdic », la tour de la Découverte qui date de 1786, culmine à 60 mètres au dessus du niveau de la mer sur une butte de 27 mètres⁵¹, deux moulins dits « moulins de l'an III

⁴⁸ Voir « Les Cahiers du Faouëdic » n° 13

⁴⁹ Il y eut jusque 1 450 bagnards, au moins quatre d'entre eux furent guillotins dans la cour en présence de tous les détenus.

⁵⁰ La batterie de la tourmente (qui était face à l'Estacade) est désaffectée en février 1898. Lors du départ de l'artillerie de marine vers le quartier Frébault à Kerolay, deux canons de 11 et 15 tonnes plus leur affût et leur châssis sont transférés par chaland sur le quai de Rohan, puis traînés par deux attelages de dix chevaux chacun. Ils sont acheminés par la rue Carnot vers la nouvelle caserne. Compte tenu du poids des pièces (Canons, affûts et châssis soit 93 et 87 tonnes) et de l'état des rues, les ensembles seront tirés sur des madriers, afin de ne pas défoncer les voies qu'elles doivent emprunter. Le transfert de la seconde pièce durera une semaine

⁵¹ La première tour ne faisait que 25 mètres de haut, construite en 1737, elle foudroyée en 1751, alors que l'on avait préparé dans le haut un feu d'artifices pour célébrer la naissance du frère aîné de Louis XVI, Louis de France, duc de Bourgogne (1751-1761) La tour est reconstruite, elle est à nouveau foudroyée et ruinée en 1784, elle est rebâtie en 1786.

En septembre 1891, on met en service un télégraphe optique.(Liaisons de nuit avec Belle Île) Les premiers essais de T.S.F. ont lieu avec le croiseur *Masséna* mouillé en rade de La Pallice en août 1906, en mars 1907 on établit une liaison avec la tour eiffel. La station militaire de T.S.F. de Pen Mané entre en service en 1908.

(1795) » et un troisième dit « du pied de la tour » arasé jusqu'à un mètre du sol en 1826, datait de 1703. Au pied de la colline côté avant-port un réservoir d'eau datant de 1876 de 3 100 mètres cubes servait à l'origine à l'alimentation des casernes de l'artillerie de Marine et de l'école des mécaniciens, puis de réservoir éventuellement contre les incendies à bord des navires au bassin. Non loin du réservoir, sur la droite une maison maintes fois remaniée qui était à l'origine la demeure de Jean Le Mayer, premier directeur du port en 1687. La situation de sa maison lui permettait de suivre les mouvements sur la rade⁵². En bas de la colline à l'intersection de la rampe de l'Amiral et de la rampe des fours à chaux, une maison style XVIII^e dite maison de l'imprimeur, seul vestige de ce grand ensemble que fut la cour des ventes de la compagnie des indes. C'est là à peu près tout mis à part les murs ceinturant l'hôtel Gabriel, celui de la grille de la tour, et la rampe pavée des fours à chaux, que l'on peut considérer comme la rue la plus ancienne de Lorient.



⁵² En octobre 1746, l'ingénieur Louis de Saint Pierre avait fait placer à proximité, dans les jardins de l'intendance au pied de la colline, des canons afin d'empêcher les Anglais de venir se ravitailler en eau à la belle fontaine située à environ 800 mètres de là.

Cartes postales – Vues de l’Arsenal de Lorient – Collection Lucien Le Pallec – Planche I



L'ancienne Cour des Ventes, le dépôt des Equipages de la Flotte. A droite, les Ateliers des Apprentis Mécaniciens.

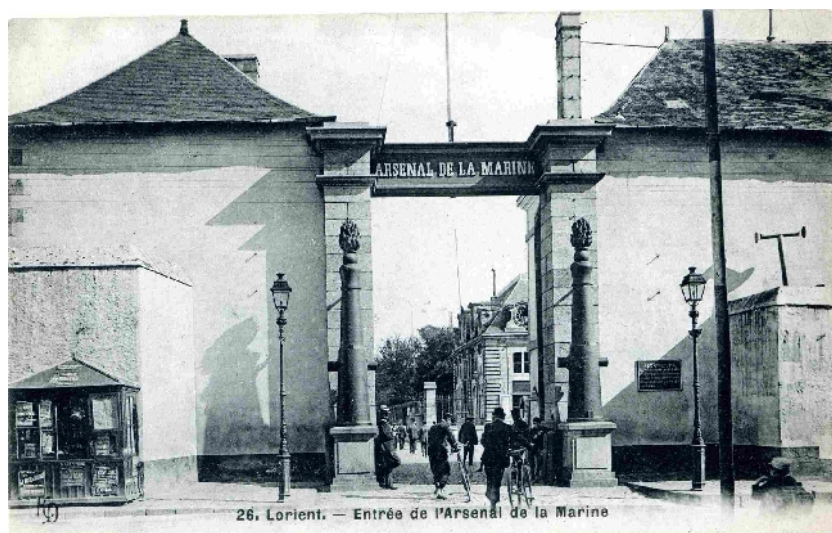


Les deux ailes de la Préfecture maritime, la Place d'Armes, la statue de Dupuy de Lôme.



Les Magasins généraux des approvisionnements de la Flotte, à gauche : la Direction du port, et les bâtiments des constructions navales.

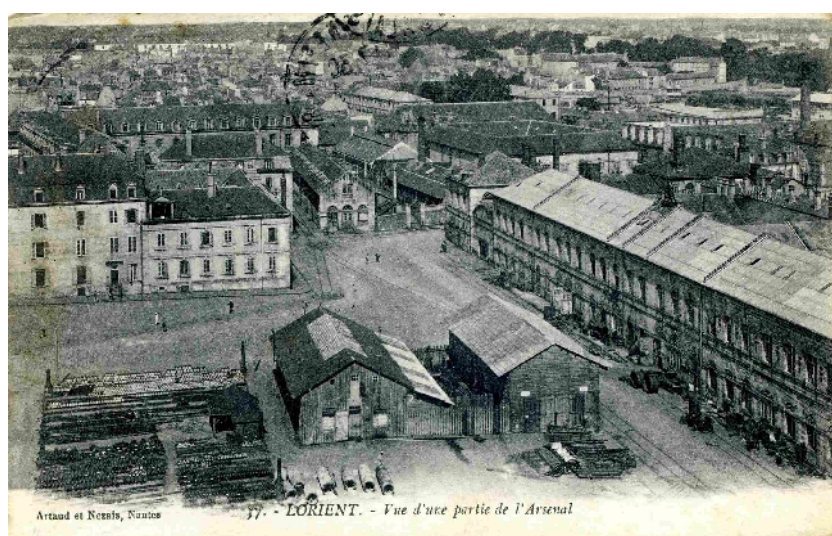
Cartes Postales – Vues de l’Arsenal de Lorient– Collection Lucien Le Pallec – Planche II



La Grande Porte, rue du Port.



L'Ecole des Mécaniciens
(ancien baigne). A gauche :
l'ancienne batterie de la
Tourmente



Bâtiments du XVII^e où fut
reçue Madame de Sévigné (le
bâtiment de gauche a été
exhaussé en juillet 1905). A
droite : les ateliers des
Apprentis Mécaniciens



LANESTER

Du hameau à la ville actuelle

Signification toponymique du lieu-dit

Claude Le Colleter
(SAHPL)

A l'approche du centenaire de la commune fondée en 1909, il m'a paru intéressant d'effectuer des recherches sur la toponymie du lieu, quelques compléments cartographiques, ainsi que sur l'implantation de la première mairie au début du XXème siècle.

Les formes d'écritures anciennes sont *Lanerster*(1750), *Lannester* ou *Lann ester*(1880).
Lanerster (Cassini 1750) *Lannester* (1882) *Lann ester*(recensement parcellaire 1900)

Dans l'ouvrage « Secrets et mystères de nos Ker », Job Jaffré dont les écrits sur la toponymie sont bien documentés donne l'interprétation suivante :

« *Lan* a le sens de monastère, d'établissement religieux.

Or il y a un prieuré à Saint Guénaël dont le souvenir est conservé par deux lieux-dits. Il est possible qu'il ait eu de l'importance et qu'il soit à l'origine de Lanester, peut-être même l'établissement initial ».

Cependant il admet aussi la traduction commune locale à savoir, « *la lande de la rivière* ».

Considérant donc que des recherches sur la microtoponymie locale pourraient donner des indices supplémentaires voir différentes à la traduction du toponyme, les recherches que j'ai effectuées conduisent aux résultats suivants :

la cartographie

Lanester apparaît essentiellement sur deux cartes avec d'anciennes graphies :



Carte de Cassini
(vers 1750)

Forme graphique :
Lanerster .

On remarque la présence du « r » mais l'orthographe de Cassini est souvent très approximative et phonétique



Carte Baupal
(1882)

1/ la traduction du « *Lann* »

En général quand il s'agit d'un lieu culturel, prieuré, monastère, le nom du saint local suit le substantif. Ici il s'agit d'« Ester » qui ne figure dans aucune liste d'hagionyme (personne sanctifiée). Ce « Ester » tel qu'il se trouve ici et nous le verrons par la suite ne doit pas à mon avis être considéré comme un nom patronymique.

La recherche microtoponymique à partir du cadastre napoléonien (1818) dans l'environnement géographique immédiat de cet emplacement donne les résultats suivants :

Lann-Vras, Lann-Scarh, Lann-Coquillé, Lann-Touldrain, Lann-Kerfréhour, Lann er Fetan, Lann-Gaseg, Lann-coste-for sans compter quelques *Parc-Lann*, disséminés aux alentours.

On notera aussi un *Lann-treh-vihan* : la lande du « petit passage » ainsi qu'un *Parc Lann ester*.

En consultant le vieux cadastre (état des sections des propriétés foncières; archives municipales) plus de 50% des parcelles avoisinantes sont classées comme « lande », le reste se partageant entre terres, pâtures, jardins...

De toute évidence, toutes ces parcelles sont à traduire au sens descriptif de **lann** signifiant **lande**.

1) traduction de *ester* :

Dans certains lieux d'Europe «*ester*» signifie rivière, c'est le cas d'une rivière hongroise la *Dynester*, affluent du Danube lequel se nommait Ester au moyen-âge, et sur laquelle se trouve la petite bourgade d'*Opusaszer*.

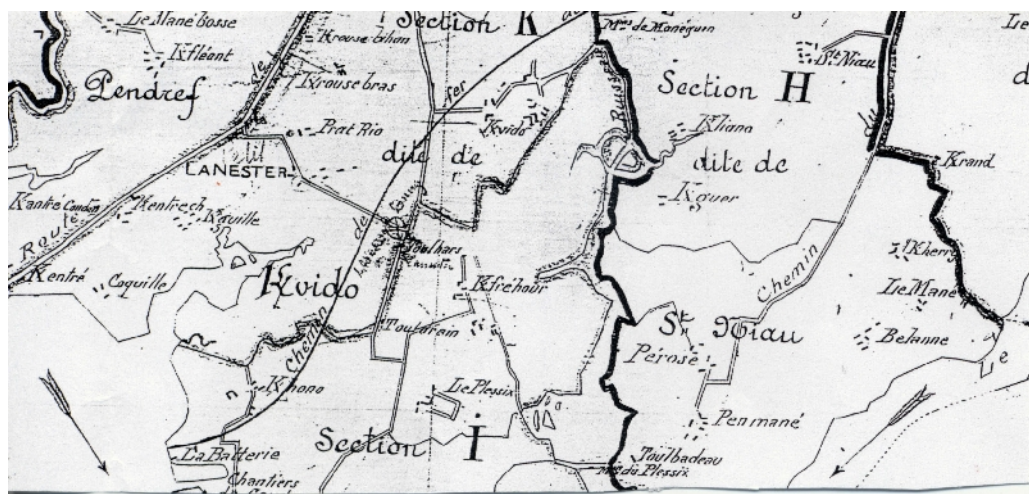
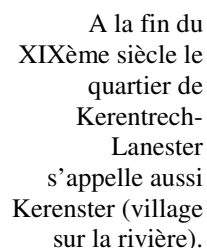
Dans le nord de la France coule l'Yser et à Quimper, le Steir.

En Morbihan à Saint Philibert, le village de *Pen er Ster*, ainsi que *Penester* qu'à Etel, à l'embouchure de la rivière.

Et de l'autre côté du Blavet on trouvera côté Locmiquelic : *Stervins*, *Sterbouest*, *Sterville*, voire *Sterlin*....

Le « *lettier* » de la baie d’Audierne va évoluer en « *estier* » pour donner le français moderne « estuaire » avec tout le sens que lui donne la proximité maritime.

« **Lande sur la rivière** » ou mieux « **lande sur l'estuaire** » voici ce que l'on peut considérer comme étant la traduction la plus pertinente.



Cadastre napoléonien (1818)

1909 : Le petit hameau devient une ville

Lanester, petit hameau (on dit aussi « écart ») existe sur la carte de Cassini (1750), c'est là qu'on l'identifie la première fois ; il se trouve aussi sur le cadastre napoléonien de 1818 (6 habitations) ainsi que sur la carte Baupal de 1882, comprenait donc quelques maisons et se situait au croisement de l'avenue Kessler et de la rue Robespierre .

En 1898 y habite Jean Dugor, premier maître fourrier de la marine, Louis le Goff, charpentier au port de Jean le Coroller, ouvrier au port, Jean Le Mentec, second maître et la famille Mauduit y possède une maison.

Le hameau fait partie de la section cadastrale de Kervido, le plus grand village de proximité.

Au début du XX^{ème}

La commune trouve son autonomie le 26 février 1909, après quelques discussions. Au départ les habitants des quartiers de Kérentrech sont favorables à une intégration avec la commune de Lorient, d'autant plus de nombreux Lorientais ou Ploemeurois sont propriétaires fonciers dans ce même quartier de Kerentrech-Lanester. Dans l'attente de la création d'une paroisse et vu l'éloignement de Caudan, les enfants sont baptisés en 1907 dans un hangar transformé en chapelle près du pont St Christophe (Hôtel de Toulouse, actuel Bougainvillé)

Quant au choix de « Lanester » en tant que nom de commune, les nombreux hameaux, les « Ker », les « Toul » ont une connotation péjorative de « petit village », Lannester, par contre de nombreux bourgs commence par *lann*, il est très centré géographiquement pour y bâtir les bâtiments administratifs, indépendamment des antagonismes qui existaient à l'époque entre le quartier du Plessis et celui de Kerentrech.

Voilà quelques raisons qui ont pu influencer le choix des élus de l'époque.

Non loin de cet épiscetre, naîtra ensuite, car il ne figure pas sur les relevés 1900, un « *petit Lanester* » (actuelle place commerciale) comme existait déjà « *petit Resto* », « *petit Kerpont*, *petit Kerrous*, etc. » sur le territoire communal.



Emplacement du village de Lanester

Situé au croisement des rues Kessler, Robespierre, M. Sembat

Suite à la fondation de la commune le Lanester-bourg (ancienne mairie, rue Jules Guesde) va apparaître et le site primitif va dorénavant porter le nom de Petit Lanester.

1909 : Nouvelle commune, nouvelle mairie

Le 18/04/09 Jean La Halper, le premier maire est élu à l'unanimité (21 voix/22)

Dès la création de la commune en 1909 le choix du site est porté à l'intersection de la route des quatre chemins (J. Guesde et F. Mitterrand actuelle) et celle conduisant à l'école publique (actuelle Joliot Curie construite en 1887), l'endroit choisi étant un passage bien fréquenté, bien centré qui deviendra « **Le Bourg** ».

C'est certainement la présence de cette école qui déterminera le choix définitif.

Voici un résumé des extraits des livrets de délibération du conseil municipal de 1909 à 1922. On y constate que l'implantation de la nouvelle mairie va durer 12 ans.

1) location d'un appartement

-le 16/10/1909 : le conseil municipal constate que le local actuel est trop restreint, M. le Maire fait connaître qu'il y a un appartement disponible au 1^{er} étage de la maison Le Mouël. Le conseil municipal décide de retenir cet appartement au prix annuel de 90 francs.

-Le 30/01/1910, visite sur le terrain des conseillers, la construction d'un nouveau bâtiment s'impose.

-1914-1918 la 1^{ère} Guerre mondiale et l'arrêt de tous les projets.

2) achat d'une maison particulière

-28/01/1921 Le maire expose que le local actuel ne remplit pas les conditions de salubrité et de distribution intérieure...Il rappelle à l'attention de l'assemblée d'acquérir l'immeuble appartenant à M. Louis Le Garff....Cet immeuble, (une ancienne boulangerie) comprenant un grand corps de bâtiment et de terrain, que le propriétaire consent à céder amiablement à la commune au prix de 25 000 francs, répond parfaitement au service auquel il serait affecté. Le conseil municipal, après avoir visité l'immeuble considère qu'il réunit toutes les conditions nécessaires et que le prix demandé est acceptable, autorise le maire à signer la promesse de vente, vote par ces motifs l'acquisition de l'immeuble moyennant le prix de 25 000 francs, la situation financière de la commune ne permettant de se libérer qu'au moyen d'un emprunt pendant 30 ans ayant effet à partir de 1922. L'immeuble sera rénové à plusieurs reprises et servira comme mairie pendant 50 ans jusqu'en 1992.

Cette maison
(photo des années 30
collection C.L.C) fera
usage de mairie de
1922 à 1992. La
Maison des
Associations y a
actuellement trouvé
sa place.



Pourquoi pas une promenade ?

Allez donc en randonnée au Lanester de Baden, sur la rivière d'Auray, un superbe paysage en perspective.



Bibliographie

Secrets et Mystères de nos Ker, Job Jaffré

Documents Archives Municipales de la Ville de Lanester



LE CHATEAU DE KEROMAN

Hélène Lettry-Hério
(SAHPL)



Le château dont les vieux Lorientais se souviennent encore et le paysage autour de lui.
(Keroman en 1920 et jusqu'en 1952)

Collection Leclère

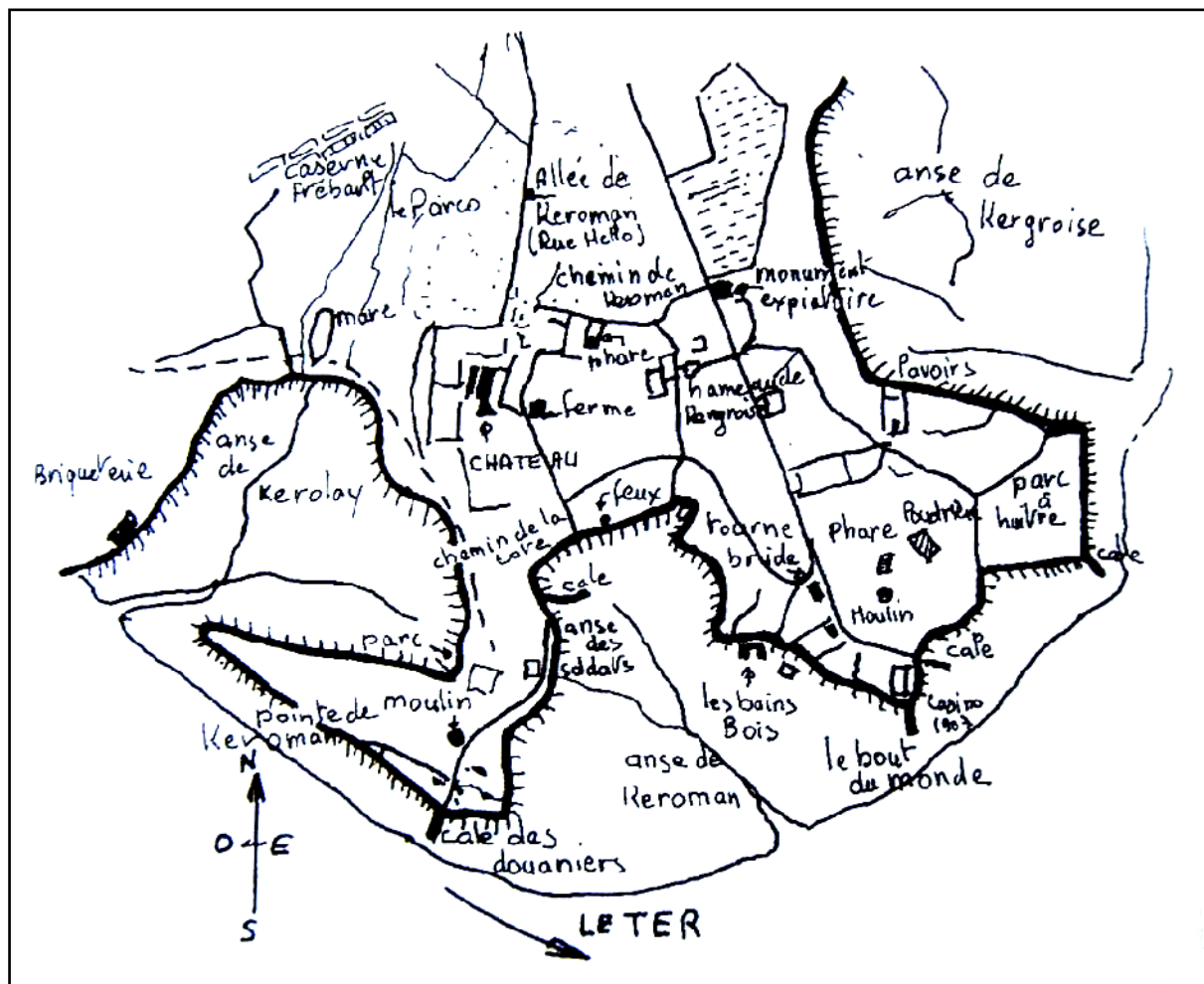
En haut de l'avenue de la Perrière (à peu près à la hauteur de l'actuelle rue Ferrand), il existait un grand bois non pas de sapins rachitiques mais de haute futaie. La haute futaie accompagnait tout manoir, tout château autrefois.

Sur la gauche, une petite route descendait jusqu'à la cale où accostaient les bateaux de Locmiquélic (aujourd'hui ceux de Port-Louis). Devant le Casino, se trouvait la plage des familles lorientaises car on n'allait pas à la plage à Larmor à cette époque (les premiers cars sont apparus vers 1930). Un autre chemin menait vers les rives du Ter, la grève s'appelait les « bains bois » et à côté se trouvait l'établissement réservé aux soldats (62^{ème} RI et artillerie coloniale).

Enfin à droite, une grande allée menait vers l'éminence où s'élevait le château, bâti sur les ruines du précédent.

Vers 1922, je me souviens y être allée avec ma grand-mère, déjà on avait percé une route entamant cette éminence et on voyait de chaque côté la terre rouge sur 1m, 1m50 (vision habituelle aujourd'hui) et d'où sortaient quelques racines...

Cette route avait été ouverte pour faciliter le passage des camions qui allaient édifier le « frigorifique », commencé depuis 1921. Peu à peu la plus grande partie du bois disparut et quand on commença la construction du sleepway le terrain fut arasé jusqu'à la partie sud du château et l'on voyait une petite tour ancienne (datant du château primitif) qui surplombait le terrain de plusieurs mètres. C'est dans cette petite tour qu'Ernest Hello travaillait.



Le quartier de Keroman à Lorient vers 1903 – 1907

Schéma extrait de « Des bois de Keroman à la Base des Sous-marins » - Album Souvenir – DGA DCN - 1996

Le château que beaucoup de Lorientais ont connu ne date que de 1760, seule la tour carrée a été bâtie sur ce qui restait du château primitif, il était resté en bon état jusqu'à la guerre, occupé par ses propriétaires successifs.

Denis Dodin, administrateur de la Compagnie des Indes qui avait acheté les ruines de l'ancien château au dernier seigneur de Keroman, ce Denis qui s'affubla du titre de marquis de Keroman fut guillotiné en 1794, sa veuve épousa un lorientais Jacques Cambry.

Après la révolution le bien appartient à la famille Robinat dont la fille épousa Charles Guillaume Hello, père d'Ernest Hello, celui-ci mort en 1885. Les héritiers de sa femme se désintéressent du château et finissent par le vendre aux directeurs du port de pêche. Il fut occupé par les Allemands pendant la guerre. Las...profitant de la dispersion des Lorientais évacués en 1943, tenus dans l'ignorance des projets, les directeurs du port de pêche, et malgré de vives protestations, commencent la démolition du château. Ce n'est qu'en 1952 alors que

le mal est fait que la Société Polymathique de Vannes, s'insurge et fait paraître deux articles dans la Liberté du Morbihan...Trop tard !

Ce qui est scandaleux c'est que la démolition a été effectuée avec les engins modernes sans qu'aucune fouille n'ait été faite, sur un site qui, comme on va le voir, est riche d'histoire. Les directeurs, ignares, n'ont vu que les intérêts économiques, ruinant ce qui aurait pu être un attrait touristique pour la ville.

Lorsque les historiens parlaient de l'origine de Lorient ils faisaient croire que la région n'était qu'un désert, cela est faux, la région et surtout le littoral a toujours été habité, sans remonter au néolithique ni aux sites dolméniques. Nombreux dans la région, les Vénètes y vivaient bien avant l'arrivée de César. C'était un peuple bien organisé, un peuple de marchands qui avait une flotte de bateaux de bois, très solides, capables de voguer de l'Espagne à l'Angleterre.

Ce peuple avait une monnaie très connue, pièces d'or et d'argent représentant un cheval avec une tête humaine aux longs cheveux.

Certains historiens se basant sur la découverte de nombreuses monnaies prolongent le territoire vénète jusqu'à l'Odé et même plus loin. Il est indéniable que de nombreux échanges commerciaux se faisaient avec les Osismes mais De la Borderie fait remarquer que chacune des cinq peuplades qui formaient l'Armorique garantissait ses frontières par des forêts, chacune d'elles s'appuyant sur la grande forêt centrale nommée Poutrocoët, qui devint le Porhoët .

Je pense donc que le territoire des Vénètes à l'ouest, s'arrêtait à la Laïta, les Osismes plus faibles se protégeant par la forêt de Carnoët beaucoup plus étendue alors qu'aujourd'hui, frontière qui devint celle du Broërec trois siècles plus tard.

Les origines du premier château

On sait que les romains transformèrent Darioritum en une vraie ville romaine, les fouilles faites en 1992-93 révélèrent les fondations de bâtiments importants entre le cimetière et la ville close. Locmariaquer fut aussi une place importante (l'aqueduc dont il reste encore 7 piles fournissait l'eau).

Ils craignaient beaucoup d'être attaqués par les peuples venus de l'Elbe : Alains et Saxons qui peu à peu les chassaient de ce qui était appelé alors la « Bretagne ». Ils créèrent donc le long de la côte des postes tenus par une petite garnison.

L'éminence qui dominait notre rade et qui avait servi de poste de guet aux Vénètes avant l'occupation romaine les intéressa donc, cette garnison vivait des produits du pays : pêche, coquillages et légumes.

Quand Saint Melaine évêque de Rennes vint jusqu'à Vannes à la fin du Vème siècle et qu'un homme lui demanda de faire un miracle pour son fils qu'il croyait mourant, St Melaine lui répondit : « O Vénètes à quoi bon faire des miracles devant vous, au nom du Christ, puisque vous refusez de recevoir sa foi » (d'après Froissart). De même, alors que dans le reste de la Gaule, les habitants soumis adoptaient des noms romains, que trouve-t-on ici ? Erech qui donna le nom Broërec, région comprise entre les rivières d'Auray, Ellé et la Laïta, leur frontière de l'ouest. Ce Erech, si puissant que Ehram, fils de Clotaire vint avec sa mère Radegonde rechercher son alliance puis vint ensuite Waroch.

Les romains restèrent trois siècles en Gaule. Pour s'y maintenir ils choisirent les hommes qui leur semblaient les plus courageux, vaillants, énergiques, ils les enrichissaient, les comblaient d'honneur, ce sont eux qui devinrent les petits seigneurs locaux.

Les Gauvain

C'est la Société Polymathique de Vannes qui en s'insurgeant contre la démolition du château après la guerre fournit les renseignements sur les Gauvain. Ce sont eux qui firent construire sur l'éminence qui avait déjà pris le nom de Keroman (fin XI^{ème}, début XII^{ème}) un vrai château fort. Ce sont les premiers châteaux forts avec le plus souvent un solide donjon carré.

Les documents...ce sont les historiens Dom Morice et Dom Lobineau (s'inspirant de Froissart) qui les donnent. Ce qui est certain, c'est que de 1237 à 1240, les petits seigneurs se liguèrent pour s'opposer à Jean Le Roux qui dès sa majorité, avait pris le titre de Duc de Bretagne, titre légitime puisqu'il succédait à son beau-père et tuteur : Pierre de Dreux.

Que pouvaient faire ces petits seigneurs ? On sait par les « montres » que chacun d'eux venait avec un cheval ou deux et quelques hommes de pied armés et cuirassés succinctement, venant de lieux éloignés les uns des autres et sans chef reconnu. Le résultat c'est qu'ils furent battus, écrasés. Jean le Roux qui n'était pas un tendre ravagea toute la contrée détruisant tous les châteaux parmi eux Keroman et St Caradec, tenu par Adeline de Ty-Henri mariée à Eudon le Picaud de Baud qui, ruinée, dut vendre ses droits sur les marchés d'Hennebont et de Bekerel. Tronchâteau dont la dernière dame fut inhumée dans la chapelle du Bas Pont-Scorff dont Eudon le Picaud avait payé en partie la construction avant le désastre.

Origine des Gauvain

Documents :

1324 : un Gauvain de la Roche Moysan signait un accord avec Hervé de Léon du fief de Trefaven, ils dépendaient des Rohan-Guéméné détenteurs du Kemenet-Heboe.

1427 : c'est un Yvon Gauvain qui demeure à Keroman avec le titre de seigneur de Keroman.

Un peu plus tard, M. Buffet, dans son histoire de Port-Louis cite « Michel et Etienne Gauvain, corsaires ».

Ensuite, comme ils possédaient des terres en Cornouaille ils quittèrent notre région, la seigneurie, servant probablement de dot à une des filles, passa dans une autre famille: Cosnoal, marié à une Des Portes. La mère de ce Maurice Cosnoal était une Beaujouan (généalogie étudiée par M. Baudry) et c'est par elle que la seigneurie de Keroman va revenir à la famille Eudo.

Il ne restait que les ruines du château mais les fermes attenantes existaient toujours et les tenanciers devaient payer la redevance au seigneur qui résidait à Hennebont. Il était courant à l'époque que les seigneuries soient transmises par les femmes, les hommes guerroyant au loin ou partis aux Croisades, mais à partir de 1600 nous avons toutes les archives de la famille Eudo.



LE REVERS DES CARTES

Louis GOULPEAU

Membre de la S.A.H.P.L.

C'est un réflexe instinctif des êtres humains transplantés loin du lieu d'origine de leur famille de chercher à retrouver leurs racines ou à défaut de trouver les origines de leur nouveau lieu de vie. Un certain nombre d'entre eux vont commencer alors à collecter les cartes postales anciennes, soit du village "*berceau familial*", soit de celui où ils viennent de s'installer. Ces amateurs cherchent en fait sans le savoir à préciser d'où ils viennent pour mieux choisir où ils vont ; ce faisant ils appliquent l'adage ancien qui précise qu'"*il n'est de bon arbre qui n'ait de bonnes racines*". Ce n'est qu'en étendant leur quête à une aire géographique plus large ou en accumulant ces petits documents qu'ils deviendront collectionneurs de cartes postales ou cartophiles.

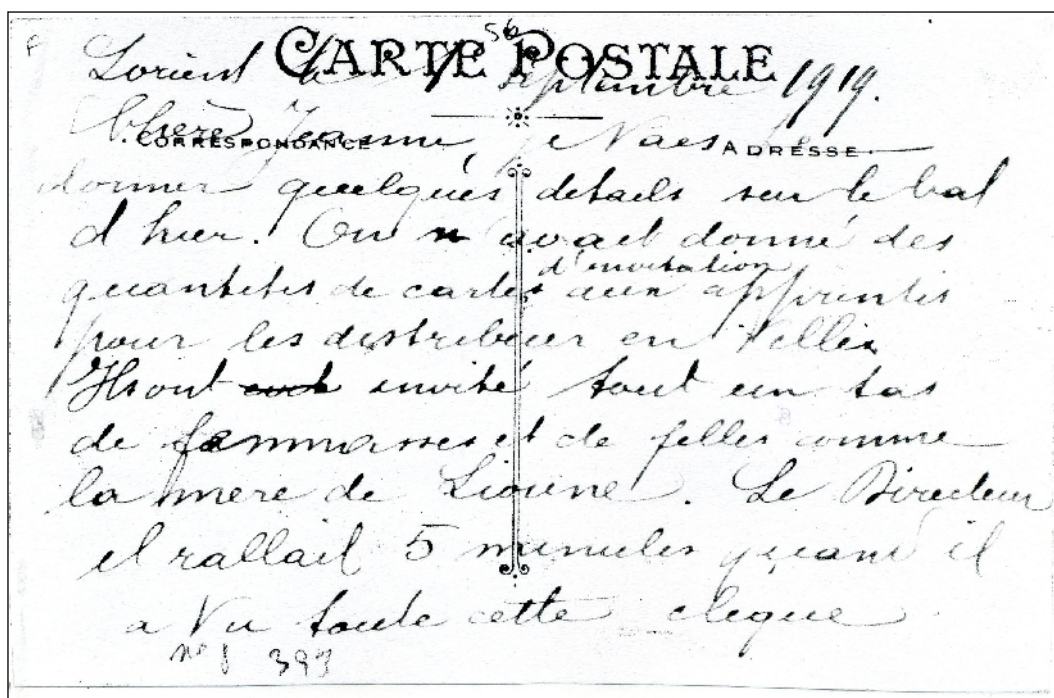
Une démarche proche conduira tel artisan, tel marin-pêcheur ou tel exploitant agricole à rechercher des témoignages anciens de la pratique ou de la culture propre à leurs métiers. Là aussi, ils ont mis le doigt dans un engrenage qui pourra les conduire à une passion quelque peu envahissante.

Mais c'est généralement l'image (la reproduction photographique) qui primera dans le choix de ces amateurs. Beaucoup plus rares seront ceux qui s'intéresseront au revers des cartes et à la correspondance qui peut y figurer. Il y a plusieurs raisons qui freinent ce potentiel intérêt. Tout d'abord, plus de la moitié des cartes que l'on peut trouver dans les brocantes ou les bourses spécialisées n'ont jamais été expédiées et ont donc des revers vierges. Ensuite, parmi celles qui ont effectivement été envoyées, un très grand nombre (la majorité peut-être) possède un revers qui n'excède pas les "*Bons baisers de ...*" ou les "*Affectueux souvenirs de ...*" ou encore "*Sincères amitiés de ...*". Rares sont celles qui comportent un texte présentant un intérêt autre que strictement familial ou développé en plus de 6 lignes. Il faut bien chercher entre les lignes pour retrouver quelquefois un passage informatif sur des événements qui sont connus par ailleurs ou mieux des informations sur des faits inédits. Oh ! ce sont rarement des faits qui auraient fait la une des journaux de l'époque mais des petits incidents qu'il est plaisant aujourd'hui de narrer.

Pour les correspondants les plus prolixes, deux types de solutions ont été retenues par leurs auteurs. Certains ont pris l'habitude de développer de véritables bafouilles sur les revers de plusieurs cartes successives (parfois dûment numérotées) et expédiées alors sous une seule enveloppe. Mais c'est alors la date d'oblitération de cette enveloppe ou à défaut une date introductive sur la première des cartes qui auraient permis de situer précisément dans le temps celle des événements relatés. On comprendra aisément que les cartes étant aujourd'hui collectées individuellement, il est exceptionnel qu'un même collectionneur détienne la totalité de la missive et la date est souvent perdue. Le premier exemple en deux cartes cité ci-dessous n'en a que plus de prix puisque la totalité du texte est disponible et qu'il est daté (figures 1 et 2).



Figure 1 – Recto et verso de la carte n°2 (Larmor) de "Artaud et Nozais, Nantes"



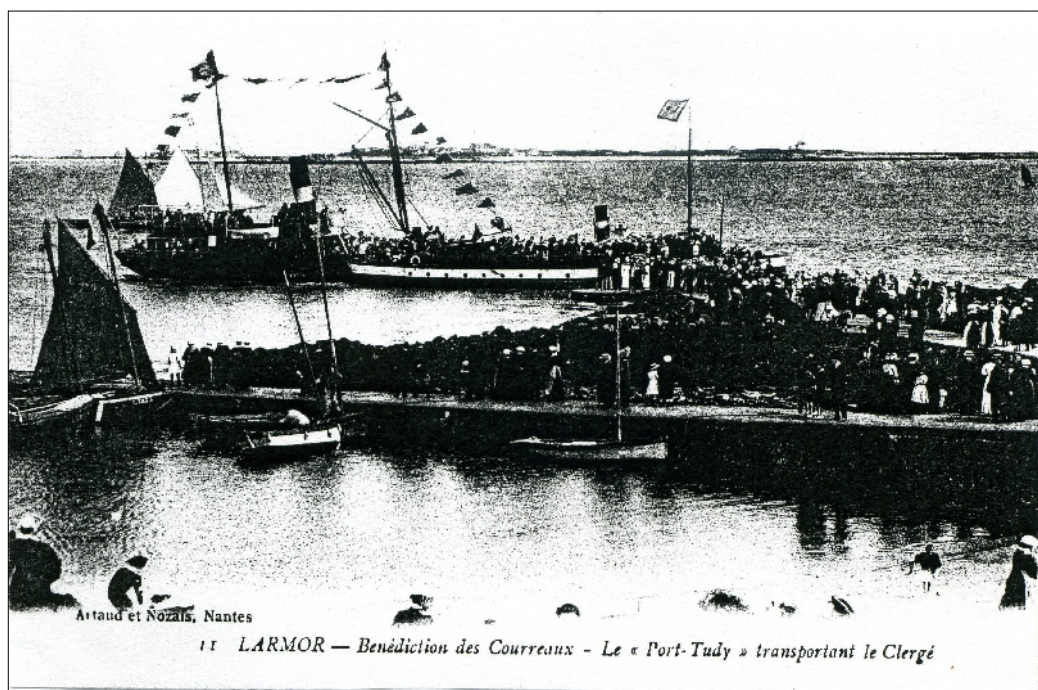
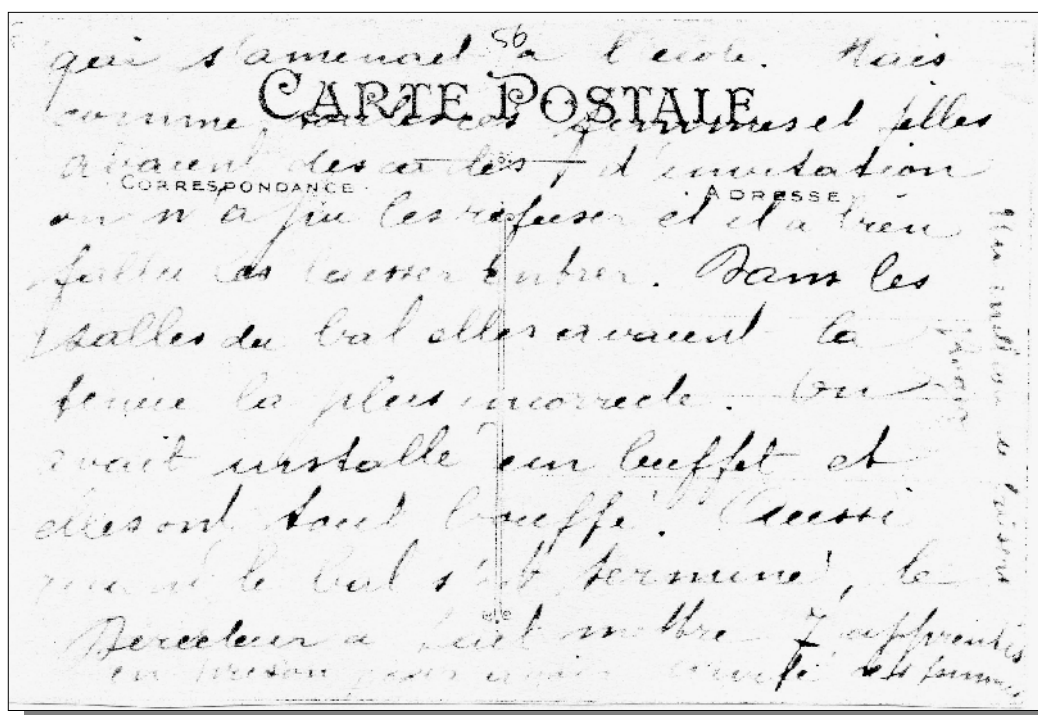


Figure 2 : Recto et verso de la carte n°11 (Larmor) de "Artaud et Nozais, Nantes".



Par contre, nous donnerons un second exemple pour lequel, ne disposant que de la seconde partie d'un texte distribué probablement sur trois cartes successives, il n'est pas possible de préciser la date de l'événement relaté à partir de cette seule correspondance. Mais pour ce cas précis, l'édition de la carte support et surtout la nature de certains des faits relatés doivent permettre une approche chronologique plus précise.

La seconde possibilité pour les correspondants bavards peut consister alors à adopter une écriture du type "pattes de mouche" et à remplir jusqu'à saturation le revers de la carte postale parfois même à la limite de la lisibilité du texte comme on pourra le constater sur le troisième exemple proposé ci-dessous (figure 3).

Un mini scandale à l'Ecole des apprentis de Lorient en 1919

Le 31 Août 1919, lors du bal de rentrée organisé officiellement à l'Ecole des Apprentis à Lorient, un événement se produisit qui fit certainement jaser puisqu'un membre de cette école se croit obligé de s'en expliquer dans une correspondance à une amie. Voici le texte de la missive dont on trouvera la reproduction recto et verso en figures 1 et 2.

Première carte : "Artaud et Nozais, Nantes" n°2 - Larmor.

«Lorient le 1 Septembre 1919. / Chère Jeanne, je vais te donner quelques détails sur le bal d'hier. On avait donné des quantités de cartes d'invitation aux apprentis pour les distribuer en Ville. Ils ont invité tout un tas de femmasses et de filles comme la mère de Lioune. Le Directeur, il rallait 5 minutes quand il a vu toute cette clique...»

Deuxième carte : "Artaud et Nozais, Nantes" n°11 - Larmor.

«...qui s'amenait à l'école. Mais comme toutes ces femmes et filles avaient des cartes d'invitation on n'a pu les refuser et il a bien fallu les laisser entrer. Dans les salles du bal, elles avaient la tenue la plus incorrecte. On avait installé un buffet et elles ont tout bouffé ! Aussi quand le bal s'est terminé, le Directeur a fait mettre 7 apprentis en prison pour avoir invité ces femmes. Un million de baisers. Roger.»

Le texte n'est pas assez explicite pour préciser la situation exacte dans la hiérarchie de l'école de "Roger" auteur du texte de cette carte : membre du corps enseignant ou plus vraisemblablement lui-même simple apprenti (ou pourquoi pas un invité quelque peu choqué par l'incident). Mais on imagine très bien les cadres de la maistrance ou les enseignants de l'école, venus à cette fête accompagnés de leurs honorables épouses, humiliés de devoir imposer à celles-ci la compagnie bruyante et vulgaire de ces filles du port à la "*tenue si incorrecte*". La sanction se devait d'être à la hauteur de l'outrage.

Je ne sais si les rubriques de la presse locale se sont fait écho de ce qui, dans l'esprit de ses auteurs n'était vraisemblablement qu'un simple chahut mais que la Direction de l'école a pu chercher à étouffer. Mais quoi qu'il en soit, grâce à cette innocente carte postale, voici un oubli réparé.

Nous autres de la Royale

Notre second exemple apparaît au verso d'une carte de Groix "Laurent-Nel, Rennes" n°1417, éditée après 1926 et expédiée probablement autour de 1930 (mais non intrinsèquement datée par son oblitération). Cependant pour dater son envoi, il doit être possible de retrouver dans la presse de l'époque les deux événements auxquels il est fait référence ici : la venue du "*Nelson*" à Brest et celle des croiseurs allemands en Italie. L'auteur du texte est apparemment un bon connaisseur de la manœuvre des vaisseaux de guerre (probablement un officier) et certainement bien informé de la politique navale de son temps.

«...Le "Nelson" est arrivé hier matin en rade abri. Toute la matinée coups de canon pour salut. Prise de coffre superbe pour un fiot qui venait pour la première fois ici. Hier, aujourd'hui et pendant 3 ou 4 jours, les Brestoïse vont se dépenser pour donner la meilleure idée possible de ce que

peut être un pays qui a une marine bien médiocre, lorsqu'il s'agit de recevoir des alliés d'hier et que l'on serait content de garder pour demain. Il vient tout de suite à l'idée que cette visite est la réplique de la visite des croiseurs allemands en Italie cet...»

Il manque juste les gants blancs, les épaulettes et le garde-à-vous à l'échelle de coupée pour faire couleur locale. Nous sommes dans l'entre-deux-guerres et quand on connaît la suite des événements, l'analyse de l'intéressé est plutôt pertinente. D'autant que le texte montre que l'anglophobie que l'on prête aux marins français est absente. Le ton employé est même plutôt admiratif.

Instantané de la vie d'un marin pendant la grande guerre

La solution retenue par l'auteur de notre troisième exemple a consisté à saturer le dos de la carte par un fouillis de lignes croisées jusque dans les marges (voire la reproduction du verso en figure 3). Le texte rédigé en 1917, narre à un copain basé à Brest et par le détail sa vie de marin affecté à la surveillance de la côte sud de la Bretagne (peut-être à bord d'un dragueur de mines probablement basé au port de Lorient). En voici le texte difficilement décripté et transcrit en respectant l'orthographe d'origine.

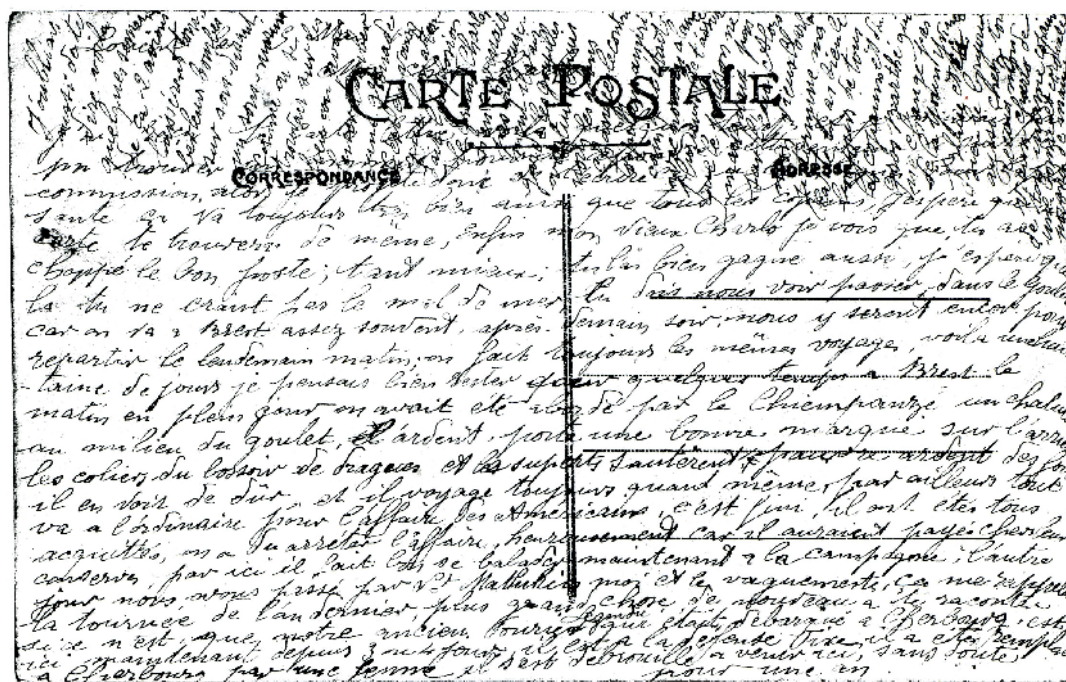


Figure 3 : Verso de la carte n°6781 de la "Collection A. Waron, St-Brieuc".

Carte "Collection A. Waron, St-Brieuc" n°6781 – Plœmeur – Kerroch

«Le 15 Mai 1917 - Mon cher Charles – J'ai reçu ta carte lettre voilà quelques temps et je n'ai pas trouvé un moment pour te répondre. Ce matin je suis à la commission, alors je profite donc pour t'écrire quelques lignes. Pour la petite santé ça va toujours très bien ainsi que tous les copains. Enfin mon vieux Charlo, je vois que tu as choppé le bon poste, tant mieux tu l'as bien gagné aussi, j'espère que tu ne crains pas le mal de mer. Tu dois nous voir passer dans le goulet car on va à Brest assez souvent, après demain soir nous y seront encor pour repartir le lendemain matin ; on fait toujours les mêmes voyages, voilà une huitaine de jours je pensais bien rester pour quelques temps à Brest. Le matin, en plein jour, on avait été abordé par le "Chiempanzé" un chalutier au milieu du goulet. L'"Ardent" porte une bonne marque sur l'arrière, les colliers du bossoir de dragues et les supports sautèrent. Pauvre "Ardent" des fois il en voit de durs et il voyage toujours quand même. Par ailleurs tout va à l'ordinaire pour l'affaire des Américains ; c'est fini, il ont été tous acquittés, on a du arrêter l'affaire ; heureusement car il auraient payés cher leurs conserves. Par ici il fait bon se

balader maintenant à la campagne. L'autre jour, nous avons passé par St Mathurin, moi et le vaguemestre, ça m'a rappelé la tournée de l'an dernier. Plus grand chose de nouveau à te raconter, si ce n'est que notre ancien fourrier qui était débarqué à Cherbourg est ici maintenant depuis 3 ou 4 jours. Il est à la défense fixe, il a été remplacé à Cherbourg par une femme et s'est débrouillé à venir ici sans doute pour un an. J'oubliais aussi de te dire, voilà quelques semaines de ça, 2 avions laissèrent tomber leurs bombes sur soi-disant un sous-marin. Comme on se trouvait sur les lieux, on avait laissé tomber une grenade. C'est en vain que nous attendions l'explosion. Le grand Charles n'en revenait pas. Heureusement il avait gardé les goupilles avec lui. Depuis nous les avons changées. Le contre-torpilleur américain qui était avec nous en a lancé plusieurs. Je t'assure que le poisson ne manquait pas sur l'eau. Alors mon vieux Charles, je termine ma carte. Tu as bien le bonjour de tous les copains, du gros Barthe qui ne change pas, de la Youn Yvinec et de Blaise. Bien le bonjour aussi chez toi. Reçois mon vieux Charlo de ton bon copain une bonne et cordiale poignée de main.»

L'intéressé n'a plus trouvé assez de place pour signer mais le choix d'une carte de Kerroch avait peut-être pour son correspondant valeur de signature. En tout cas, voilà un courrier riche en informations. Il y a le choix entre l'accrochage dans le goulet de Brest avec un chalutier (devenu le Chiempanzé), les petits trafics avec nos alliés (avant ceux conjoint de Quemener et Sézenec) ou l'épisode des grenades défectueuses. Il serait par contre surprenant que les archives de la presse locale en conservent le souvenir.

Conclusion

Ces quelques lignes n'ont eu d'autre but que de vous distraire. Les exemples auraient pu être multipliés. Les amis du centre de Kerpape auraient peut-être aimé prendre connaissance du menu et de la facture du repas d'accueil d'un nouveau médecin du Centre dans les années 1930 (sans lésiner sur la double portion de homard) ou la fraîcheur de ces jeunes filles malades organisant avec celles d'un autre centre une circulation du courrier avec échange de cartes postales ou ce jeune dissertant avec un copain sur le meilleur choix pour son appareillage.

Les syndicalistes d'aujourd'hui goûteraient certainement le courrier de ces petites "bonnes" de 1910 qui profitent de l'absence pour 2 ou 3 jours de leurs patronnes respectives pour mettre au point par courrier une virée aux fêtes de Toul-Foen (qui a crié "vive la liberté"). Ou comment ne pas être ému de l'aveu fataliste et plein de pudeur d'une jeune femme confiant à une amie : *«La prochaine fois que je vous écrirai, peut-être que je serai Madame. Enfin ma chère c'est la vie. C'est pour ne pas être tout le temps chez les autres.»* (j'ai cru entendre murmurer "égalité"). Ou encore cette plainte d'un brave gars en 1918 : *«Ainsi mon Alexandre est mort et personne de la famille n'a daigné m'en avertir. Hélas, ainsi va la vie, pleine d'ingrats et d'oublieux.»* (et l'écho qui répond "fraternité").

Et bien sûr, ces innombrables courriers échangés par des "poilus" avec leurs familles, mélangeant les espérances (permissions ou départ en "équipes agricoles" pour échapper à l'enfer) et les déceptions [la blessure reçue au combat jugée insuffisante pour déboucher sur une réforme, la ration de tabac promise à un frère mais qui n'arrive pas, le départ d'un bon copain de misère pour Salonique, etc...].

Eh oui ! que de petits trésors cachés au revers de ces modestes cartes et qui dorment pour les générations futures. Ils sont offerts à ceux qui savent les découvrir.



COHORS – ASTURIES

Gilbert Baudry
ancien FFI – I/10^e R.A.C.

Introduction ; les sources militaires

Parmi les Français qui ont participé avec éclat à la seconde guerre mondiale, trois hommes, après avoir contribué au déroulement de l'Histoire, l'ont écrite ; leurs récits sont pris en compte dans cette étude, car ils furent aussi les chefs des résistants et des Forces françaises libres (F.F.L.).

Charles de Gaulle : général rebelle, condamné à mort le 2 août 1940 par un conseil de guerre inspiré par le gouvernement du maréchal Pétain, auteur des «Mémoires de guerre» et de nombreux ouvrages militaires.

Dès le tome I, "l'Appel", sa correspondance reproduite, les télégrammes échangés, les discours, montrent l'importance des pièces officielles liées à son action dirigeante, versées aux Archives Nationales. Une édition de 2005 y ajoute «Mémoires d'espoir», (commentaires et annexes, sans reproduction des pièces officielles).

André Dewavrin dit «**Passy**» : Capitaine revenu de Norvège en 1940, rejoint de Gaulle qui le nomme à Londres chef des 2^{ème} et 3^{ème} bureaux, les services secrets dont il ignore tout. Il sera déchu de la nationalité française et condamné à mort en octobre 1941.

Après la guerre, ses «Mémoires du chef des services secrets de la France libre» comportent quatre livres, dont seuls les deux premiers ont été publiés, selon sa volonté. Une réédition de 2001, enrichie d'annexes et d'annotations, présentée par Jean-Louis Crémieux-Brilhac en donne la raison et permet une meilleure compréhension des réticences des chefs de réseaux et de l'absence d'appui aux maquis attaqués en 1944. Les archives du Bureau central de renseignement et d'action (le B.C.R.A.) ont été ouvertes, mais pas celles des Services secrets anglais.

Edgar de Larminat : colonel de l'armée du Levant en 1940, il s'efforce de faire participer 10.000 hommes à la poursuite de la guerre avec pour objectif immédiat le canal de Suez. Le gouvernement de Vichy contrarie ce projet, Darlan intervient. Avec une minorité de volontaires, de Larminat passe en Egypte après avoir réglé un "prélèvement" de véhicules, canons anti-chars, armes automatiques, munitions en faveur des Polonais qui s'en servirent à Tobrouk. A son procès pour rébellion, la peine de mort sera prononcée.

Auteur d'ouvrages strictement militaires, le général de Larminat a aussi écrit des «Chroniques irrévérencieuses» où, dans la narration de ses aventures, des drames, lâchetés et intrigues, il adopte avec un humour vengeur un style particulièrement tonique.

En 1944, il deviendra chef des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) sur la façade atlantique des poches allemandes.

Les militaires alliés

De nombreux chefs de nations variées ont écrit leurs «Mémoires».

«L'accord du 7 août 1940 eut pour la France libre une influence considérable ... ce fut le cas en premier lieu pour les gouvernements réfugiés en Angleterre ... En particulier Sikorski et Benès, tout ombrageux qu'ils fussent au milieu des intrigues et des susceptibilités qui compliquaient pour eux le malheur, établirent avec moi des rapports constants et suivis.» (Charles de Gaulle) (1)

Wladislav Sikorski, 1^{er} ministre nommé par son président de la république polonaise installé à Paris, puis généralissime des forces polonaises le 7 novembre, n'a pu écrire ses mémoires. Sa disparition en avion à Gibraltar en juillet 1943, dans des conditions qui restent mystérieuses, l'en a empêché. Deux de ses généraux, Anders et Komorovski, ont fait œuvre d'historiens qui éclairent les péripéties du conflit. Leurs rapports adressés à Sikorski ont influencé le général de Gaulle, le colonel Passy et la France combattante.

Général Wladislav Anders «Mémoires 1939-1946» : Combattant en 1914-1918, puis en 1939 après l'invasion nazie. Fait prisonnier, gravement blessé, livré aux enquêteurs et bourreaux du N.K.V.D. de l'U.R.S.S. , il transmet à Sikorski des messages qui révèlent la triste situation de ses concitoyens. L'invasion allemande du 22 juin 1940, qui rompt le pacte germano-soviétique, met fin à 20 mois d'emprisonnement.

Les interrogatoires et les réflexions échappées à des officiers lui font comprendre la tactique de Staline : laisser les puissances occidentales s'épuiser dans une saignée sanglante après quoi «... facilement envahir l'Europe ... y instaurer le régime soviétique.»

Devant le déferlement allemand, après avoir été libéré avec des marques d'égards, il obtient le 14 août 1941 la possibilité de lever une armée polonaise et par les entretiens entre le général Sikorski, Staline, Molotov, l'ambassadeur de la République polonaise, le 3 décembre, la possibilité de faire partir 40.000 soldats et leurs familles en Iran. A Téhéran, il met cette armée à la disposition du général britannique Alexander ; il participera à tous les combats décisifs contre Rommel, arrivé à Alexandrie près du Caire, menaçant le canal de Suez et toute la stratégie alliée dans la Méditerranée.

Puis il participera à la guerre en Italie. Son influence, par l'intermédiaire de Sikorski particulièrement apprécié de De Gaulle, s'exercera sur tous les chefs repliés à Londres. Il sera constamment préoccupé par le sort qui sera réservé à la Pologne après la guerre. Son corps repose avec ceux de ses soldats tombés au Mont Cassin en Italie.

Bor – Komorovski (Bor étant le nom de code de ce général) : son ouvrage «Histoire d'une armée secrète», décrit ses difficultés d'existence et, dans un premier temps, l'organisation générale de la Résistance en Pologne contre l'occupant allemand, le sort réservé à ses concitoyens en zone soviétique.

Contrairement à l'une des caractéristiques de la Résistance Française, à peu près toute l'armée fournit d'emblée ses cadres clandestins ; les savants, les mathématiciens, les intellectuels qui échappent à la déportation, prennent part à la lutte avec la même détermination. Les renseignements parviennent multiples à Londres, puis très tôt des sabotages bien préparés sont confirmés.

Le déclenchement de l'insurrection de Varsovie, laissée à son appréciation, critiquée par Anders, condamnée à l'échec par l'insuffisance de l'armement et par la mauvaise foi de Staline, aura une fin tragique et sanglante. Les leçons de cet échec seront tirées par les autres gouvernements et leurs chefs militaires, par de Gaulle, Koenig, Passy, mais l'Occupant aura accumulé tant de souffrances et de ressentiments que leurs instructions ne seront pas toujours suivies, l'aspiration à la libération est trop ardente pour attendre la présence des alliés.

Les Allemands : Œuvres traduites, consultables à la bibliothèque du Service Historique de la Défense – département Marine – à Lorient.

Général Heinz Guderian «Souvenirs d'un soldat» : sa contribution à la compréhension des événements porte sur les thèmes Stratégies – Incompétence d'Hitler – Poids des partisans.

La stratégie des adversaires

Côté français, la ligne Maginot est significative d'une conception ancienne, essentiellement défensive s'exerçant face à l'Est, négligeant le Luxembourg et la Belgique. Lecteur de toutes les publications de De Gaulle, dont il partage les vues, il réussit à convaincre le commandement allemand et Hitler de l'importance des tanks dans une stratégie offensive. Il développe leur puissance d'attaque en reliant par radio chaque char au commandant d'un combat, en associant l'aviation (les Stukas) à l'engagement sur terre ; l'expérience acquise en Espagne devient un atout précieux.

Guderian deviendra Inspecteur général des troupes blindées.

L'entêtement d'Hitler

Dans la campagne contre l'U.R.S.S., Guderian est parmi les officiers, dont les troupes sous-équipées dans le froid sont arrêtées devant Moscou, qui demandent le repli des armées sur des positions fortifiées. Hitler refuse.

«Depuis le 22 juin, l'ensemble des pertes sur le front de l'est se montait à 743.000 hommes soit 23% de notre force totale de 3 millions et demi d'hommes.»

Plus tard, il affrontera Hitler en pleine réunion de l'état-major, allant jusqu'à le contredire, ce qui lui vaudra d'être limogé deux fois.

Le poids des résistances grecques et yougoslaves

1941 - «La guerre des partisans se développait dans les Balkans et réclamait l'intervention de forces de plus en plus puissantes.» Développement aidé par les Britanniques et qui a conduit Churchill à proposer un plan d'intervention depuis l'Italie neutralisée plutôt qu'en France et à privilégier les parachutages en 1944.

Amiral Karl Dönitz : «Ma vie mouvementée» et «Dix ans, vingt jours», la durée de son commandement.

Lui non plus ne persuada pas aisément ses supérieurs de la Kriegsmarine, ni les dirigeants nazis. Au déclenchement des hostilités, il disposait de 57 sous-marins. Malgré les pertes élevées, leurs succès entraînèrent l'adhésion générale aux conceptions de Dönitz et 1113 sous-marins furent construits au rythme moyen de 26 unités par mois. Qu'en pensaient les Anglais ? Dönitz les cite dans «Ma vie mouvementée».

«La guerre sous-marine fut notre plus grand fléau. Il eut été sage de la part des Allemands de jouer leur va-tout sur cette carte». (Winston Churchill)

«... Karl Dönitz fut probablement le plus dangereux adversaire de l'Angleterre depuis de Ruyter. Notre chance a été que son gouvernement n'ait pas suivi ses conseils.» notamment le conseil de ne pas disperser la puissance de 400 sous-marins dans la Méditerranée et les mers polaires. *«Et il fut très clairvoyant en proclamant que l'Atlantique était le seul théâtre d'opération susceptible de donner la victoire à l'Allemagne.»* (Amiral Cunningham, 1^{er} lord de l'Amirauté, Admiral of the Fleet).

Les bombardements tardifs et peu précis des bases de l'Atlantique ne modifièrent pas la situation et c'est à une avancée technique sur de nouveaux radars équipant les vaisseaux et les avions que la détection l'emporta sur l'invisibilité des U-boote et en 1943 l'avantage bascula en faveur des alliés. *«... à partir de juillet 1943, soit après 45 mois de guerre, les Anglo-américains étaient en mesure de construire davantage de bateaux de commerce que nous n'en pouvions couler.»* (Dönitz). Jusqu'à cette date, 2882 bateaux de commerce avaient été coulés, soit 70% en tonnage des pertes totales subies par les alliés.

1939-1945 - La guerre en mer

Les statistiques de Karl Dönitz Extrait de "Dix ans et vingt jours"

Au 1^{er} septembre 1939 : 57 bâtiments.

Du 1^{er} septembre 1939 au 8 mai 1945 entrèrent en service : 1113 sous-marins.

630 furent perdus : 603 par action de l'ennemi, 20 pour des causes demeurées inconnues,
7 par accidents.

Lors de l'évacuation des bases ou à la fin des hostilités, 215 furent détruits ou coulés par leurs équipages.

Les succès obtenus contre les navires de guerre ennemis (y compris par les mines) furent d'après les renseignements publiés par nos adversaires : 148 coulés, 45 endommagés.

Les sous-marins coulèrent à la torpille, au canon ou par des mines.

2779 bateaux soit 14.119.413 tonnes de jauge brute.

(tous chiffres confirmés par les Alliés et les Neutres)

Général W. Fahrmbacher et **Amiral W. Matthiae** co-auteurs de «Lorient 1940-1945»,
dans la traduction du Capitaine de frégate Aubertin.

Nommé à la tête des armées allemandes alors qu'il se trouve à Pontivy, le général d'artillerie Fahrmbacher rejoint Lorient le 3 août 1944. Il règle aussitôt un problème de hiérarchie militaire avec l'Amiral qu'il associera à son ouvrage, sans doute par courtoisie.

La partie la plus objective et critique de son récit traite de la situation dont il héritait, causée par la décision d'Hitler à l'automne 1942, de créer un «Mur de l'Atlantique» face à d'éventuels débarquements. Le plan proposé est modifié par Hitler qui considère qu'il faut tenir 56 jours avec 16.000 hommes sur 24 km, et non 20.000 sur 50 km. Mais surtout le Führer fait abandonner le pont et les hauteurs de Pont-Scorff, il exige que toute l'artillerie moyenne et lourde soit abritée sous blockhaus avec des angles de tir de 60° seulement et dirigés vers la mer.

Seule la batterie du Grognon dans l'île de Groix peut tirer dans des directions opposées. Quand Rommel inspectera le «mur» de Dunkerque à Bayonne, il reconnaîtra en mai 1944 l'importance du travail accompli, mais *«émettra des réserves, déjà exprimées par le commandement supérieur de Lorient en ce qui concernait la valeur d'une place que rien ne défendait du côté de la terre.»*

Fahrmbacher s'efforcera d'utiliser au «mieux» tous les moyens défensifs. *«L'approvisionnement en eau causa aussi de grands soucis»*. Sept citernes de 300m³ furent construites à l'intérieur de la base des sous-marins.

A coté d'initiatives et réalisations positives, la seconde partie du récit est entachée de silences sur les charniers, les désertions, l'insuffisance de l'armement des F.F.I., voire de contre-vérités, telle la neutralisation du Pont Lorois sur la rivière d'Etel qu'il attribue aux Américains, sans parler du sabotage initial opéré par les F.F.I. du commandant Le Garrec.

Dans l'un des tout premiers exemplaires de la traduction d'Aubertin on peut lire : *«Fahrmbacher a écrit son récit à la demande du Service historique de l'État-major général des Etats-Unis»* ... alors qu'il était en Allemagne en 1946.

I. Charles de GAULLE : «une guerre de Trente ans»

«A mon avis, la France ne peut être la France sans la grandeur».

Une aussi noble conviction ne peut se traduire dans le comportement que par la force du caractère et une lucidité aiguë. La chronologie établie par J.L. Barré dans la réédition des Mémoires ... en 2005 est un guide utile qui permet de suivre la constance des qualités de Charles de Gaulle, le développement de ses conceptions militaires.

A Saint-Cyr, sous-lieutenant en 1912, il rejoint le 33^{ème} Régiment d'Infanterie d'Arras, où il avait déjà passé une année de service, sur les conseils de son père Henri de Gaulle, ancien engagé volontaire en 1870. Le lieutenant-colonel Pétain est à la tête du régiment et de Gaulle, promu lieutenant le 1^{er} octobre 1913, a déjà des conceptions distinctes de celles de son supérieur en faisant prévaloir l'esprit d'offensive et la souplesse des mouvements.

Pendant la guerre de 1914-1918, après une blessure en Belgique, opéré à Paris, de retour au 33^{ème} régiment, il connaît la guerre des tranchées. Croix de guerre en 1915, promu capitaine, blessé et évacué, après des soins au Mont-Dore il revient dans l'Aisne.

En février 1916, son régiment est dirigé sur Douaumont, le général Pétain défend Verdun. Blessé par baïonnette, de Gaulle est fait prisonnier, soigné à Mayence puis interné en Westphalie. Après quelques tentatives, il réussit à s'évader en compagnie d'un autre officier mais les deux hommes sont repris près d'Ulm en novembre.

Le capitaine de Gaulle expose à ses compagnons les erreurs du haut-commandement au cours de conférences. De 1917 à 1918 il s'évadera 5 fois, sera repris et sanctionné de plus en plus sévèrement. L'Armistice du 11 novembre, s'il le remplit de joie, lui fait éprouver le *«regret indescriptible de n'avoir pas pris [à la guerre] la meilleure part»*. 1919 est pour de Gaulle une année riche d'enseignements, de réflexion, d'expériences nouvelles.

En avril il est détaché en Pologne, instructeur des troupes aux prises avec l'Armée rouge, il est aussi à l'État-major des opérations et encadrement. Rattaché en 1920 au cabinet du Ministre de la guerre, sa conduite en Pologne lui vaut en 1921 une citation élogieuse. C'est aussi l'année de son mariage avec Yvonne Vaudroux, alors qu'il est professeur d'histoire à l'école St-Cyr.

Admis à l'École Supérieure de guerre en 1922, il en sortira en 1924 avec la mention minimale «Bien» à laquelle n'est pas étrangère l'affirmation de son indépendance d'esprit à l'égard des doctrines traditionnelles. Les années suivantes il publie, d'abord dans la "Revue militaire française", une contestation de l'enseignement de l'école de guerre, suivie de 3 leçons données dans cette école qui dressent contre lui la majeure partie de sa hiérarchie. On lui refuse un poste de professeur à cette école et il est mis à la disposition du général des troupes du Levant. Il sera chef des 2^{ème} et 3^{ème} bureaux de l'État-major à Beyrouth.

De retour en France en 1931, il sera plongé dans l'activité politique, administrative et technique du Secrétariat général de la Défense nationale, et en retirera le bénéfice de l'expérience vécue d'un haut niveau de décision. Outre des revues, il présente dans des ouvrages comme "Le Fil de l'épée" l'essentiel de sa pensée militaire ; son avancement n'est pas affecté, de commandant il passe au grade de lieutenant-colonel en 1933, année de la publication dans la Revue politique et parlementaire de "Vers une armée de métier" reproduite dans l'ouvrage paru en 1934, sans demander l'autorisation de ses supérieurs. Il lui vaut l'opposition du Haut-État-major, de Pétain, de Weygand, de Blum qui évoluera, mais l'adhésion de Paul Reynaud, Léo Lagrange ..., l'intérêt approbateur de quelques chefs qui ne s'expriment pas, tel le général Delestraint.

Devant la menace renouvelée de la puissance militaire allemande, par l'accession d'Hitler au pouvoir, il préconise «*un instrument de manœuvre préventif et répressif*» qu'est le char d'assaut, employé dans un corps d'action autonome au service d'une stratégie offensive, essentiellement mobile afin d'exploiter en profondeur les percées réalisées. Cette thèse induit une professionnalisation d'une partie de l'armée. Une proposition de loi en mars 1935, dont il est l'auteur, défendue par Reynaud et Serre à la Chambre des députés, n'obtient pas le succès espéré.

En 1936, l'occupation de la zone démilitarisée de la Rhénanie sur décision d'Hitler, conduit le lieutenant-colonel de Gaulle à tenter de convaincre Léon Blum de créer d'urgence une armée blindée. Le Président du conseil peu convaincu développera la production des blindés mais sans l'autonomie d'un corps cuirassé, sans modifier les plans défensifs de l'État-major. En 1937, de Gaulle affecté au 507^{ème} régiment de chars à Metz, en prend le commandement par intérim et est promu colonel.

Après l'invasion de la Pologne, à la veille de la déclaration de guerre de la Grande Bretagne et de la France à l'Allemagne, il est nommé commandant des chars de la 5^{ème} armée, région d'Alsace-Lorraine, le général Delestraint est alors Inspecteur des chars. En janvier 1940, il est l'auteur d'une ultime tentative pour amener à ses vues 80 personnalités militaires et politiques, par un memorandum intitulé "L'Avènement de la force mécanique" qui dénonce la passivité de l'État-major, l'engourdissement des troupes dans cette «*drôle de guerre*» où il ne se passe rien, prévoit l'offensive allemande et le désastre qui s'ensuivra.

En mars, Reynaud devient Président du Conseil, en mai, Churchill est 1^{er} ministre et le 21 mai de Gaulle deviendra général de brigade à titre temporaire.

Entre temps, le 10 mai, l'ennemi après avoir envahi le Danemark et presque toute la Norvège a déclenché son offensive générale. Le 16 mai, témoin consterné du triste cortège des réfugiés, éprouvé par le spectacle des soldats qui ont jeté leurs fusils et marchent vers le sud, obéissant lui apprend-on à l'ordre lancé du haut des Panzers «*Nous n'avons pas le temps de vous faire prisonniers*», furieux de constater que c'est l'ennemi qui a adopté sa stratégie, de Gaulle écrira «*Ce que j'ai pu faire par la suite, c'est ce jour-là que je l'ai résolu*» (2).

Et, homme d'action et de devoir, il contre-attaque au nœud routier de Moncornet, remporte deux succès à Laon et jusqu'aux abords d'Abbeville, où il reçoit l'ordre de rejoindre Paris ; en remaniant son gouvernement, Reynaud l'a nommé Sous-secrétaire à la Défense ... et le maréchal Pétain Vice-président du Conseil.

A Paris il constate que devant la perspective de la défaite, la scission se développe entre ceux qui veulent terminer la guerre en demandant l'armistice à l'ennemi et ceux qui s'y opposent ; parmi ces derniers, de Gaulle propose que le gouvernement et les services ministériels rejoignent l'Afrique du Nord. Reynaud qui entame le repli à Bordeaux semble l'accepter. De Gaulle part à Londres et s'emploie à convaincre Churchill de ne pas renoncer à l'accord franco-britannique du 28 mars au prix de garanties que la flotte française ne soit pas livrée. A Londres, il appuie un projet d'union franco-britannique que Churchill fait approuver par son gouvernement.

Le 10 juin, l'Italie entre en guerre, le 11 Paris se déclare "ville ouverte", le 14 les Allemands y entrent. A son retour, de Gaulle a appris la démission de Reynaud mis en minorité par l'intervention de Weygand, chef des armées appuyé par Pétain ; il fait partir sa famille en Angleterre par le dernier bateau à quitter Brest.

Nouveau chef du gouvernement, le maréchal Pétain demande l'Armistice le 17 juin 1940, de Gaulle s'envole pour Londres.

II. FEMMES AGENTS SECRETS

MISSION n°1 : *récit de Annie BUREL* (1^{ère} partie)

J'étais la seconde fille d'une famille de 5 enfants et nous habitions dans la maison blanche à étages située à l'angle de la rue de Mellac et de la place des Ecoles, à Quimperlé. La maison s'élève au même emplacement, toujours blanche, mais les lieux ont changé depuis que l'Ecole Primaire Supérieure a été supprimée et remplacée par le Lycée de Kerneuzec.

L'E.P.S. conduisait au Brevet Supérieur, en 3 ans après le Brevet Élémentaire, comme dans les Ecoles normales d'Instituteurs ou d'Institutrices. Anna Guillemot ma mère était concierge de l'Ecole. Mon père, ajusteur, travaillait à l'Arsenal de Lorient et s'y rendait chaque jour.

J'avais 18 ans en 1942 – j'en paraissais 16 – quand ma mère m'annonça que Mademoiselle Queffurus, l'Econome de l'E.P.S. désirait me parler. Je me demandais ce qu'elle avait à me dire puisqu'elle venait fréquemment à la maison parler à ma mère et à Mlle Le Bars, la modiste de la rue Savary, dans une pièce à l'arrière ; elle aurait déjà pu le faire, me semblait-il.

Mlle Queffurus, après m'avoir expliqué que beaucoup de Français n'acceptaient pas la défaite, ni la complicité du gouvernement, ni la présence d'armées étrangères qui faisaient la loi et, devant mon évidente approbation, me demanda si je ne voulais pas aider ces Français patriotes. J'étais prête à le faire et me mis aussitôt à sa disposition, trouvant cela tout naturel. Mlle Queffurus me fit de nombreuses recommandations, dont la discrétion absolue, y compris à l'égard de tous les membres de ma famille. Je devais apporter des documents importants chez un sculpteur parisien, M. Richier, de qui je devais retenir le nom et l'adresse sans jamais les écrire.

J'ai pris les «papiers» chez M. Lenogré, prothésiste dentaire, en présence d'un autre homme inconnu, silencieux, que je n'ai plus revu ; est-ce lui qui les avait établis ? J'ai su après la Libération, que c'était les plans détaillés de l'intérieur de la base des sous-marins de Lorient. Conformément à la consigne, mon père était tenu dans l'ignorance de mon engagement, il se douta de nos activités, mais sa discrétion facilita la nôtre.

Généralement, j'ignorais moi-même ce que je transportais et à qui je pouvais avoir affaire. J'ai vite compris que ce que l'on a appelé «le cloisonnement» protégeait la vie de chacun de nous, et que moins on en savait, meilleure était la protection de tous.

Je conserve le souvenir très vif de ma mission, fertile en émotions, c'était le première ! D'autres suivirent dans le Finistère sud et le Morbihan, notamment à Malestroît plusieurs fois. Le jour fixé, j'ai pris le train de nuit Quimper-Paris, munie de ma petite valise qui ne contenait que ce qui était nécessaire pour un court séjour, en principe chez ma cousine qui m'invitait ; les documents étaient sur moi, dans une pochette à même le corps. J'étais calme, plutôt reconnaissante à Mlle Queffurus, Mlle Le Bars, M. Lenogré, de la confiance qu'ils m'avaient témoignée et donc, après Vannes ... je m'endormis. Je fus réveillée par le freinage aigu du train qui s'arrêta dans une obscurité totale, aussi bien dans les wagons qu'au dehors.

Mes voisins s'étonnaient : «*Ce n'est pas encore la gare de Questembert ...*» mais aussitôt des accents trop connus retentissaient sur les voies, suivis de l'entrée de soldats allemands dans les wagons, fusils ou pistolets pointés sur les voyageurs qu'ils éclairaient de leurs lampes-torches.

Au bout du wagon, je pouvais voir un gradé qui s'attardait longuement sur chaque visage de gens, debout dans le couloir, qui n'avaient pas trouvé de place assise. Tout se déroulait dans le noir et un silence angoissant, troublé par l'ordre de se lever à tour de rôle, quand le gradé passait dans le compartiment. Quand il entra dans le nôtre, j'avais compris qu'on recherchait quelqu'un dont les Allemands avaient le signalement, et je me disais *«Tout ça c'est pour moi ! C'est moi qu'ils cherchent !»* Pendant que les yeux fermés, les bras croisés sur mes précieux documents, je laissais scruter mon visage, je me composais une apparence neutre, impassible. Mais quel soulagement quand ce fut le tour du voisin. Au terme de leur vaine inspection, ils passèrent au wagon suivant. Je ne sais s'ils ont trouvé le "recherché", on ne distinguait rien à l'extérieur. Le train reparti, je n'ai pu retrouver le sommeil, mais nous sommes arrivés à Paris sans autres ennuis.

Le domicile de mon correspondant n'était pas loin de la gare Montparnasse. M. Richier et sa femme m'attendaient. C'étaient des gens aisés, tout à fait charmants ; ils m'offrirent un bon petit déjeuner en déplorant de ne pouvoir me donner du beurre breton car ils en manquaient beaucoup et rencontraient de graves problèmes d'approvisionnement. Débarrassée de mes papiers compromettants, je suis resté bavarder avec la dame tandis que M. Richier s'isolait dans une autre pièce ; il en revint bientôt me disant qu'il me confiait des documents à rapporter ... demain, car il fallait qu'aujourd'hui je me repose.

Le lendemain, l'enveloppe qu'on m'avait remise avait pris la place de la précédente ; je me répétais mes nouvelles consignes : *«Prendre le train de Quimper mais descendre à Auray. A la gare prendre la correspondance pour Pontivy. Aller de la gare de Pontivy au jardin public situé devant le Collège. S'y promener comme en flânant et repérer le Monsieur qui m'attendra. Il aura à la main un journal dont je pourrai lire le titre, l'Œuvre. Si absent, rejoindre Quimperlé.»* Car je ne connaissais ni l'identité ni l'adresse des destinataires de mon enveloppe.

Le voyage se passa très bien, ... jusqu'à Auray et là, gros ennui, le train avait pris du retard, il n'y avait pas de correspondance pour Pontivy. Après un moment de désarroi, je décidai de faire du stop, il fallait absolument être arrivée avant le soir. Valise à la main, j'ai atteint la route de Pontivy et commencé à faire des signaux. Il n'y avait pas la circulation que l'on connaît maintenant et je trouvais le temps long. Deux véhicules s'étaient arrêtés, leurs conducteurs n'allaient pas à Pontivy.

Puis arrive à ma hauteur un camion bâché et le voisin du chauffeur me demande : *«Où allez-vous Mademoiselle ?»* C'était un camion allemand. Je ne pouvais pas reculer. Il transportait des Todt, ces travailleurs à qui l'on donnait le nom de l'entreprise hitlérienne qui les employait. Ils furent très courtois pour cette petite jeune fille qui avait raté sa correspondance et demandait qu'on veuille bien la déposer à la gare, ce qu'ils firent en recevant un flot de remerciements. Comme il n'y avait pas eu d'arrêts, j'arrivais en avance au jardin du Collège. Là, conformément aux instructions, j'admirais les fleurs en louchant à droite et à gauche.

Le jardin était beau et d'autant plus tranquille qu'il n'y avait qu'un seul visiteur en dehors de moi. J'ai fait le tour d'un parterre en me rapprochant de lui, il avait bien un journal en main mais le tenant dans le dos, je ne pouvais rien lire. Alors je suis allée lui demander l'heure, le journal passa devant, c'était L'Œuvre. Moment mémorable qui me faisait oublier les déboires du matin. Et ce n'était que le début d'une journée bénie, car après avoir sonné au domicile où je venais d'être conduite par mon guide souriant, dès la porte ouverte ce furent des exclamations de joie partagée ; je retrouvais M. et Mme Dervieux, professeurs à Quimperlé avant de l'être à Pontivy.

La journée se passa agréablement, chacun se trouvant en confiance, en dépit de l'absence de présentation de mon guide qui plusieurs fois me sourit avec bonté, hochant la tête en disant : *«Si jeune ! Si jeune !»*. On l'appelait par un prénom dont je pensais qu'il n'était pas le sien ; la déférence dont l'entouraient M. et Mme Dervieux, le fait que ce soit lui qui proposa d'aller examiner les documents que j'avais rapportés à M. Dervieux dans la pièce à

côté, me laissaient supposer qu'il était un personnage important. Je me gardais bien sûr de toute question.

Je n'ai connu son identité qu'à la libération de la Bretagne en 1944 ; c'était mon Chef supérieur, fondateur du réseau «Cohors-Asturies» auquel j'appartenais : Jean Cavaillès, universitaire et combattant déterminé.

A mon retour, j'ai rendu compte à Mlle Queffurus des péripéties de ma mission ; elle avait demandé à ma mère de l'avertir de mon arrivée, pleine d'angoisse sur mon sort et enfin rassurée. De ces jours date mon enrôlement homologué au réseau quimperlois avec ma mère, mon frère Louis, Mlle Le Bars, M. et Mme Lenogré, Quémeneur brigadier-chef des Eaux et Forêts, les charcutiers de la rue Brémond d'Ars : M. et Mme Barbier, Le Noc maraîcher. Un ancien élève de Cavaillès et comme lui philosophe, Jean Gosset, dirigea le réseau en l'absence de son créateur.

L'équipe «CHRISTOPHE» : récit de Marcelle JEGO, épouse Guymare (1^{ère} partie)

Mes parents tenaient le café du Musée, adossé aux remparts du château d'Hennebont, juste avant le porche qui donnait accès au Musée ; il a été détruit par l'artillerie ennemie à l'arrivée des Américains en août 1944. Ce fut un beau feu d'artifice avec les munitions cachées. Il n'a pas été reconstruit. J'y ai passé les années de la guerre en aidant mes parents ; il était fréquenté par les gens du pays et aussi par les marins et soldats allemands.

Un jour, Pierre Ferrand m'a proposé de le renseigner sur tout ce qui concernait les militaires de la Kriegsmarine et de la Wehrmacht. J'ai aussitôt accepté. J'ai vite fait des progrès dans cette activité car j'avais un atout majeur gardé secret. Il m'avait été appris par une religieuse autrichienne, sœur Marguerite, qui avait dû s'exiler avec l'Ordre des Ursulines, sitôt l'*Anschluss* prononcé en 1940 ; elle avait trouvé refuge en l'Institution où je préparais mes examens et m'avait enseigné la langue allemande.

Pierre était extrêmement discret sur ses propres activités et c'est peu à peu que j'ai compris que j'étais membre d'un groupe dont j'ai connu le nom plus tard. Au cours de circonstances ou de missions imprévues, j'ai rencontré mes camarades ; ils n'utilisaient pas entre eux leurs noms de code. Pierre Ferrand «Gaby» est resté Pierrot, Mathieu son frère et Renée sa fiancée faisaient partie du groupe d'Hennebont ainsi que le chirurgien Emile Abraham, Louis Avry tué en 1944, les cheminots Armand Bardu et Paul Roy, aussi Louis Belzic, Yves Le Gal, Jean Laouenan, «Yves» en principe c'était Jean Simon, toujours calme dans l'action aussi déterminé que modeste, le docteur Ferdinand Thomas qui transportait des explosifs entre ses visites. Moi, j'étais «Micheline».

S'y ajoutaient ceux des communes proches : Jean Morvan et son ami Roger Vinet de Quiberon qui nous a rejoints pour organiser les maquis, Le Métayer, Moyzant, d'autres que je n'ai pas identifiés. Je ne posais jamais de question. En tout, nous étions une bonne vingtaine de membres très engagés.

Nous savions «Christophe» en relation avec un commandement supérieur, son autorité était naturelle et aimable, l'appellation d'«équipe Christophe» s'est imposée ... et nous est restée. Pour revenir à ma participation, les renseignements demandés ont été largement fournis. J'ai fait connaître les N° des U-boote, à leur arrivée et souvent avant leur départ, les mouvements de troupes. Je ne crois pas avoir éveillé la méfiance des Occupants, ni ma mère en les servant. Nous tenions mon père à l'écart, ça valait mieux ! Ils eurent à notre égard cette réflexion : «Elles ont leur fierté nationale». Une fois pourtant un marin lança aux autres : «Attention !

elle comprend l'allemand». Impassible, comme indifférente à leurs propos, je continuais à servir en donnant le change. Au retour de permission, ils parlaient des bombardements en Allemagne, parfois sans nouvelles des leurs.

J'ai pu constater la démoralisation qui gagnait des militaires de tous grades. Un jour, quatre officiers de la Wehrmacht exigèrent de consommer dans notre salle à manger et, sans joie, ils burent beaucoup. En sortant, ils visèrent au revolver la rangée des bouteilles sur les étagères du café ; ma mère s'interposa et les calma ... ils avaient arrosé leur départ pour la Russie.

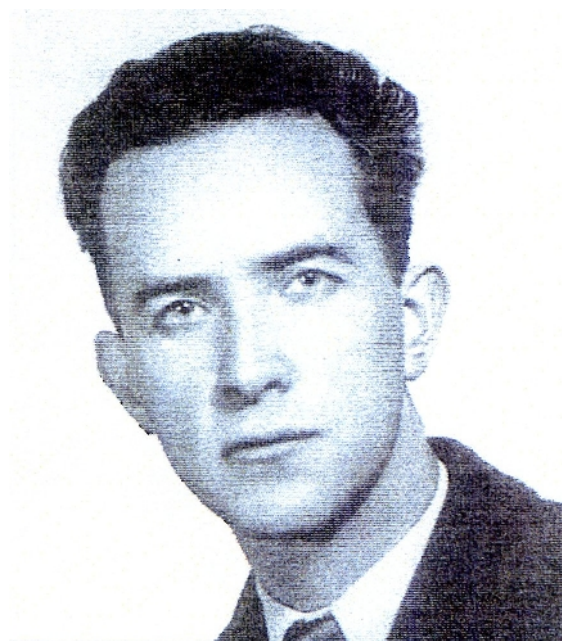
J'ai ajouté à ce rôle celui d'agent de liaison ; à bicyclette à Vannes, j'ai souvent apporté des messages, toujours dans la même boîte aux lettres, sans jamais rencontrer leur destinataire.

Au début de 1943, l'engagement de notre groupe a pris une autre tournure, «Christophe», après un stage, nous a appris la préparation des explosifs, leur emploi fut confié aux hommes. 1943 a été l'année du Service du travail obligatoire (le S.T.O.), obtenu facilement de Vichy par les dirigeants allemands. Il a fallu penser au sort des «Réfractaires» devenus hors la loi, à leur protection, à la mise en place de refuges qui précédèrent les «Maquis». En 1944, la lutte est devenue plus dure, les dangers plus grands, la répression accentuée.

A cette époque, je transportais des armes dans les sacs de ma bicyclette. Un jour j'ai eu beaucoup de chance ; je devais apporter rapidement un revolver hors d'Hennebont. Arrivée près du pont, je vois les Allemands en contrôler l'accès. Plusieurs très jeunes filles sont à l'entrée, je leur demande de m'accompagner, quoique surprises elles acceptent, je me fonds au milieu du groupe rieur, vélo à la main ; les soldats nous invitent à passer ... sans nous contrôler. J'avais déjà évité des Feldgendarmes à Brandérion en les gratifiant, sans ralentir, d'un trompeur «*Guten morgen !*»



Jean CAVAILLÈS



Jean GOSSET

Documents de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération

III. **COHORS – ASTURIES : activités dans le Morbihan et le Finistère**

«Frontière étroite de la clandestinité, où les impératifs du combat souterrain muraient chacun dans le champ clos de ses activités, telles des taupes creusant chacune leur galerie, poursuivant inlassablement le même but, farouchement, obstinément, proches les uns des autres, et cependant condamnés à s'ignorer.»

Jacques Debu-Bridel – Conseil national de la Résistance.

Parmi les impératifs du combat clandestin, mené contre un ennemi implacable, disposant d'un service spécialisé dans la traque des opposants depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le secret observé a privé les acteurs de la connaissance de l'identité des chefs, de ceux qu'ils rencontraient, du nom de leur réseau, conditions qui les ont conduits parfois à appartenir à plusieurs groupements à la fois. Ce n'est qu'à la libération du pays que les langues ont pu se délier, les historiens et les journalistes enquêter et écrire librement, consulter plus tardivement les Archives des belligérants.

L'impératif de sécurité a rendu rares les notes personnelles, la chronologie des faits souffre de lacunes, la priorité est donc donnée aux témoignages écrits d'acteurs, tels ceux de la sœur aînée de Cavaillès, Gabrielle Ferrières et de son mari, premiers recrutés d'un groupe réduit de gens influents, ou de témoins vivants du réseau «Cohors», acteurs bretons modestes mais non moins méritants.

Les activités du réseau sont ici relatées dans le cadre géographique limité de la Bretagne.

«La seule chose qui m'ait vraiment fait peur pendant la guerre, c'est le péril sous-marin.» (W. Churchill)

La base des sous-marins allemands de Lorient, la plus importante de la façade atlantique, est à l'origine de travaux défensifs considérables, provoquant un «renseignement» constant aux Alliés, assuré par les agents des réseaux, doublé d'une «action immédiate» aux formes variées : tracts, agressions et surtout sabotages, s'achevant par l'organisation de Volontaires armés.

COHORS et Jean CAVAILLÈS :

A temps exceptionnels, gens exceptionnels qui ne se considèrent pas comme tels.

Jean Cavaillès, né en 1903 à Saint-Maixent est fils d'officier. Après des études à Bordeaux, il prépare à Paris l'entrée à l'Ecole normale supérieure, y est reçu 1^{er} en 1923. Agrégé de Philosophie en 1927, il possède aussi la Licence de Mathématiques. En 1930, il bénéficie d'une bourse Rockefeller et séjourne une année en Allemagne, pour sa thèse de Doctorat. Quelques années après, il y retourne et comprend l'inhumanité du régime nazi. Maître de conférences à la Faculté de Strasbourg en Philosophie générale et Logique, il est mobilisé. Lieutenant en 1940, il est fait prisonnier, s'évade et rejoint à Clermont-Ferrand sa Faculté repliée.

Sa rencontre avec Pineau et d'Astier de la Vigerie auxquels le présente Lucie Aubrac, sa participation au journal «Libération», en font un des fondateurs d'un mouvement du même nom en zone vichyste. Nommé à la Sorbonne en 1941, il est co-opté au comité directeur du mouvement que crée Christian Pineau en zone occupée. Les appellations Libération-Nord et Libé-Sud apparaîtront plus tard.

«En moins de trois mois, Cavaillès réussit à mettre sur pied une organisation solidement implantée en Normandie, dans la vallée de la Seine, en Bretagne, en Charente et en Gironde. En outre, par ses contacts avec « La Voix du Nord » il collecta des informations de grande valeur sur le Nord et le Pas-de-Calais.» (étendues aussi à la Belgique) Passy (3)

Jean GOSSET

Ancien élève de Cavaillès, il est professeur de Philosophie à Brest en 1938, puis à Vendôme. Démobilisé il y revient jusqu'en juillet 1941, sa détermination à résister à l'occupant lui fait demander sa mise en congé. Il a des amis en Bretagne, rencontrés en 1938 à Roscanvel, dans un colloque de la revue catholique «Esprit», Marie Queffurus, M. et Mme Dervieux. En vacances chez ces derniers, il tente de recruter à Brest en 1941, en vain ; poursuivi, il se réfugie à l'E.P.S. de Quimperlé, chez l'économe Mlle Queffurus qui lui donne son accord, comme les Dervieux, puis Mlle Le Bars. Tous étendent le mouvement à des gens sûrs.

En février 1942, il rencontre Cavaillès, entre dans son réseau en apportant les recrues bretonnes, parmi elles Yvonne Queffurus sœur de Marie, restauratrice à Concarneau. Mlle Le Bars a eu l'accord de son oncle Kervahut, instituteur qui recrute à son tour ; il en va de même à Pontivy avec les Dervieux. L'extension atteint Hennebont, Baud, Lignol, les régions de Quimperlé et de Quimper.

Le B.C.R.A.

Gabrielle Ferrières a écrit que son frère avait rencontré plusieurs fois de Gaulle. A Londres, il aura pris contact avec le colonel Dewavrin qui, sous le pseudonyme de «Passy», recevait depuis 1940 les messagers de France et les informations écrites ou par radio de la métropole.

D'abord nommé par de Gaulle chef du 2^{ème} Bureau, Passy prendra une importance accrue ; l'évolution des appellations : Service de renseignements (S.R.), Bureau central de renseignements et d'action militaire (B.C.R.A.M. ou plus communément B.C.R.A.) suit le déroulement des événements et l'extension des responsabilités.

Le B.C.R.A. fonctionne en relation étroite avec le Ministère anglais de la Défense, sa dépendance tient aux conditions qu'imposent les événements ; les Anglais seuls en lutte depuis 1940 sont seuls en mesure d'assurer les liaisons radio, les parachutages et retours des agents secrets, le passage par sous-marins des chefs résistants et ralliés à de Gaulle. L'accord conclu avec Churchill, la vision d'avenir clairvoyante de De Gaulle, sa volonté inébranlable, la détermination et l'intelligence de Passy permettront progressivement d'assurer une relative indépendance de la France libre. Ce sera plus difficile encore sur le plan militaire.

L'un des adjoints, Stéphane Hessel, choisit souvent les noms par référence à l'Histoire de la Grèce : «Phalanx», ordre serré de bataille, le réseau originel de Ch. Pineau, «Phratricie», subdivision d'une tribu, réseau présent à Quimperlé, ou à l'organisation militaire romaine : «Manipule», «Centurie», ... «Cohors», fraction d'une légion et au sens figuré troupe quelconque pour le réseau de Cavaillès, homologué code «RK» en février 1942.

L'importance prise par Libération-Nord conduit ses fondateurs à vouloir connaître les priorités du Chef de la France libre, et aussi à lui faire savoir leurs difficultés financières et de liaison. Leur tentative d'embarquement pour Londres échoue, ils sont arrêtés près de Narbonne par la Police française en septembre 1942. Condamnés par le Tribunal militaire, dirigés vers un camp par train, à Toulouse, Pineau s'échappe au départ, Cavaillès est interné ... Il occupe sa détention à écrire un mémoire, réédité en 1997 sous le titre «Sur la logique et la théorie de la science». Le général de Lattre de Tassigny autorise ses amis à lui apporter des ouvrages de référence. Aidé par un ouvrier communiste, il s'évade en janvier 1943 et rejoint Paris. Peu après, il est révoqué par Vichy, change de nom et d'aspect. En son absence, Jean Gosset a assuré la direction des tâches.

COHORS et le renseignement en 1942

Cavaillès a reçu des consignes visant à éclairer l'Amirauté sur ce qui se passe à Lorient. En mars 1942, Gosset informe Mlle Queffurus qu'elle doit se renseigner sur un câble qui semble devoir relier Groix à Lorient. Réponse : sans doute un câble téléphonique, il entre dans le dispositif qui va permettre au Commandement allemand d'être relié à tous les postes défensifs de la base.

Les abris bétonnés I et II, pour la réparation et l'armement des sous-marins, ont été édifiés sans riposte décisive et le gigantesque n°III donnant directement sur la rade et la mer est commencé, la menace s'accroît. Plusieurs services secrets font parvenir différents plans à Londres, permettant d'établir des recoupements ou d'apprécier l'évolution des chantiers et de la main-d'œuvre mobilisée.

La jeune Agent RK 114 participe à cette tâche essentielle avec succès et rencontre Cavaillès à Pontivy, sans savoir qu'il est son chef supérieur.

Jean Gosset vient plusieurs fois à Quimperlé et met en place les antennes locales qui, en permanence, obtiennent des renseignements sur les trains de troupes, les travaux côtiers, le nouvel aérodrome de Lann-Bihoué, la base de Lorient, son alimentation électrique, les machines utilisées.

A la Pentecôte, Yvonne Queffurus lui procure un *Ausweis* qui lui permet de circuler sans risques dans la zone côtière interdite ; elle achève la constitution de son groupe concarnois. Le Docteur Nicolas en est l'animateur et obtient le plan des défenses côtières de Bénodet au Pouldu.

F. Dubout, ouvrier qui travaille à Lann-Bihoué et rentre le soir à Quimperlé, remet le plan de l'installation électrique extérieure de l'aérodrome à Mlle Queffurus. Plus tard, celle-ci fera partir le plan de situation des fortifications côtières du Pouldu à Larmor-Plage.

A Pontivy, Maurice Dervieux a recruté d'anciens élèves ; ils relèvent les coordonnées des postes de tir de la Flag, la défense contre avions, d'Hennebont à Pontivy, transmises à Londres.

Les Anglais exploitent les renseignements fournis et font la guerre sur plusieurs fronts. Un raid audacieux organisé par mer dans la nuit du 28-29 mars 1942, conduit un navire chargé d'explosifs sur la porte-écluse du bassin de Saint-Nazaire qu'il éperonne. La grande forme est mise hors d'usage, les cuirassés ennemis qui y étaient réparés sont dans l'impossibilité de continuer leurs missions dans l'Atlantique, ils finissent par se réfugier dans les fjords nordiques, inutiles.

L'amiral Dönitz et son État-major jugés menacés doivent quitter Kernevel pour Paris.

IV. De la France libre à la France combattante

«Le général de Gaulle prit immédiatement son parti. Il n'eut jamais d'hésitation sur la ligne de conduite à suivre. Contre l'ennemi, les vraies possibilités immédiates étaient les territoires français d'Outre-mer, qui renforceraient l'Allié : l'Empire britannique, donneraient à la France libre le support territorial qui la rendrait suffisamment indépendante vis à vis de cet allié et d'où partiraient des actions qui seraient un exemple pour la Nation momentanément impuissante.»

Edgar de Larminat (4)

Londres

Dès son arrivée à Londres, de Gaulle obtient de Churchill la liberté de parler à la B.B.C. – la radiodiffusion britannique – et le lendemain 18 juin, il lance un appel argumenté

aux Français. Il parle en chef de guerre qui invite les militaires, ingénieurs et techniciens se trouvant en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec lui.(5) Le lendemain l'invitation est renouvelée, plus pressante, débordant la métropole. Il parle alors *«d'un gouvernement tombé sous la servitude et dit avoir conscience de parler au nom de la France.»*(6)

Il vient de *«hisser les couleurs»* avant le combat permanent qu'il mènera en dirigeant, militairement d'abord des compagnons d'armes, puis des civils qui se rallieront, finalement tous ceux qui participeront au renversement de la situation et à la libération du pays.

Encore ignorait-il les conditions de l'armistice signé par Pétain la semaine suivante, le 24 juin, dans le wagon où fut signé celui de 1918 et où d'emblée le maréchal Keitel avait précisé que *«les dispositions fondamentales en étaient inaltérables et qu'elles devaient être acceptées ou rejetées en bloc»*. Parmi ces dispositions : la France partagée en 2 zones dont l'une était occupée, l'Alsace et le Nord zones interdites, l'extradition d'émigrés qui avaient bénéficié du droit d'asile et qui pour Keitel *«étaient des fauteurs de guerre, des traîtres allemands»*, l'interdiction à tous les ressortissants français de reprendre les armes contre l'Allemagne, les frais d'entretien des armées d'occupation couverts par un versement de 400 millions de francs par jour ... L'Allemagne acceptait *«pour une période transitoire»* une armée d'armistice en zone non occupée de 120 à 130.000 hommes et s'engageait à ne pas s'emparer des navires de guerre que le gouvernement français devait désarmer dans les ports d'attache.

Plus d'un million d'hommes faits prisonniers le restaient, susceptibles d'apporter une main d'œuvre gratuite dans l'économie du Reich.

Les appels à le rejoindre n'apportent à de Gaulle que quelques centaines de volontaires recrutés chez les militaires stationnés au Royaume-Uni, parmi eux des officiers dont le grade dépasse rarement celui de capitaine, un vice-amiral : Muselier qui ajoutera au pavillon des navires la croix de Lorraine, des capitaines de Corvette, tel d'Argenlieu, puis les rapatriés de Narvik : Koenig, Dewavrin promu chef des services secrets dont il ne connaît rien (futur colonel «Passy») ... et aussi des civils de valeur : René Pleven, ancien collaborateur de Jean Monnet, René Cassin professeur de Droit et principal juriste de la France libre.

Des appuis précieux viendront de l'extérieur : le général Catroux, gouverneur de l'Indochine qui, bien que d'un grade supérieur, se mettra à la disposition du chef de la France libre, le colonel de Larminat chef d'État-major de l'armée du Levant, autre rebelle mis aux arrêts, évadé qui fera connaître son ralliement, un bataillon colonial stationné à Chypre, puis des gens de tous âges et conditions, les uns traversant la Manche comme les hommes valides de l'Île de Sein, d'autres l'Espagne, des aviateurs atterrissant à Gibraltar ... tous résolus à continuer la lutte.

Certains préfèrent rester inactifs en Grande-Bretagne quand leur fortune ou leur profession le permettent et fournissent des «stratèges de café» ou, faisant plus confiance à Pétain et Darlan rejoignent les États-Unis ; parmi ces derniers se distinguèrent des ennemis politiques de De Gaulle, à qui de grands journaux ouvrirent leurs colonnes. Enfin, il y avait bon nombre de sceptiques et parmi eux l'État-major britannique.(7)

Le 28 juin 1940, Winston Churchill et son gouvernement reconnaissent *«le général de Gaulle comme chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée»*. R. Cassin et de Gaulle préparent un texte plus large, plus précis, qui va engager les deux parties dans la poursuite de la guerre, en définissant les conditions militaires qui les lieront, la propriété des armements, le statut des volontaires, le règlement des dépenses et leur contrôle. C'est l'accord du 7 août.(8) Les lettres, alors secrètes entre les deux hommes, sont

significatives de la vigilance du général pour tout ce qui touche à l'indépendance de la France et à son honneur.

Il en sera ainsi constamment, de Gaulle se montrera a priori méfiant, pointilleux sur les questions de principe, intraitable en général en cas de désaccord ou de crise ; il s'en produit aussitôt une très grave.

Le 3 juillet, la flotte britannique attaque l'escadre française au mouillage à Mers El-Kébir, faute de répondre à un ultimatum. Il y a 1297 victimes. Dans les ports anglais, les marins français sont délogés de leurs vaisseaux réfugiés, puis internés. La capacité offensive de la flotte est une obsession du gouvernement britannique qui redoute qu'elle ne tombe aux mains des Allemands ... et Churchill dira par la suite qu'il fallait «montrer jusqu'à l'évidence que le cabinet de guerre britannique ne redoutait rien et ne reculerait devant rien.» (entretien avec F. Mauriac)

A Alexandrie, en présentant le même ultimatum, l'amiral Cunningham avait obtenu sans brutalité la neutralisation des vaisseaux, par le vidage du mazout et le dépôt à l'ambassade de France des culasses des canons. Cette flotte reprendra sa liberté d'action en 1943 pour continuer la guerre aux côtés des alliés.

Le 8 juillet, dans un discours radiodiffusé, de Gaulle exprimait sa douleur et sa colère mais concluait «nos peuples, nos deux grands peuples demeurent liés l'un à l'autre. Ils succomberont tous les deux ou bien ils gagneront ensemble»(9) «... Le devoir consistait toujours à poursuivre le combat.» (Passy)

Le recrutement des volontaires s'en trouva momentanément compromis. Fin juillet les effectifs des ralliés étaient d'environ 7000 hommes.

L'Afrique

Dès qu'il est en mesure d'assurer leur transport, de Gaulle envoie en Afrique René Plevin, le lieutenant Hettier de Boislambert, Parant et au moment du départ un rescapé de la bataille de France, blessé qui a traversé l'Espagne, le capitaine Philippe de Hautecloque «Leclerc». Leur mission est de préparer le ralliement du Tchad, du Cameroun, de toute l'Afrique équatoriale française et secrètement l'arrivée de De Gaulle à Dakar. Ils rejoignent Edgar de Larminat.

Le 28 août, le Gouverneur du Tchad, Eboué, et le colonel Marchand proclament l'adhésion du territoire entier à de Gaulle. C'est le point de départ du «support territorial» d'où tout partira, à commencer par le Cameroun et l'Afrique équatoriale française.

Le colonel Leclerc traversera le désert pour vaincre les Italiens à Koufra en 1941 ; il y prononcera le serment de libérer Strasbourg. Sous commandement anglais, Koenig s'illustrera en juin 1942 à Bir Hakeim, en résistant et en rompant l'encerclement des troupes de Rommel qui visait le canal de Suez.

Par contre, au Maroc le général Noguès obéira à Vichy et l'opération sur Dakar sera un échec. Churchill a suggéré à de Gaulle une intervention militaire importante que le général n'a pu refuser. Une brume persistante au moment du débarquement, la présence d'une escadre qui a franchi le détroit de Gibraltar, signalée sans que l'information soit transmise à l'amiral Cunningham, provoquent des tirs hostiles et malgré l'insistance de Churchill, de Gaulle puis Cunningham doivent se retirer. Les pertes anglaises seront reprochées à Churchill par son Parlement.

Le général à Mme Y. de Gaulle : «Pour le moment tous les plâtras me tombent sur la tête.»

En septembre 1940, les ralliements proviennent du Gabon, de Tahiti (pour de Gaulle 5564 voix – pour Pétain 18 voix). Le Gouverneur des établissements français de l'Inde se range aux côtés du général, de même que les Anciens combattants de St-Pierre et Miquelon (10). L'administration gaulliste suivra après l'intervention, sur ordre, de Muselier.

La Métropole et les liaisons

«La France continue une guerre de Trente ans. Victorieuse en 1918, elle est restée à la pointe du combat et ses frontières ont constitué le premier bastion que devait prendre l'ennemi désireux d'établir sur le monde son hégémonie totale ... l'esprit de résistance doit renaître.

Il faut que la France reste présente toute entière au combat pour recueillir les fruits de son long sacrifice car, la première elle connut la souffrance, et le tribut du sang qu'elle versa fut de beaucoup le plus lourd».
De Gaulle, cité par Passy (11).

En métropole, dès les premiers jours de l'occupation des actes isolés sont significatifs «d'un esprit de résistance». Des graffitis, des tracts, des appels, puis des agressions viendront le confirmer. Mais cet esprit est minoritaire, la grande masse des Français approuve l'armistice, confiante envers le maréchal Pétain dont le prestige est alors important.

Ce n'est que par petits groupes d'amis, par relations familiales ou professionnelles que se constituent de réels noyaux de résistance dénonçant la politique de collaboration et visant progressivement, à une lutte multiforme qui associera les sabotages à l'information des alliés.

Roger Leroux dans «le Morbihan en guerre» souligne le caractère immédiat, la dispersion, mais aussi la multiplicité de ces groupements qui seront «officialisés» en 1942 quand de Gaulle voudra engager la population civile dans le combat qu'il dirige et coordonner l'action des réseaux.

Quelques noms seront retenus par l'Histoire : Stoskopf, ingénieur du Génie maritime, Jean Duplessis de Grénédan commandant transformé en agent de contrôle du ravitaillement ; ils font passer d'importantes informations par des complices de l'Armée d'Armistice de Vichy, versées ensuite à l'ambassade des Etats-Unis. Enfermés dans des Camps de la mort, ils ne connaîtront pas la Libération. Gilbert Renault, parti de Lorient le 18 juin puis du Verdon, est dès la mi-juillet chargé par Passy de constituer un réseau : ce sera la « Confrérie Notre-Dame » et lui-même deviendra le colonel «Rémy», insaisissable.

Le premier fusillé de Paris a été le morbihannais Jacques Bonsergent, intervenu pour séparer un sous-officier allemand ivre et un jeune marié qui défendait son épouse. Emprisonné alors que ce n'est pas lui qui a frappé l'Allemand, qu'il le sait bien ainsi que ses juges, il ne livrera pas le nom qu'on lui demande, même au prix de sa vie qu'on lui offre avant l'exécution, le 23 décembre 1940.

Estienne d'Orves et son opérateur radio débarqués à Plogoff sont à Port-Louis le 23 décembre. Le réseau «Nemrod» se constitue sur 3 secteurs : Nantes, Vannes, Lorient. Trahi par Geissler son radio, agent de l'Allemagne, Estienne d'Orves et deux amis sont arrêtés le 21 janvier 1941 et exécutés au Mont-Valérien le 29 Août, sept autres inculpés seront déportés.

Une foule de noms sont moins connus : ceux des cheminots d'Auray, ou des modestes agents qui assureront le succès des réseaux, ceux des cultivateurs sans qui les «maquis» n'auraient pu exister, des isolés qui préviennent ou cachent, peut-être une seule fois mais celle qui sauve une vie.

Anonymes également les radios du B.C.R.A. victimes en métropole de la détection radiogoniométrique par camion. Tourmenté par leur sort, Passy offrira plusieurs fois sa démission «faute de moyens», toujours refusée. De Gaulle obtiendra des postes émetteurs légers, transportables, faciles à dissimuler en cas d'alerte ainsi que la formation appropriée des agents (12).

L'entrée en guerre des Etats-Unis contre le Japon le 7 décembre 1941, suivie de la déclaration de guerre par Hitler le 11, le recul allemand en U.R.S.S. sont autant de facteurs décisifs dans la certitude de la victoire. Néanmoins, la politique de Roosevelt qui pense qu'on peut y parvenir avec le concours du gouvernement de Vichy contrecarre la tâche de De Gaulle ; celui-ci voit en outre que Churchill est moins libre dans le soutien qu'il lui apportait.

Il semble suivre l'opinion du Président des Etats-Unis qui refuse – et refusera jusqu'en octobre 1944 – de reconnaître la légitimité du Chef de la France libre.

Au plan national, des personnalités remarquables émergent : Jean Moulin – que les Anglais essaient de faire entrer dans leurs services – rencontre le général le 25 octobre 1941. Le 1^{er} janvier 1942, parachuté dans le midi il *«emportait mon ordre de mission l'instituant comme mon délégué pour la zone non occupée de la France métropolitaine et le chargeant d'y assurer l'unité d'action des éléments de la résistance.»* Parmi ses attributions : la centralisation des moyens de transmission, la distribution des fonds aux organismes résistants. Chargé des mêmes attributions en zone occupée, Rémy est de retour de Paris et par la masse de documents précis qu'il apporte, il fait apprécier les progrès réalisés dans le renseignement ; il fait également savoir que les communistes l'ont chargé de dire au Général qu'ils sont prêts à se placer sous ses ordres et à déléguer un représentant à Londres, (Ce sera Fernand Grenier).

En mars, Christian Pineau, syndicaliste, créateur de Libération-Nord (du nom du journal clandestin qu'il diffuse) est reçu à sa demande par le Général. Passy dira qu'il a eu plusieurs fois de longs entretiens avec de Gaulle. *«Pineau estimait que le temps était venu pour le général de Gaulle d'exposer publiquement les idées maîtresses [d'une] ligne politique»* acceptable par ceux qui avaient conservé de l'influence en France. Ainsi, le regroupement des Résistants en serait facilité et leur potentiel d'action augmenté. En outre, les alliés constateraient que le Général et le Comité national à Londres étaient bien les représentants uniques de la résistance française.

La rencontre entre les deux hommes se produit alors que toute l'année 1941 a été marquée par de vives protestations du Chef de la France libre contre les empiètements anglais sur les territoires coloniaux ou ceux placés sous mandats français par la Société des Nations en 1922 : la Syrie, le Liban, en réaction aussi aux réticences et lenteurs, aux intrigues et calomnies qui l'atteignent à travers le chef du BCRA, accusé d'être cagouillard, voire d'utiliser des méthodes de la Gestapo.

En mars 1942, le succès obtenu par la Royal Navy à St-Nazaire, dont on apprend qu'il a été aidé par un groupe de résistants locaux, ouvre des perspectives de combat à l'Intelligence Service ou au S.O.E. (Special Operations Executive).

Passy se contente à l'époque de faire connaître à Pineau la complexité du combat clandestin dans la perspective d'une France combattante, termes utilisés par le Général pour toutes les actions militaires. De Gaulle accueille favorablement les propositions de Pineau et leur donne vie sous forme d'un document qu'il lui soumet ainsi qu'à Tixier directeur du Bureau international du Travail pour l'Amérique, nouveau délégué de la France libre aux Etats-Unis et à Henri Hauck directeur du Travail de la France libre ; ils amendent le texte *«dans un sens moins critique pour le régime de la III^{ème} République»*.

Le Général le fit lire à la B.B.C. du 24 juin par Robert Schumann, *«Les Français parlent aux Français»* ; les principaux journaux clandestins l'avaient publié au cours de l'été, Pineau ayant rapporté en France fin avril l'*«Appel du Général de Gaulle à la Résistance»*, ainsi que des plans de la manifestation prévue à l'occasion du 1^{er} mai. Jean Moulin en rend compte en rappelant *«sévèrement»* les règles de sécurité et la nécessité de châtier les traîtres.

Le Général honore Christian Pineau d'une décoration de l'Ordre de l'Empire, modeste pour l'instant, alors qu'il a attribué à Leclerc la Croix de l'Ordre de la Libération, ordre créé en 1940, mesures symboliques des valeurs attachées au mérite.

Après Pineau, Pierre Brossolette, ex-rédacteur en chef des Services étrangers de l'Agence Radio, interdit d'exercer au Radio journal de France, arrive fin avril à Londres. Passy ne tarit pas d'éloge sur son compte et en devient un grand ami. Brossolette *«Pedro»* qui a tenu une petite librairie transmettait ses revues de Presse à Robert Schumann qui en tenait le plus grand compte dans les émissions de la BBC *« Les Français parlent aux Français »*.

A Londres, il s'attache à orienter la radio gaulliste : *«être gaulliste ne peut pas signifier seulement l'expulsion des Allemands ... le général de Gaulle n'est pas seulement un chef militaire mais ... il est le représentant du peuple français et le dépositaire de la légalité française.»* (13)

Cavaillès n'est pas à Londres en 1942. Après son évasion, il entreprend avec le colonel Zarapoff, qui a travaillé à l'étranger dans les services secrets, d'élaborer un plan d'organisation d'une armée secrète de libération. Les deux hommes partagent avec de Gaulle la conviction qu'il faudra pour vaincre et être reconnus vainqueurs, passer aux actes immédiats contre l'ennemi, donc par tous les moyens lui faire la guerre.

Depuis l'entrée en guerre de l'U.R.S.S., les communistes, un temps désorientés et leurs chefs emprisonnés ou exilés, reconstituent leur organisation avec les mêmes objectifs. Tillon devient le chef des «Francs-Tireurs et Partisans Français», il n'a pas accepté la défaite ni le silence du Parti.

Les réseaux prennent leurs noms historiques en 1942 et acceptent de Gaulle pour chef ; deux années d'indépendance et d'expérience de la clandestinité ne faciliteront pas leur fusion dans l'Armée secrète.

Pineau avec «Phalanx», Cavaillès à la tête de «Cohors» poursuivent l'action engagée dans la recherche du renseignement. Tous deux sont au comité directeur de Libération-Nord et s'opposent rapidement dans leurs conceptions et par voie de conséquence dans la direction du mouvement. Ils décident en fin d'année de rencontrer de Gaulle.

C'est à l'occasion du 14 juillet 1942 que le général de Gaulle parle pour la première fois de la France combattante, puis informe officiellement les États étrangers que l'expression remplacera désormais celle de France libre. La participation à la guerre de sa propre nation doit être évidente aux yeux de tous sinon, la Paix revenue, elle pourrait l'être au détriment de la France.

Déjà averti des menaces qui ont pesé sur la Syrie et le Liban, puis sur Madagascar, il réagit sur tous les fronts, mais le débarquement allié en Afrique du Nord - dont il n'a pas été prévenu - les tractations américaines avec Darlan, en même temps que la préférence manifestement donnée au général Giraud lui font mesurer le degré de l'hostilité que lui réserve Roosevelt. Ce n'est pas l'attitude de la majorité de l'opinion américaine et le général Mac Arthur, Commandant en chef allié dans le Pacifique, s'en fait l'écho dans un entretien confidentiel avec l'officier de liaison de la France combattante.

«...comme Américain et comme soldat, je suis honteux de la façon dont certains, dans mon pays, ont traité votre Chef, le général de Gaulle ... Je désapprouve l'attitude de Roosevelt et de Churchill [à son égard]. Que le général de Gaulle maintienne donc son point de vue envers et contre tout !» (1 avril 1943) (14)

Depuis octobre 1942, de Gaulle a reçu de semblables appuis de Blum, Georges Mandel enthousiaste (mais il est juif et sera abattu), d'Herriot tous détenus, et du Président du Sénat Jeanneney. Ce dernier, après avoir évoqué un chaos possible de la France au cours de la Libération, préconise la constitution d'un gouvernement provisoire qui renforcerait l'autorité du Comité national français à Londres et écarterait le danger d'une guerre civile.

Cette suggestion prendra corps, par le décret du 9 novembre 1943, fixant la composition du Comité français de la Libération nationale qui, sous la présidence de Charles de Gaulle, groupera des Commissaires aux différents ministères ; parmi eux le général Catroux, Jean Monnet, Pierre Mendès-France, René Pleven et deux chefs de la Résistance : Emmanuel d'Astier de la Vigerie et Henri Frenay.(15)

V. **COHORS en guerre**

«Cavaillès, philosophe que sa nature eut porté à la prudence, mais que sa haine de l'oppression poussait au plus haut fort de l'audace jusqu'à ce qu'il souffrît, pour la France, la torture et la mort».

Charles de Gaulle (16)

Quand Christian Pineau et Jean Cavaillès viennent à Londres début 1943, ils sont d'abord reçus par Passy ; au premier, le Chef des services secrets fait sentir une prise de position sur ce qui précisément le sépare de Cavaillès : *«Vos renseignements politiques sont excellents ; en revanche vous pouvez faire mieux sur le plan militaire, le seul qui préoccupe les Anglais.»* (17)

Quand il revoit de Gaulle ce dernier, tout en lui confirmant sa responsabilité du réseau «Phalanx», le décharge de Libération-Nord en lui confiant la mission de préparer l'organisation du Ravitaillement en métropole, plus difficile encore quand débarqueront en France les troupes alliées. Dans leurs ouvrages respectifs, le Général et Passy parlent de Cavaillès *«Chef de Libération-Nord»*, la décision semble avoir été prise avant l'arrivée des deux hommes à Londres.

De Gaulle reçoit plusieurs fois Cavaillès, l'un des rares Français à rencontrer des chefs militaires du plus haut échelon : le général sir Alanbrooke chef de l'État-major impérial, puis le 4 mars l'amiral Stark ambassadeur des Etats-Unis à Londres près des «gouvernements en exil», en compagnie de Jean Moulin, du général Delestraint chef de l'Armée secrète, du colonel Billotte chef de l'état-major particulier du général de Gaulle. Le colonel Passy souligne l'importance de cette réunion par le compte-rendu mis en annexe IX de ses Mémoires ; c'est un véritable conseil de guerre faisant l'objet d'un compte-rendu officiel, mais dont Jean Moulin et Delestraint font remarquer des inexactitudes et exagérations. La réunion avait pour objet l'organisation de l'Armée secrète, le rôle de la France combattante de l'intérieur avant, pendant et après le Débarquement, et dès à présent les sabotages. (18)

Le 19 mars, à nouveau réunis le général Delestraint, Jean Moulin, Cavaillès et Billotte assistent à un dîner aux côtés des chefs américains de l'O.S.S. (Office of Strategic Services) avec compte-rendu à l'amiral Stark. On y apprend que pour réaliser les opérations secrètes, il n'y a dans toute l'Europe que 15 avions Halifax disponibles, une vingtaine sont demandés aux Américains pour les parachutages d'armes.

Cavaillès reste à Londres jusqu'au 15 avril, formé au maniement des explosifs, préparé à la collaboration avec le S.O.E.. A son retour, il a juste le temps de serrer la main au colonel Passy, qui embarque sur le même Lysander après avoir accompli en compagnie de Brossolette la mission dite «Arquebuse-Brumaire», qui les a mis en relation pendant un mois et demi avec les chefs de réseaux et hommes politiques amis.

Les entretiens auxquels Cavaillès a participé se déroulent après la destruction à 85% de Lorient. Churchill et l'État-major interallié, alarmés par les pertes subies en 1942, n'ont vu d'autres solutions que de priver la Kriegsmarine de sa main d'œuvre civile d'entretien, d'armement et de ravitaillement des flottilles de sous-marins. Les travailleurs civils, au lieu de se trouver dans les maisons réquisitionnées, sont répartis dans des baraquements dispersés autour de la ville, à l'abri, leur transport organisé. Le général allemand Fahrmbacher écrira après la guerre que le résultat des bombardements, d'un point de vue militaire fut à peu près nul.(19), mais la plus grande partie de la population fut contrainte à l'exil.

Quand il revient en France le 28 avril 1943, Cavaillès, entre autres tâches, a deux missions prioritaires :

- * Neutraliser un réseau de détection des bombardiers alliés qui permet à la Luftwaffe d'être informée avant que les avions n'arrivent au-dessus des côtes françaises, ainsi les «chasseurs» allemands peuvent –ils s'envoler à temps pour engager des combats destructeurs.

* Sabotage des entrepôts ou bunkers des bases de sous-marins. Ne serait-il pas possible de renouveler l'exploit réalisé à St-Nazaire en 1942 ?

Sitôt après son parachutage, Cavaillès demande au professeur Yves Rocard, scientifique de haut-niveau qui connaît le principe des radiophares, d'obtenir le brouillage qui neutraliserait le repérage au loin des bombardiers alliés.

Aidé d'agents de «Cohors», sur quatre sites dont celui de Brasparts (Finistère), il surveille les déplacements d'engins mobiles équipés de matériel électronique. Après quoi, il va préparer le compte-rendu de ses observations et les calculs qui mènent à la solution du brouillage des échos.

Cavaillès a utilisé son séjour à Londres pour envisager avec le BCRA et sans doute le SOE la façon d'intervenir à Lorient. Un commando parachuté est prévu pour provoquer le maximum de dégâts ; il doit assurer sa réception, sa protection, son transport dans des relais successifs jusqu'à l'attaque en juin 1943. Il lui faut donc pénétrer dans les grands bunkers bétonnés, s'y diriger en repérant les points sensibles.

A Pâques, il rejoint Quimperlé où il rencontre Pierre Ferrand qui travaille à la base de Keroman ; celui-ci lui confie son *ausweis* (laisser-passer), ses papiers qui lui permettront d'entrer et de circuler, et un plan des bunkers. Un «bleu» de travail, celui de leur père disent Annie et Louis Burel, lui est remis par Mlle Queffurus, ainsi qu'un panier pour le casse-croûte : ils faciliteront l'intrusion. Cavaillès circule toute la nuit et le matin, revient en mémorisant les emplacements favorables. Avec Pierre Ferrand qui précise la nature des installations reportées sur les plans, les objectifs du commando vont être définis, après une seconde «visite» de nuit à Keroman.

Les directives sont précisées en mai : le parachutage est prévu dans la région de Pontivy, les agents secrets devront accueillir et protéger 3 groupes de 8 hommes ... il faut aussi des relais distincts, regrouper au dernier moment les saboteurs à proximité de la base, avant l'attaque prévue en juin. 40 km séparent le lieu du parachutage du but à atteindre.

Début mai, Cavaillès, Gosset, Forcinal (ancien député parisien), sont à Pontivy. Un ancien élève de Dervieux, Jean Le Métayer les pilote dans la région de Pluméliau. Ils pensent avoir trouvé un terrain d'atterrissage favorable mais doivent y renoncer car du clocher de la chapelle du Manéguen, les Allemands surveillent le pays.

Tous retournent à Paris. Le 14 mai Forcinal est arrêté, l'opération est ajournée. Cavaillès resté à Paris reconsidère le projet qui n'est pas abandonné. Le regroupement des équipes et l'attaque sont reportés au 25 août.

1. L'équipe «Christophe» en action

Jean Gosset a pris les choses en main et réorganise le réseau auquel participent de nouvelles recrues : Préau, un Italien, un Belge. Le renseignement est toujours activement recherché et transmis, les sabotages se développent, les contacts avec d'autres mouvements sont pris, seuls les F.T.P. s'y refusent.

Gosset est en relation avec le colonel Favereau «Brozen», chef du «Service national maquis», dont Dervieux devient responsable pour le Morbihan (Roget Vinet l'expose lui-même plus loin).

Les sabotages ci-après, évoqués par Roger Leroux, «*Le Morbihan en guerre*» sont confirmés par les témoins qui s'expriment dans le présent récit. (G. Baudry)

Nuit du 21-22 septembre 1943, Jean Le Métayer et Simon font sauter deux pylônes sur les deux bords du Blavet, l'un proche de la kommandantur d'Hennebont. C'est le Dr Thomas qui est allé chercher le plastic à Locminé près d'un autre groupe.

Repérage à l'intérieur de la base de Lorient d'objectifs majeurs dont le générateur d'électricité par Le Métayer muni de l'*ausweis* d'un ouvrier ; il est gardé jour et nuit. De forts câbles électriques et un transformateur extérieur sont visés.

Le 14 octobre, le transformateur est détruit. Passy écrira : *«L'apport en énergie électrique de la base sous-marine de Lorient devient difficile à suppléer pour les Allemands»*.

Mi-octobre, voie ferrée : Le Métayer et Lecocq (un Belge entré au réseau) font sauter un rail. Un produit censé pouvoir immobiliser les locomotives à vapeur doit être expérimenté à Auray. Le chef de dépôt, à qui Le Métayer demande un essai, n'apporte rien de concluant. (Le général Bor-Komorovski souligne la collaboration de savants polonais et de cheminots à des sabotages dont les Allemands ne déterminent pas l'origine chez eux ; la mise à feu est fonction du nombre de secousses et déclenchée après que le train ait dépassé la frontière)

Décembre : dans la perspective de former des maquis armés, P. Ferrand et R. Vinet vont à Roc-St-André par le train, puis à bicyclette à Lizio chez Emile Guimard. Ils reviennent chargés de lourdes valises avec les armes. Au retour, surpris sur une passerelle par la présence de Feldgendarmes, ils discutent sans ralentir, en plaisantant, mais un revolver prêt à sortir de leur poche.

La recherche de terrains de parachutage reprend sous la direction de Jean Gosset, accompagné de «Michel» Filloche et d'Henri Block dans la région de Baud-Languidic, plus proche de l'objectif. Ils séjournent le plus souvent à la ferme de Kerlo en Languidic, chez M. et Mme Le Strat. Jean Le Métayer assure la liaison en Juin avec Cavaillès. Le parachutage près de Guénin pour une équipe sera suivi de relais dans une mine argentifère de St-Maudé en Baud, puis dans deux chapelles désaffectées près de Malachappe. Pour une autre équipe, les relais trouvés sont Ténuel en Baud et la ferme de Kerlo. (Les témoignages recueillis n'indiquent pas le lieu de rassemblement des équipes aux approches de Lorient).

Jean Cavaillès vient vérifier les lieux et les plans, puis revient à Paris le 21 août. Le 22, sur la route de Landévant à Baud, «Michel» s'exclame : *«J'ai perdu ma carte d'État-major»*. Or les terrains y sont indiqués, Jean Morvan et lui reviennent à bicyclette et au pont de Baud rejoignent Gosset et Block qui les informent que les terrains sont surveillés par les Allemands. *«C'est fini»*. A Baud le soir, ils décident d'annuler l'opération prévue le 25 août et de se réunir à Paris.

Henri Block est arrêté le 26 et Cavaillès le 28 août. Jean Gosset se rend chez Cavaillès le lundi 30 ; c'est une souricière ; sans perdre son sang-froid, Gosset demande à l'Allemand qui l'attend à l'étage, *«Mes amis sont-ils arrivés ?»* L'autre qui s'attend à une prise importante, répond *«Non !»* *«Alors, je vais les attendre au café»* enchaîne Gosset. Et il s'en va, ... accélérant dans l'escalier.

Le B.C.R.A. est informé des arrestations ; elles n'atteignent pas les agents du Morbihan, ni du Finistère, mais ceux de Basse-Loire. L'opération commando est annulée définitivement ; c'est par des sabotages que Gosset entend désormais procéder, mais le B.C.R.A. demande à l'ensemble du réseau de rester en sommeil, un mois et demi. Gosset qui n'a pas la connaissance des dégâts d'ensemble provoqués par une trahison, poursuit les actions immédiates. Passy le fait venir à Londres, où il va rester deux mois en stage : *«Seul moyen de le faire patienter»*.

Fin décembre, R. Vinet et Forlay, un ostréiculteur de Locoal-Mendon, rapportent dans la camionnette de ce dernier un autre chargement d'armes que leur remet le lieutenant de gendarmerie de Ploermel, Guillo. Ce dernier était présent à la réunion de Vannes en novembre, où furent répercutées les consignes du B.C.R.A. : formation de maquis groupés,

armés et de groupes ou individus isolés, non armés mais éduqués militairement dans l'emploi du plastic et des armes à feu ; le commandant Guillaudot de «France combattante» présidait. Le 30 décembre 1943, Jean Gosset revient d'Angleterre, est blessé au parachutage mais est toujours aussi déterminé.

Aussi les coups de mains vont-ils se multiplier en 1944 à l'initiative du réseau «Asturies», le nouveau nom peut-être plus propre à désigner l'action immédiate, car Préau est le responsable du renseignement dans Cohors. Mais les exécutants de base ignorent ces distinctions. Dervieux, menacé a dû fuir à la mi-janvier, Lamaury qui lui succède autorise les rafles de bicyclettes et de motos allemandes, des voitures aussi, du matériel de literie...

Le 5 janvier 1944, Pierre Ferrand et trois camarades font sauter à l'Arsenal de Lorient, en plein jour, une chaudière qui permet d'obtenir de l'eau distillée pour les batteries des sous-marins ; un autre groupe anéantit le matériel de tirage des plans.

20 janvier – Au château de Locqueltas en Inzinzac, une tentative d'enlèvement d'effets militaires échoue ; l'alarme a été donnée.

22 janvier – Réussite au centre-auto de la Marine replié à l'école St-Aubin de Languidic : 1500 litres de mazout et 400 litres d'essence sont enlevés.

8 février – Au château de Brangolo en Inzinzac, autre dépôt de la Marine, après avoir donné les explications nécessaires, ils emportent vêtements, chaussures et casques.

10 février – Au cours d'une tentative d'enlèvement de voitures à Hennebont, très tôt, il fait nuit, ils ne distinguent l'ennemi que lorsque ce dernier fait les sommations. Fouillés par un détachement de 15 hommes, les quatre Français font feu quand une valise qui contient une mitraillette est ouverte. Les Allemands surpris tirent, plus tard car ils viennent de perdre deux hommes dont un officier.

2. Le Maquis de POULMEIN

récit de Roger VINET, Service National Maquis

Le Service National Maquis, auquel appartenaient les maquisards de Poulmein, a été formé au printemps 1943 dans le but d'aider les réfractaires au S.T.O. à échapper aux Allemands.

Le responsable régional était le colonel Favereau «Brozen», fils de l'amiral Favereau qui avait commandé la Marine à Lorient. Le responsable pour les régions M2 et M3 - Bretagne, Loire-Inférieure et partie du Sud-Loire régional était Henri Bouret «Jean-François» de Lanvallon qui assurait l'approvisionnement d'argent. Le chef départemental a d'abord été Maurice Dervieux «Mayen», alors professeur au Lycée de Pontivy. En janvier 1944, il fut remplacé par M. Lamaury «Langeois», architecte à Pontivy.

La décision de constituer des maquis date de septembre 1943, décision qui s'imposait devant le grand nombre de réfractaires au S.T.O.. Il fut décidé de former, d'une part des maquis groupés, armés, qui devaient pouvoir intervenir contre l'armée allemande à n'importe quel moment, d'autre part des maquis isolés dont les membres non armés resteraient provisoirement chez eux, mais recevraient une instruction militaire et apprendraient le maniement des armes et l'utilisation des explosifs.

La réalisation de ces projets demanda un certain temps, car il fallait trouver des endroits propices à la réunion et à la vie de groupes devant comprendre entre vingt et trente

maquisards, organiser leur existence matérielle et leur armement sans lesquels il n'était pas possible de réaliser des opérations sérieuses contre l'ennemi.

Le choix de Poulmein fut fait au début de décembre 1943 à la suite de différents contacts avec la résistance de Baud. La direction de ce maquis fut assurée par Pierre Ferrand «Emile», «Gaby» d'Hennebont assisté de Louis Avry «Alain» d'Hennebont également et de Robert Couric «Bob» de Quimperlé. Roger Vinet était responsable de l'organisation matérielle et de l'armement.

Cet armement sera réalisé à la suite d'une réunion à la gendarmerie de Vannes en novembre 1943, après accord intervenu entre le commandant Guillaudot, responsable de la «France combattante» pour le Morbihan, ses adjoints les lieutenants Guillo «Chuais» de Ploermel et Emile Guimard de Lizio d'une part, et Henri Bouret, responsable du Service National Maquis d'autre part.

Le premier transport d'armes sera effectué par chemin de fer par Pierre Ferrand et Roger Vinet début décembre 1943, depuis la ferme d'Emile Guimard où elles étaient entreposées en passant par le Roc Saint-André, Questembert et Hennebont où elles furent déposées chez Jean Simon en attendant d'être acheminées au maquis.

Le deuxième transport d'armes aura lieu fin décembre 1943 et, cette fois-ci, le chargement beaucoup plus important sera effectué en camionnette par M. Forlay, ostréiculteur au Plec en Locol-Mendon et Roger Vinet. Ces armes, entreposées à Ploermel à proximité d'un poste allemand, seront chargées par Joseph Guillo, fils du lieutenant Guillo, et par Louis Cherel et acheminées directement à Poulmein.

Pendant ce temps, le maquis s'organise et les premiers Résistants arrivent début janvier 1944. Les jeunes arrivent par petits groupes ou individuellement, conduits par des responsables de la Résistance dont plusieurs de Baud comme Joseph Morvan, Joseph Le Gourriérec, Roger Le Priol, Joachim Le Marrec ou encore Hervé Le Guennec de Quiberon. Ils proviennent en grande partie du groupe d'Hennebont et de la région lorientaise, mais également de Languidic, de Carnac, de Quiberon et même de Belle-Ile-en-Mer.

Ils sont logés et admirablement traités par M. et Mme Le Labourer fermiers qui tiennent la ferme avec leurs deux admirables filles de seize et dix-huit ans, Thérèse et Solange. Un système de garde est assuré ainsi que l'instruction militaire car la plupart de ces jeunes n'en ont pas suivie. Mais le problème de la sécurité se pose et il sera décidé de construire un baraquement au Stang, à environ cinq à six cents mètres de la ferme, contre la maison où habite la maman de M. Le Labourer.

Le maquis effectue des coups de main pour s'assurer une certaine autonomie afin de pouvoir se préparer à des opérations plus importantes, ceci bien entendu avec l'approbation des responsables départementaux. Cela commence par des bicyclettes et des motocyclettes raflées à l'armée allemande, du matériel de toilette, de la literie, des voitures et de l'essence.

Le 22 janvier 1944 au soir, 1500 litres de mazout et 400 litres d'essence sont transportés du centre de la Marine, replié à l'école Saint-Aubin en Languidic, au maquis. Le 8 février, au château de Brangolo en Inzinzac, c'est un chargement comprenant des effets militaires, des chaussures et des casques qui est mis dans un camion et qui prend la direction de Poulmein.

Entre temps, il a été décidé de créer un second maquis à Rimaison en Bieuzy-les-Eaux et Pierre Ferrand, aidé de quelques camarades, prépare l'installation de celui-ci. Alain Avry prend alors la direction de celui de Poulmein assisté de Robert Couric. Au début février, vers le 3 ou le 4, il va se passer un événement qui bouleversera tout.

Un homme d'environ 45 à 50 ans, grand, maigre, accompagné d'un berger allemand, se présente au maquis et semble s'intéresser à la vie de celui-ci. Il s'agit d'un marchand de bois des environs, Le Gallo. Personne ne pouvait alors imaginer la suite.

Le 10 février au matin, un groupe est désigné pour se rendre à Hennebont où il doit enlever et saboter des véhicules allemands. Ce groupe est composé de Robert Couric, de François Guyonvarc'h «Dorgères», d'Alexandre Rousseau «Le Frisé» et de Jules Le Sausse «Julot». Vers 16h45, alors qu'ils se rendaient à Baud pour prendre le car et qu'ils venaient tout juste de dépasser l'embranchement de la route de St-Adrien et de celle de St-Barthélémy, c'est la rencontre avec un détachement allemand de feldgendarmes.

Sommé par l'adjudant allemand d'ouvrir la valise contenant les armes, Bob, après quelques réticences, est obligé de s'exécuter. Alors tous les quatre sortent leur revolver de dessous leurs vêtements et tirent, tuant l'adjudant de feldgendarmerie et un de ses soldats, en blessant plusieurs autres, mais tuant également le traître Le Gallo qui, conduisant les Allemands, avait revêtu une capote de feldgendarme. C'est alors une fusillade nourrie entre les Allemands tirant avec des armes automatiques et les maquisards qui réussissent à décrocher et prennent à toute allure le chemin de Poulmein distant de deux kilomètres environ.

Quand ils arrivent, ils préviennent leurs camarades de l'attaque allemande, mais tout d'abord ceux-ci croient à un exercice d'alerte (il y en a eu un quelques jours auparavant). Mais devant les explications de Bob, Dorgères, Le Frisé et Julot, tout le monde pense à enlever le matériel en provenance du château de Brangolo afin que les Allemands, en arrivant, ne trouve pas de trace du maquis.

Malheureusement, ils n'en ont pas le temps car un bataillon de Géorgiens de l'armée de Vlassov, encadrés par des Allemands, entreprend l'encerclement de la ferme. Pierre Lantil et Eugène Thomas qui montaient la garde donnent l'alerte au moment où M. Le Labourer s'apprête à partir avec son chargement. Les maquisards, près d'une trentaine, décrochent et s'échappent, se divisant en plusieurs groupes. La plupart seront saufs et rejoindront, après différentes tribulations, d'autres formations afin de continuer la lutte contre l'ennemi.

Les Allemands s'acharneront sur le brave M. Le Labourer et le massacreront, tuant aussi Georges Lestrehan d'Hennebont, le jeune Henriot âgé de 14 ans ainsi que M. Le Boulanger marchand de vin à Cranne, qui avait fourni du bois pour la construction du Stang. Pierre Lantil et Eugène Thomas seront faits prisonniers, mais ils auront eu le temps de cacher leurs armes. Amenés d'abord à Vannes puis au fort de Penthièvre dans la presqu'île de Quiberon, ils seront ramenés à Vannes quelques jours avant le massacre de leurs camarades le 13 juillet 1944, puis libérés par le 1^{er} bataillon F.F.I. du Morbihan, après avoir subi pendant 6 mois toutes sortes de tortures par la Gestapo sans jamais dévoiler quoi que ce soit.

Mme Le Labourer et ses deux filles ne perdirent pas leur sang-froid et trompant la surveillance des Allemands réussirent à se sauver, échappant ainsi à une mort atroce. Ces mêmes Allemands, brutes déchaînées et fous de rage, incendièrent la ferme et emmenèrent le bétail. Dans la soirée, sachant son mari tué et sa ferme brûlée, Mme Le Labourer déclara que si c'était à refaire, elle n'hésiterait pas une seconde et recommencerait. Toute son attitude et celle de ses deux filles confirma, par la suite, ses paroles et ce jusqu'à la libération.

Cette tragédie souleva une émotion considérable dans la région, car en plus, il s'agissait de l'attaque par des forces allemandes du premier maquis groupé du Morbihan. Plusieurs milliers de personnes assistèrent aux obsèques.

Quiberon, septembre 2006.

3. ASTURIES en guerre

En relation avec le BCRA et le chef de l'Armée secrète à Paris, Jean Gosset va s'attaquer aux usines de la région parisienne qui travaillent pour l'ennemi ; la concentration de population qui les environne écarte l'intervention de bombardiers : il y aurait trop de victimes. Il fait appel à Pierre Ferrand et Jean Simon pour encadrer un groupe parisien. Pierrot participe le 20 février au sabotage de l'usine Hotchkiss à Levallois. Jean Simon arrive en renfort en mars pour l'attaque d'Air Liquide à Boulogne sur Seine et en Avril à celle de l'usine de roulements à billes Timken à Asnières. Là, une équipe n'a pu venir ; l'opération reportée au samedi suivant, bien menée, atteint le but recherché sans pertes humaines.

Puis les Bretons reviennent chez eux et les Parisiens se dispersent. Dans les villes, la tactique est celle des F.T.P. que Charles Tillon dénomme «goutte de mercure» : si on la presse, elle se disperse en gouttelettes qu'on peut rassembler comme à l'origine. De Gaulle, ayant en vue les tanks, citait Paul Valéry en 1934 ("Vers l'armée de métier") : *«On verra se développer les entreprises d'hommes choisis agissant par équipes produisant en quelques instants, à une heure précise dans un lieu imprévu, des événements écrasants»*.

L'absence de coordination des maquis peut produire des effets désastreux. Après l'abandon de Poulmein, un groupe de 5 maquisards vient le 2 mars chercher le matériel récupérable. La veille, les F.T.P. ont attaqué un poste de guet allemand, les patrouilles circulent autour de Lanvaudan. Sur une route habituellement déserte, l'une d'elles ouvre le feu dans la nuit. Un Allemand est tué dans la riposte, un autre est blessé mais deux maquisards sont tués : Louis Avry et Ihuello. La camionnette qui les transportait est abandonnée. Couric forme un autre camp à Brandivy.

«Cohors – Asturias» décide d'enlever la paye de la Kriegsmarine qui parvient à Lorient chaque semaine par camionnette. Il faut une auto pour mener l'attaque. Le fils du Docteur Davigo conduit au véhicule de son père, à St-Gilles-Hennebont, 5 membres du réseau dont Renée Le Roux, le 24 mars. L'automobile est empruntée et se dirige vers la route nationale mais à son abord, deux feldgendarmes imposent l'arrêt. Le conducteur cherche ses papiers, Jean Simon pense que le réseau risque d'être découvert et se résout à tirer ; un Allemand est tué, l'autre va donner l'alarme. Le véhicule est abandonné, les occupants quittent les lieux et momentanément la région.

De retour de Paris, Gosset et Pierre Ferrand ont plusieurs projets qu'ils mettent à exécution.

- 21 avril : attaque d'une voiture qui transporte du matériel pour les sous-marins de Keroman.
- 23 avril : coupure de la conduite d'eau de l'arsenal en provenance de la retenue de Ty-Mat (Inzinzac-Lochrist).
- 24 avril : Mathieu Ferrand et les cheminots Bardu et Roy font dérailler un train de la Kriegsmarine près d'un camp de travail dont les ouvriers s'enfuient mais le trafic est rétabli le jour même.

Les actions subversives sont semées d'embûches y compris les plus improbables. Roger Vinet a découvert un «site idéal» pour gêner au maximum les relations ferroviaires entre Pontivy, où se tient le général Fahrmbacher et Auray-Lorient : le tunnel en bordure du Blavet entre Baud et St-Nicolas-les-Eaux. Avec un de ses camarades, il fait le nécessaire pour provoquer un déraillement difficile à réparer, faute d'accès par la route. Embusqués, le déclencheur prêt à la main, ils voient le train arriver, mais la locomotive pousse une plate-forme avec une dizaine de cultivateurs réquisitionnés pour un voyage dont le retour s'impose. Il faut attendre un autre train, sans otages, mais quand ils reviennent, l'explosif a disparu. Un agent zélé des chemins de fer, en contrôlant la voie, a découvert l'explosif préparé et a cru bien faire en le rapportant à Baud.

Des actions isolées se produisent, inspirées par les mêmes responsables. Ainsi quand est demandé l'abattement de tir de chaque batterie, un jeune paysan accompagne Herlédan avec une bouteille d'eau-de-vie et pendant qu'à son habitude il échange avec les artilleurs «ses voisins» des propos amicaux, Herlédan lit les indications écrites au-dessus d'une ou deux pièces.

René Herlédan est le chef d'une équipe de 4 hommes qui restent à Lorient et transmettent des plans de blockhaus, fossés anti-chars et ouvrages qui les appuient. Dubout continue de son côté pour informer de ce qui se passe à Lann-Bihoué. Toutes les informations arrivent chez un marchand de «vélos», Pustoch, à Quimperlé, puis sont confiés à Del Clara responsable nouveau du renseignement. Ce dernier commence à édifier des abris, un dépôt de pièces de radio pour un futur centre d'antenne, proche de Rosporden. Les contacts sont pris, notamment à Douarnenez, pour la reprise de liaisons maritimes avec l'Angleterre, en commençant par l'armement d'un bateau utilisé à cet effet.

Le 25 avril, à Rennes, au cours d'une réunion dont la Gestapo a été informée, Jean Gosset est arrêté, ainsi qu'Henri Bouret et «Chancelier», responsable en Mayenne du Bureau des opérations aériennes. Il faudra attendre les travaux de l'historien américain Paxton pour mesurer l'étendue des délations rétribuées ou non par l'ennemi. Passy révélera de son côté, les tentatives de débauchage des opérateurs radio du B.C.R.A., pouvant être rétribués à raison de 15.000 francs par mois par l'ennemi, mais dont les «faux messages» sont déjoués par un code de sécurité.

Après le retour de Cavaillès en 1943, Libération-Nord devient la grande structure dans laquelle des réseaux comme «Cohors» fusionnent. Pour les équipes de base rien n'est changé, elles poursuivent leurs actions : renseignement, sabotages, maquis, mais les fonds sont distribués par Jean Moulin et les parachutages organisés par le B.C.R.A. et les États-majors alliés.

On ne reverra plus Jean Gosset mais il a réorganisé solidement le réseau, appelé désormais «Asturies» qui fonctionne sans interruption à Hennebont comme à Quimperlé et Concarneau.

Lenogré, devenu responsable dans le canton de Quimperlé, alimente en vivres les maquis, ce à quoi participe Louis Burel. Les résistants du début deviennent souvent les chefs de sous-réseaux constitués, répartis en cantons par Nicolas Kervahut lequel devra quitter Quimper du fait de sa mauvaise santé.

Lucien Quémeneur à Quimperlé, le Dr Nicolas à Concarneau, Jacques Beulze à Carhaix ... reçoivent leurs consignes de Libé-Nord ; comme dans le Morbihan, ils trouveront la complicité de gendarmes, mais manqueront d'armes et d'argent. Ils connaîtront autant de drames, dont la mort de jeunes résistants fusillés dans les dunes de Ster-Poulguen en Penmarc'h avec le Dr Nicolas, arrêté le 24 février 1944. Argouarc'h, secrétaire de Mairie à Concarneau, le remplacera. (20)

L'E.P.S. de garçons fournira un fort contingent de réfractaires, maquisards puis F.F.I. dans lesquels se fonderont sans distinction d'origine les jeunes en guerre ; ils se déchaîneront en juin 1944 et les F.F.I. de Quimperlé ceintureront l'Ouest de la «poche» de Lorient.

4. Le nerf de la guerre - Mort de Pierre Ferrand

La multiplication des effectifs provoquée par le refus d'obéissance des réfractaires au S.T.O. accentue les soucis des chefs de réseaux ou responsables de maquis. Fabienne Fedérini a montré dans l'ouvrage publié en 2006 «Ecrire ou combattre, des intellectuels prennent les armes» que selon les documents conservés à la Bibliothèque Nationale, les fonds issus de Londres et versés à la résistance intérieure, étaient minimes par rapport aux besoins. On lira dans «Le Morbihan en guerre» de Leroux les soldes versées selon les grades par Libération-Nord pour ses soldats sans uniformes ; peu d'entre eux les ont perçues. La priorité revenait aux cultivateurs qui cachaient et nourrissaient les combattants, en infraction totale avec les lois de l'ennemi. En cas de découverte, ils sauvaient parfois leur vie mais rarement leurs fermes incendiées.

Tous les mois, Henri Bouret apportait de l'argent ; Roger Vinet vint à Paris pour le rencontrer et revint avec 300.000 francs. Mais la dépense était permanente et l'approvisionnement problématique, il en fallait constamment. Où en trouver ? Chez l'ennemi ? Mais il était supérieurement équipé pour le défendre, il ne restait d'autre moyen que de le prendre dans les perceptions et les banques. D'autres y avaient pensé et se présentèrent souvent comme Résistants. Il fallut les neutraliser, de préférence avec l'aide de la Gendarmerie dont le réseau «France combattante» du commandant Guillaudot de Vannes ne cessait de se développer. Ce dernier sera déporté mais reviendra.

C'est en avril que Pierre Ferrand et Guy Moyzant décident d'attaquer une banque d'Auray, pour s'assurer de quelques fonds nécessaires aux activités du groupe «Christophe» et aux maquisards. Après avoir enlevé la mallette d'employés de la Banque populaire d'Auray, avec l'argent qu'elle contenait, 70.000 francs, Pierre Ferrand et Guy Moyzant se rendent à Pluvigner. Ils y retrouvent Roger Vinet qui les quitte pour rejoindre son maquis, un quart d'heure avant l'intervention ennemie. Avec un autre membre du réseau, de Belle-Isle croit-on, ils vont déjeuner au restaurant-hôtel de la Croix Blanche.

Pour Roger Leroux, un coup de téléphone anonyme a prévenu la Feldgendarmerie d'Auray de leur présence à Pluvigner. L'auteur a interrogé des témoins de l'intervention allemande et donne une version de l'évasion du 3^{ème} homme, mais ce n'est pas la seule, et ce dernier ne s'est jamais manifesté. Ce qui est certain, c'est que Pierre Ferrand et Guy Moyzant ont aussitôt compris qu'ils allaient être arrêtés et ont tenté de s'échapper, les Allemands ont tirés et les deux hommes gisent mortellement atteints dans la cour.

Un médecin présent obtient du chef du détachement allemand de rester près des deux Français pour apporter des soins ou établir un certificat de décès, ce qui est accepté. Renée Le Roux qui avait rendez-vous arrive par le train. Elle est interceptée par le Maire et quelques amis avant d'arriver à la Croix blanche ; ils la font aussitôt repartir à Hennebont. Elle sait que son fiancé a été tué.

Guy Moyzant décèdera le lendemain à l'hôpital de Vannes. Renée se rend chez sa camarade Marcelle Jégo. Comment prévenir les parents ? Par l'abbé Camenen qui connaît leurs activités et est lui-même membre du réseau «Défense de la France». Marcelle Jégo va le trouver, il part aussitôt informer les parents du décès de leur fils. Le lendemain, M. Ferrand père et Mathieu frère de Pierre partent en camionnette ; ils ne savent pas où se trouve le défunt.

La relation qui suit repose sur le témoignage de Mathieu, membre discret mais efficace de «Cohors-Asturies», obtenu depuis Nantes par téléphone, en plusieurs fois car il a fallu écarter des versions contradictoires.

C'est dans un commerce de Pluvigner qu'ils apprennent d'une cliente qu'un médecin du bourg pourrait les aider dans leur recherche. Ils s'adressent à lui qui les conduit dans la ferme d'une grande propriété à 5 km de Pluvigner en bordure de la route d'Auray.

Dans la soirée du 28, les Allemands qui redoutent des réactions locales veulent se débarrasser des victimes ; Guy Moyzant inanimé est conduit à l'hôpital, Pierre Ferrand dont ils semblent ignorer l'identité est soustrait à la curiosité des gens du pays, à des troubles possibles.



Pierre Ferrand

Un petit convoi, avec les Allemands et quelques Français volontaires ou réquisitionnés, arrive à la ferme. Après avoir déposé le corps dans une étable, les Allemands se retirent. Aucun des assistants n'a dit connaître le mort. Mathieu et son père conduits dans une remise ne sont pas mis en présence d'un corps ensanglanté ; ils le trouvent au contraire très propre, ses habits également.

Leur crainte invouée mais profonde tenait aux répercussions possibles sur le réseau, sur l'«équipe Christophe». Il n'en a rien été, nul n'a été interrogé. Si les Allemands ont trouvé une carte d'identité, c'était celle de François Puren avec la tête de Pierre Ferrand. Roger Vinet en possède un exemplaire. Les Allemands n'ont pas su qu'ils avaient abattu un adversaire d'envergure ; dans la mort, Pierrot était resté clandestin, protégeant ainsi ses camarades.

Après discussion et remerciements aux fermiers, Mathieu et son père reviennent au bourg et se rendent à la gendarmerie. Le maréchal-des-logis-chef Cosquéric n'ignore pas le drame, ni l'existence du maquis de Poulmein. Pierre Ferrand lui avait demandé d'éliminer de la commune deux individus trop curieux qui voulaient rejoindre un maquis, ce qui a été aussitôt et fermement accompli (R. Leroux).

Il est donc décidé de procéder à une inhumation provisoire, secrètement et anonymement, dans le cimetière de Pluvigner. Elle est réalisée dans la nuit. Le lendemain, plusieurs bouquets ornaient la tombe sans nom, offerts par des inconnus furtifs et silencieux.

Seul le chef de brigade Cosquéric a été recherché, peut-être dénoncé, mais il avait pris les devants et rejoint lui-même le maquis ; il deviendra lieutenant F.F.I..

Ce n'est qu'après la libération du Pays que le corps de Pierre Ferrand a été placé dans la tombe de la famille Le Rouzo qui appartenait à sa mère et où elle l'a rejoint à 80, ans des années plus tard. La tombe porte une plaque de marbre blanc à sa mémoire :

«ICI REPOSE PIERRE FERRAND, ANIMATEUR DE LA RÉSISTANCE
TUÉ PAR LES ALLEMANDS, ÂGÉ DE 20 ANS, LE 28 AVRIL 1944, À PLUVIGNER»

Le nom d'une rue d'Hennebont près de Kerlois lui a été dédié par la Municipalité.

«Les maquis, les réseaux, les mouvements qui les soutiennent, la propagande qui les appuie, ont besoin de quelqu'argent. Le gouvernement s'efforce de le leur procurer en monnaie utilisable et qui ne les fasse pas découvrir ... Au moment de la crise suprême, il arriva que des chefs locaux, pressés par la nécessité, procéderont à des réquisitions de fonds dont la responsabilité sera finalement endossée par l'État. Bien qu'il se soit fatalement produit certains abus, les dépenses pourront être pour plus des trois quarts, régulièrement justifiées suivant le rapport de la Cour des Comptes.» Charles de Gaulle (Mémoire – T. II Combat) Extraits

VI. La Mort des CHEFS

Dans l'ouvrage consacré à l'histoire du réseau «Cohors – Asturies», Marie Granet, en conclusion, rappelle *«Les conventions internationales ne couvraient pas les agissements des agents secrets ; la police allemande utilisait les moyens les plus terribles pour «faire parler» ceux qui tombaient sous sa main»*. Dans le bilan final qu'elle présente, elle fait état de véritables trahisons dont trois particulièrement graves.

Le traître qui a livré Cavaillès, Forcinal, Bouret et Gosset était Filloche, pseudo «Michel». La collaboratrice des fondateurs du réseau, puis d'Albert Guerville leur successeur, Mme Tony-Robert, femme du président des Raffineries Say, alertée par un autre membre qui a reconnu Filloche, le signale à la Justice fin 1945.

Le procès dure trois ans ; Gabrielle Ferrières libérée au bout de cinq mois, grâce à l'intervention de l'aviateur Funck, héros de 1914-18, et son mari, revenu d'un camp de déportés en piteux état, peuvent témoigner en s'appuyant sur leurs propres archives ; Henri Block témoin à charge important les aide. La Cour de Justice de Paris condamne Filloche le 5 mai 1948, à 20 ans de Travaux Forcés. C'est pour l'argent que Filloche a livré les têtes du réseau, mais pas ses compagnons de base du Morbihan ou du Finistère, ni les cultivateurs de Kerlo ; son virage a été provoqué par des besoins financiers qu'entraînaient son goût de la «grande vie» et ses dépenses somptueuses.

Jean Moulin

L'arrestation de Jean Moulin continue d'interroger car la preuve d'une trahison n'a pas été formellement établie. Un historien français a fouillé les archives de la Préfecture de Police de Paris au service du gouvernement de Vichy et analysé les méthodes professionnelles de 200 spécialistes (la Brigade spéciale), qui à partir de quelques arrestations et d'innombrables filatures, ont reconstitué les liaisons entre membres, les convergences vers des pôles, sur des organigrammes, avant de procéder à l'arrestation en bloc du réseau Manouchian, du M.O.I. (Main d'œuvre immigrée) anéanti. Après le délai de 60 ans, l'ouverture des archives préfectorales ou nationales permet aux chercheurs d'éclairer une des périodes les plus noires de notre Histoire ; leur tâche se poursuit.

On sait que Jean Moulin, sous-préfet de Châteaulin en 1936, préfet de Chartres en 1940, avait refusé de signer une déclaration que des officiers allemands, désireux d'innocenter leurs soldats, voulaient lui imposer en accusant des soldats noirs de l'armée française. Il avait livré son «1^{er} combat» en essayant de se taillader la gorge. «Grand commis de l'État», délégué du général de Gaulle dans la France, il a constitué dans la métropole une véritable administration clandestine. Unificateur de la Résistance, il préside le 27 mai 1943 la première séance du Conseil National de la Résistance (le C.N.R.).

Arrêté le 21 juin, à Calluire dans la région lyonnaise, il est emprisonné au fort de Montluc. Quelques semaines après, Christian Pineau, autre emprisonné est appelé pour raser un malade. Il reconnaît Jean Moulin, défiguré, sans forces. Il ne pourra dire s'il a été lui-même reconnu dans un échange de regard, (déporté à Buchenwald, Christian Pineau sera libéré par les Alliés et deviendra Ministre de De Gaulle, décoré de l'Ordre de la Libération).

Conduit en Allemagne, J. Moulin décède dans le train et sa mort est constatée à Francfort. Son corps sera incinéré au Père-Lachaise et, en 1964, l'urne qui contient ses cendres a été conduite au Panthéon.

Le général Delestraint

Soldat dévoué, compétent et loyal, mais aussi modeste car il acceptait les suggestions d'Henri Frenay plus habitué à la clandestinité, il avait été lui-même arrêté le 10 juin, alertant de la sorte Jean Moulin.

Mais ce dernier, tout à sa tâche, avait refusé de s'abriter à Londres. Charles Delestraint, supérieur de Charles de Gaulle en 1940, avait essayé de regrouper les «anciens» des chars, tentative qui le fit blâmer par le cabinet de Pétain. C'est Henri Frenay qui le proposa à Jean Moulin, chef de l'armée secrète en Zone-sud, ce que de Gaulle avalisa, puis chef de l'A.S. des deux Zones.

Emprisonné à Fresnes, interrogé comme tous, déporté au Struthof et finalement à Dachau, il fut abattu par ses gardiens le 19 avril 1945, à la veille de l'arrivée des Américains.

Le **général Zarapoff**, son adjoint en Zone nord, puis chef de l'A.S. connut le même sort : arrestation, interrogatoires, déportation dont il ne revint pas.

Jean Cavaillès

Arrêté le 28 août 1943, il fut incarcéré à la prison d'Arras, sans doute pour être non seulement «interrogé» mais éventuellement reconnu par d'autres prisonniers et confronté à des délateurs, car l'ennemi savait qu'il avait opéré dans le Nord.

On connaît les conditions de son jugement par le récit de son voisin de promenade dans la cour où les hommes marchant par deux pouvaient échanger, très bas, quelques propos malgré l'interdiction qui leur était faite de parler. Yves Grosrichard, journaliste et membre de la France Combattante qui fut libéré, en a fait part à Gabrielle Ferrières, ce qu'elle rapporte dans l'ouvrage consacré à son frère.

L'instructeur avait solennellement énuméré ses titres de résistant : *«Vous vous appelez Marty, Hervé, Chennevières, Carrière, Charpentier ... vous avez été arrêté en septembre 1941, au moment où vous partiez pour Londres,, vous avez créé un vaste réseau de renseignements ; vous êtes allé à Londres en février 1943»*. Il savait tout ! Devant de telles précisions, il était impossible de nier. Jean reconnut les faits qui le concernaient seul.

«Dans ces conditions, Monsieur, vous connaissez sans doute le sort qui vous attend».

«Oui».

«Voudriez-vous nous expliquer le mobile de vos actes ?»

Alors Jean dit qu'il était fils d'officier, qu'il avait appris de son père à aimer son pays ...qu'il trouvait dans la continuation de la lutte, un apaisement à la douleur de la défaite. Il dit aussi qu'il avait été un grand admirateur de l'Allemagne, combien il aimait l'Allemagne de Kant et de Beethoven ... et développant sa pensée philosophique, il démontra qu'il réalisait dans sa vie la pensée de ces maîtres allemands. Les instructeurs écoutaient en silence les paroles de cet homme à qui l'on venait de dire qu'il allait mourir et qui, dans un entretien socratique, exposait sa morale à ses juges.

A son retour de déportation, Marcel et Gabrielle Ferrières ne purent tout d'abord prouver la mort de Jean Cavaillès. Puis ils apprirent que deux tombes sommaires, sans indication de nom, se trouvaient dans le cimetière d'Arras. Ils s'y rendirent et lurent : Inconnu n°5, Inconnu n°... Le permis d'exhumer fut accordé et l'inconnu n°5 livra son secret, car dans ce qui restait des vêtements, Gabrielle trouva un petit carnet révélant l'écriture de son frère.

La dépouille mortelle de Jean Cavaillès repose dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne et le général de Gaulle en a fait son Compagnon de l'Ordre de la Libération, à titre posthume.

Pierre Brossolette alias « Pedro »

D'une famille d'universitaires, reçu 1^{er} à l'Ecole normale supérieure, agrégé d'Histoire membre du Parti socialiste, hostile aux accords de Munich, capitaine pendant la guerre, il est exclu de l'Université par le gouvernement de Vichy. La librairie qu'il ouvre à Paris devient un lieu de réunion de résistants, notamment les ethnologues du Musée de l'Homme.

Il coopère aussi bien avec Rémy qu'avec l'Organisation civile et militaire. Parti pour Londres en avril 1942, il devient un Conseiller du B.C.R.A., ami de Passy, en mission avec lui en France en 1943. Tous deux, pendant un mois et demi, munis de leurs pilules de cyanure, déjouent les pièges et rencontrent les chefs résistants, qui alors ne voyaient en de Gaulle qu'un symbole de la résistance.

Comme Cavaillès, ils pensent qu'il ne faut pas brusquer ceux qui estiment que les partis politiques anciens ne doivent pas revenir à la tête d'un gouvernement après la Libération. Le Général donne raison à Jean Moulin qui est d'un avis contraire. A sa seconde mission en France, début 1944, le bateau qui devait l'emporter fait naufrage. Arrêté, reconnu par la Gestapo à cause de sa mèche blanche qui a repoussé, détenteur de secrets considérables, mais privé de sa pilule depuis le naufrage, afin de ne pas parler à ses bourreaux, il se jette du 5^{ème} étage du 86 de l'avenue Foch à Paris et meurt sur le coup.

Jean Gosset

Le plus jeune des chefs de «Cohors-Asturies», (il avait 30 ans quand il remplaça Jean Cavaillès lors de la première arrestation de ce dernier), a laissé à ses camarades le souvenir d'un homme déterminé, courtois et responsable.

Un de ses camarades de prison, Vigouroux, a dit qu'il «*avait la plus grande admiration pour le courage qu'il montra sous la torture, pour sa modestie et sa foi.* » Déporté à Neuengamme, il y décéda en avril 1943. Décoré à titre posthume de la croix de la Libération son portrait figure dans la galerie de la Bibliothèque-Musée de la Chancellerie de cet Ordre avec la mention «Colonel».

Jean Simon aida Mme Gosset à préparer les dossiers qu'elle devait constituer, elle restait veuve avec trois jeunes enfants.

Les Archives du contre-espionnage allemand, récupérées à Bruxelles, ont montré qu'un agent indicateur de la Gestapo était rétribué à raison de 50.000 francs par résistant arrêté.

La section de contre-espionnage du B.C.R.A. qui opère en France impose aux agents menacés des retours à Londres ou des caches sûres en métropole. En Bretagne, l'imbrication des réseaux et maquis est telle que ces derniers sont eux-mêmes des solutions de repli.

Après les arrestations de Cavaillès et de Gosset, l'inspecteur régional des Chemins de fer du S.O., Albert Guerville un des premiers membres de «Cohors» avec son ami le professeur Rocard, prend en charge la direction du réseau et continue avec les cheminots la préparation, puis le déclenchement de la bataille du rail. On sait combien celle-ci eut des conséquences désastreuses pour les divisions allemandes qui devaient rallier la Normandie, ou s'opposer à l'Est à l'avancée alliée. (21)

Pendant l'insurrection parisienne, il mit au service des dirigeants et de son réseau, une ligne téléphonique indépendante qui permit de communiquer directement avec une division américaine à Orléans puis Etampes.

A la fois pour alléger ses responsabilités et par précaution, Brunswick, autre adepte de la première heure, lui fut substitué. Responsable politique du mouvement en zone libre, Brunswick avait déjà dirigé «Cohors» en l'absence de Cavaillès et Jean Moulin l'avait prévu membre du C.N.R. en mai 1943.

Roland Pré, délégué en zone nord du gouvernement provisoire de la République, dernier chef de «Cohors-Asturies», eut surtout un rôle de liaison avec les responsables locaux, de transmission, d'information plus que de participation car les groupes locaux, solidement constitués, décidaient eux-mêmes et opéraient au mieux de l'efficacité d'une lutte devenue générale, avant de se fondre dans les F.F.I., soldats «réguliers» auxquels les lois de la guerre allaient désormais pouvoir s'appliquer.

VII. **DERNIÈRES MISSIONS**

1. **Le récit de Renée Le Roux, groupe d'Hennebont**

Pierre Ferrand, mon fiancé, a été tué à Pluvigner le 28 avril 1944. Deux semaines après, Marcelle Jégo apportait des documents qui devaient être transmis à Paris. Qui les conduirait dans la capitale ? Pour moi c'était évident, cette mission me revenait. Pierre n'était plus là mais nous avions été unis dans la lutte commune par les joies et les émotions partagées, la même détermination, autant que par nos sentiments. Il avait longtemps gardé le silence, mais pressé par mes questions sur ses absences, sans donner de détails il avait admis qu'il renseignait les alliés. J'avais alors demandé comment je pouvais me rendre utile pour cette cause ; on m'avait confié des missions à Paris dont un transport de mitraillette. Je ne raisonnais pas, la réponse s'imposait, il fallait continuer ... plus que jamais.

Cette fois, il s'agissait de plans relatifs à la base des sous-marins et de fausses cartes d'identité avec les photos des destinataires ; je devais tout remettre à Mme Vienne, on me dirait où. Quelques jours plus tard, milieu de mai, j'étais à Paris chez ma tante Mimi qui m'hébergeait à chaque déplacement. A la gare j'avais trouvé les deux jeunes hommes dont je ne connaissais que les prénoms, sans doute des pseudonymes ; ils m'avaient donné rendez-vous le lendemain matin, rue du Faubourg-Montmartre dans le café où Mme Vienne nous rejoindrait.

Le temps était menaçant, ma tante avait insisté pour que je prenne son imperméable et j'avais glissé dans une poche intérieure l'enveloppe qui contenait tous les documents. Les deux gars m'attendaient à l'intérieur en buvant, comme j'allais le faire, une «chicorée» qui n'avait du café que la couleur. Nous avons attendu près d'une heure, Mme Vienne n'avait pu venir, il fallait repartir, on essaierait demain. Ce rendez-vous manqué nous inquiétait.

Mes compagnons sortent ensemble, peu après je franchis la porte et je suis agrippée par deux colosses et menée aussitôt dans une grande automobile où sont déjà mes deux camarades. Dès que je suis assise, encadrée par les colosses en civil, tout de noir vêtus, la Gestapo ! ils sortent leurs revolvers en nous menaçant : «*N'essayez pas de bouger ou je tire !*»

J'ai toujours l'imperméable replié sur le bras, je sens les papiers, je n'ai qu'une idée en tête : comment les faire disparaître ? Mes amis sont aussi silencieux que moi, nous ne nous regardons pas ; dans une telle situation, la consigne est de ne pas se connaître. J'imagine que, près d'un égout, je pourrais peut-être bondir dehors et jeter l'enveloppe dans l'ouverture ; mais l'auto ne s'arrête pas.

Et nous arrivons devant un immeuble gardé par plusieurs soldats, en noir eux aussi, et des miliciens comme ceux de Pontivy, des Français. Au pas de charge nous sommes menés à l'étage dans une sorte de couloir, et mes camarades introduits dans des bureaux différents. Très vite j'entends des injures, des plaintes, puis des cris. Je devine les interrogatoires mais je ne trouve pas le moyen d'éliminer mes papiers... Enfin ils sortent menottés, marqués de coups.

Et c'est à mon tour. Je suis assise en face d'une sorte de géant qui commence par placer un gros revolver sur son bureau, pointé sur moi. Et l'interrogatoire commence, je suis morte de peur. Dans la pièce il y a aussi un milicien, il échange parfois quelques paroles avec l'Allemand mais surtout, placé de biais, il observe mes réactions. Je me sens dans un piège, à leur merci. Les photos des fausses cartes me rendent malade. Et s'ils trouvaient les destinataires ? Trop préoccupée je réponds distraitement, tout de travers, l'Allemand se met en colère et tape sur la table. *«Vous étiez avec deux terroristes, vous êtes sortis ensemble du café».* *«Je suis sortie après ces deux messieurs, je ne les connais pas... C'est une coïncidence».* Je ne démordrai pas de ce système de défense, j'ai la conviction que mes camarades ont dit que notre présence dans le café était fortuite. On nous a manqués de peu, à deux minutes près nous étions attablés ensemble.

Et puis, j'ai un répit car on appelle l'Allemand dans le bureau d'à côté, je reste seule avec le milicien, c'est alors que j'entrevois une solution ; je me tords en demandant d'aller aux toilettes... Il refuse net. Je répète ma mimique bruyamment. Un officier entre et s'informe, on lui traduit ma demande. Il appelle un soldat dans le couloir, c'est un tout jeune gamin de 16-17 ans, une des dernières recrues d'Hitler ; on le charge de m'escorter, de me surveiller. Je me précipite dans les toilettes, l'imperméable en avant, le gamin en arrière. Je ferme la porte avant qu'il arrive et je tire le verrou ; je peux enfin plonger mes documents dans la cuvette. Les cartes d'identité remontent, je dois actionner la chasse d'eau plusieurs fois ; le bruit attire quelqu'un qui tambourine brutalement. Je prends mon temps et sort dignement. C'est le milicien alerté qui se précipite sur mon sac, le fouille, en retire un prospectus de mobilier avec des chiffres et croit avoir trouvé un code.

Le géant revenu l'écoute et m'interroge à nouveau ; je n'ai pas grand'peine à montrer que les nombres sont les prix des meubles. Après quoi je joue l'innocente et parfois l'idiot. Je me rends compte que l'Allemand se lasse et qu'à sa figure il regrette de n'avoir aucune preuve. L'après-midi, on m'a transférée de la rue des Saussaies à la prison de Fresnes où j'ai passé un mois avant d'être relâchée. Par précaution, je suis restée près de Paris en prévenant ma tante.

Je n'ai jamais revu mes camarades, ils ont certainement été déportés ; j'ignore leurs noms. Ce que je sais, c'est qu'ils ont par leur courage et leur silence sauvé deux vies car j'étais enceinte de 3 mois ... J'ai appelé ma fille Pierrette.

Renée Le ROUX-FERRAND, août 2006.

2. Fin du récit d'Annie BUREL

La conciergerie était une «boîte aux lettres» où hommes et femmes, également discrets, apportaient des renseignements qui aboutissaient à Londres, ou retiraient demandes et messages ; «Bordier» dont on apprit qu'il était Ange Bourget d'Auray, contrôleur de train, fut le plus régulier. Anna Burel, ma mère, avait en charge cette activité en permanence. Quand arriva le S.T.O. et que les «réfractaires» se cachaient, elle hébergea nombre d'entre eux dans les dortoirs pendant les congés ; en outre, mon jeune frère Louis ravitaillait ceux qui s'abritaient dans la forêt de Carnoët. Moi, j'allais dans les mairies voisines, notamment à Baye, prendre des cartes d'identité que les secrétaires de mairie, gens très discrets et dévoués, préparaient avec de vrais documents et photos, mais où la date de naissance modifiée n'était jamais celle des classes requises pour le S.T.O. ...après quoi je les remettais aux intéressés. Beaucoup rejoignirent les F.F.I.

1944 fut une année très difficile. Mlle Le Bars qui se rendait souvent à Paris fut arrêtée puis relâchée. L'E.P.S. de filles, occupée par les Allemands, servait de prison d'où

parvenaient les cris des torturés. Après le débarquement, on vit arriver des inculpés dont le général de Torquat pris au milieu de sa famille à Rosgrand, et des jeunes, tous un jour conduits à Kerfany pour être fusillés.

La trahison n'atteignit que les têtes, le silence des chefs et la discrétion de tous nous sauvèrent. Mlle Queffurus assura jusqu'au bout ses activités clandestines et professionnelles ... tout en ravitaillant les Richier en tickets et beurre breton. J'ai continué mes missions secrètes jusqu'à la Libération ; elles me valurent d'être décorée, ainsi que ma mère, de la médaille de la Résistance.

Lorient le 15/01/2007.

3. Fin du récit de Marcelle JEGO

Je devins un «relais» entre Pierrot et le maquis de Toulmein, puis celui de Keralan dans l'incorporation des volontaires. Mais le 20 février, les Allemands guidés par un délateur, encerclent Poulmein, torturent, incendient la ferme, tuent sans discernement. J'eus la pénible mission d'identifier les corps et de reconnaître celui de Georges Lestréhan que j'avais incorporé. Le 28 Avril, nous avons perdu Pierrot et Moyzant, victimes d'un devoir jugé nécessaire, tués à Pluvigner par les Allemands renseignés par un coup de téléphone anonyme.

Renée Le Roux m'apporta la nouvelle, j'eus recours à l'abbé Camenen qui connaissait notre action et se chargea de faire connaître aux parents Ferrand le décès de leur fils. Le chagrin de Renée ne l'empêcha pas de partir à Paris en mai, pour une mission qui malheureusement échoua.

Quand la nouvelle de l'arrestation de Renée nous est parvenue à Hennebont nous étions très inquiets, pour elle et par les conséquences de la découverte possible des documents. Sans nouvelles de Christophe, Pierre Ferrand mort, le réseau devait pourtant continuer son action. Immédiatement, Jean Simon prit les choses en main et me fit partir à Paris, avec mission d'inspecter la chambre de notre amie, de retirer les moindres documents, de les rapporter si possible ou de les détruire, enfin de savoir si Renée était détenue et voir ce que l'on pouvait faire.

C'était la Pentecôte, je suis revenue au bout de 3 jours, Renée n'avait rien laissé, mais nous ne savions où elle était ; ce n'est que le mois suivant que sa tante nous fit savoir qu'elle était libérée, elle avait rejoint la banlieue dans une planque sans donner d'adresse et s'y reposait, essayant de se remettre de ses émotions et de surmonter son deuil. Puis sa famille l'a aidée à préparer l'arrivée du bébé. La petite fille est née le 2 novembre 1944, plus tard j'ai été sa marraine.

Dans la phase cruciale qui a suivi le débarquement du 6 juin, nous avons contrarié les plans allemands de transport et de concentration des troupes en Normandie par le renseignement et les sabotages. Peu après le débarquement, j'ai été fixée sur la technique et l'efficacité de notre équipe de façon curieuse. Un très jeune soldat allemand confiait parfois son désarroi, sa nostalgie, sa solitude dans la guerre qu'on lui imposait. Il fit part d'un événement qu'il condamnait : l'arrivée d'un sous-marin – fait de moins en moins fréquent – avait été suivie d'une rébellion ; un groupe de marins avait refusé d'embarquer avant le départ ; le jour même ils étaient fusillés à Kerlois, en Hennebont. J'ai aussitôt informé Roger Vinet. Trois jours plus tard, le jeune vint au café ; après quelques banalités il s'exclama : *«Je viens d'entendre une émission de radio anglaise en langue allemande, on nous disait ce qui s'était passé à Lorient et Kerlois ... il y a seulement 3 jours.»* La preuve que les Alliés savaient si vite à quoi s'en tenir, le surprenait autant qu'elle l'inquiétait.

Une sorte d'émulation s'est établie, notamment dans le secteur Quimper-Lorient-Vannes entre les FTP, nous-mêmes et l'ORA qui avait réparti des armes ; notre cave en était un «dépôt». Nous avons réussi plusieurs déraillements et autres sabotages en continuant d'assurer le renseignement.

Puis l'équipe a été incorporée dans les forces régulières du 7^{ème} Bataillon FFI du Cdt Muller. J'ai été versée à l'État-major, 2^{ème} bureau, où je procédais à l'interrogatoire des prisonniers. A ma demande, devenue secrétaire de la 1^{ère} Cie, j'ai pu rejoindre mes camarades (et les 3 Russes dont les tombes sont toujours entretenues). Le dernier sabotage à Kervignac par nos camarades intégrés avait fait sauter le Pont Saint-Antoine le 13 juillet, quand passait un train en direction de Lorient chargé de troupes et de munitions.

Et vinrent les distinctions ! J'ai été décorée en janvier 1945 de la croix de guerre puis de la Médaille de Combattant. En 1947, sur proposition du réseau, la Médaille de la Résistance m'a été remise à Saint-Marcel par le général de Gaulle, ainsi qu'au Dr Thomas, à Paul Roy . A Roger Vinet : la Croix de Guerre, les médailles de la Résistance et des Evadés, plus tard.

Consécration ultime, hélas ! attristée par l'absence des Chefs dont nous connaissions alors les noms et l'héroïque sacrifice.

Hennebont, le 14/02/2007.

Hommage du dernier Chef

Roland Pré a envoyé, après la guerre, le 10 avril 1946, cette attestation au réseau «Cohors» :

«Je soussigné, Roland Pré, gouverneur des colonies, ancien délégué zone Nord du gouvernement provisoire de la République avant la Libération, atteste que le réseau « Asturies », des services de renseignement du B.C.R.A., a exercé son activité pendant toute cette période sous l'autorité de la Délégation et qu'il a pleinement rempli la mission qui lui était assignée.

Tous les renseignements que nous lui avons demandés sur le plan politique, économique et militaire ont été régulièrement fournis dans des conditions qui font honneur à l'organisation et au dévouement patriotique de ce réseau.»

Roland Pré. (22)



Un message pour les Allemands des Haras

Incendium les Allemands

Le 4 août 1944, à Hennebont,
les soldats ont courageusement exécuté à la mitrailleuse
et à la grenade

50 terroristes, sans armes, il est vrai, mais néanmoins,
très dangereux :

des femmes, des vieillards, des infirmes.

Pour une si belle conduite
qui place l'Allemagne hitlérienne
au 1^{er} rang des nations civilisées,
quelle récompense faudrait-il accorder
à ces braves soldats
et à ces valeureux officiers qui les commandaient ?

Signé : Les Parents des 50 victimes

Reproduction d'un tract affiché aux abords des Haras d'Hennebont,

utilisés en 1944 comme caserne des soldats allemands

et d'éléments ukrainiens de l'Armée VLASSOV.

(Archives municipales)

BIBLIOGRAPHIE : remarques

ALYA AGLAN, *La Résistance sacrifiée*

Le mouvement Libération-Nord, 1999, Flammarion, Paris.

Enseignante à l'Institut Politique de Paris – Agrégée d'Histoire, chargée de recherches par la Caisse des dépôts et consignation sur l'aryanisation des biens juifs sous Vichy, Amie de Christian Pineau.

ANDERS Wladislaw, *Mémoires 1939-1946*, Ed. La Jeune Parque, 136 Bd Haussmann, Paris (traduction), Copyright 1938, (Photos rares, texte sans concession, Index). Général polonais.

« **Bor** »-KOMOROVSKY, *Histoire d'une armée secrète*, 1952, Ed. Les Iles d'or, Paris, diff. Plon. Devenu général, il dirige en Juillet-Août 1944 l'insurrection de Varsovie.

CHURCHILL Winston, *Triomphe et tragédie*, 1953-1954, Ed. Plon, Paris.

Chef du gouvernement britannique.

DEWAVRIN André, *Mémoires du Chef des Services secrets de la France libre*. 2 tomes diffusés sur 4 prévus : *Londres Juin 1940 – Novembre 1942*, 2001, Ed. Odile JACOB (réédition)

M. Crémieux-Brilhac a écrit la présentation des 2 livres réunis avec de nombreuses notes de l'auteur et les siennes propres et a fourni des Annexes du plus grand intérêt.

L'index est un report des noms des personnalités qui ont marqué la guerre.

Capitaine puis Colonel ; nom de code «Passy».

Chef du B.C.R.A., le Bureau Central de Renseignement et d'Action.

DÖNITZ Karl, *Ma vie mouvementée*, 1969, Ed. Julliard, Paris,

Dix ans et vingt jours, 1959, Ed. Plon, Paris.

Amiral, dernier successeur désigné par Hitler.

FAHRMBACHER Wilhelm et Amiral **MATTHIAE**, *Lorient 1940-1945*,

Edité à Wissenburg, - traduction Aubertin, Service historique de la Défense-Marine, Lorient.

FEDERINI Fabienne, *Ecrire ou combattre, des intellectuels prennent les armes*, mars 2006, Ed. La Découverte, 9bis rue Hovelacque – Paris 75013.

L'auteur pose le problème fondamental de l'engagement personnel dans la lutte contre toute oppression dès le titre de son ouvrage.

FERRIERES Gabrielle, *Jean Cavaillès, un philosophe dans la guerre*, 2003,

Collection «Résistance, Liberté, Mémoire», Bordeaux.

Sœur aînée de Cavaillès ; est avec son mari parmi les premiers recrutés du groupement clandestin créé par Cavaillès. Déportés, libérés, ils seront les témoins à charge dans le procès du délateur des chefs en 1946-1947.

De GAULLE Charles, *Mémoires de guerre*, plusieurs éditions en 3 tomes, Ed. Plon, Paris.

Tome 1 – *L'Appel* ; Tome 2 – *L'Unité* ; Tome 3 – *Le Salut*.

Mémoires de guerre et *Mémoires d'espoir* (1958- 1962-1964)

Réédition chez Gallimard en 2005, réunis en un seul volume.

Introduction par J.L. Crémieux-Brilhac, *Un écrivain nommé de Gaulle*.

Notes sur les variantes, sur l'édition, notices et cartes de 1940 et 1944.

Général de brigade à 2 étoiles qui n'en prendra pas d'autres, sa gloire y suffit.

GRANET Marie, «*COHORS-ASTURIES – Histoire d'un réseau de résistance*», 1974, Ed. «Témoignages» des Cahiers de la résistance, Bordeaux. Préface de Jacques Debu-Bridel (Conseil National de la Résistance). Professeur d'Histoire, chargée de recherches à la commission d'Histoire de l'Occupation en France. (1946-1951)

GUDÉRIAN Heinz, *Souvenirs d'un soldat*, 1954, Ed. Plon, Paris, traduction.

Général des Panzerdivisions

de LARMINAT Edgar, *Chroniques irrévérencieuses*, 1962, Ed. Plon, Paris.

Il éclaire quelques péripéties d'une expérience non conformiste, aussi riche que constante.

Colonel de l'armée du Levant, accompagne de Gaulle dans la poursuite de la guerre, se rallie et tente de rallier ses troupes, par la suite Général à 4 étoiles.

Auteur d'ouvrages militaires,

LEROUX Roger, *Le MORBIHAN en guerre*, réédition en 1997, Ed. régionale de l'Ouest, Mayenne.

Ouvrage irremplaçable dans la chronologie des événements qui suivent la défaite de 1940, notamment au tout début des résistances à l'envahisseur, avant la constitution des réseaux ; puis il développe l'histoire des réseaux avec leurs succès ou déboires marquants. Il s'appuie sur de très nombreux témoignages qui ne sont pas toujours objectifs.

Professeur d'Histoire au Lycée de Lorient, membre du Comité départemental d'Histoire du Morbihan, après la Libération.

MASSON Philippe, Dictionnaire «*La 2^{ème} guerre mondiale*», 1992, Larousse. Tome I – *Les acteurs*, Tome II – *Campagnes et batailles*. Réalisé sous sa direction par de nombreux collaborateurs s'identifiant.

PERRIER Guy, *Le colonel Passy et les Services secrets de la France libre*, 1999, Hachette Littératures, Paris.

THOMAS C.M. et **LEGRAND Alain**, *Le Finistère dans la guerre*, 1981, Ed. de la Cité, 2 tomes.

TILLON Charles, *Les F.T.P. ; Soldats sans uniforme*, 1991, Ed. Ouest-France, 13 rue du Breil, Rennes.

Syndicaliste communiste, il lance le 17 juin 1940 à Bordeaux, un appel à l'union dans l'action contre le fascisme hitlérien. Il se sent en harmonie de pensée avec de Gaulle sur l'objectif final mais diverge dans la tactique, n'admettant aucun attentisme «*goutte de mercure ou soldat de plomb*».

Organisateur des Francs-Tireurs et Partisans Français, il sera hostile aux grands rassemblements mobilisateurs et s'insurgera contre la rareté et l'inégalité de répartition des armes parachutées.

Ministre de l'Air de De Gaulle, puis de l'Armement, il sera exclu du parti communiste en 1970 pour s'y opposer fréquemment.

L'accès aux Archives françaises, russes, allemandes, a permis aux travaux d'historiens contemporains et films documentaires d'éclairer maintes questions non abordées ou laissées sans réponses par les auteurs précités.

La bibliothèque de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération s'enrichit constamment de nouvelles publications. Elle est située : 51 bis Bd de la Tour-Maubourg, Paris, 75007.

Références

- (1) - de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, page 82.
- (2) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, page 31.
- (3) – Dewavrin, réédition 2001, Odile Jacob, page 414.
- (4) – de Larminat, Plon 1962, page 123.
- (5) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, pages 267-268.
- (6) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, page 269.
- (7) – Dewavrin, réédition 2001, Odile Jacob, page 69.
- (8) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, page 273.

- (9) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, pages 275 à 279.
- (10) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome I, pages 293-294.
- (11) – Dewavrin, réédition 2001, Odile Jacob, page 69.
- (12) – Dewavrin, réédition 2001, Odile Jacob, page 323.
- (13) – Dewavrin, réédition 2001, Odile Jacob, pages 239-240.
- (14) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome II, pages 461-462.
- (15) – de Gaulle, Ed. Plon, Tome II, pages 378 à 380.
- (16) – de Gaulle, réédition Gallimard 2005, page 353.
- (17) – A. Aglan, Flammarion, page 161.
- (18) – Dewavrin, réédition 2001, Odile Jacob, pages 703 à 707.
- (19) – Fahrmbacher, Wissenbourg, traduction Aubertin, pages 25-30.
- (20) – Thomas – Legrand, pages 292 à 296.
- (21) – de Gaulle, réédition Gallimard 2005, pages 547-548.
- (22) – M. Granet, page 99.



L'HISTOIRE DU CIMETIERE DE KERENTREC'H

Hélène Lettry-Hério
(SAHPL)

Il y a bien longtemps, du temps des Grecs et des Vénètes, les voyages entre l'Irlande et ce qui était alors l'Armorique n'étaient pas rares. C'était alors des échanges commerciaux.

Lorsque le Christianisme se répandit en Grande-Bretagne, on vit alors les échanges devenir non plus commerciaux mais avec un but évangélisateur. C'est ainsi que Sainte Ninnoch vint au Vème avec tout son entourage s'installer sur la grève près de l'étang et de la fontaine devenus aujourd'hui Lannenech (Ploemeur). L'Abbé Saint Phélan était-il venu avec elle ?

On ne sait, mais quand elle ouvrit son monastère de femmes, l'Abbé Saint Phélan vint, lui, ouvrir son monastère au bord du Faouëdic. L'eau y coulait claire et abondante descendant des hauteurs environnantes d'un côté de la colline où des habitations prirent peu à peu le nom de Kervérot, de l'autre celle où beaucoup plus tard on construisit l'église de Kérentrec'h.

Le monastère dura plusieurs siècles et dans sa chapelle, les riverains s'y firent enterrer comme il était d'usage à l'époque. Après l'ordonnance de Villers-Cotteret, il fallut bien ouvrir un vrai cimetière ; on choisit un emplacement en un site un peu plus élevé que le monastère trop près du ruisseau.

En 1666, quand la Compagnie des Indes vint s'installer sur « la lande du Faouëdic », il est bien reconnu qu'il existait déjà dans le village de Kervérot plusieurs longères appartenant à des familles « Le Venedy », descendantes des Vénètes ; on y trouvait aussi le monastère de Saint Phélan.

Ma grand-mère était née en 1860 et elle me racontait qu'alors existaient les ruines du monastère, mais quand il fut question de faire venir le train jusqu'à Lorient, il a été nécessaire d'élever un grand talus dominant la zone marécageuse et tout naturellement, pour cette élévation, on se servit des blocs de granit du monastère (comme en 1946 on se servit des grosses colonnes de granit de l'église Saint Louis pour combler le boulevard Svob).

Les habitants qui, au cours des ans, avaient peu à peu construit des maisons hors les murs de la ville, dans ce qui était devenu Kérentrec'h, continuaient à se faire enterrer là où l'avaient été leurs ancêtres, près des ruines du monastère. Quand le train arriva à Lorient, ils furent obligés de faire le détour par le passage à niveau et de descendre la rue Cosmao-Dumanoir.

Les premières années, quand il y avait grande marée accompagnée de pluies torrentielles, le creux où coulait autrefois le ruisseau se remplissait d'eau et j'ai vu de mes yeux de petite fille (1921 1922) les familles qui suivaient le corbillard se déchausser et avancer dans l'eau. Ma grand-mère, très digne, préférera rebrousser chemin, disant : « j'irai plus tard leur faire une visite de condoléances ».

Pour remédier à ce problème, il fallut construire le « petit pont » qui enjambait ce passage.

Quand on construisit l'église de Kérentrec'h « Notre Dame de Bonne Nouvelle », on ne chercha pas un emplacement pour ouvrir un nouveau cimetière et tous les habitants du quartier continuèrent à rejoindre leurs ancêtres, sans même se rappeler qu'ils devaient ce lieu à Saint Phélan, abbé qui était pourtant vénéré au Vème siècle, d'après les « Vies de Saints Bretons » écrites soit en breton soit en français (traduction).

Hélène Lettry-Hério, née en 1918
Lorient, le 23 octobre 2006



Gaby LE CAM
SAHPL

L'acte de naissance de l'"Usine à fer" est signé par Arrêté Préfectoral le 10 juin 1861



L'usine va démarrer rapidement avec un haut-fourneau, cinq foyers d'affinerie, deux fours à puddler (permettant d'obtenir du fer à faible teneur en carbone), deux fours à réchauffer, deux fours à recuire les tôles, deux fours à décaper, machines soufflantes, appareils de compression et d'étirage.....Les premiers paysans-ouvriers viendront au travail vêtus de leurs habits traditionnels, ceux que l'on porte au quotidien : chapeaux bretons, gilets de velours, sabots. L'usure et la salissure feront vite changer de tenues, seuls les sabots seront gardés et ce pratiquement jusqu'à la fermeture. Pour la plupart ils ne parlent que le breton ce qui créera bien des problèmes avec les ouvriers déjà du métiers venant d'autres régions.



Les Forges en pleine activité.

(Photo Gaby Le Cam)

Le travail est dur, dangereux et les accidents sont nombreux, graves et malheureusement souvent mortels. Brûlures, coupures, fractures, mutilations en tout genre. Dans les premiers temps les accidents sont quotidiens, il faut dire qu'à l'époque les mesures de sécurité étaient inexistantes et les ouvriers issus des travaux de la campagne, étaient peu formés au rude combat avec le métal en fusion. Il fallait compter aux environs de 500 cas d'accidents dans l'année, mais entre 1912 et 1939 ils pouvaient passer à 1000.

Le rythme de travail était infernal, 12 à 16 heures par jour dans la chaleur, la poussière, le vacarme. La déshydratation était telle près des fours qu'il fallait boire beaucoup, du cidre la plupart du temps ce qui favorisait l'alcoolisme. L'inhalation des gaz et des poussières provoquait des tuberculoses. Les femmes et les enfants étaient également employés, les cadences étaient les mêmes.

Cet afflux d'ouvriers ne se fait pas sans créer un gros problème, celui de loger tout ce personnel afin qu'il soit au plus près du lieu de travail, la direction prend l'affaire en main. Des cités ouvrières vont voir le jour à proximité de l'usine, à la *Montagne*, *Langroise*, *Malachappe*...Une à deux pièces où pouvaient vivre jusqu'à 8 personnes, par contre les "Maîtres de Forges" se firent construire pavillons et châteaux.

Dès 1861 la production est de 750 tonnes et ne cessera d'augmenter pendant les vingt premières années passant en 1865 à 1225 tonnes avec 310 ouvriers, 5250 tonnes en 1880 avec un doublement du personnel qui passe à 660 ouvriers, 10860 tonnes en 1888. En 1936, au moment des grands conflits sociaux, 33000 tonnes de tôles et 9000 tonnes de fer blanc sortiront des forges qui emploient à l'époque 3000 ouvriers.

L'année 1868 verra la mise en route de la première imprimerie sur métaux de France, essentiellement destinée aux conserveries de poissons.

Les frères Trottier sont pleins de projets et ne pensent qu'à agrandir l'outil de travail, c'est ainsi qu'en 1869 ils se portent acquéreur de l'île de Lochrist Locastel, située à environ 500 mètres de Kerglaw. Les Forges sont alors scindées en deux usines ayant chacune sa spécialité : l'usine de Kerglaw, la première, qui continuera la production du fer laminé, du fer blanc et des tôles, l'usine de Lochrist où, en 1872 seront installés les laminoirs.

En 1882, les Forges entrent dans le giron de la Compagnie des Cirages Français aux activités industrielles et commerciales multiples entre l'Europe et la Russie. Les rendements s'intensifient, de nouveaux ateliers sont construits, des équipements plus performants sont installés notamment des Fours Martin pour la production de l'acier. C'est peu avant la guerre de 14-18 et jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale que l'ingénieur des mines, Camille-Horace Herwegh, fera entrer les technologies modernes dans l'entreprise, parallèlement à la fonderie acier il créera une section bronze et s'associera aux Aciéries de Firminy. Le transport par navires est abandonné aux profits des camions.



Le contrôle de la fusion

(Photo Gaby Le Cam)

A partir de 1900 les ouvriers vont s'organiser et créer une Caisse de Secours, puis viendra un Centre d'Education et enfin un syndicat car les premières revendications et luttes commencent à poindre. Le premier gros mouvement aura lieu en 1903 avec une grève qui va durer 40 jours, la direction ayant décidé de supprimer la prime pour le nettoyage dominical

des fours. Emeutes, affrontements avec les forces de l'ordre, défilé de plus de 2000 personnes dans les rues feront plier la direction. En 1906 nouveaux mouvements de grande envergure pour obtenir la journée de huit heures et le repos hebdomadaire, la grève durera 115 jours et fut des plus violente 3000 hommes de troupe firent face aux 1800 ouvriers. Le mouvement se solda par un échec pour les travailleurs qui ne bénéficieront des huit heures qu'en 1925 soit six ans après le vote de la loi. 1936 années du Front Populaire, nouvelles revendications avec occupation des ateliers, les 3000 ouvriers obtiennent un relèvement de salaire de 12%. C'est au cours de cette même année que fut édifiée la "Maison du Peuple".



Une coulée pour la fabrication des "lingots".

(Photo Gaby Le Cam)

Puis c'est la seconde Guerre Mondiale, l'activité des Forges va considérablement diminuer dès 1940 pour aller jusqu'à la fermeture de juillet 1944 à juillet 1945. La remise en route se fera l'année suivante avec une montée en puissance et un très bon rendement en 1949 ce qui incite la direction Pairault-Gane à une remise à niveau technique, une modernisation de l'entreprise dans les années 52 à 55. Il faut s'adapter et être compétitif face à la rude concurrence des usines hautement performantes du nord et de l'est de la France, Usinor et Sollac, pour ce faire on installera des laminoirs à froid Stekel dont les réglages furent difficiles. Pourtant malgré cette volonté de faire tourner l'usine les premiers nuages s'amoncelaient à l'horizon, annonciateurs de la grande catastrophe économique qu'allait connaître Lochrist, Hennebont, le pays de Lorient et la Bretagne. La production est en baisse

entraînant de fait une chute des chiffres d'affaire. Personne ne veut admettre que les Forges puissent disparaître, ça ne peut être qu'une mauvaise passe et tous, hommes, femmes, politiques, sont prêts à se battre pour la survie de ce poumon de la vallée du Blavet qui a fait vivre tant de monde pendant cinq générations. Inexorablement le processus se met en place. On se révolte, des manifestations monstres sont organisées :

18 juin 1958 les commerçants ferment leurs magasins et échoppes et participent à un grand défilé rassemblant 3000 personnes, élus en tête, pour se rendre à Hennebont.

D'autres manifestations de masse en 1961 et 62.

22 mars 1962 c'est la grande marche sur Lorient qui mobilise plus de 6000 manifestants. C'est à l'ancienne gare routière que se retrouvent les travailleurs dont les rangs se sont grossis tout au long du parcours malgré le mauvais temps.



Le rassemblement à la Gare Routière de Lorient.

(Photo Gaby Le Cam)

22 juin 1963, 5000 manifestants à Hennebont soutenus par toute la population, les agriculteurs avec leurs tracteurs, **« dénoncent énergiquement toutes tentatives qui pourraient être faites pour fermer les Forges d'Hennebont ou réduire leur activité. Ils font le sermon solennel de s'y opposer par tous les moyens et appellent l'ensemble de la Bretagne à se joindre au grand combat qui commence »**. C'est un court extrait de ce qui fut appelé le serment d'Hennebont.



Au centre les deux maires, MM Giovannelli et Crépeau s'entretiennent avec les agriculteurs venus avec leurs tracteurs soutenir les manifestants.
(Photo Gaby Le Cam)

26 octobre 1963 une manifestation colossale est organisée avec une nouvelle marche sur Lorient, 25000 personnes vont se trouver réunies place de l'Hôtel de Ville avec le soutien des délégations de tous les départements bretons. Le cortège s'organisait vers 9 heures sur le pont Jehanne La Flamme avec en tête un groupe imposant de tracteurs portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : **Les paysans sont là ; Les cultivateurs d'Inzinzac solidaires des ouvriers des Forges ; Commerçants solidaires ; C.G.T., CFTC ; C.G.T-F.O. tous unis pour assurer l'avenir des Forges...** En tête du cortège on reconnaissait M. Paul Ihuel, député, président du Conseil Général ; le docteur Thomas, vice-président du Conseil Général ; M. Giovannelli, maire d'Inzinzac ; Crépeau maire d'Hennebont et tous les autres maires du canton ; les représentants de la Fédération des Métaux et tous les délégués syndicalistes des Forges. Un deuxième défilé se formait à la Gare Routière de Lorient avec MM. Le Moënic, maire d'Inguiniel, Jean Maurice, maire de Lanester, la jonction se fit à 10 h. 15 à la Maison Brûlée et le rassemblement à 11h. 30 à Lorient où eurent lieu différentes prises de paroles, M. Piriou , au nom des syndicats ouvriers, M. Le Pogam, pour les agriculteurs et le Dr Thomas. L'importance du mouvement est telle que les pouvoirs publics vont accorder un sursis momentané, sans toutefois abandonner la décision de fermeture qui va tomber le 18 mai 1966 à Paris, annoncée par Raymond Marcellin, Ministre de l'Industrie et Olivier Guichard, Délégué à l'Aménagement du Territoire. C'est l'effondrement avec ses réactions : blocage des ponts à Lochrist, occupation des locaux et une manifestation très remarquée des femmes qui défilèrent avec des pancartes où l'on pouvait lire « **Du travail pour nos hommes et non aux valises** » ou « **Il faut sauver les Forges** » « **Pas de fermeture du travail** ».



*Les deux manifestations, celle
de Lorient place de l'Hôtel de
Ville et celle des femmes à
Lochrist*

(Photos Gaby Le Cam)



La procédure de fermeture progressive est engagée dès 1966 et la fermeture définitive est prévue pour la fin 1967. Après plus de cent ans d'une intense activité métallurgique qui avait fait vivre tant de travailleurs et de familles de la région, les fours s'éteignirent à jamais et le métal tout doucement, se solidifia pour toujours. On reprocha au Gouvernement de ne pas avoir tenu sa parole alors qu'il avait promis une table ronde. Les Forges d'Hennebont, usine sidérurgique, se sont toujours trouvées en marge de la Sidérurgie traditionnelle, pour des raisons de débouchés, de marchés, la Chambre syndicale de la Sidérurgie a décidé d'effacer de la carte les Forges d'Hennebont pour une question de concurrence.



*Une des dernières coulées, l'ouvrier sur la gauche qui surveille la sortie du métal en fusion porte des sabots.
(Photo Gaby Le Cam)*

Ultime coup de poignard le site est détruit entre les années 1970 et 1975, les cheminées qui représentaient la vie de l'usine furent dynamitées en juillet 1972 devant un parterre d'anciens qu'accompagnaient les familles. Il restait encore quelques ateliers avec du matériel, petit à petit la végétation envahit les murs, les locaux, les machines qui restaient rouillèrent sur place, de vieux fantômes hantèrent ces immenses hangars au silence angoissant. Le vent qui s'y engouffrait et quelques tôles battantes renforçaient cette sensation de mort.

«.... et ils n'eurent que leurs yeux pour pleurer. »



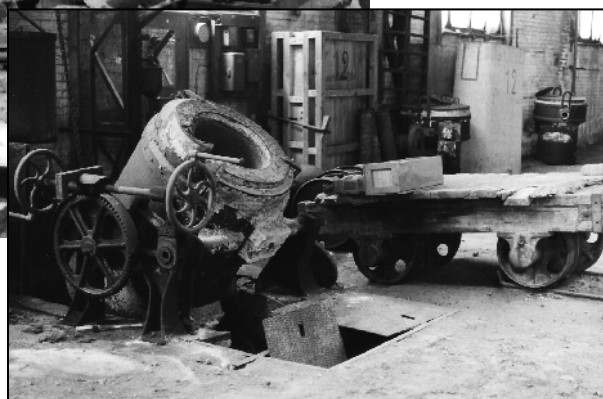
L'artificier dû s'y prendre à deux fois pour dynamiter la cheminée.

(Photos Gaby Le Cam)



Le triste spectacle des ateliers et du matériel à l'abandon.

(Photos Gaby Le Cam)

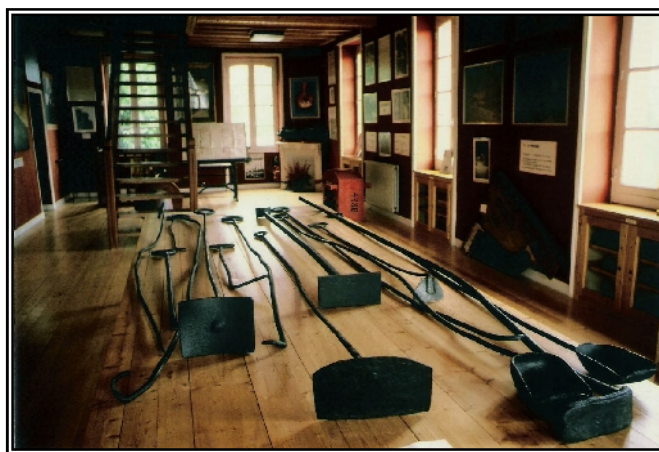


L'APRES FORGES

Qu'allaient devenir tous ces ouvriers, comment les reclasser. Les personnels arrivant à 60 ans furent mis en préretraite avec une enveloppe de départ, pour les autres il fallait se tourner vers la SBFM (Société Bretonne de Fonderie et de Mécanique) qui au commencement était une fonderie filiale de la Régie Renault. Cette usine dont la première pierre fut posée le 2 juillet 1965 sur la zone de Kerpont-Bras en Caudan par Georges Pompidou alors Premier Ministre employait, en 1967, 292 ouvriers des Forges. Cette fonderie moderne est spécialisée dans la fabrication de pièces pour automobiles, camions et tracteurs. Les principaux clients dans les premières années sont Renault et Saviem.



Georges Pompidou, Premier Ministre, pose la première pierre de la SBFM, derrière, sur la droite Henri Ducassou président de la CCIM. Photo de droite La SBFM en activité. (Photos Gaby Le Cam)



Pour se souvenir, l'Ecomusée et sa très belle collection d'objets des Forges (Photo Gaby Le Cam)

Bibliographie : Gisèle Le Rouzic, *Voyage aux Forges d'Hennebont*, La Digitale Archives La Liberté du Morbihan. Vécu de l'auteur.

LE BREUIL DU CHENE-CLEGUEREC LES ROCHERS DU DIABLE

Gaby Le Cam
SAHPL

Un bien étrange endroit que ce lieu-dit Le Breuil du Chêne en Cléguérec. Pour s'y rendre il faut partir de la chapelle de la Madeleine et emprunter un sentier abrupt sur un bon kilomètre. Cette voie forestière est jalonnée de 14 monolithes, dont certains sont des menhirs réutilisés, représentant les différentes stations d'un chemin de croix et aboutit à un calvaire.

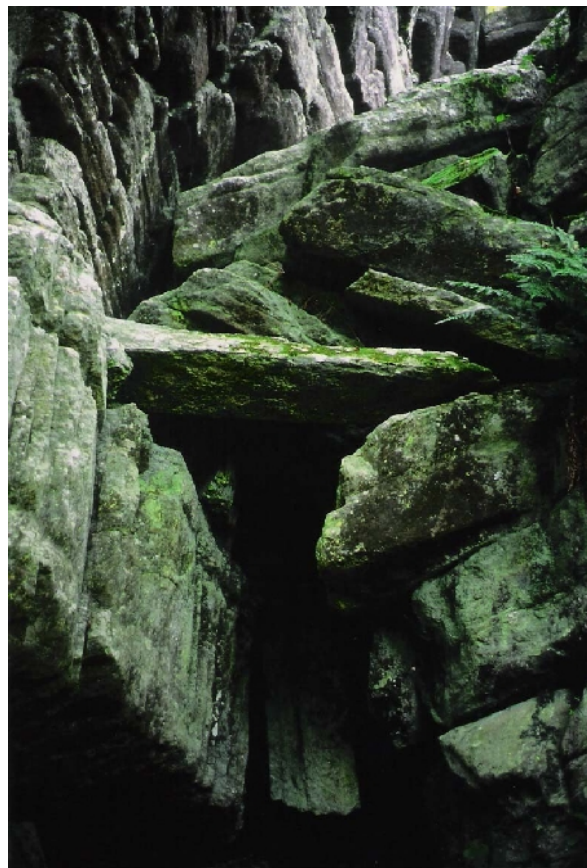
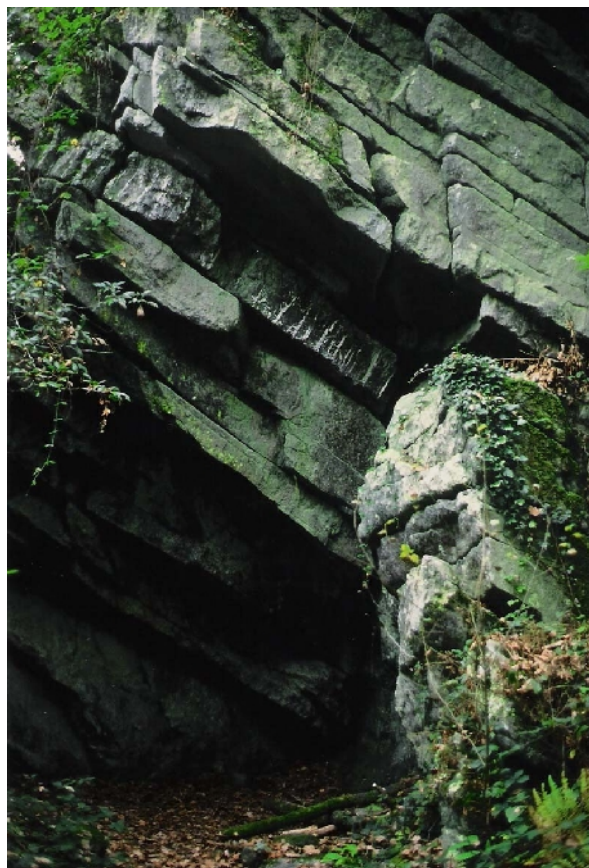
C'est derrière ce calvaire que se dresse une crête rocheuse à l'aspect particulièrement tourmenté, où s'entrelacent blocs rocheux et branches d'arbres. Le site est impressionnant, l'endroit est sombre il y règne une atmosphère pesante, un silence oppressant que ne trouble même pas le chant des oiseaux !



L'arrivée sur le site des bien nommées Roches du Diable.

(Photo Gaby Le Cam)

La légende raconte, car il y a toujours une légende dans des lieux un peu mystérieux, que *"ce fut la grand-mère du diable qui, portant dans son tablier toute cette masse de rochers, la déposa à cet endroit, mais que avant la fin du monde, on la transportera en entier, à dos de mulets, au fourneau de Lorges, pour en faire de la chaux"*. Pourquoi Lorges petite commune du Loir-et-Cher d'environ 300 habitants que rien ne prédispose à recevoir cet encombrant et diabolique héritage, à moins de le "déposer" dans la forêt de Marchenoir toute proche, mais pourquoi vouloir en faire de la chaux et dans quel fourneau ? Voilà beaucoup de questions.



Sur les deux images ci-dessus on se rend très bien compte de l'aspect tourmenté et inquiétant du site, ombres, formes étranges, humidité, c'est plus qu'il n'en faut pour créer une ambiance trouble et faire naître des croyances populaires où le surnaturel et le *diable* ont leurs places.

(Photos Gaby Le Cam)



LE PLU : UN PROJET URBAIN AMBITIEUX

Mme Détraz

*Adjointe à l'Urbanisme à la Mairie de Lorient
Conférence du 13 janvier 2007*

Le Plan Local de l'Urbanisme est un document stratégique et opérationnel qui intègre à la fois les questions d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique et d'environnement.

Il représente un projet fort, durable pour tous les Lorientais.

Approuvé de façon définitive par le conseil municipal, le PLU est aujourd'hui opérationnel.

Ce document a nécessité un long travail de préparation : la réalisation d'un diagnostic, la consultation de la population et la définition d'orientations présentées dans le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et enfin l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 juin au 4 juillet 2005.

Créé en 2000 par la loi Solidarité et renouveau urbain, le PLU remplace le POS qui réglait le droit des sols mais il va plus loin en prenant compte tous les aspects de l'aménagement urbain. Il formule également des obligations en terme de développement et de consultation des habitants.

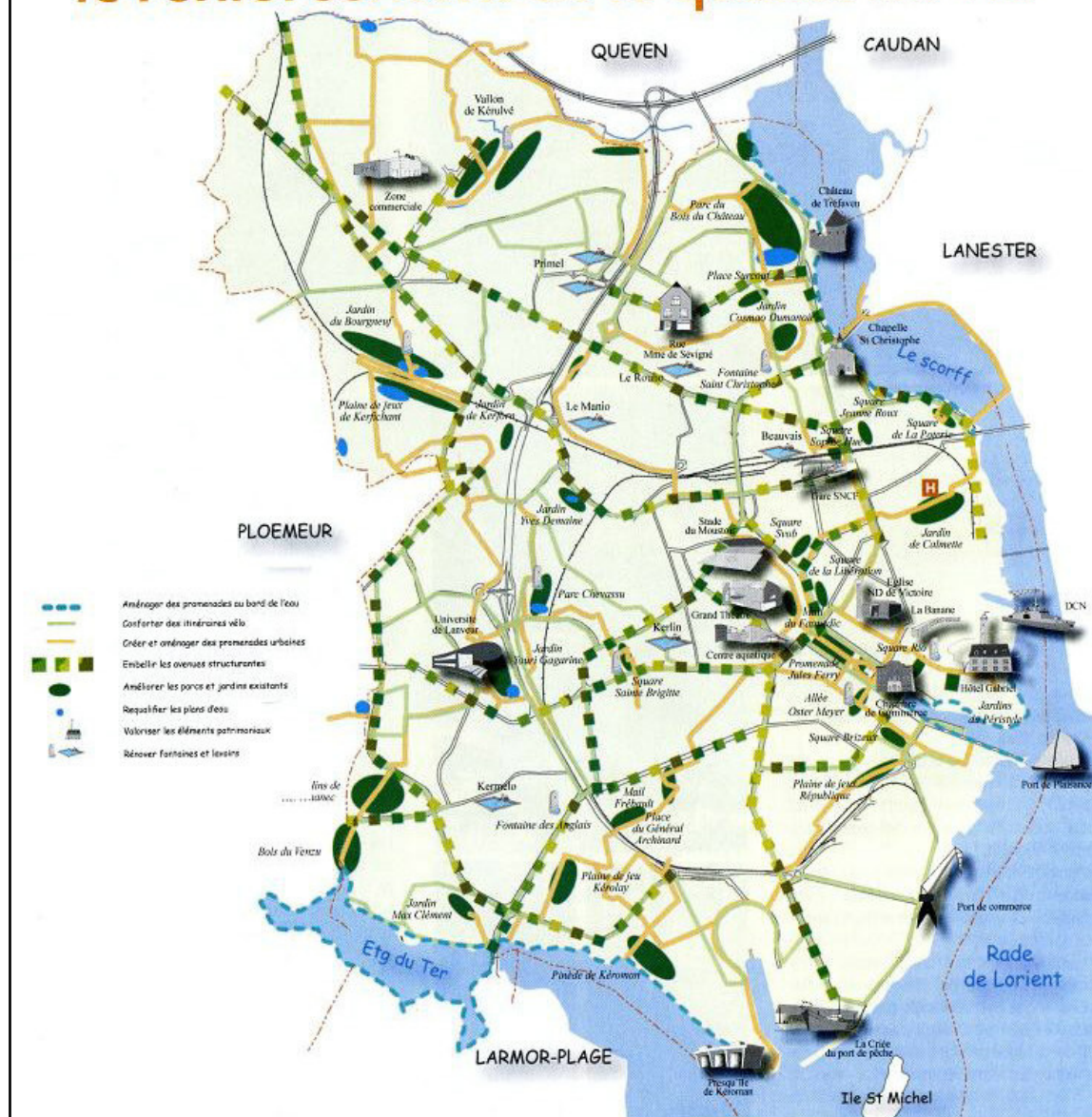
Le Plan local de l'urbanisme a en effet été préparé sur le terrain avec les Lorientais, 12 réunions publiques, réunissant près de 2000 personnes ont été organisées en 2003 ainsi que 6 assemblées générales de quartier, 3 visites des ports, 5 ateliers urbains...

Des enjeux économiques

Le PLU, aujourd'hui adopté exprime la volonté d'avoir une ville ambitieuse sur le plan économique, de la solidarité et du développement durable.

L'ambition économique de Lorient s'exprime fortement à travers le PLU. Elle se traduit par l'inscription de réserves foncières pour développer l'activité économique et ainsi créer un environnement favorable à l'emploi. Différents secteurs sont concernés par cette évolution : la réserve foncière de la Cardonnière, la requalification du Parc d'activités de Lorient-Nord à Keryado, l'extension de Kerulvé, le projet du Péristyle et du pôle image, le village d'entreprises nautiques sur la presqu'île de Keroman, Halioparc, l'Université, le projet Nayel. Tous ces projets en cours ou à venir sont menés en veillant à développer la qualité des espaces d'activité. Une attention particulière a par ailleurs été portée sur la compatibilité de ces espaces avec l'habitat proche.

Un des aspects du PLU : le renforcement de la qualité de vie



De façon générale, le PLU affirme la nécessaire mixité entre activités économiques, logement, loisirs. « *Aujourd'hui, on ne raisonne plus avec une approche sectorielle mais globale* » résume Norbert Métairie, maire de Lorient.

Développer toutes les solidarités

La politique d'aménagement urbain concerne tous les quartiers de la ville. Dans le centre-ville, de grands chantiers sont aujourd'hui en cours afin de rendre plus attractif la construction d'un centre aquatique, la réalisation du Triskell, l'aménagement de la place de l'hôtel de ville.

Cependant les autres quartiers ne sont pas oubliés : par exemple le PLU prend en compte une meilleure répartition de l'habitat social pour éviter de trop fortes densités sur certains secteurs.

De grande envergure, l'opération de renouvellement de Kervénanec illustre cette volonté de diversifier l'habitat et de repenser les espaces publics.

Un nombre important de bâtiments a été remplacé par des maisons individuelles et des petits collectifs avec possibilité d'accéder à la propriété. Il s'agit d'offrir une grande diversité de types de logements pour correspondre à tous les revenus.

La notion de développement durable est à travers le PADD très présente dans la réflexion sur l'avenir de la ville.

Comment faire en sorte que les décisions prises aujourd'hui ne compromettent pas le bien-être des générations futures sur le plan social, économique et environnemental ?

Chaque décision est aujourd'hui prise en fonction de ces enjeux.

Favoriser la qualité de la vie

En 2003, les Lorientais ont répondu aux enquêtes, participé aux réunions publiques, aux ateliers urbains, visité les expositions.

Cette vaste concertation a permis de recueillir les attentes des habitants et de dégager les priorités en fonction des souhaits exprimés.

Quatre orientations ont ainsi été retenues dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) élaboré avec la participation des habitants :

♦ le renforcement de la qualité de vie

Les lorientais ont souhaité qu'un effort particulier soit fait sur l'embellissement des espaces publics, le renouvellement des logements, la création d'un habitat diversifié, la valorisation du patrimoine, l'amélioration des déplacements, le maintien du commerce de proximité.

♦ le développement de l'attractivité de la ville

Une des orientations du PADD vise à renforcer le rôle de ville-centre de Lorient, au cœur de la troisième agglomération de Bretagne.

♦ l'accessibilité de la façade maritime

La mer ... Les lorientais y sont très attachés et souhaitent que des projets soient menés pour reconquérir les espaces de promenade, les parcs et points de vue.

♦ la préservation de l'environnement

L'environnement a toujours été au cœur de la réflexion avec la gestion des déchets, la limitation des risques et des nuisances, les économies d'énergie.

Pour le bien-être de générations futures.

Ainsi la politique de déplacement urbain favorise-t-elle les piétons, les vélos, les transports collectifs pour éviter les émissions de CO2.

Les promenades urbaines et les cheminements au bord de l'eau sont plus nombreux et surtout ils sont pour la première fois, pris en compte dans les documents d'urbanisme.

Les Lorientais qui se sont exprimés lors de la concertation ont montré leur attachement à l'image maritime de la ville et à ses dix kilomètres de côtes.

C'est pourquoi la ville de Lorient s'est donné les moyens, à travers le PLU de reconquérir sa façade maritime.

L'aménagement de la promenade du péristyle est la première action mise en œuvre dans ce cadre.



Lors de la concertation organisée dans le cadre du PLU en 2003, les lorientais ont vivement exprimé leur souhait de retrouver des possibilités de promenades au bord de l'eau comme ici au péristyle.

La préservation du végétal n'est pas oubliée ; 120 hectares d'espaces d'intérêt paysager ont été inscrits au PLU en plus des 8 hectares d'espaces boisés classés.

Tous les projets publics et privés devront satisfaire aux exigences de qualité architecturales et paysagères indiquées dans le PLU.



Les nouvelles réalisations encouragent la réappropriation de la façade maritime de la ville par ses habitants. La promenade de Kermélo, le long du Ter ouvre de nouvelles perspectives de balades en bord de mer

La prise en compte des enjeux environnementaux doit cependant être mise en relation avec la dimension économique : « *il s'agit de trouver un équilibre entre la diversification des activités et la production de l'environnement à travers un projet cohérent, expression de la vision des habitants* » conclut Norbert Métairie, Maire de Lorient.



ISABELLE GUIVARCH - AQUARELLES

Les aquarelles reproduites ici ont été réalisées par Isabelle Guyvarch, lors de la sortie à Plouay, Arzano et Pont-Scorff, « Sur les traces d'Auguste Brizeux », le 25 mars 2007.



Le Moustoir – La Maison de Marie

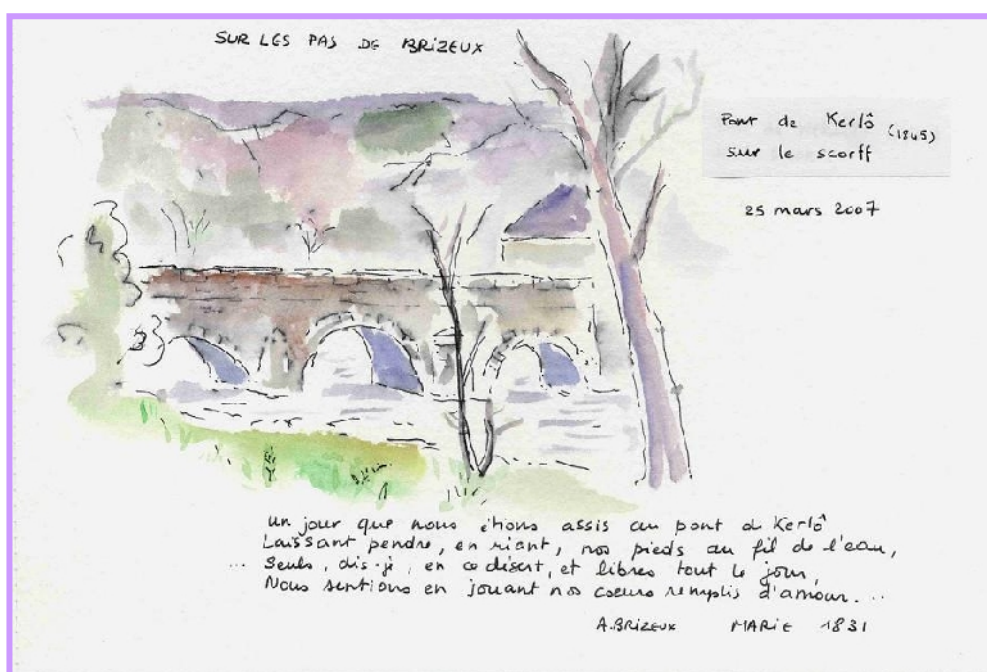


L'Eglise d'Arzano

Isabelle Guyvarch - Aquarelles



Plouay – La Chapelle Sainte-Anne



Le Pont de Kerlo sur le Scorff

La Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient

2006 – 2007

Membres du Conseil d'Administration

Bureau :

Président d'honneur : M. Georges Pin

Président : M. Claude Le Colleter

Vice-présidents : Mme Jeanne Macé
M. Claude Chrestien

Trésorière : Mme Yvette Harrouët

Secrétaires : Mme Yvette Dérien
Mme Marie Capillan

Bibliothèque : Mme Armande Lemoussu
Mlle Annick Urvoy

*Relations avec
la presse :* M. Paul Jan

Responsable de la prospection aérienne
Roger Bertrand

Autres membres du Conseil d'Administration :

MM. Dominique Paulet
Louis Goulpeau
René Balanec
Yves Cocoual.